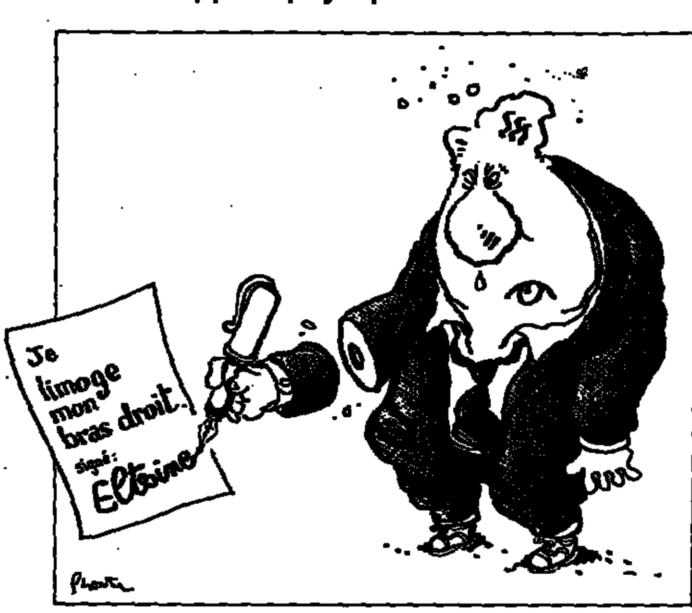
Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16090 – 7 F — SAMEDI 19 OCTOBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le limogeage du général Lebed aggrave la crise de régime en Russie

Le président Eltsine est apparu physiquement très affaibli à la télévision

LE PRÉSIDENT RUSSE, Boris Eltsine, a annoncé jeudi 17 octobre, lors d'une allocution télévisée, le limogeage du général Alexandre Lebed, qui occupait depuis quatre mois les fonctions de conseiller présidentiel pour les questions de sécurité. Néanmoins, il *« reste pour l'instant »* représentant spécial du président Boris Eltsine en Tchétchénie, a indiqué, vendredi matin, le Kremlin. Le décret signé devant les caméras par Boris Eltsine met fin à une période de cohabitation difficile au sommet de l'Etat russe et fait passer dans l'opposition le général Lebed, candidat déclaré dans la course au Kremlin et donné favori dans les sondages. Boris Eltsine a accusé M. Lebed de nourrir la course à sa succession et d'être incapable de travailler en équipe. *« Je ne peux pas tolérer cette situation »*, a déclaré le président russe, qui est apparu en mauvaise forme physique.



Lors d'une conférence de presse terne jeudi, quelques heures après son éviction, M. Lebed a affirmé que son départ avait été orchestré par le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, et par les partisans de la poursuite de la guerre en Tchétchénie. M. Lebed a affirmé qu'Anatoli Tchoubaïs *« veut devenir président et amasse de l'argent »* pour cela.

Le limogeage du général Lebed met fin à la *« guerre des mots »* qui l'opposait depuis plusieurs jours au ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov. Ce dernier l'avait accusé publiquement, mercredi, de préparer *« un coup d'Etat rampant »*. L'ancien secrétaire du Conseil de sécurité a déclaré que sa mise à l'écart du pouvoir *« influencera négativement la situation »* en Tchétchénie, où il avait signé des accords de paix avec les indépendantistes, le 31 août. M. Lebed a toutefois ajouté que *« la spirale sanglante de la guerre a été arrêtée »*.

Plusieurs partenaires de la Russie, dont les Etats-Unis, ont réagi jeudi avec prudence au renvoi du général Lebed, qui avait été reçu, début octobre, au quartier général de l'OTAN à Bruxelles. A Washington, Paris et Bonn, des porte-parole ont estimé qu'il s'agit d'une *« affaire interne russe »*, tandis que le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Javier Solana, se refusait à tout commentaire. *« Les relations entre M. Lebed et les responsables américains n'ont jamais réellement eu l'occasion de se développer »*, a souligné, jeudi à Moscou, le secrétaire américain à la défense, William Perry.

Lire pages 2 et 3, et la chronique de Pierre Georges page 34

La journée du 17 octobre

Reportages, comptes rendus, chronique
pages 6, 7, 16 et 33

- Moins de grévistes qu'en 1995 mais des défilés massifs
- Nicole Notat agressée à Paris
- Paroles de fonctionnaires pour un préavis de colère
- Nouvelle action envisagée à la mi-novembre

Français, mort, irréprochable, Eiffel vaut bien 200 francs

RECHERCHE homme (ou femme) mort(e). Français(e). Populaire. Ayant marqué le vingtième siècle. Irréprochable. La quête du *« politiquement correct »* ne touche pas seulement l'Amérique. Elle se manifeste en Europe, dans des secteurs de plus en plus variés.

Celui des billets de banque, par exemple. Aux Etats-Unis, les autorités monétaires jouent la prudence et s'en tiennent aux *« pères fondateurs »* de l'Etat fédéral. A peine le portrait de Benjamin Franklin a-t-il été agrandi, il y a quelques mois, sur les nouveaux billets de 100 dollars à la sécurité renforcée. En France, l'institut d'émission a lancé en 1993 une nouvelle gamme de billets, utilisant des techniques très sophistiquées pour déjouer la contrefaçon. Saint-Exupéry (50 francs), puis Pierre et Marie Curie (500 francs), sont apparus les premiers.

Le 29 octobre, Gustave Eiffel remplacera Montesquieu sur les coupures de 200 francs. Le portrait du grand entrepreneur apparaîtra en filigrane recto-verso ; il sera bien sûr accompagné de reproductions de la tour Eiffel, dont on verra l'un des piliers en vert, puis en bleu, selon l'inclinaison du billet. La tour sera reproduite grâce au procédé de la transvision (une vision inversée des couleurs), très difficile à reproduire. Le viaduc de Garabit, autre œuvre d'Eiffel, servira de support à un motif incolore brillant, détectable aux ultraviolets. Enfin, des minilettres, visibles à l'œil nu et lisibles à la loupe, expliqueront, comme sur l'éventail porté à son mariage par la fille du constructeur, que *« le drapeau français est le seul qui ait une hampe de 300 mètres »*.

Ces procédés antifraude devaient au départ lier Gustave Eiffel à la coupure de 100 francs, celle de 200 francs revenant alors aux frères Lumière. Mais les révélations sur le rôle trouble joué par l'un des inventeurs du cinéma au cours de la seconde guerre mondiale entraînèrent une révision immédiate de la gamme. Gustave Eiffel était donc affecté au *« 200 francs »*, et il restait à choisir une nouvelle célébrité pour le *« 100 francs »*.

Puisque la littérature, la science, la technique, avaient déjà été illustrées par la nouvelle gamme, le choix d'un peintre s'imposait. Encore fallait-il trouver un homme *« totalement lisse »*, tout à fait français, dont les héritiers ne s'opposeraient pas à l'utilisation de l'image. Le *« Delacroix »*, actuel billet de 100 francs, avait soulevé quelques vagues lors de son émission, avec la reproduction de sa Victoire aux seins nus. Ce sera finalement Paul Cézanne, dont l'effigie apparaîtra sur les coupures de 100 francs d'ici un an.

A priori, le peintre, de bonne famille provençale, dont la rétrospective des œuvres au Grand Palais fut l'un des événements de l'année artistique 1995, est difficilement attaquable. Ceux qui voudraient à tout prix chercher la faille lui trouveraient certainement un fils naturel, ou une fuite peut-être destinée à échapper à la mobilisation de la guerre de 1870. A Gustave Eiffel, les mêmes avaient reproché en vain son implication dans le scandale politico-financier du canal de Panama, en 1893. Mais, en France, les adeptes du *« politiquement correct »* ne sont pas aussi puissants qu'outre-Atlantique.

Françoise Lazare

V.G.E. veut un « Vulcanoscope »

L'ANCIEN président de la République veut ériger un Centre européen du volcanisme dans la région Auvergne, qu'il préside. Ce projet, qui s'inspire du Futuroscope de Poitiers, est baptisé Vulcania. Chargé de le réaliser, l'architecte et muséographe autrichien Hans Hollein a imaginé une structure de 14 000 mètres carrés aux trois quarts enterrée, avec écran géant, films en trois dimensions et simulations diverses, qui devrait être implantée au cœur du parc naturel régional des Volcans. Ce projet, dont le coût est estimé à 400 millions de francs, est contesté, notamment par les écologistes, qui lui reprochent sa démesure et en redoutent les conséquences sur l'environnement.

Lire page 14

Israël-Palestine : la destruction du rêve d'Oslo

HABITÉ par l'ambition légitime de redonner à la France une voix au Proche-Orient, Jacques Chirac s'introduit, dimanche 20 octobre, dans la poudrière de Terre sainte avec un message d'une touchante et biblique simplicité : Israéliens et Palestiniens doivent à tout prix faire la paix et, à cette fin, reprendre très vite le processus engagé à Oslo il y a trois ans. Le problème est que ledit processus, sacralisé à Washington par la fameuse poignée de main entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, a violemment démontré, le mois dernier, ses insuffisances et ses périls.

Le 25 septembre 1996, durant trois jours et trois nuits de fièvre et de fureur, les Palestiniens ont redécouvert, au prix d'une soixantaine de *« martyrs »* et de plusieurs centaines de blessés, le goût de la résistance et du combat pour la dignité. Ces mêmes jours, le pouvoir nationaliste israélien a réappris, aux dépens de la vie d'une quinzaine de ses soldats, qu'il y a des limites aux humiliations et aux diktats que la supériorité des armes peut infliger à un peuple militairement occupé depuis des décennies.

Seuls les ignorants qui se gargarisaient de la prétendue *« paix établie »*, de la pseudo-*« réconciliation historique »* et de la simili-*« reconnaissance mutuelle »* consacrées en Norvège auront été surpris. Les accords d'Oslo, qui englobent, par commodité rhétorique, les deux compromis pratiques conclus en mai 1994 au Caire et en septembre 1995 à Taba, en Egypte, n'étaient ni ne sont rien de tout cela. Ils visaient à cela. Nuance.

Pris dans sa globalité, « Oslo » est un édifice complexe et asymétrique, un code de conduite temporaire et détaillé, plein de chausse-trapes et de bombes à retardement disséminées sur plusieurs centaines de pages, où chaque alinéa, chaque carte, chaque annexe furent âprement négociées pour permettre aux signataires de ne pas trop compromettre, avant le grand empoignement final, leurs positions respectives. « Oslo » est un accord de transition, *« intérimaire »*, est-il écrit, avec une date butoir – 13 décembre 1998 – à laquelle Israéliens et Palestiniens sont censés avoir définitivement réglé leur antagonisme historique.

Patrice Claude

Lire la suite page 18

Un autodidacte chez Givenchy



ALEXANDER McQUEEN

CE CADET d'une famille de sept enfants qui arrive chez Givenchy a fait ses débuts à seize ans, à Londres, comme coupeur chez Anderson & Shepherd. Dans les doublures des vestes destinées au prince Charles, il glissait volontiers *« McQueen was here »*, un slogan écrit en lettres de paillettes sur les tee-shirts de sa collection d'été 1997.

Lire page 29

International	2	Annonces classées	26
France	6	Jeux	27
Société	11	Agenda	28
Régions	14	Abonnements	28
Carnet	15	Météorologie	28
Horizons	16	Culture	29
Entreprises	19	Guide culturel	31
Finances/marchés	22	Communication	32
Aujourd'hui	24	Radio-Télévision	33

Le veto d'Israël au Quai d'Orsay

Interdit de visite au siège de l'OLP par Israël, Hervé de Charette, ministre français des affaires étrangères, n'ira pas à Jérusalem. p. 5
et notre éditorial page 18

Vincent Bolloré chez Rivaud

Vincent Bolloré revient aux affaires en prenant la banque Rivaud dont Bernard Esambert, président de la banque du groupe Lagardère, devient le conseiller. p. 20

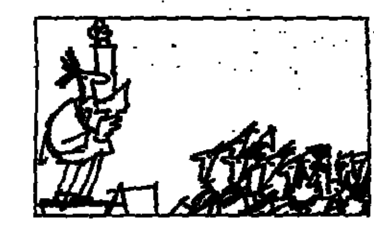
La gestion de M. Pasqua au crible

La Chambre des comptes critique la gestion du département des Hauts-de-Seine. p. 34

Daewoo provoque un tollé

Le groupe sud-coréen, réputé pour sa politique sociale restrictive, paiera le franc symbolique pour devenir propriétaire de Thomson Multimédia. p. 21

Des étudiants plus autonomes



Les mutuelles se disputent une nouvelle clientèle d'étudiants qui accèdent au régime de Sécurité sociale à partir de dix-huit ans. p. 11

Un point de vue du Nobel de la paix

Le plan pour le Timor-Oriental de José Ramos-Horta. p. 17

Honneur à la Grameen Bank

Un économiste peu banal, Mohamed Yunus, prête aux plus démunis des Bangladais et reçoit le prix Simon-Bolivar de l'Unesco. p. 5

Le capitalisme familial rebondit

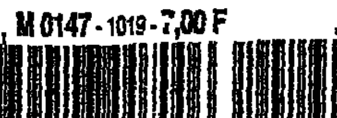
La victoire de Jean-Luc Lagardère dans la privatisation du groupe Thomson illustre le regain des entreprises familiales, inattendu à l'heure de la mondialisation. p. 19

Coups de lime sur le Soleil

Selon deux astronomes français, le Soleil subit un « aplatissement » aux pôles. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1019 - 7,00 F



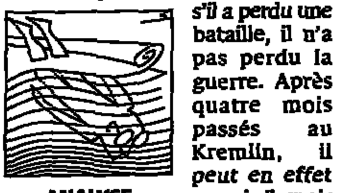
RUSSIE Boris Eltsine a limogé, jeudi 17 octobre, son secrétaire du Conseil de sécurité, Alexandre Lebed, à qui il a reproché, à la télévision, d'avoir commis *« une série d'erreurs inadmissibles »* pour la Russie et d'être incapable de *« travailler en équipe »*. ● LA GUERRE DES CLANS à Moscou ne semble pas terminée pour autant. Le général Lebed entend en effet, après avoir pris quelques congés, mettre sur pied une *« structure politique »* et il demeure candidat à la succession de M. Eltsine. ● LES CAPITALES OCCIDENTALES ont réagi avec prudence à l'annonce du renvoi de l'artisan russe des accords de paix en Tchétchénie. Selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères à Paris, l'éviction du général Lebed est une *« affaire intérieure russe »*. Washington note que les relations entre M. Lebed et les Etats-Unis *« n'ont jamais eu le temps de se développer »*.

Le général Lebed, limogé, reste en course pour la succession de M. Eltsine

Bien que destitué, jeudi 17 octobre, par le président russe de son poste de secrétaire du Conseil de sécurité, l'homme des accords de paix en Tchétchénie demeure au cœur du débat politique

MOSCOU
de notre correspondante

Paraissant devant la presse, au soir de sa destitution, Alexandre Lebed a fait part de sa conviction que, s'il a perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre. Après quatre mois passés au Kremlin, il peut en effet nourrir l'espoir que sa nouvelle image d'homme sacrifié par un pouvoir inique lui donne des atouts supplémentaires pour être un jour élu président, but qui reste plus que jamais le sien.


ANALYSE

Les premières réactions à son renvoi montrent en effet que le fossé semble s'élargir entre la population, qui le soutient, et la « classe politique » en Russie. Cette dernière a accueilli son limogeage avec une satisfaction mal dissimulée, après avoir tout fait pour pousser Boris Eltsine à se séparer d'un homme qui se singularisait par son refus ostentatoire de jouer selon les règles du jeu du Kremlin. Mais les passants interrogés à Moscou espèrent un retour du jeune général qui a su garder son image de rebelle en lutte contre la corruption qui ronge le pouvoir. La rue moscovite le soutient « pour la Tchétchénie », où il a fait la paix, et pour son *« honnêteté »*.

Nombreux semblent ceux qui se disent prêts à le « suivre » au cas où il se déciderait à prendre le pouvoir sans respecter toutes les règles de la démocratie – un mot décidément bien discrédité en Russie. Alexandre Lebed lui-même a beau jurer que ses actions ont été, et seront toujours, parfaitement constitutionnelles, les accusations de préparation de coup d'Etat lancées contre lui ont apparemment laissé des traces. Mais dans une Russie qui croit toujours que seul un « homme fort » saura instaurer ordre et justice, cela ne semble pas nuire à sa popularité. *Celle-ci est confirmée* par deux sondages : 75 % des Russes approuveraient son action en Tchétchénie et 40 % lui feraient confiance, soit un score deux à trois fois plus élevé que ceux des autres candidats à la présidence.

L'ancien parachutiste doit bien sûr ce succès à la paix en Tchétchénie, mais aussi à ses apparitions télévisées, qui furent aussi nombreuses, du moins jusqu'à ces derniers jours, que les attaques menées contre lui par ses rivaux politiques. Beaucoup de commentateurs russes en concluent que le *« héros » limogé garde toutes ses* chances d'être élu à la présidence, si du moins un tel scrutin devait se tenir dans un avenir proche. C'est-à-dire si Boris Eltsine devait bientôt soit mourir, soit être reconnu incapable d'exercer ses fonctions. Si, en *revanche, le président devait re*trouver sa santé, ou si son entourage parvenait à repousser l'élection d'une autre manière, les chances d'Alexandre Lebed deviennent beaucoup plus aléatoires.

Les derniers épisodes de la lutte *pour le pouvoir ont montré que les* trois grandes chaînes de télévision russes jouaient contre lui. *Elles* pourront tout aussi bien cesser totalement de lui donner la parole, comme ce fut le cas pour le candidat d'opposition démocrate, Grigori Iavlinski, avant la dernière élection. Dans ce cas, Alexandre Lebed ne serait pas nécessairement oublié. Tout le monde s'est souvenu, jeudi, que Boris Eltsine lui-même gagna sa popularité lorsque Mikhaïl Gorbatchev le chassa du Kremlin en 1988. *En Russie, on aime les rebelles per*sécutés. Le futur président russe revint néanmoins au pouvoir en grande partie grâce à la télévision : grâce à une deuxième chaîne, qui l'a soutenu avec ferveur contre la première, celle du président soviétique. *Or il semble qu'Alexandre Lebed* n'aura pas ces moyens : il manque de soutiens, à la fois financiers et politiques, deux genres confondus dans la nouvelle Russie.

La seule chaîne entièrement publique obéit au pouvoir politique, détenu, depuis la maladie de Boris Eltsine, par Anatoli Tchoubaïs, le chef de son administration. Les deux autres chaînes sont dirigées par deux puissants hommes d'affaires et banquiers alliés de M. Tchoubaïs – M. Berezovski (pour la première chaîne) et M. Goussinski (pour la chaîne privée NTV). Ce sont ces hommes, représentant le monde russe « moderne » des banques et de la publicité, qui ont persuadé Boris *Eltsine, par le canal de sa fille*, Tatiana, de se débarraser de son éminence grise le général Alexandre Korjakov. Le « clan Tchoubaïs » avait gagné les faveurs du président en se montrant bien plus efficace que les « conservateurs » du « clan *Korjakov » dans l'organisation et le* financement de sa campagne électorale. Mais la lutte entre ces deux clans ne s'est pas achevée pour autant. Alexandre Korjakov n'a pas admis sa défaite, et il prépare sa revanche en briguant d'abord un siège de député qui le mettrait à l'abri des poursuites judiciaires dont le menace Anatoli Tchoubaïs. Car il *s'agit d'une vraie lutte « à mort »* : ses protagonistes s'accusent mutuellement, et publiquement, d'avoir commandité des assassinats.

DANGEREUSE ALLIANCE

C'est dans ce climat empoisonné *qu'Alexandre Lebed fut propulsé au* pouvoir par Anatoli Tchoubaïs, qui comptait sur sa popularité pour assurer la réélection de Boris Eltsine. Une fois celle-ci acquise, l'incontrôlable général a été très vite lâché par le nouveau chef de l'administration présidentielle et par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine : ils ont pris soin de lui arracher le peu *de pouvoir réel qu'il reçut*, notamment sur les forces armées. Alexandre Lebed a ainsi été poussé, peut-être malgré lui, vers les ennemis du « clan Tchoubaïs ». Dès sa nomination, il fut question de son prochain renvoi. Mais la goutte qui a fait déborder le vase, selon l'aveu fait jeudi par Boris Eltsine, est qu'Alexandre Lebed se soit affiché, *la semaine dernière, aux côtés de* M. Korjakov, pour le soutenir dans sa campagne électorale à Toula. Jugeant une alliance Lebed-Korjakov trop dangereuse, le pouvoir a choisi de la traiter radicalement.

« Les élites russes ont démontré leur primitivisme en se montrant incapables d'intégrer ce qui représente le vivant, la sève montante », c'est-à-dire le « rebelle » Lebed, estimait jeudi le commentateur de Radio-Liberté, Boris Paramonov. Contrairement à la plupart de ses collègues *des télévisions russes*, ce commentateur a jugé que le renvoi de ce dernier va, non pas calmer, mais envenimer la situation politique en Russie. Alexandre Lebed lui-même, lors de sa première conférence de presse d'opposant, a donné des rai*sons de le croire*. Il a accusé Anatoli Tchoubaïs, non seulement d'avoir été à l'origine de son limogeage, mais aussi de vouloir devenir lui-même président.

Personne n'avait encore émis publiquement une telle supposition, *car il était admis que le « père des privatisations »* russes était beaucoup trop impopulaire pour songer à un tel avenir et qu'il se contenterait de régner en coulisse. En affirmant le contraire, Alexandre Lebed a clairement identifié son « ennemi ». *Le général* s'attaque ainsi à très forte partie – au seul homme qui a su rester au gouvernement depuis le début de l'ère Eltsine, dont chacun reconnaît la force de caractère, les *capacités d'organisateur*, la modernité d'esprit et qui reste, qui plus est, le très net favori des Occidentaux. L'inexpérience relative d'Alexandre Lebed et ses tendances à l'imprévisibilité risquent en revanche de lui nuire dans sa nouvelle longue marche.

Sophie Shihab

Le mark affaibli

Le départ d'Alexandre Lebed a beau être officiellement considéré par les Etats-Unis comme une *« affaire intérieure russe »*, il a, comme toute secousse internationale, immédiatement dopé le dollar. Celui-ci a *atteint dans l'après-*midi du 17 octobre son plus haut niveau vis-à-vis du mark depuis quatre mois et demi, à 1,5430 mark. La devise allemande est particulièrement sensible à toute nouvelle concernant la Russie.

A la Bourse de Moscou*, les principaux titres, affaiblis depuis plusieurs séances par l'annonce d'une offensive gouvernementale contre la fraude fiscale, ont accusé jeudi une baisse allant jusqu'à 5 %. Cette chute s'est poursuivie vendredi. *Les emprunts* russes traités à l'étranger ont pour l'instant subi des pertes limitées. La Russie est déjà, il est vrai, connue pour son instabilité. La *société* britannique MIG vient d'ailleurs de la classer en tête de son palmarès des risques parmi vingt-trois économies émergentes. – *(Bloomberg.)

Une bataille pour le contrôle des armes

La Russie n'a sûrement pas été au bord du « coup d'Etat militaire »* mais le contrôle des *« ministères de forces »* (défense, ex-KGB, intérieur, gardes-frontières) est la trame du drame qui s'est joué à Moscou. Pour l'attirer au Kremlin, Alexandre Lebed s'était vu promettre – et finalement refusé – le contrôle administratif de ces ministères. Il a tenté de gagner à sa cause les chefs de ces puissantes structures. Mais M. Lebed s'est rapidement fait un ennemi personnel du ministère de l'intérieur, Anatoli Koulikov. *Malgré son* alliance avec Alexandre Korjakov, un *« ancien de la maison »*, il n'a pas réussi à rallier le chef de l'ex-KGB, Nicolaï Kovaliov. Mardi, le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, a reçu le patron des gardes-frontières, Andreï Nicolaev, sans doute pour s'assurer de sa fidélité. Et, le même jour, M. Lebed a perdu le soutien du ministre de la défense, Igor Rodionov, en entamant avec lui une polémique – *sans doute programmée au Kremlin – sur une réduction*, décidée sans lui, des effectifs des parachutistes. Ces troupes sont le cœur du soutien du général au sein de l'armée. – *(Corresp.)

Les cent vingt jours d'un ancien parachutiste au Kremlin

MOSCOU
de notre correspondant

Ce dimanche 16 juin 1996, Alexandre Lebed explose de joie. *« Je suis né vainqueur »*, jubile l'ancien parachutiste. Il vient d'apprendre qu'il a obtenu le score inattendu de près de 15 % des voix au premier tour de la présidentielle. *Devancé par le communiste Guen*nadi Ziouganov et par Boris Eltsine, Alexandre Lebed ne participera pas au second tour du 3 juillet. *« Mon heure n'est pas encore venue »*, dit-il ce soir d'élection. Mais il sent qu'elle approche. Et qu'il se rapproche *du seul pouvoir qui l'inté*resse : le Kremlin.

Celui qui est devenu l'arbitre du second tour engrange la moisson de son succès. Boris Eltsine réagit avec une rapidité d'autant plus grande que le ralliement de ce général qui l'a un jour qualifié de *« minus »* a été préparé de longue date par les stratèges de sa campagne, et notamment par Anatoli Tchoubaïs. Le maître du Kremlin transforme, *mardi 18 juin*, moins de quarante-huit heures plus tard, son rival du premier tour en son secrétaire du Conseil de sécurité, une organisation du Kremlin aux pouvoirs flous et variables.

A peine arrivé au Kremlin, affublé en prime du titre de « conseiller pour la sécurité », le général rebelle *domine la scène*. Mais, *d'emblée*, il est le jouet d'une subtile manipulation de l'éminence grise de la campagne de Boris Eltsine, Anatoli Tchoubaïs, qui deviendra le puissant chef de l'administration présidentielle. Utilisant Alexandre Lebed *comme un bulldozer*, Anatoli Tchoubaïs obtient le limogeage, le *20 juin*, de son ennemi et *« âme damnée »* de Boris Eltsine : le chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov. Alexandre Lebed perd alors un allié potentiel au Kremlin. Il réalise, trop tard, qu'il a été berné.

Entre les deux tours, Alexandre Lebed tente d'arracher le plus de pouvoirs possible. A regarder les télévisions russes, soigneusement contrôlées, on a même l'impression que c'est lui, et non Boris Eltsine, le candidat à la présidentielle. Il y a à cela deux raisons. *D'abord* l'ex-général est plus populaire que Boris Eltsine. Il représente une « troisième voie » qui séduit la population, à mi-chemin entre la politique *de réformes sauvages, impopu*laires et rongées par la corruption (incarnée par Eltsine) et l'impossible retour au passé (représenté par le communiste Ziouganov). La seconde raison est moins avouable : Boris Eltsine n'est plus *en état de faire campagne lui*-même. A une semaine du second tour, il a été victime d'un nouveau malaise cardiaque qui sera dissimulé aux électeurs. Alexandre Lebed demande et obtient la tête de son ennemi juré, Pavel Gratchev, le fidèle et très impopulaire ministre de la défense de Boris Eltsine, ainsi que celles de quelques généraux. Mais en fait l'ex-parachutiste n'obtiendra pas de véritables pouvoirs *pour son Conseil de sécurité*.

Douche froide au lendemain du second tour : *Boris Eltsine réélu*, la fête est finie. Le véritable numéro deux du régime, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, remet brutalement Alexandre Lebed à sa place. Le général *« a le droit de rêver... »*, dit-il. Pendant quelques semaines, Alexandre Lebed ravale sa superbe. Adversaire déclaré de la guerre en Tchétchénie, il se refuse à condamner l'offensive relancée par *les forces russes au lendemain du* scrutin. *« Je ne suis pas devenu président et mes fonctions actuelles m'obligent à mener la politique de l'Etat »*, explique-t-il. Peut-être pour récompenser cette attitude docile, il obtient finalement, le *17 juillet, la nomination d'Igor Ro*dionov, au poste stratégique de ministre de la défense.

« HÉROS DE LA PAIX »

Parallèlement, comme pour détacher le nouveau ministre de la défense de son ambitieux protecteur, le président créé un Conseil national de défense dont M. Lebed ne fait pas partie. Tandis qu'il se rapproche d'un Alexandre Korjakov *qu'il a fait limoger, le général* Lebeb ne cessera de s'éloigner de M. Rodionov, seul ministre pourtant qu'il a fait nommer.Coup de théâtre, le 6 août, en Tchétchénie. Les forces indépendantistes tchétchènes s'emparent de la capitale de la petite République séparatiste et assiègent les forces russes. *Pris au piège*, Boris Eltsine doit se résoudre à nommer Alexandre Lebed comme représentant de Moscou en Tchétchénie. Le général est de nouveau *propulsé sur le devant de la* scène. *« Pour que je m'y casse le cou »*, dit-il en relevant le défi. En Tchétchénie, les soldats de Moscou tirent même sur la voiture du général. Pendant qu'il négocie courageusement un cessez-le-feu, les *forces russes dirigées* par le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, menacent de raser Grozny. Alexandre Lebed exige alors, sans succès, la tête d'Anatoli Koulikov. *Malgré les embûches, le général* signe le 31 août avec les indépendantistes un accord politique qui met fin à la guerre.

« Héros de la paix », Alexandre Lebed voit sa popularité exploser, même si les médias commencent à *la présenter comme un « traître »* à la patrie. Boris Eltsine n'approuve l'accord de paix que du bout des lèvres, refusant de voir le général. Alexandre Lebed fait face : *« Je suis un homme de conflit et il conviendrait au premier ministre d'en tenir compte »*, répond-il à M. Tchernomyrdine qui le critique. Assailli de toutes parts, il contre-attaque. Ses partisans annoncent la création d'un nouveau parti « Pour la Vérité et l'ordre ».

Début septembre, Boris Eltsine, absent de la scène publique depuis sa réélection, annonce qu'il doit subir une lourde opération du coeur. Alexandre Lebed commet aussitôt un crime de lèse-majesté : il est le seul à exiger que le président transmette immédiatement ses pouvoirs au premier ministre jusqu'à son complet rétablissement. Le 26 septembre, la fanfare médiatique qui accueille les « cent jours » du chef de la sécurité nationale russe au Kremlin le ferait presque passer pour le président : c'est lui qui a été, depuis trois mois, au centre de la vie politique russe.

LUTTE POUR LA PRÉSIDENCE

Deux semaines plus tard, les « cent jours » du deuxième mandat de Boris Eltsine passent presque inaperçus : sa seule apparition mémorable fut pour annoncer son opération. La maladie du président intensifie la lutte pour la succession. Alexandre Lebed, mais aussi Iouri Loujkov, le maire de Moscou, entrent en campagne. Lorsque M. Eltsine reçoit, le 3 octobre, pour la première fois depuis un mois, son secrétaire du Conseil de sécurité, leur très courte conversation est *« difficile »*. Le président, fatigué, intervient à la télévision pour lui reprocher de *« se brouiller avec tout le monde »* et annoncer qu'il a refusé *sa démission*. Alexandre Lebed aurait alors menacé de partir, mécontent de voir la supervision des nominations dans l'armée lui échapper.

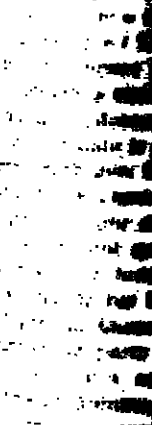
L'offensive contre le bouillant général prend vite de l'ampleur. Les médias, sous contrôle de ses ennemis, se mettent en campagne. Son adversaire « public », le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, donne de la voix. Alexandre Lebed, accuse-t-il *sans preuve le 7 octobre*, est *« entouré de criminels »*. Parallèlement, on s'attaque aussi au nouvel allié du général, Alexandre Korjakov. L'ex-chef de la garde présidentielle détient des « dossiers » compromettants et pourrait fournir des fonds pour une campagne présidentielle. Une vieille affaire de corruption est « réactivée » contre lui avec l'aide d'Anatoli Tchoubaïs, le *« régent inconstitutionnel »*, selon M. Korjakov. *« Les chiens aboient, la caravane passe »*, répond alors Alexandre Lebed.

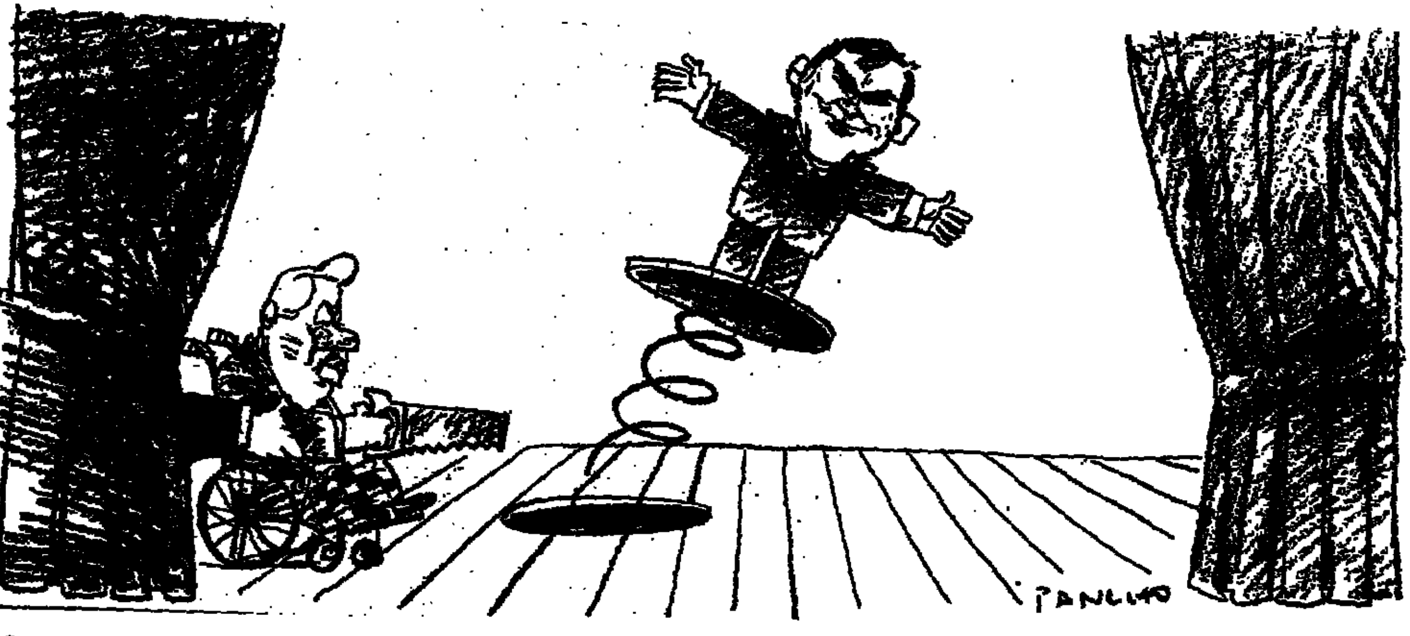
Défiant, il apparaît le 13 octobre en public avec Alexandre Korjakov. Anatoli Koulikov lance alors, le 16 octobre, un second assaut. Le ministre de l'intérieur accuse, toujours sans produire de preuve, Alexandre Lebed de fomenter un *« coup d'Etat »*. Ces accusations rocambolesques sont très sérieusement relayées par les télévisions et, officiellement, prises au tragique au sommet de l'Etat. Le sort d'Alexandre Lebed est scellé.

Jean-Baptiste Naudet

Du 16 juin au 17 octobre, les seize dates d'une courte carrière au sommet du pouvoir

● **16 juin** : au premier tour de l'élection présidentielle, Alexandre Lebed arrive troisième avec 15 % des suffrages, derrière le président sortant Boris Eltsine (35 %) et le communiste Guennadi Ziouganov (32 %). Il se dit prêt à accorder l'indépendance à la Tchétchénie.
● ***18 juin*** : *Boris Eltsine* nomme le général Lebed à la tête du Conseil de sécurité.
● **27 juin** : Alexandre Lebed demande des pouvoirs décisionnels pour le Conseil de sécurité.
● **28 juin** : M. Eltsine disparaît de la scène publique, officiellement pour *« extinction de voix »* et *« fatigue »*.
● **29 juin** : le général Lebed propose un rétablissement pour lui-même du poste de vice-président.
● **2 juillet** : Alexandre Lebed réclame les pleins pouvoirs en matière de sécurité.
● **3 juillet** : *Boris Eltsine, réélu chef* de l'Etat, charge le premier ministre Viktor Tchernomyrdine de former un nouveau gouvernement.
● **14 août** : le général Lebed obtient du Kremlin une partie des pouvoirs spéciaux *« élargis »* qu'il réclamait pour mettre fin au conflit tchétchène.
● **16 août** : Alexandre Lebed déclenche une crise politique en demandant sans succès le limogeage du ministre de l'intérieur Anatoli Koulikov, qu'il accuse d'être coupable de la crise en Tchétchénie.
● **31 août** : le général Lebed et Aslan Maskhadov, commandant en chef tchétchène, signent un accord *mettant fin* aux combats en Tchétchénie.
● **6 septembre** : Alexandre Lebed met en demeure Boris Eltsine de désigner un successeur intérimaire le temps de son opération au coeur.
● **3 octobre** : Boris Eltsine rabroue le général Lebed en l'accusant de *« se brouiller avec tout le monde tout en coopérant avec tout le monde »*.
● **7 octobre** : le général Koulikov accuse Alexandre Lebed d'être entouré de *« criminels »*.
● **15 octobre** : les médias russes rapportent qu' Alexandre Lebed a pris part à une réunion extraordinaire à *huis clos du* commandement des forces aéroportées, qu'il a encouragé à refuser les réductions d'effectifs souhaitées par le ministère de la défense.
● **16 octobre** : le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, accuse le général Lebed de préparer un *« coup d'Etat »*.
● **17 octobre** : Boris Eltsine annonce à la télévision qu'il vient de limoger Alexandre Lebed de son poste de secrétaire du Conseil de sécurité.





Quarante-huit heures de sombres manœuvres de couloir

MOSCOU
de notre correspondant

Dans la soirée du jeudi 17 octobre, Boris Eltsine apparaît fatigué et tendu à la télévision. Il saisit un stylo remis par un main anonyme et signe, avec difficulté, devant les caméras, un décret limogeant Alexandre Lebed. Pendant quatre minutes, fortement coupées au montage, le président malade explique, depuis le sanatorium où il attend une opération risquée du coeur, qu'il *« ne pouvait plus tolérer cette situation »*.

Le regard fixe, il reproche, pêle-mêle, à l'homme qui l'avait fortement aidé à être réélu de ne pas *« savoir travailler avec tout le monde »*, d'agir sans son accord, de s'être lancé dans la course pour sa succession, alors que *« l'élection présidentielle est en l'an 2000 »*, de s'être allié avec son ancien ami et ex-chef de la garde du Kremlin, Alexandre Korjakov. Estimant, sans détailler, que son conseiller à la sécurité avait *« commis une série d'erreurs inadmissibles »*, le chef de l'Etat russe n'a pas soufflé mot des accusations rocambolesques qui ont cependant conduit au limogeage d'Alexandre Lebed.

Tout avait commencé la veille par une conférence de presse inopinée du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, un ennemi juré d'Alexandre Lebed. Ce mercredi 16 octobre, au siège de son ministère, le général Koulikov lance ce que les télévisions russes, contrôlées par les adversaires du général Lebed, appellent aussitôt *« une bombe politique »*.

Le projectile d'Anatoli Koulikov ressemble en fait à un pétard mouillé. Le ministre de l'intérieur, qui n'en est pas à sa première attaque contre M. Lebed, affirme que celui-ci *« prépare un coup d'Etat »*. Les détails qu'il donne font alors sourire. Le général Lebed est accusé de vouloir créer une *« légion russe de 50 000 hommes »* pour *« liquider »* ses adversaires, d'avoir obtenu l'appui de *« 1 500 combattants »* indépendantistes tchétchènes pour s'emparer du pouvoir. Dramatisant la situation, le général Koulikov annonce un renforcement immédiat des mesures de sécurité dans le pays.

Alexandre Lebed réagit avec flegme à ce qu'il appelle *« des absurdités »*. Dans la soirée, il déclare qu'il *« a appris, il y une demi-heure, qu'il était un putschiste »*. Il estime que cette attaque brutale fait partie *« d'une bataille souterraine pour le pouvoir »* conduite par l'administration présidentielle, dirigée par Anatoli Tchoubaïs. Il annonce son intention de partir en vacances et de poursuivre M. Koulikov en justice pour *« 1 rouble-souvenir »* de dommages et intérêts. (Il ne veut pas d'argent du ministre, car celui-ci *« l'a obtenu par des pots de vin »*).

Les choses auraient pu en rester là, au stade de la *« plaisanterie »*, selon l'expression du président du Parlement. Mais les télévisions russes, complaisantes, font semblant de prendre l'affaire au sérieux. Elles diffusent longuement l'intervention laborieuse du ministre de l'intérieur. Au Kremlin, le porte-parole de Boris Eltsine déclare que le président est *« extrêmement préoccupé »*. Au gouvernement, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, annonce une réunion d'urgence pour le lendemain matin des ministres responsables de la sécurité, sous sa direction et celle d'Anatoli Tchoubaïs. Sans Alexandre Lebed.

> Le général annonce « un automne chaud » et qu'il va d'abord « bien dormir » avant de « commencer à mettre en route une structure politique »

Jeudi 17 au matin, Alexandre Lebed réussit à s'imposer à la réunion. Les ministres, racontera-t-il, font une tête de *« soupe tournée »*. La séance est brève. Viktor Tchernomyrdine appelle M. Lebed et M. Koulikov à faire la paix. Le premier ministre rend son verdict : il estime que *« l'on est loin d'une réalité de rébellion ou de putsch »*, que les accusations de *« coup d'Etat sont injustifiées »*. Mais il *« ne cache pas qu'il est inquiétant qu'une partie significative de ce qu'a dit M. Koulikov corresponde à la réalité »*. Il dénonce au passage *« l'incompétence d'un bonapartisme primaire »*, visant Alexandre Lebed. Se disant *« inquiet »*, M. Tchernomyrdine ajoute qu'il a donné des ordres pour renforcer la sécurité.

On dit au général Lebed : *« Nous vous tiendrons au courant. »* Celui-ci tente d'obtenir, sans succès, une audience de Boris Eltsine. Personne ne prête trop attention à la présence à Moscou du secrétaire américain à la défense, William Perry, qui tente entre autres de rencontrer le général Lebed. Personne ne fait attention non plus à un forcené (arrêté en fin de journée) qui s'est retranché dans un magasin en Sibérie avec des otages exigeant 500 000 dollars et une bouteille de vodka...

Tout le monde a les yeux fixés sur Alexandre Lebed. Son conseil de sécurité annonce que les gardes du général ont arrêté, désarmé et confisqué le matériel vidéo de quatres officiers du ministère de l'intérieur qui le filaient, *« violant grossièrement la loi »*. Alexandre Lebed a tenu un *« court discours d'éducation aux personnes interpellées puis les a relâchées »*, précise un communiqué. Au ministère de l'intérieur, Anatoli Koulikov fait savoir qu'il a saisi le procureur général au sujet des *« arrestations illégales »* de ses *« agents secrets »* qui menaient une opération contre *« des criminels tchétchènes sérieusement armés »*.

A 18 heures (heure de Moscou), Boris Eltsine rend son jugement à la télévision : Alexandre Lebed est limogé. Une heure plus tard, son téléphone gouvernemental est coupé, ses bureaux sont scellés et ses gardes du corps lui sont retirés. Ce qui ne gêne pas le général démis. *« J'ai déjà été tué plusieurs fois »*, dit-il. Au siège de l'agence Interfax, Alexandre Lebed tient une conférence de presse. Jugeant que le ministre de l'intérieur est *« très loin d'être intelligent »* et *« très criminel »*, il déclare que *« c'est* (Anatoli) *Tchoubaïs qui a organisé* (son) *départ »*. *« Je le gênais beaucoup pour construire son système de régence »*, explique-t-il, précisant que le chef de l'administration présidentielle *« veut devenir président et amasse de l'argent pour cela »*. Estimant qu'il a *« toujours été une brebis galeuse dans ce troupeau »*, il trouve que son limogeage est une *« décision logique »*. Puis le général Lebed dément : son plan supposé de départ à l'étranger (*« Je suis né ici et je mourrai ici et vous ne devriez pas me prêter de propos stupides »*) et son intention de *« lancer une campagne présidentielle tant qu'il y a un président vivant »*.

Le général annonce *« un automne chaud »* et qu'il va d'abord *« bien dormir »* avant de *« commencer à mettre en route une structure politique »* et à *« faire tout ce qui dépend de* (lui) *pour arrêter la guerre en Tchétchénie »*. Il veut travailler *« pour que les relations avec l'OTAN prennent une forme civilisée »*. Son échec dans la lutte contre le crime, il l'explique ainsi : *« Si à la tête des organes de maintien de l'ordre se trouvent des gens qui, pour dire gentiment, sont pourris jusqu'au cœur, la lutte contre le criminalité devient inutile. »* Enfin, interrogé sur la réaction de sa famille à son limogeage, le général Lebed raconte que sa femme n'arrête pas d'inscrire les noms de tous ceux qui l'appellent pour lui dire que *« rien n'est encore joué »*. Il ajoute : *« Mon chien a réagi avec une indifférence totale. »*

J.-B. N.

La paix en Tchétchénie pourrait être menacée

Le départ de l'artisan des accords qui ont mis fin à la guerre suscite l'inquiétude à Grozny

MOSCOU
de notre correspondante

Alexandre Lebed ne regrette rien. Ni d'avoir accepté les deux postes que lui avait offerts Boris Eltsine ni d'en avoir été privé, a-t-il dit durant sa conférence de presse, jeudi 17 octobre. Il ne déplore qu'une seule chose : de devoir abandonner sa mission de représentant spécial du président en Tchétchénie.

L'oukase sur sa destitution (signé à grand-peine par Boris Eltsine devant la télévision pour qu'il ne fût pas dit que quelqu'un l'avait fait à sa place) ne précise pas, il est vrai, que le général perd aussi cette troisième fonction. *« Mais j'ai l'intuition qu'il en est ainsi »*, a-t-il déclaré, précisant que cela aura une *« influence négative »* sur le processus de paix engagé le 31 août avec la signature des accords de Khassaviourt. Jusqu'à quel point ? Apparemment, Alexandre Lebed ne le sait pas plus que quiconque en Russie. Il a tenu, jeudi, des propos contradictoires à ce sujet. Estimant qu'il est très probable que la guerre reprenne, il a par ailleurs affirmé que, grâce à son action, *« le mécanisme de la guerre a été cassé »* et que *« les peuples de Russie auront assez de bon sens pour empêcher un retour dans la spirale sanglante »*.

Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a pris soin de préciser, jeudi soir, que le processus de paix en Tchétchénie n'était plus l'apanage du général Lebed, que le Kremlin l'avait approuvé et qu'il sera poursuivi. Néanmoins, beaucoup d'incertitudes subsistent.

UN RAPPORT CONTRE KOULIKOV

Interrogé sur les raisons les plus probables de son éviction, Alexandre Lebed a répondu qu'il s'agissait sans doute du rapport détaillé sur la Tchétchénie qu'il a rédigé pour le président Eltsine, et qu'il avait partiellement lu devant la Douma, la Chambre basse du Parlement, réunie spécialement lundi à huis clos. Selon la presse, il y accuse nommément le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, de porter la responsabilité de la chute de Grozny, le 6 août, et des pertes subies par les troupes russes. Il accuse aussi ce général d'avoir fait tuer *« des milliers »* de civils dans les camps de filtration tenus par les forces russes en Tchétchénie, et de figurer au nombre des vrais responsables de cette guerre en général.

Ce rapport, a affirmé Alexandre Lebed, n'a pas été montré au président. De même, a-t-il dit, que de nombreux autres rapports qu'il lui avait adressés, y compris celui qu'il rédigea à son retour de Bruxelles, où il était invité, les 7 et 8 octobre, par le secrétaire général de l'OTAN. *« On m'a accusé auprès de Boris Eltsine d'avoir pactisé avec les maudits impérialistes occidentaux »*, a-t-il précisé. Quand à son rapport sur la Tchétchénie, il provoqua non seulement la contre-attaque du général Koulikov – ce dernier accusant l'envoyé du président de Tchétchénie de préparer un prétendu *« coup d'Etat »* – mais aussi son limogeage le lendemain.

Alexandre Lebed est certainement au moins partiellement sincère lorsqu'il déclare ne regretter que ses missions en Tchétchénie. Il est clair, pour qui l'a observé sur place, qu'il a noué de réelles relations de confiance avec les indépendantistes, et notamment leur chef militaire, Aslan Maskhadov.

RETRAIT MILITAIRE EN COURS

En Tchétchénie, Alexandre Lebed fut souvent acclamé par des foules en larmes et reconnaissantes. En net contraste avec l'accueil qu'il reçut à Moscou même, où les députés presque unanimes l'ont traité de *« traître à la patrie »*. Leur hostilité était peu éloignée de celle de journaux autrefois « libéraux » et antiguerre, mais qui, une fois celle-ci gelée, sont devenus « patriotes » et soucieux à l'extrême de *« l'intégrité territoriale de la Russie »*. Alexandre Lebed répondait que ceux qui professent une telle opinion doivent aller l'exposer devant les soldats russes en loques et affamés qui se trouvaient en Tchétchénie.

Aujourd'hui, l'évacuation des troupes dépendant du ministère de la défense est achevée et celle des hommes appartenant au ministère de l'intérieur devrait commencer. Les soldats sont regroupés sur quelques bases et n'interfèrent pas dans la vie du pays (sauf à Grozny où ils forment des « patrouilles mixtes » avec les indépendantistes). Mais aucune date n'a été fixée pour la fin de ce retrait militaire russe et Moscou entend toujours laisser deux brigades sur place pour bien manifester *« l'appartenance de la Tchétchénie à la Russie »*.

L'annonce du limogeage d'Alexandre Lebed a donc entraîné une vive inquiétude chez les Tchétchènes. Aslan Maskhadov a déclaré que la population doit désormais se préparer à une éventuelle reprise de la guerre *« car on peut attendre n'importe quoi de gens comme Koulikov »*. Maskhadov venait d'être choisi par les dirigeants tchétchènes pour diriger le gouvernement en attendant les élections législatives et présidentielle que les indépendantistes souhaitent tenir dès janvier. C'est lui aussi qui avait été invité le mois dernier, avec Alexandre Lebed, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, avant que celle-ci ne renonce à son projet sous les pressions du Kremlin.

Jeudi, Leni Fischer, présidente de cette Assemblée, en visite à Moscou, fut la dernière personne à avoir rencontré Alexandre Lebed encore ès qualités. Après sa destitution, le général a déclaré que désormais sa visite à Strasbourg est devenue plus probable.

S. Sh.

De l'URSS à la Russie, la hantise du « bonapartisme »

ANALYSE

DÈS L'INSTANT où le général Koulikov, ministre russe de l'intérieur, a dénoncé publiquement, mercredi 16 octobre, la tentative de coup d'Etat qu'aurait fomentée le général Lebed, le sort du secrétaire du Conseil de sécurité était scellé. Fondée ou non, l'accusation portée contre un militaire de vouloir prendre le pouvoir par la force a toujours été utilisée dans l'histoire soviéto-russe comme prétexte à une liquidation physique – dans la pire des hypothèses – ou à un limogeage. C'est ce qui vient de se passer avec Alexandre Lebed. Quelles que soient les alliances qu'il ait tenté de nouer, les pions qu'il ait cherché à avancer, dans la perspective d'une élection présidentielle anticipée, le général n'est pas assez impatient pour avoir risqué de tout perdre sur un coup de tête.

En revanche, les Russes sont hantés par le fantasme du « bonapartisme », c'est-à-dire la menace d'une prise de pouvoir par un officier prestigieux qui établirait un régime autoritaire. Pendant la période soviétique, le parallèle était souvent tracé entre la révolution d'Octobre et la Révolution française. Aussi les dirigeants communistes craignaient-ils que Thermidor ne succédât à la Terreur (Trotski à propos de Staline) et Bonaparte à Thermidor (Staline à propos de Trotski).

Le même anathème fut lancé contre le maréchal Toukhatchevski. Ce descendant de la noblesse qui avait épousé la cause de l'URSS s'était acquis une popularité qui finissait par porter ombrage à Staline. Son exécution en 1937, avec des milliers d'officiers supérieurs, décapita l'armée rouge quelques années avant la guerre contre l'Allemagne nazie.

PAS DE TRADITION PUTSCHISTE

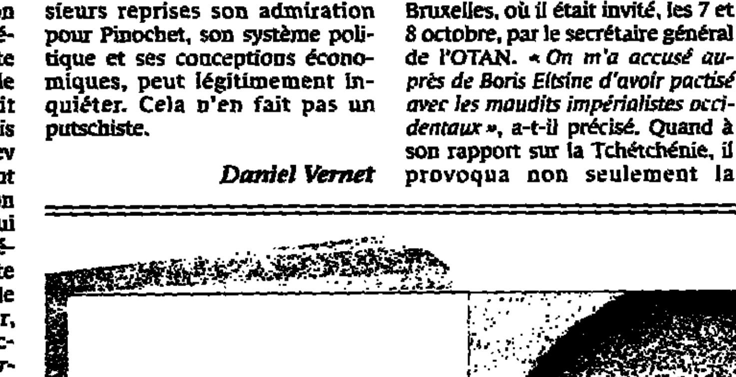
Vingt ans plus tard, un héros de la Grande Guerre patriotique subit un sort analogue bien que moins tragique. Khrouchtchev se contenta de priver le maréchal Gueorgui Joukov de toute existence publique. La disgrâce du vainqueur de Berlin mérite l'attention, car elle ressemble fort à celle d'Alexandre Lebed, ce qui tendrait à prouver, s'il en était besoin, que des élections à peu près libres n'ont pas changé grand-chose aux intrigues du Kremlin. Staline avait déjà privé celui que la langue populaire avait baptisé *« le sauveur »* de toute carrière politique après la guerre ; il fallut attendre la mort du dictateur pour que Joukov commence une ascension fulgurante dans le gouvernement et dans le parti.

Mais il ne s'écoula pas plus de trois mois entre sa titularisation au bureau politique du PC soviétique – juillet 1957 – et sa chute – octobre 1957. Au printemps de cette année-là, le parti avait connu sa crise la plus grave depuis la mort de Staline. Khrouchtchev avait été mis en minorité devant le comité central et il ne dut son salut qu'à l'appui de Gueorgui Joukov, alors ministre de la défense. Ce soutien se révéla vite trop pesant. Après avoir promu le maréchal pour le remercier, Khrouchtchev le renvoya en l'accusant de *« tendances bonapartistes »*.

La méfiance envers les généraux a persisté, bien que l'armée en Russie n'ait aucune tradition putschiste. Le général Gromov, ancien commandant du corps expéditionnaire en Afghanistan, perdit son poste de vice-ministre de l'intérieur en 1991 à la demande de Gorbatchev ; le colonel Routskoï, fait général par Eltsine quand celui-ci eut besoin de lui pour gagner l'élection présidentielle de 1991, se brouilla avec son mentor, avant de devenir ce « soldat perdu » qui se barricada dans le Parlement en octobre 1993 pour défier le président.

Sans être officiellement assimilé à un Bonaparte, Alexandre Lebed s'est vu reprocher par le premier ministre Tchernomyrdine des *« tendances bonapartistes primaires »*. Qu'il ait exprimé à plusieurs reprises son admiration pour Pinochet, son système politique et ses conceptions économiques, peut légitimement inquiéter. Cela n'en fait pas un putschiste.

Daniel Vernet



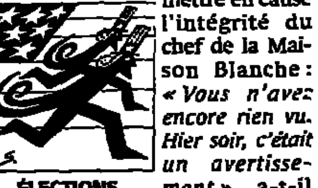
Bob Dole dénonce les relations de Bill Clinton avec de puissants intérêts financiers indonésiens

Le candidat républicain annonce qu'il va durcir sa campagne

Le candidat républicain à la Maison Blanche, Bob Dole, a accusé jeudi 17 octobre le parti démocrate de *« blanchiment d'argent »*, poursuivant ses attaques contre l'intégrité du président *Bill* Clinton. Le candidat républicain s'est exprimé de la sorte au lendemain de son dernier débat télévisé contre M. Clinton, mercredi à San Diego, *qui* s'est soldé, d'après les sondages, par une victoire du président.

WASHINGTON
de notre correspondant

Au lendemain de son débat télévisé décevant avec *Bill Clinton*, Bob Dole a annoncé son intention d'intensifier son offensive visant à



ÉLECTIONS

mettre en cause l'intégrité du chef de la Maison Blanche : *« Vous n'avez encore rien vu. Hier soir, c'était un avertissement »*, a-t-il déclaré jeudi 17 octobre. Après s'être longuement interrogé sur le *profit électoral qu'il pouvait* escompter en dénigrant personnellement le président, M. Dole a manifestement décidé d'aller de l'avant : *« Nous allons devenir durs dans cette campagne »*, a-t-il indiqué.

Actuellement, les responsables du Parti républicain, aidés par les révélations de la presse, concentrent leurs attaques sur les financements contestables du groupe indonésien Lippo au Parti démocrate et sur les liens qui se sont noués entre M. Clinton et la famille Riady, propriétaire de ce conglomérat bancaire et immobilier. M. Dole, *qui avait brièvement* évoqué cette affaire lors du débat, est revenu à *la charge jeudi*.

Selon le *Wall Street Journal*, qui est à l'origine des révélations concernant cette *Indonesian Connection*, le Lippo Group aurait versé un total de 1 million de dollars (5 millions de francs) au Parti *démocrate*. La *loi n'interdit* pas à des filiales américaines de compagnies étrangères, ou à des étrangers résidant légalement aux Etats-Unis, de financer des partis politiques. Mais cette distinction est parfois floue, comme en témoigne le fait que le Parti démocrate a jugé prudent de reverser une somme de 250 000 dollars à une généreuse – mais très récente – filiale de la compagnie coréenne Cheong Am.

S'agissant du groupe Lippo, plusieurs personnages apparaissent : Arief et Soraya Wiriadinata tout d'abord, un couple d'Indonésiens ayant résidé brièvement aux Etats-Unis, qui ont versé une somme de 452 000 dollars (2,120 millions de francs) au Parti démocrate, en *« remerciement... »* des vœux de prompt rétablissement adressés par M. Clinton à Hashim Ning, père de Mme Wiriadinata et cofondateur du Lippo Group. Il y a ensuite *l'étonnant John Huang, qui* fut longtemps le représentant des intérêts de la famille Riady en Californie, avant de devenir fonctionnaire au département du commerce.

IMBROGLIO

Chargé ensuite par le comité national du Parti démocrate de récolter des contributions financières au sein de la communauté américano-asiatique, M. Huang – qualifié un jour par M. Clinton d'*« ami de longue date »* – aurait réussi à collecter 4 à 5 millions de dollars. *Les liens entre M. Clinton* et la famille Riady sont anciens et trouvent leur origine en Arkansas, Etat dont le chef de la Maison Blanche a été gouverneur. En 1977, M. Clinton a fait la connaissance de James Riady, alors banquier à Little Rock, *devenu par la suite* son ami.

Résidant aujourd'hui à Djakarta, où il exerce les fonctions de vice-président de la branche bancaire du groupe Lippo (présidé par son père), James Riady a aussi collecté des fonds pour le Parti démocrate, tout en intervenant pour améliorer les relations entre Washington *et le gouvernement du président* Suharto. Homme décidément irremplaçable, il a aussi fourni du travail à Webster Hubbell, peu de temps après que l'intéressé (qui purge une peine de prison), a été inculpé de détournement de fonds dans l'affaire Whitewater.

Pour tirer au clair cet imbroglio, les *républicains* demandent l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire. La question sous-jacente, estiment-ils, est de savoir si les largesses de la famille Riady ont incité l'administration américaine à adopter une attitude *complaisante à l'égard du régime* indonésien, notamment s'agissant de la répression au Timor-Oriental. La Maison Blanche a catégoriquement démenti de telles insinuations et, mercredi, a rendu publique une série de documents *tendant à prouver que M. Clinton* s'est montré plus inflexible que ses prédécesseurs pour exiger du gouvernement de Djakarta qu'il respecte les droits de l'homme.

Laurent Zecchini

Le président argentin fait front devant les accusations de corruption

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« *Il* n'y aucune mafia au sein du gouvernement », a affirmé le président Carlos Menem, le 16 octobre à Buenos Aires, au cours d'une conférence de presse. Le chef de l'Etat tentait ainsi de dissiper le climat de crise politique qui règne en Argentine *avec les graves accusations* qu'échangent membres du gouvernement et M. Cavallo, ancien ministre de l'économie limogé en juillet.

M. Cavallo, qui avait déjà dénoncé en 1995 l'existence de *« mafias »* dans l'entourage présidentiel, a accusé cette fois-ci le ministre de l'intérieur, Carlos Corach, et *celui de la justice, Elias* Jassan, de *« manipuler »* les juges fédéraux et certains procureurs. Depuis New York, où il donne une série de conférences, l'ancien homme fort du gouvernement a affirmé qu'en Argentine il n'y avait *« aucune sécurité et aucune justice »*. A titre d'exemple, il a rappelé les deux attentats à la bombe commis contre l'ambassade d'Israël, en 1992, et contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA), en 1994, qui n'ont jamais été élucidés par la justice.

De son côté, M. Corach a répliqué que les propos de M. Cavallo reflétaient *« un sérieux déséquilibre émotionnel »*. L'ancienne épouse du président Menem, Zulema Yoma, qui a dénoncé elle aussi à plusieurs reprises la *« corruption »* des hommes du président, a encouragé M. Cavallo à poursuivre ses attaques.

M. Menem a attribué les propos de son ancien *ministre aux nouveaux objectifs politiques* de M. Cavallo. L'ancien élève de Harvard a annoncé qu'il serait candidat aux élections législatives de 1997 et ne cache pas, en privé, ses ambitions d'accéder à la présidence en 1999. *« M. Cavallo n'appartient plus au gouvernement et il est passé dans l'opposition »*, a conclu d'un ton serein M. Menem.

De façon surprenante, *le* président Menem, dont le gouvernement a été ébranlé à plusieurs reprises par des scandales de corruption depuis son arrivée au pouvoir en 1989, a repris à son compte la croisade lancée par M. Cavallo. La corruption est la *principale préoccupation* des Argentins aux côtés d'un taux de chômage record. Un récent sondage révèle aussi que 11 % seulement de l'opinion publique a confiance dans le pouvoir judiciaire. En revanche, le puissant ambassadeur américain à Buenos Aires, James Cheek, a affirmé mardi 15 octobre que l'Argentine *était actuellement* un pays *démocratique*. *« Sans justice, il serait très difficile d'avoir la liberté et la démocratie »*, a-t-il déclaré.

Christine Legrand

Une mise au point sémantique de la Bundesbank

La banque centrale allemande précise les propos de son président

APRÈS LA PUBLICATION par *Le Monde* d'un entretien avec le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer (nos éditions du 17 octobre), un porte-parole de la banque centrale allemande, regrettant une traduction *« malencontreuse »*, a démenti, jeudi 17 octobre, que M. Tietmeyer ait fait état de *« marges d'interprétation »* des critères définis par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique.

Notre traduction des propos de M. Tietmeyer, qui s'était exprimé en allemand dans son entretien avec notre correspondant à Bonn, Lucas Delattre, est mise en cause *dans les passages suivants : « A côté des critères, il y a des marges d'interprétation qui doivent être analysées très attentivement »*, disait le président de la Bundesbank. Il ajoutait : *« D'un côté le traité* [de Maastricht] *nomme des chiffres, mais, d'un autre côté, il fournit des marges d'interprétation qui doivent, au même titre que les chiffres, être lues et respectées de manière stricte – comme le pensent, d'un commun accord, le gouvernement allemand et la Bundesbank. »*

En allemand, l'expression utilisée par M. Tietmeyer était celle de *« verbale Ergänzungen »* (littéralement : *« compléments verbaux »*) aux critères. Or ces compléments sont généralement qualifiés de *« marges d'interprétation »* par les *spécialistes* français du traité de Maastricht. A son article 104 C, le traité souligne ainsi que le rapport entre le déficit public et le produit intérieur brut ne doit pas dépasser la valeur de référence de 3 %, *« à moins que le rapport n'ait diminué de manière substantielle et constante et atteint un niveau proche de la valeur de référence, ou que le dépassement de la valeur de référence ne soit qu'exceptionnel et temporaire et reste proche de la valeur de référence »*. Quant au critère de la dette publique, le traité ajoute qu'il doit être fixé à 60 % du PIB, *« à moins que ce rapport ne diminue suffisamment et ne s'approche de la valeur de référence à un rythme satisfaisan »*.

La Bundesbank estime que l'expression de *« compléments verbaux »* correspond mieux à la pensée de Hans Tietmeyer que celle de *« marges d'interprétation »*. Pour sa part, *Le Monde* maintient la pertinence de sa traduction, d'autant plus que M. Tietmeyer déclarait, dans le même entretien : *« Au printemps 1998, on pourra prendre un peu de recul et voir quelle est la situation générale, donc non seulement s'interroger sur tel ou tel chiffre en particulier, mais se demander ce qu'il y a derrière ce chiffre. »* Les précisions sémantiques de la Bundesbank ne nous paraissent pas remettre en cause l'essentiel du message de M. Tietmeyer : la tonalité d'ensemble de l'entretien laisse bien entendre que la Bundesbank ne veut pas s'en tenir à une lecture uniquement comptable des critères de Maastricht.

Alain Frachon

Affaire Dutroux : le soutien au juge Connerotte s'amplifie en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Les manifestations de protestation contre le dessaisissement du juge d'instruction Jean-Marc Connerotte dans l'affaire Dutroux *se sont multipliées, jeudi 17* octobre, dans tout le pays. Les appels au calme lancés par les hommes politiques, les parents des victimes et le juge Connerotte lui-même n'ont pas suffi à faire retomber la colère qui s'est emparée d'une *grande partie du public*.

Lundi, dès l'annonce de l'arrêt de la Cour de cassation, les ouvriers de l'usine Volkswagen de Forest, près de Bruxelles, avaient spontanément débrayé pour sortir dans la rue en signe de protestation. Cet exemple a été suivi dans de nombreuses entreprises, sans qu'*aucun mot d'ordre, syndical ou* politique n'ait été lancé. Ainsi, les conducteurs d'autobus de Bruxelles ont convergé à vide vers le palais de justice de la capitale, comme les chauffeurs de taxis et d'ambulance, causant d'importants embouteillages.

C'est en Flandres, cependant, *que ces manifestations* ont pris la plus grande ampleur, réunissant des dizaines de milliers de personnes, notamment des lycéens et des étudiants. A Anvers, le palais de justice a été assiégé par une foule évaluée à plus de 5 000 personnes *qui ont jeté des spaghettis* contre la façade de l'immeuble (le juge Connerotte avait assisté à une « soirée spaghettis » organisée par une association de défense des victimes de la pédophilie, ce qui a motivé son dessaisissement). Quelques pavés ont également volé, brisant des vitres du palais. A Hasselt, *dans le Limbourg, seule l'in*tervention de Pol Marchal, le père d'une des victimes, est parvenue à calmer une foule prête à se livrer à des déprédations. Les édifices judiciaires sont ainsi devenus les symboles du mauvais fonctionnement de l'Etat et de la corruption.

La « marche blanche », prévue dimanche 20 octobre à Bruxelles, en souvenir des enfants assassinés devrait donc connaître une affluence exceptionnelle, mobilisant une foule comparable à celle présente aux obsèques du roi Baudouin en 1993. La Société nationale des *chemins* de fer annonce avoir vendu plus de 11 000 billets à tarif réduit permettant de venir à Bruxelles de n'importe quelle gare de Belgique. En Flandres, tous les autocars disponibles ont été mobilisés. Dans ce contexte, il sera bien *difficile aux organisateurs, les pa*rents des victimes et les associations de défense de ces dernières, de maintenir le caractère pacifique et silencieux de la manifestation et d'éviter les provocations d'une extrême droite déjà présente dans les rassemblements de ces derniers jours.

Pendant ce temps, le gouvernement et le Parlement tentent, tant bien que mal, de montrer qu'ils agissent dans le sens souhaité par l'opinion publique. Ainsi, une commission « d'enquête sur l'enquête » a été mise en place jeudi à la Chambre des députés, qui devra remettre dans les trois mois un rapport sur les dysfonctionnements de la justice et de la police dans l'enquête sur le réseau pédophile. Les députés, en revanche, ont dans leur majorité refusé de discuter d'une modification de la loi prévoyant l'instauration de peines *incompressibles*, réclamée par une pétition signée par plus de deux millions de personnes.

Luc Rosenzweig

Des lieux de culte musulmans détruits au bulldozer à Banja Luka

BANJA LUKA. Les autorités serbes de Banja Luka ont envoyé, jeudi 17 octobre, des bulldozers détruire des *édifices* appartenant à la communauté musulmane autour des ruines de la mosquée Ferhadija, située au centre de la ville. Construite au XVIe siècle, la *mosquée* a été détruite à l'explosif en 1993, alors que les Serbes de Bosnie menaient une campagne d'épuration ethnique dans les zones tombées sous leur contrôle. La destruction de lieux de culte musulmans à Banja Luka est un *« acte terroriste »*, a déclaré le premier ministre bosniaque, Hasan Muratovic, en affirmant : *« Cela montre qu'il n'y a aucun changement dans la politique de partition menée par les autorités de Pale »*, fief des tenants de la ligne dure au sein de la *direction* des Serbes de Bosnie. – *(AFP.)*

Nouvelle visite du Front Polisario à Rabat

RABAT. Une délégation du Polisario, arrivée mardi 15 octobre à El Ayoune, chef-lieu du Sahara occidental sous administration marocaine, a été accueillie, mercredi, à Rabat, a-t-on appris, jeudi, de *sources concordantes dans* la capitale du Maroc. Elle est composée de Béchir Mustapha Sayed, coordinateur du Polisario avec la Mission des Nations unies pour un *référendum au* Sahara occidental (Minurso), de Mahfoud Ali Beiba, premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD, autoproclamée) et de *Brahim* Ghali, ministre de la défense de la RASD. C'est la sixième fois en deux mois que des représentants du Front Polisario ont des contacts avec des responsables *marocains*. L'annonce de cette visite a été démentie, jeudi, par les représentants du Polisario à Alger, qualifiant l'information de *« pure intoxication »*. Leur communiqué a *toutefois* exprimé *« la disponibilité »* du Polisario *« à tout dialogue sérieux et constructif avec le Maroc »*. – *(AFP.)*

Les talibans afghans résistent à la contre-offensive du gouvernement renversé

KABOUL. La situation militaire reste très volatile en Afghanistan, où les talibans ont repris, jeudi 17 octobre, aux troupes du gouvernement déchu la base aérienne de Bagram, selon des journalistes de retour de la ligne de front. Enrayant la descente vers Kaboul des troupes du commandant Massoud, les talibans s'efforçaient aussi de reprendre Charikar (65 km au nord de la capitale), que les troupes du régime déchu *avaient aussi récupérée lors de leur récente contre-offensive*. La situation est d'autant plus incertaine que le général ouzbek Rashid Dostom, qui avait scellé une alliance avec le régime destitué, continue d'avoir des contacts avec les talibans. Des représentants des deux factions se sont rencontrés, jeudi, à Kandahar (Sud), en présence du ministre *pakistanais* de l'intérieur, Nasirullah Babar. Un premier contact noué avait été noué, la veille, à Mazar i Sharif (Nord-Ouest), le fief de M. Dostom. – *(AFP.)*

Les scientologues allemands se disent « persécutés » comme les juifs sous le IIIe Reich

BONN. Dans une pleine page de publicité, publiée jeudi 17 octobre dans le *New York Times*, les scientologues allemands s'estiment victimes de la même discrimination que les juifs sous le IIIe Reich et *« persécutés »* comme eux. Cette publicité montre l'aigle impérial surmontant une croix gammée, avec cette légende : *« L'Allemagne autrefois et aujourd'hui. »* Le président du Conseil central des juifs allemands, Ignatz Bubis, *accuse l'Eglise de scientologie de « salir le souvenir des souffrances endurées par les victimes du régime national-socialiste »*.

La contribution française au budget européen en baisse

PARIS. L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 17 octobre, dans le cadre du projet de loi de finances, la contribution au budget de l'Union européenne pour 1997 : 87 milliards de francs – la plus faible depuis 1993 –, *contre 89 milliards pour 1996*. Cette contribution n'est pas une dépense à proprement parler. Une bonne partie revient à la France sous forme de prestations européennes, notamment à travers les fonds de soutien agricole et les fonds structurels. Le montant pour 1997 s'explique par un report de près de 6 milliards reversés à la France sur le budget 1996, en raison d'une sous-exécution du budget communautaire. La part française du budget communautaire 1997, adopté en juillet par le conseil des ministres européens, s'élève à 92,8 milliards. Malgré la crise de la « vache folle », ce budget est en baisse de 0,3 %, pour tenir compte de la rigueur ambiante. Il doit encore être voté par le Parlement européen.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : l'espace Schengen de libre circulation** va s'ouvrir aux cinq pays de l'Union nordique, Danemark, Finlande, Norvège, Suède et Islande, déjà liés entre eux par des accords similaires. L'accord doit être signé le 19 décembre. Réunis à Luxembourg, le 17 octobre, les ministres de la justice des sept premiers pays Schengen sont parvenus à une solution politique permettant d'intégrer en bloc ces cinq pays, *malgré la* non-appartenance de la Norvège et de l'Islande à l'UE. – *(AFP.)*

■ **PAYS ÉMERGENTS : Singapour, Hongkong, Taiwan,** la Corée du Sud et la Malaisie viennent en tête des pays émergents où les investissements sont les moins risqués, selon le classement 1996 de Nord Sud Export Conseil, une société française de conseil. Viennent ensuite le Chili, le Mexique et le Brésil dans ce classement qui essaie de quantifier les *risques politiques*, économiques et financiers.

■ **ITALIE :** *« Le risque d'un dérapage du déficit de 1996 jusqu'à 123 000 milliards de lires* (environ 400 milliards de francs), *et même au-delà, est malheureusement un état de fait »*, a déclaré le sous-secrétaire au Trésor italien, Filippo Cavazzuti, devant la commission du bilan de la Chambre des députés. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : le Club de Paris, qui réunit les créanciers publics,** a décidé l'annulation de 4,2 milliards de dollars de dettes égyptiennes, a annoncé, jeudi 17 octobre, une source officielle égyptienne. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS* : la croissance économique se ralentit,** conformément aux prévisions de la Réserve fédérale (FED). Elle n'a été que 0,2 % en septembre, contre 0,4 % en août, a indiqué, jeudi 17 octobre, la FED. – *(Reuter.)*

L'imminent voyage de M. Chirac en Israël est déjà marqué par un incident diplomatique

Interdit de visite au siège de l'OLP par les Israéliens, M. de Charette n'ira pas à Jérusalem

Jacques Chirac a décidé de ne pas se faire accompagner par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, lors de l'étape israélienne de sa tournée au Proche-Orient. Le président de la République entend ainsi protester contre l'interdiction faite par Israël au ministre de se rendre à la Maison de l'Orient, siège officieux de l'OLP dans la partie orientale de Jérusalem. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hervé de Charette, sera du voyage pour les autres étapes de la tournée proche-orientale de Jacques Chirac, qui devait commencer le samedi 19 octobre, mais il ne se rendra pas en Israël, les 21 et 22 octobre. Le président de la République entend ainsi protester contre l'interdiction faite au ministre par le gouvernement israélien de se rendre à la Maison de l'Orient, siège officieux de l'OLP – et non de l'Autorité palestinienne – à Jérusalem-Est. La visite à la Maison de l'Orient sera finalement effectuée par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, chargé de mission à l'Elysée pour la dette syrienne.

La décision de M. Chirac, annoncée jeudi 17 octobre, ne constitue ni un coup de menton ni un caprice. D'abord, parce que l'attitude de la France a toujours été la même et, ensuite, parce que cette attitude est politiquement fondée. Lorsque M. de Charette s'était rendu en Israël en juillet, le problème s'était déjà posé. Les autorités de droite israéliennes avaient refusé net toute visite du ministre à cette institution palestinienne, alors que le précédent gouvernement – travailliste – ne protestait que du bout des lèvres contre une telle démarche adoptée depuis de longs mois par les ministres des affaires étrangères des pays de l'Union européenne (UE).

TERRITOIRE OCCUPÉ

Pour ne pas créer d'incident diplomatique à un moment où tous les efforts se conjuguaient pour amener le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, à plus de souplesse, M. de Charette avait alors renoncé à se rendre à la Maison de l'Orient. Mais il fit savoir que Denis Bauchard, alors directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay, s'y rendrait. Au grand dam des hôtes israéliens du ministre, qui menacèrent d'annuler tous ses rendez-vous si les Français maintenaient leur projet. Ils n'en firent pourtant rien, et M. Bauchard s'est bel et bien rendu à la Maison de l'Orient.

Ce n'est pas de l'entêtement. Jérusalem-Est, pour l'ensemble de la communauté internationale, est un territoire occupé en 1967 par Israël au même titre que la Cisjordanie et la bande de Gaza. C'est pour cela que l'écrasante majorité des pays membres de l'ONU – à l'exception du Salvador et du Costa-Rica – maintiennent depuis vingt-neuf ans leur ambassade à Tel-Aviv. C'est aussi pour cela que certains d'entre eux ont des consulats généraux à Jérusalem-Est. Ils ne reconnaissent pas *« Jérusalem réunifiée »* comme *« la capitale éternelle et indivisible »* d'Israël, comme l'Etat juif le voudrait.

Au reste, la déclaration de principe israélo-palestinienne signée le 13 septembre 1993 à la Maison Blanche dispose que le sort de Jérusalem sera à l'ordre du jour des pourparlers sur le statut définitif des territoires palestiniens. Cette même déclaration prévoit que rien ne sera fait d'ici là dans la partie orientale de la ville qui préempterait son avenir.

Alors, de l'ouverture récente d'un accès à un tunnel archéologique dans la partie orientale de la ville à l'interdiction absolue de se rendre à la Maison de l'Orient, en passant par les démolitions de bâtiments arabes et par le retrait des cartes de résidents de certains habitants palestiniens de Jérusalem, la goutte a fait déborder le vase. Le président français a eu le mérite de le signifier à ses hôtes israéliens – même si son geste n'est que purement symbolique – alors que d'autres Etats membres de l'UE sont d'une prudence paralysante. Susanna Agnelli, l'ancien ministre italien des affaires étrangères, a accepté en 1995, alors même que son pays présidait l'UE, de céder aux pressions israéliennes à propos de la Maison de l'Orient. Allemands, Suédois et Grecs semblent se poser aussi des questions existentielles dès qu'il s'agit de Jérusalem.

Mouna Naïm

Un avocat victime de l'acharnement judiciaire du régime tunisien

Me NAJIB HOSNI, dont la condamnation à huit ans de prison a été confirmée, mardi 15 octobre, par la justice tunisienne, n'est-il qu'un avocat véreux, coupable de *« délits de droit commun »*, comme l'affirme le président du barreau de Tunis, Abdelwahab El Behi, dans un récent courrier à ses confrères du barreau de Bordeaux ? Ou est-il, au contraire, l'un de ces hommes intègres, victime de la dérive autoritaire d'un régime aux abois, comme le proclament, à Paris, à Londres ou à Strasbourg, les militants d'Amnesty International ou de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) ? Le passé de Me Hosni, qui fut le défenseur de l'ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Moncef Marzouki, aussi bien que celui de militants islamistes ou de dirigeants du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), plaiderait plutôt en faveur de la seconde hypothèse.

Condamné à huit ans de prison pour *« falsification de documents »*, *« détention de documents falsifiés »* et *« usage de faux »* dans une affaire immobilière, Me Hosni, incarcéré depuis le 15 juin 1994, devrait de nouveau comparaître devant les tribunaux, jeudi 24 octobre, pour répondre, cette fois, d'une accusation d'*« association de malfaiteurs »*. Ce procès, prévu initialement le jeudi 17 octobre, a été reporté d'une semaine par la chambre criminelle de la cour d'appel de Tunis, à la demande de la défense.

Le report de ce deuxième procès a été officiellement décidé en *« raison de l'état de santé »* d'un coaccusé de Me Hosni. Selon des sources proches de l'opposition, ce coaccusé, en grève de la faim depuis plusieurs semaines pour protester contre ses conditions de détention, serait arrivé au palais de justice *« en fauteuil roulant »*. L'audience, à laquelle assistaient des journalistes et des représentants d'ambassades occidentales à Tunis, a été aussitôt suspendue.

Le procès de Me Hosni survient dans un contexte politique assez tendu. La *« dégradation »* de la situation des droits de l'homme, dont le Parlement de Strasbourg s'est ému, au début de l'été, a été maintes fois dénoncée, depuis lors, par les organisations de défense des droits de l'homme. Une *« lettre ouverte »* au président Ben Ali, exceptionnellement signée par plusieurs de ces organisations, avait suscité, fin septembre, la colère du palais de Carthage. Le chef de l'Etat tunisien, dont la visite à Paris, prévue à l'automne, a été reportée aux premiers jours du mois de janvier 1997, ne semble pas prêt, néanmoins, à assouplir ses positions. Les bonnes relations avec la France, illustrées par l'appui chaleureux apporté, en octobre 1995, par Jacques Chirac à son homologue tunisien, se sont, depuis lors, nettement refroidies. Paris a longtemps espéré de M. Ben Ali un *« geste »* de clémence vis-à-vis du député de l'opposition Khémaïs Chamari, emprisonné depuis le mois de mai. Il n'en a rien été. L'affaire Najib Hosni, moins médiatisée, n'en est pas moins suivie avec attention par l'Elysée et par le Quai d'Orsay.

C. S.

Mohammad Yunus, le « banquier des pauvres », honoré par l'Unesco

La Grameen Bank, créée par cet économiste peu banal, prête aux plus démunis des Bangladais

LE PRIX NOBEL de la paix à un banquier ? Si cela devait arriver, il serait décerné à Mohammad Yunus, le président fondateur de la Grameen Bank. En France, on ne connaît guère ce Bangladais de cinquante-cinq ans, optimiste et chaleureux, baptisé le *« banquier des pauvres »*. Les Etats-Unis l'ont couvert de titres honorifiques et de récompenses. Bill Clinton et son épouse Hillary se réclament de lui. L'Asie le porte aux nues. Le magazine *Asiaweek* l'a rangé parmi les vingt personnalités asiatiques marquantes de la génération actuelle. Dernier en date de ces hommages, l'Unesco, l'organisme des Nations unies chargé de la culture et de l'éducation, lui a remis, mercredi 16 octobre, à Paris, le prix Simon-Bolivar, le plus prestigieux qu'elle décerne.

Economiste de formation, diplômé d'une université américaine, M. Yunus n'est pas un banquier banal. Il ne porte ni costume rayé ni cravate, possède depuis peu une carte de crédit, et parle plus volontiers de *« développement »* que de *« ratios »*. La Grameen Bank qu'il a créée, il y a près de douze ans, avec l'aide de bailleurs de fonds occidentaux et des Nations unies, est à son image : hors norme, inclassable, pour ne pas dire révolutionnaire. N'a-t-elle pas bâti son succès en prêtant de l'argent aux plus pauvres d'entre les pauvres, ceux dont les banques traditionnelles ne veulent pas entendre parler parce qu'ils sont insolvables ?

Aujourd'hui, la Grameen Bank – la *« banque des villageois »* – est une institution copiée dans différents pays – qui ne sont pas tous en développement. Implantée dans un village sur deux au Bangladesh via plus d'un millier d'agences, elle a en portefeuille près de 2 millions de clients directs, contribue à faire vivre un habitant sur dix, et prête l'équivalent de 2 milliards de francs par an, ce qui en fait la première banque au monde au service des pauvres. D'ici trois ans, prévoit le docteur Yunus, elle aura triplé le volume de ses prêts. Financièrement indépendante, elle a lancé cette année au Bangladesh sa première émission d'obligations.

> La banque offre aussi à ses clients un vade-mecum pour s'extirper du sous-développement

La banque se tient à l'écart des grands projets d'infrastructures. Sa spécialité, c'est l'octroi de micro-crédits. Certains sont inférieurs à 150 francs. En moyenne, ils ne dépassent pas 300 francs. Une somme dérisoire vue des pays riches mais suffisante lorsqu'on vit au Bangladesh, un des pays les plus déshérités de la planète, pour louer un lopin de terre, acquérir un minimum d'outillage ou quelques animaux de basse-cour.

Octroyés pour une durée d'un an, les crédits ne sont pas gratuits. La Grameen Bank s'est alignée sur les taux pratiqués par les banques traditionnelles (20 % par an). Mais ces dernières se désintéressent des millions de laissés-pour-compte du Bangladesh, et la concurrence vient d'ailleurs, des usuriers. Comparés à eux – ils exigent jusqu'à 10 % d'intérêts par semaine –, la Grameen Bank est imbattable.

D'autant qu'elle ne réclame aucune épargne préalable. Une caution existe, mais elle est basée sur une solidarité collective. En pratique, tout candidat à un prêt doit constituer, sur une base volontaire, un groupe avec quatre autres emprunteurs. Les membres, sans liens familiaux entre eux, seront solidaires en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Moyennant quoi, les défauts de remboursements – hebdomadaires – sont rarissimes. *« Ils ne dépassent pas 1 % »*, assure le docteur Yunus. Quelle banque classique peut se prévaloir d'un ratio de défaillances aussi bas ?

Une fois leur emprunt initial remboursé, la majorité des clients de la Grameen Bank sollicitent un nouveau prêt. *« Au bout du compte, ils réussiront à briser la ligne de la pauvreté et à changer leur vie »*, dit joliment le fondateur de la banque. Le docteur Yunus était persuadé que les hommes constitueraient l'essentiel sa clientèle. C'est l'inverse qui s'est passé : près de 95 % des prêts sont consentis à des femmes. *« Ce n'est pas par hasard*, explique a posteriori le fondateur de « la Grameen ». *Les femmes ont une vision de leur avenir, de celui de leurs enfants. Elles savent anticiper beaucoup mieux que les hommes. Comme elles ont rarement la possibilité d'accroître leur revenu, dès qu'elles peuvent avoir accès à un crédit, elles sautent sur l'occasion et sont très fiables. »*

La Grameen Bank ne se contente pas de proposer des prêts. A ses clients, elle offre aussi une sorte de charte, un vade-mecum pour s'extirper du sous-développement. Basées sur quatre principes – discipine, unité, courage et travail –, *« les seize décisions »*, comme on les appelle, font l'éloge des familles peu nombreuses, de l'hygiène, recommandent d'instruire les enfants et de pratiquer un exercice physique, encouragent l'épargne familliale, et condamnent le système de la dot, ruineux pour les familles...

Dans un pays musulman où l'intégrisme n'est pas un vain mot, la Grameen Bank, avec son *« idéologie de la libération, sa contre-culture »*, suscite encore des haines farouches, des inimitiés tenaces. *« Il arrive que des extrémistes musulmans attaquent nos équipes ou s'en prennent à nos succursales. Des mollahs font courir le bruit dans les mosquées que ce sont des chrétiens qui nous financent »*, dit M. Yunus.

Parfois, les critiques viennent de l'autre bord, des rangs démocrates que choque l'idéologie un tantinet paternaliste cultivée par la Grameen Bank. Une habitude est particulièrement mise en cause : celle qui consiste pour les paysans à saluer de façon très martiale les cadres de la banque. *« Ceux qui nous reprochent ça*, se défend le fondateur de la banque, *oublient que, pendant des siècles, on a appris aux femmes à garder le visage baissé. Faire le salut militaire, c'est une façon pour elles de relever la tête, et de ne plus se placer en position d'infériorité. »*

Au-delà de ces critiques qu'il assure ne pas comprendre, M. Yunus est convaincu que la Grameen Bank, par son action, contribue à faire évoluer la société bengali dans la bonne direction. Si, aux élections législatives de juin, la participation a atteint un chiffre record, en particulier chez les femmes, si les intégristes ont subi une défaite cuisante, le fondateur de la *« banque des pauvres »* a la faiblesse de croire qu'il y est pour quelque chose.

Jean-Pierre Tuquoi

SOCIAL La grève générale de la *fonction publique, lancée jeudi* 17 octobre par les sept fédérations syndicales de *fonctionnaires*, a été nettement moins suivie que la précédente, le 10 octobre 1995. En revanche, les *manifestations en province ont été presque aussi importantes, tandis que* celle de Paris a été imposante. ● LES MÉDECINS ont suivi inégalement, pour autant *qu'on puisse en juger*, le mot d'ordre de grève des soins lancé par *trois syndicats de praticiens libéraux*. La CSMF appelle les spécialistes à une nouvelle grève du 7 au 11 novembre. ● LES INCIDENTS qui ont accompagné la participation de *Nicole Notat, secrétaire générale de* la CFDT, à la manifestaion parisienne, ont été condamnés par les autres syndicats, même si Louis Viannet (CGT) et Marc Blondel (FO) ont déclaré les *« comprendre »* (*lire aussi pages 7, 16 et 33*).

Les syndicats n'ont pas réédité leur succès du 10 octobre 1995

La grève des fonctionnaires et du secteur public, lancée par les sept fédérations de la fonction publique et par plusieurs organisations dans les entreprises nationales, a été moyennement suivie, la perspective d'une négociation salariale ayant calmé les impatiences

FAIBLE TAUX de grévistes, nombreux manifestants : tel est le bilan de la grève générale lancée par la fonction publique, *« pour l'emploi, le service public et le pouvoir d'achat »*, et *rejointe par* le secteur public, jeudi 17 octobre. Le nombre d'agents de l'Etat ayant cessé le travail était de 35 %, selon le ministère de la fonction publique. Le 10 octobre 1995, date à laquelle les sept mêmes fédérations *de fonctionnaires* avaient appelé à une grève contre le gel des salaires, il s'élevait à 57 %. En revanche, le nombre de manifestants était presque aussi important : 362 000 au total, cette année, au lieu de 382 000 en 1995, selon le ministère de l'intérieur. La stratégie qu'a utilisée le gouvernement pour « désamorcer » la grogne explique sans doute la faible mobilisation des grévistes.

En 1995, Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances, avait attisé la colère des fonctionnaires, en les qualifiant de *« privilégiés »* et en réclamant, tout à la fois, le gel de leurs salaires et la diminution de leurs effectifs. Sa démission *forcée n'avait pas fait flé*chir le gouvernement sur la question des augmentations. Le chef de l'Etat lui-même avait suscité l'indignation lorsqu'il avait expliqué que la feuille de paie du fonctionnaire pesait sur la feuille d'impôt du contribuable. Les fonctionnaires avaient fait grève pour montrer qu'ils n'étaient pas des nantis, autant que pour obtenir une augmentation de salaire.

UN PLAN-MÉDIAS DE DÉMINAGE

Cette fois, le gouvernement a évité toute provocation. Le tollé qu'ont suscité les propos d'Alain Juppé sur la *« mauvaise graisse »*, le 14 mai, l'a incité à la prudence. Mieux, le gouvernement a fait preuve d'habileté en essayant de « déminer » la protestation. Juste avant que les fonctionnaires n'appellent à la grève, le 10 septembre, un « plan-médias » avait été programmé pour annoncer la fin du *gel des salaires en 1997 et 1998.* Deux jours avant la grève, la même stratégie a été utilisée pour annoncer que la négociation salariale sera ouverte avant la fin de l'année. Enfin, Dominique Perben a rappelé, le 17 octobre, qu'il souhaite ouvrir une *négociation* en décembre, alors que, le 10 octobre 1995, Jean Puech, son prédécesseur au ministère de la fonction publique, avait répété que le gouvernement *s'estimait « à jour »* avec les fonctionnaires.

En outre, la mobilisation aurait sans doute été plus forte si tous les fonctionnaires avaient été appelés à la grève le même jour. Or, pris dans une surenchère liée aux *élections* qui auront lieu le 12 décembre, les syndicats d'enseignants (sauf FO) *avaient* appelé à une grève spécifique le 30 septembre. L'appel des sept fédérations de fonctionnaires, qui a suivi, n'a pas eu le même impact. Le nombre d'enseignants en grève a été moins élevé que le 30 septembre, certains ayant sans doute hésité à perdre une nouvelle journée de salaire en si peu de temps.

Le facteur financier a joué ailleurs aussi : beaucoup d'agents paient encore des retenues pour grève liées au mouvement social de l'hiver dernier. C'est le cas à la RATP. C'est le cas également aux finances, où les fonctionnaires se plaignent de ne pas avoir bénéficié des mêmes largesses qu'à l'éducation nationale. Néanmoins, dans ce secteur, qui s'inquiète beaucoup des conséquences du projet de réforme de l'Etat, on dénombrait 53,4 % de grévistes, un taux plus élevé que la moyenne de la fonction publique d'Etat.

COMME EN 1986

M. Perben estime que la faible *mobilisation* est la *conséquence* de la politique de dialogue social qu'il a menée, en obtenant la signature de trois accords sur la résorption de précarité, le congé de *fin d'activité et la formation* continue. Pourtant, dans les rangs des manifestants, on se demandait ce que valaient de tels accords – toujours pas appliqués – lorsque, par ailleurs, le gouvernement décide unilatéralement de supprimer des effectifs.

Bien que faible par rapport à celui de 1995, le taux de grévistes n'était pas négligeable. La grève la plus suivie au cours des quinze dernières *années*, excepté celle de 1995, avait été celle du 21 octobre 1986 contre le gouvernement de Jacques Chirac, qui avait mobilisé 35 % de fonctionnaires. D'autre part, le nombre de manifestants a été, jeudi, imposant, non seulement en province, mais aussi à Paris, où ils étaient 23 000 selon la police, 100 000 selon la CGT, et 50 000 selon les autres organisateurs. La CGT a mobilisé massivement, *dans la capitale*, avec l'aide des communes et départements communistes, comme l'ont montré les banderoles d'agents de Fontenay-sous-Bois, Ivry, Vitry-*sur-Seine, Choisy-le-Roi*, Villejuif (Val-de-Marne), Drancy ou Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Il est douteux que ces fonctionnaires territoriaux perdent une journée de salaire pour avoir protesté contre le gouvernement Juppé...

Louis Viannet a proposé *« à toutes les organisations syndicales d'organiser avec* [la CGT] *une initiative nationale de grand format »*, qui se situerait *« autour du 15 novembre »*. Le gouvernement devrait engager une négociation salariale à la fin de l'année, car il souhaite un accord lui assurant une certaine paix sociale pendant la période des législatives. Au vu des résultats du 17 octobre, il aura sans doute plus de latitude pour en négocier le contenu.

Rafaële Rivais

Les médecins spécialistes de la CSMF appellent à une nouvelle action

UNE GRÈVE chasse l'autre. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui a opté pour la tactique du harcèlement contre le gouvernement, a appelé les spécialistes à *« une cessation d'activité du 7 au 11 novembre »* pour protester contre *« les attaques injustifiées vis-à-vis du corps médical »*, la baisse de certains tarifs et les mécanismes de reversement d'honoraires en cas de trop forte activité. Cet appel a été lancé jeudi 17 octobre, le jour même où la CSMF et deux autres syndicats (FMF, SML) hostiles à la réforme de la Sécurité sociale invitaient les 120 000 *praticiens* libéraux à une *« grève générale des soins »*.

Il est difficile d'évaluer le succès du mouvement, les seuls chiffres disponibles étant ceux des organisations professionnelles. La CSMF affirme qu'entre 70 % et 80 % des médecins ont répondu à l'appel, une proportion visiblement surestimée. Majoritaire chez les généralistes, MG-France, qui avait au contraire appelé à la grève localement pour exiger une application plus volontariste du plan Juppé, estime qu'elle a été suivie par 25 % des généralistes. Son président, Richard Bouton, a demandé au gouvernement de faire *« taire les influences torpides de ce lobby parlementaire médical »*, qui a, selon lui, *« monté l'ensemble du corps médical »* contre la réforme.

La mobilisation a été différente selon les régions. Le SAMU et la Garde médicale de Paris ont noté une hausse des appels. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les médecins sont particulièrement hostiles à la réforme gouvernementale, 80 % des cabinets auraient fermé leur porte. Forts de l'exemple récent des ambulanciers, des praticiens de Marseille, Avignon et Strasbourg ont perturbé la circulation, comme d'autres l'avaient fait, la veille, sur le périphérique parisien.

Si médecins et fonctionnaires ont défilé ensemble à Clermont-Ferrand, les deux mouvements *étaient bien distincts au niveau na*tional, la plupart des syndicats de la fonction publique rappelant qu'ils *ne suivaient pas* les mots d'ordre *« corporatistes »* des praticiens libéraux. Un point, toutefois, rapproche les libéraux des hospitaliers : la réduction des budgets, qui va frapper aussi bien la médecine de ville que l'hôpital.

Le ministère des affaires sociales a estimé à 20 % le pourcentage de grévistes parmi les personnels des hôpitaux. La Coordination médicale hospitalière (CMH) et la *Confédération des hôpitaux géné*raux (CHG), qui appelaient à une *« grève des soins non urgents »*, a jugé que les médecins avaient *« bien suivi »* le mot d'ordre lancé pour *s'opposer à la rigueur budgétaire*.

Jean-Michel Bezat

Les provinciaux sont descendus dans la rue presque aussi nombreux qu'il y a un an



DE NOMBREUSES manifestations d'importance ont eu lieu en province, jeudi 17 octobre. Sans atteindre la mobilisation observée en décembre 1995, les rassemblements ont souvent été massifs mais n'ont jamais été émaillés d'incidents majeurs.

● **A Marseille,** aux cris de *« Tous ensemble, tous ensemble, hé ! hé ! »* et dans la fumée rouge des torches des cheminots, 20 000 à 40 000 personnes, selon les sources, se sont rendus du Vieux Port à la place Castellane. Des banderoles protestant notamment contre les emplois précaires dans la fonction publique hérissaient le cortège. Quelques dizaines de salariés de Shell-Chimie et de la Régie des transports de Marseille s'étaient joint au défilé.

● **A Toulouse,** on a compté entre 12 000 et 30 000 participants, selon les sources. C'est le personnel de l'éducation nationale, auquel s'étaient jointes des délégations d'établissements scolaires privés, qui ouvraient la marche. Des banderoles proclamaient par exemple : *« Professeurs en juillet, chômeurs à la rentrée. »* Aux côtés de cheminots, de postiers et de personnels de GIAT-Industries, se trouvaient des représentants de la fonction publique territoriale.

● **A Perpignan,** 200 des 7 000 manifestants ont forcé les portes de la chambre de commerce et d'industrie, en fin d'après-midi. A Albi, 500 personnes environ s'étaient regroupées devant l'Ecole des mines au moment où Frank Borotra, ministre de l'industrie, venait l'inaugurer. *A Carcassonne, des éleveurs* s'étaient joints aux quelque 5 000 manifestants.

● Dans la ville du premier ministre, **Bordeaux,** selon les comptages, ce sont 11 000 à 25 000 personnes qui ont défilé dans le centre ville et le long de la Garonne, lançant des slogans hostiles à Alain Juppé. Devant l'hôtel de ville, dans un concert de tambours et de pétards, une centaine de salariés de la Société nationale des poudres et explosifs ont scandé : *« Juppé démission »* et *« Juppé, Chirac, ça suffit comme çà ! Des pertes de salaire, on n'en veut pas ! »* Ils ont brûlé une effigie du chef du gouvernement.

● **A Lyon,** 15 000 personnes, selon les organisateurs, 7 000 selon la police, ont manifesté sous la pluie, avec bidons et sirènes. Une jeune femme fonctionnaire s'était accrochée dans le dos un écriteau avec : *« Est-ce que j'ai une tête de mauvaise graisse ? »* La CFDT et la CGT constituaient les deux plus importants cortèges, devant les militants FO en nombre plus réduit, la FSU et SUD. Mais la CFDT et la CGT ont renoncé à se rendre à la préfecture du Rhône, protestant ainsi contre le fait qu'une délégation FO venait d'y être reçue séparément.

● **A Grenoble,** on a dénombré environ 10 000 personnes dans les rues, ce qui est sensiblement moins important qu'en décembre dernier. Sur les banderoles, on pouvait lire notamment : *« Du temps pour vivre, du travail pour tous, Stop aux heures sup' ! »* Un peu moins de 50 % des enseignants du primaire, des collèges et des lycées avaient cessé le travail et plus de 70 % des médecins avaient suivi les consignes lancées par leurs organisations.

● La manifestation était plus importante à **Clermont-Ferrand,** où, aux côtés des fonctionnaires, figuraient des salariés des Ateliers industriels aéronautiques, qui travaillent pour la défense nationale, de Michelin et de la Banque de France.

● Dans la région Centre, c'est à Tours que l'on a noté la plus forte mobilisation : 5 000 à 10 000 personnes. Sur des airs de blues, les enseignants formaient le plus gros contingent devant le personnel hospitalier et les cheminots.

● **Rennes** a vu défiler environ 13 000 personnes, soit un cortège aussi dense qu'aux grandes heures de décembre 1995. D'ailleurs, un homme bien enveloppé arborait en sandwich : *« Opération mauvaise graisse »*, histoire de rappeler que les fonctionnaires n'ont pas la mémoire courte. *Le temps était idéal* pour une manifestation dont les troupes provenaient essentiellement du département, car plusieurs autres défilés étaient organisés en Bretagne. Salariés de l'éducation nationale et personnels de la santé étaient venus en masse. *« Des jeunes dans la foncion publique, pas dans les Assedic »*, *« Public-privé : c'est ensemble qu'il faut lutter »* et d'autres slogans rythmaient une marche où se côtoyaient les Verts, des agents des collectivités territoriales, d'EDF, des impôts, des pompiers en tenue, policiers sans uniforme, des employés de l'armement, des chômeurs.

● **A Nantes,** l'importante manifestation a pris un tour folklorique avec la présence de nombreuses voitures décorées, des airs de binious et une scène mobile sur laquelle des intermittents du spectacle ont offert un concert de rock.

● **A Caen,** ce sont les sapeurs-pompiers du district, en grève administrative depuis le 7 octobre, qui occupaient les premiers rangs d'un cortège dépassant les 10 000 participants.

● **Dans le nord de la France,** 10 000 à 15 000 personnes se sont rassemblées à Lille et 6 000 à Amiens tandis que d'autres actions, de moindre ampleur, étaient observées à Calais, Dunkerque et Boulogne.

● La mobilisation a été relativement faible en Alsace. 3 000 personnes dans les rues de Strasbourg et 2 000 à Mulhouse. Le services les plus touchés ont été les transports urbains à Strasbourg, où les bus et les tramways n'ont pas circulé, contrairement à Mulhouse, qui n'a pratiquement pas connu de perturbation. Les enseignants du secondaire ont pour leur part suivi le mouvement à 30 %. De leur côté, les médecins ont organisé une opération « escargot » sur l'autoroute de contournement de Strasbourg, bloquant ainsi la circulation pendant plus d'une heure.

Avec nos correspondants

15 000 personnes font front commun à Lorient

Lorient a connu, jeudi 17 octobre, l'une de ses plus fortes mobilisations de ces dernières années, avec environ quinze mille personnes *dans les rues. Les thèmes de la défense des activités industrielles de* l'arsenal et de l'emploi ont été largement mêlés aux mots d'ordre du mouvement national, perçu comme l'occasion de montrer la détermination de la ville face à la situation actuelle. Car si les diminutions de personnel à la direction des constructions navales seront finalement *moins nombreuses que prévu – quatre* cents au lieu de six cents –, l'onde de choc a touché l'ensemble des secteurs d'activité du bassin d'emploi. Dans ce contexte, la participation a été forte chez les fonctionnaires. Dans certains services des impôts, on notait 100 % de grévistes. Des délégations d'enseignants de plusieurs villes du département sont venues *se joindre au cortège des manifestants*, dans lequel, aux côtés des salariés de l'arsenal, se trouvaient ceux de la Société bretonne de fonderie et de mécanique, une filiale de Renault. – *(Intérim.)*

Les « roulants » de Sotteville-lès-Rouen à deux doigts de reconduire le mouvement

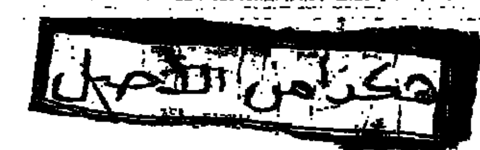
ROUEN
de notre correspondant

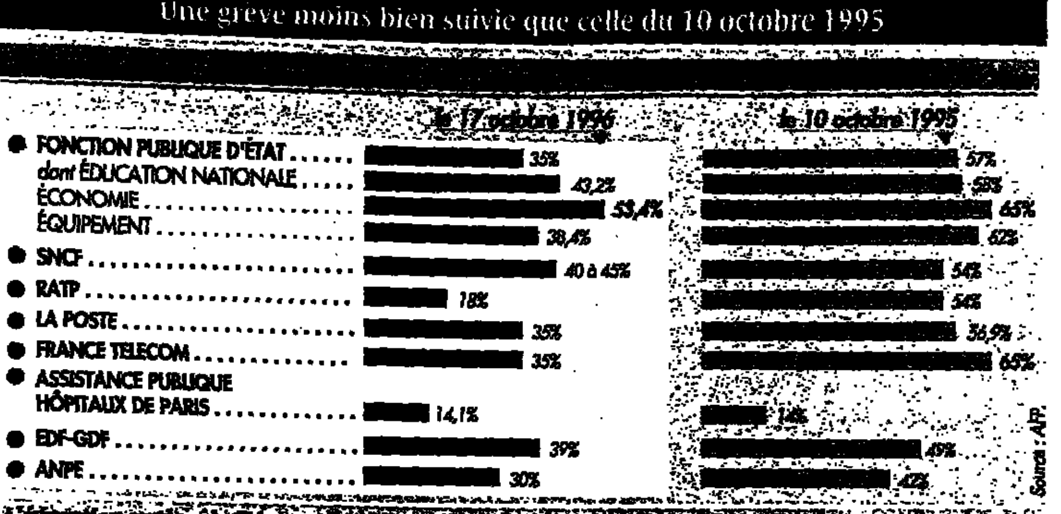
Les cheminots du dépôt de Sotteville-lès-Rouen ont, *un an* après leur mouvement de l'automne 1995, polarisé l'attention des observateurs et de la population. Les premiers s'inquiétaient de la réponse qui serait donnée à l'appel à la grève, la seconde a entendu l'appel des *« sifflets de la colère »*, *hurlé par les locomotives à 12 heures précises, jeudi* 17 octobre.

Plus des deux tiers des agents de conduite se sont mis en grève à Sotteville et, dans la nuit de mercredi à jeudi, ils avaient déjà placé des piquets de grève. Les ressorts de cette mobilisation ne sont pourtant pas tout à fait les mêmes qu'il y a un an, *quand on parlait avant tout du contrat de plan Etat-*SNCF et du plan Juppé sur la Sécurité sociale. Le mécontentement trouve ses origines dans la suppression des emplois et la conséquence de la privatisation des filiales de l'entreprise ferroviaire. Ainsi, 80 emplois seront supprimés à la Sernam de Rouen et des postes vont être retirés à la gare de Rouen. *« La population cheminote vieillit, avec un âge moyen de quarante-trois ans en Normandie »*, déplore un cégétiste qui s'indigne : *« Et, pendant ce temps, nos enfants sont au chômage. »*

Cette exaspération était bien présente jeudi, lorsque certains cheminots ont prêché en faveur de la grève générale. *« On n'a pas été assez méchants l'année dernière »*, entendait-on ici et là. *« Restons sérieux dans les actions revendicatives »*, prévenait en revanche Sylvain Brière, secrétaire du syndicat CGT, à la veille de la journée de grève. Le front uni de décembre 1995 entre militants d'extrême gauche et direction locale de la CGT n'a pas été reconstitué. La différence d'appréciation sur la suite à donner au mouvement s'est traduite dans le vote des *roulants, qui ont rejeté la reconduite de la grève* par 25 voix contre 22 et 14 abstentions. Cette divergence ne les a pas empêchés d'aller ensemble faire siffler les sirènes de leurs machines après l'assemblée générale.

Etienne Banzet





L'éducation nationale, [illegible] de la fonction publique d'État.

Des policiers unis à Lyon mais divisés à Paris

LA CRISE qui secoue la Fédération autonome des syndicats de policiers (FASP), depuis, notamment, son dernier congrès (*Le Monde* du 26 septembre), s'est fait sentir à l'occasion de la manifestation des fonctionnaires et du secteur public, jeudi 17 octobre. Les quelque mille policiers qui ont défilé à Paris se sont répartis en trois cortèges différents.

Derrière un camion, muni d'une sono hurlante, Jean-Louis Arajol, récemment réélu secrétaire général de la FASP, défilait, entouré d'une cohorte de policiers en civil, sous une banderole de la Centrale unitaire de la police (CUP), nouvelle organisation qu'il essaie d'imposer.

Deux cents mètres plus loin, une petite délégation du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-FASP) défilait sous une banderole de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF). Les deux groupes conservaient toutefois un semblant d'unité en se retrouvant au sein du cortège de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), avec les enseignants de la FEN.

De leur côté, des policiers d'Alliance, proche du RPR, ont participé à la manifestation, derrière la CGC, pour exprimer leur lassitude face à la dégradation de leurs conditions de travail.

« HALTE AUX SUICIDES »

A Lyon, deux cents à trois cents policiers se sont joints à la manifestation pour exprimer leur « *ras-le-bol* » de la hiérarchie, sous une banderole unitaire (FO, CGT, SNPT, FASP, Alliance et Autonomes). Habillés en civil et en dehors de leurs heures de service, ils ont dénoncé le projet gouvernemental de réforme de leurs horaires de travail : passage du cycle des « 3/2 » (trois jours de travail, deux jours de repos) à celui des « 4/2 » (quatre jours de travail, deux jours de repos).

« *Avec ce système, nous aurons vingt jours de travail supplémentaires par an et seulement un week-end libre sur neuf ; autant dire que notre hiérarchie se fout de notre vie privée et familiale* », protestait un policier lyonnais. « *Halte aux suicides !* », « *La police ne doit pas être muette* », pouvait-on lire sur les calicots des policiers lyonnais. Parallèlement, à l'appel du SNPT, une grève partielle des contraventions est suivie, depuis lundi 14 octobre, dans le Rhône.

Les policiers ont aussi manifesté à Rennes, à Dijon, à Bordeaux et à Saint-Etienne, où un porte-parole de la FASP expliquait : « *Notre hiérarchie utilise sans cesse les réprimandes et les brimades, montrant ainsi son absence de respect pour l'être humain.* »

Nicole Notat reste isolée après avoir été conspuée

NICOLE NOTAT dérange. Nicole Notat divise. Peut-elle encore prendre part à une manifestation syndicale unitaire, sans créer de très violentes réactions de rejet ? Jeudi 17 octobre, pour la seconde fois en moins d'un an, la secrétaire générale de la CFDT a été conspuée tout le long de sa présence dans le carré de tête du cortège parisien.

Le 24 novembre 1995, les incidents s'étaient produits place de la République et elle s'était raidement éclipsée. Jeudi, elle a fait front avec un courage certain, pendant tout le parcours du défilé. Elle n'est partie que devant la gare Saint-Lazare, où sa voiture l'attendait. Mais il a fallu dans un premier temps mener une opération de diversion, puis qu'elle soit exfiltrée du cortège par une garde raprochée jusqu'à sa voiture, prête à partir aussitôt, tandis que les assaillants lançaient des projectiles dans sa direction, avant de se déchaîner sur la seconde voiture, allant jusqu'à briser sa vitre arrière.

Interrogée jeudi matin sur RTL, pour savoir s'il n'y avait pas « *contradiction entre deux Nicole Notat* », celle qu'on dit « *presque sans rire, le trente-quatrième ou le trente-cinquième ministre du gouvernement* » et celle qui manifeste, Nicole Notat avait répondu que cette journée d'action était « *légitime* » et qu'elle y participerait donc. Cependant, un petit groupe n'a pas trouvé la présence de la secrétaire générale de la CFDT « légitime ». Aux cris de « *Notat, vendue* », « *Notat-Juppé, même combat* », « *Notat à Matignon !* », « *Virez-la !* », plusieurs centaines de manifestants ont provoqué des bousculades autour d'elle, du début de défilé jusqu'à son terme.

LA CGT EN SERVICE D'ORDRE

Orchestrée par des militants d'extrême gauche, d'obédience diverse – notamment des militants des trois organisations trotskistes (Parti des travailleurs, Lutte ouvrière, Ligue communiste révolutionnaire) et de la CNT (anarchistes) –, les slogans anti-Notat étaient aussi scandés par bon nombre de syndicalistes issus des rangs de la CGT et de la CFDT. Protégée par le service d'ordre de la CGT, renforcé au fil de la manifestation, la direction de la CFDT a péché par excès de confiance, ne s'attendant pas à de tels mouvements d'hostilité et de rejet, elle qui la veille, au cours de son conseil national confédéral, avait approuvé, à plus de 90 % une résolution prévoyant d'entamer des discussions avec les autres centrales syndicales.

Condamné par l'ensemble des dirigeants des organisations syndicales, mais avec des nuances certaines, l'incident illustre d'une lumière crue la vivacité des tensions et la profondeur des clivages internes, exacerbés depuis le mouvement social de l'automne 1995. Louis Viannet, secretaire général de la CGT a ainsi jugés « *regrettables* » ces événements car « *cela donne une impression de désunion syndicale alors que la réalité sur le terrain est une profonde aspiration unitaire* ». Mais c'est aussi « *le reflet de quelque chose de profond qui se manifeste avec le rejet du plan Juppé et également de toutes les décisions qui ont facilité sa mise en œuvre* », a-t-il ajouté. De même, Michel Deschamps, secretaire général de la FSU, a estimé que « *les motifs des gens qui hurlent peuvent se comprendre, mais ils se trompent car cela va à l'encontre de ce qu'il faut faire* ».

Quant à Marc Blondel, secrétaire général de FO qui défilait à la tête de son organisation, tout en n'étant « *pas d'accord avec ce genre de méthode* », il a estimé qu'« *il fallait* [que Mme Notat] *s'y attende* » parce qu'« *elle ne peut avoir un discours comme elle en a un et être applaudie par les salariés* ». La CFTC et l'UNSA ont aussi exprimé leur condamnation de cet incident. La CFDT, de son côté a qualifié ces évènements de « *pratiques indignes et contraires à l'esprit syndical* ».

Alain Beuve-Méry

Pendant ce temps-là, la Lainière licencie

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

Rue de Constantine, d'Oran, d'Alger, de Philippeville, de Bône, de Biskra, la Lainière de Roubaix étend ses bâtiments tristes dans un quartier fleurant la nostalgie coloniale. Naguère fleuron de l'industrie textile française, joyau du groupe Prouvost, elle est aujourd'hui à l'agonie.

Rares sont ceux qui se souviennent encore de sa splendeur, de l'époque où la reine d'Angleterre et Nikita Khrouchtchev lui rendaient visite et où huit mille ouvriers et employés arpentaient les 110 000 mètres carrés de l'usine.

Quelques décennies, cessions, licenciements et plans sociaux plus tard, ils ne sont plus que deux cent cinquante ! Le dépôt de bilan du 30 avril et la décision du tribunal de commerce, prise à la mi-septembre, en faveur du plan de sauvetage de Jacques Chapurlat, l'ancien directeur général de la Lainière, ont été fatals à près de trois cents emplois.

« On s'est battus pour garder nos emplois, mais on est pris à la gorge, on n'a pas le choix. Le plan social est là. Il faut l'accepter »

Les salariés de la Lainière étaient en première ligne, mercredi 9 octobre, devant la Maison des professions, le siège du patronat, à Marcq-en-Barœul, quand les forces de l'ordre ont dispersé à coups de matraque ceux qui manifestaient pour la sauvegarde de l'emploi. Ils ont fait grève spontanément, deux jours plus tard, pour protester contre les licenciements, mais, lundi, les machines tournaient de nouveau.

« *On a repris le travail, mais le cœur n'y est pas. On s'est battus pour garder nos emplois, mais on est pris à la gorge, on n'a pas le choix. Le plan social est là. Il faut l'accepter. C'est dur. Surtout pour ceux qui perdent leur boulot* », constate Yolande Leteurn, déléguée CFDT au comité d'entreprise, entrée à la Lainière à l'âge de quatorze ans. Trente-quatre ans plus tard, elle gagne 5 000 francs net par mois. Elle est la seule des six élus CFDT à n'être pas licenciée.

Francis Martinage, secrétaire de la section CGT, est plus jeune. Il a trente et un ans, dont treize de la Lainière. Dès que l'inspection du travail aura rendu son avis, il sera licencié avec huit autres des quatorze délégués CGT. « *Le plan social est dur pour les moins de quarante ans. On n'a pas droit au congé-conversion. Les salariés de cinquante-cinq ans vont être "portés" par un congé de dix mois jusqu'à l'âge requis pour bénéficier d'un contrat avec le Fonds national pour l'emploi (FNE), qui les conduira à la préretraite.* »

« *Ceux qui entrent dans les tranches de quarante à cinquante-cinq ans bénéficient aussi de congés-conversion*, explique le responsable CGT. *C'est pas la panacée, mais ça permet de voir venir et, peut-être, de se former à un nouveau job. Les plus jeunes ont leurs yeux pour pleurer et les indemnités légales de licenciement : un huitième de mois par année de présence dans l'entreprise jusqu'à vingt ans, et un cinquième au-delà. Après quarante ans de travail posté, dans le bruit, les fibres, la poussière, un ouvrier est remercié avec un chèque de 30 000 balles. C'est honteux !* »

Les allées qui quadrillent l'usine – « *une ville dans la ville* » – sont désertes. Quelques ateliers fonctionnent. On les repère au bruit, sourd et continu, qui enfle à mesure qu'on approche. Là, les machines filent des fibres de carbone, pour la fusée Ariane. Ici, six des dix machines « ply-fil » qu'on trouve en France tournent dans un vacarme assourdissant : 90 décibels en permanence. « *Même avec des boules Quiès dans les oreilles, vous vous imaginez huit heures par jour devant cette machine ?*, interroge l'ouvrière en blouse bleue. *C'est un supplice, mais c'est mon travail, et je me battrai pour le garder.* »

Les autres ateliers sont vides ou en passe de le devenir. Les mécaniciens s'affairent à démonter les « continus à filer » qui seront vendus, peut-être, à la Turquie, comme les « bobinoirs », ou à la Tunisie. Des pays qui exportent vers la France les textiles qu'elle ne produit plus.

Frédéric Fritscher

L'UDF se heurte au RPR sur les avantages fiscaux consentis aux investissements outre-mer

Un compromis négocié avec Alain Juppé a été repoussé par les députés néogaullistes

La suite de la discussion budgétaire, jeudi 17 octobre à l'Assemblée nationale, a vu se heurter les députés UDF et RPR. Si les premiers ont obtenu un plafonnement des avantages fiscaux attachés aux investissements dans le cinéma, leur souhait qu'il en soit de même pour les bateaux de plaisance et les avions de tourisme exploités outre-mer a été balayé d'un revers de main par les élus chiraquiens.

L'UDF L'A APPRIS à ses dépens. On ne s'attaque pas impunément, au Palais Bourbon, à une loi qui porte la signature de Bernard Pons, et qui concerne les DOM-TOM, domaine sur lequel Jacques Chirac porte un regard jaloux et attendri. Telle un rouleau compresseur, la machine RPR s'est mise en marche, jeudi 17 octobre, et n'a fait qu'une bouchée de la poignée d'impudents UDF qui souhaitaient remettre en cause les avantages fiscaux dont bénéficient les investissements dans les avions de tourisme et bateaux de plaisance outre-mer.

Il est 17 heures quand François Léotard, le président de la confédération libérale et centriste, Gilles de Robien, le patron du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, viennent défendre à Matignon leurs amendements fiscaux au projet de loi de finances pour 1997. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et UDF, a joué les intermédiaires. Mais il n'est pas associé à l'entrevue, pas plus que le ministre de l'économie, Jean Arthuis.

M. Léotard plaide. Les députés UDF, répète-t-il, ne peuvent qu'approuver la réforme fiscale. Simplement, ils souhaitent que la baisse programmée de l'impôt sur le revenu s'accompagne de signes politiques : le toilettage des niches fiscales doit s'attaquer aussi aux abattements dont bénéficient les hauts revenus (Sofica, loi Pons) ; la baisse de l'impôt sur le revenu doit s'accompagner d'un geste sur les impôts indirects (taxe sur l'essence, TVA). Alain Juppé ne veut rien entendre sur la TVA et les défie de trouver des économies pour compenser la non-augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

« DANS UN ESPRIT OUVERT »

En revanche, il écoute avec une certaine bienveillance le dispositif de compromis proposé par M. Méhaignerie sur la loi Pons. Après avoir fait voter par la commission des finances, un amendement supprimant les déductions fiscales sur les avions de tourisme et bateaux de plaisance, ce dernier se contente désormais d'un plafonnement de cet avantage, accompagné d'une promesse de redéploiement des économies ainsi réalisées au profit du logement social dans les DOM-TOM. Tout en renvoyant à la discussion parlementaire le soin de *« régler tout cela »*, le premier ministre indique à la presse, à l'issue de cette rencontre, que l'entretien s'était déroulé *« dans un esprit ouvert »*. De retour à l'Assemblée, Pierre Méhaignerie, le seul des trois ténors UDF à rallier la séance, assure avoir *« senti une ouverture »* sur la loi Pons.

Ouverture ? Dans l'hémicycle, l'atmosphère est déjà électrique. Remonté à bloc, Michel Péricard, président du groupe RPR, a déployé l'arme nucléaire, pour écraser le modeste bataillon constitué par le président de la commission des finances et ses quelques acolytes. Mobilisés, les députés RPR sont en formation compacte sur des travées néogaullistes, peu encombrées jusqu'alors. Trônant dans les tribunes du public, Annette Roux, la patronne des chantiers nautiques Benetteau, entourée de ses collaborateurs, a tenu à surveiller elle-même les débats.

Après avoir souligné que la commission des finances avait adopté à l'unanimité un amendement plus sévère, M. Méhaignerie expose sa solution médiane, qui permet, selon lui, de ne pas *« pénaliser l'industrie nautique »* et de ne pas *« porter atteinte aux investissements outre-mer »*. *« Il me paraît prématuré de modifier à nouveau un dispositif qui l'a déjà été quatre fois depuis 1987 »*, réplique Philippe Auberger, rapporteur général RPR du budget. *« Les dérives que l'on a pu observer dans les premières années d'application de la loi ne sont plus possibles »*, souligne M. Lamassoure. Des élus *« littoraux »* montent au créneau, relayés par leurs collègues des DOM-TOM. Yvon Jacob (RPR, Ille-et-Vilaine) soutient qu'il n'y a pas de yachts défiscalisés dans les DOM, mais des bateaux *« de huit à quinze mètres »*. Une nouvelle intervention de M. Méhaignerie provoque les vociférations des rangs RPR.

Jean-Jacques de Peretti, ministre RPR délégué à l'outre-mer, enfonce le clou : *« Du point de vue du développement économique des DOM, on ne peut pas toucher à un dispositif qui a fait ses preuves »*. Impatient, M. Péricard demande un scrutin public. Les députés rejettent le compromis Méhaignerie et font un sort – par 55 voix contre 20 – à l'amendement de départ. L'armée RPR plie bagage. Annette Roux s'en va discrètement. L'UDF est groggy. Dans les couloirs, Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) évoque *« une pression qui n'est pas acceptable »*. Et d'ajouter : *« On n'a qu'à discuter le budget en deux heures. » « Il semble que les députés RPR n'aient pas apprécié que ces amendements viennent de l'UDF. Leur comportement n'était pas au niveau qu'on pouvait espérer »*, lâchera plus tard M. Méhaignerie.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Compromis sur les aides aux investissements dans le cinéma et l'audiovisuel

LES DÉPUTÉS ont adopté, jeudi 17 octobre, le plafonnement à 50 000 francs de la déduction dont bénéficient les contribuables qui investissent dans les sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica). Les élus UDF et RPR, divisés sur la question, ont finalement tranché en faveur de ce dispositif de compromis proposé par Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), président de la commission des finances. Le PS s'est abstenu, le PCF a voté contre. L'amendement ne comportant pas de date, il serait applicable dès l'imposition des revenus de 1996.

La bataille a opposé, par-delà les étiquettes politiques, deux clans. Les *« défenseurs de la création cinématographique française »* – à l'instar d'Yves Rousset-Rouard (UDF, Vaucluse), producteur de films, Laurent Dominati (UDF-PR, Paris), Jean-Pierre Brard (PCF, Seine-Saint-Denis), Bruno Bourg-Broc, le président (RPR, Marne) de la commission des affaires culturelles –, ont cru, un temps, l'avoir emporté sur les « promoteurs de l'équité fiscale ».

Les amendements de ces derniers, supprimant purement et simplement la déduction attachée aux Sofica, avaient été déposés par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) et soutenus par la commission des finances. Son rapporteur général, Philippe Auberger (RPR, Yonne), soulignait d'entrée le caractère *« profondément dérogatoire »* d'une mesure fiscale *« qui bénéficie chaque année à deux mille cinq cents contribuables, parmi lesquels mille ont un revenu compris entre 400 000 et un million de francs et six cents un revenu supérieur à un million »*. M. Thomas, lui, s'énervait : *« On ne peut à la fois prôner la simplification, l'équité et reculer devant la suppression de chaque niche fiscale. »*

Sur les bancs du gouvernement, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, faisait valoir que ces sociétés d'investissement, créées du temps de Jack Lang, servaient *« à financer 76 % des films de cinéma indépendant »*. Il affirmait donc sa totale hostilité aux amendements. Jean Arthuis se prononçait, lui aussi, contre l'annulation pure et simple de la déduction fiscale, estimant qu'il n'était pas possible de prendre brutalement à contre-pied les souscripteurs. MM. Auberger et Thomas s'inclinaient alors et retiraient ces amendements, mais se repliaient sur un amendement de M. Méhaignerie qui se contente de limiter l'avantage fiscal lié aux Sofica. M. Douste-Blazy n'était pas davantage satisfait. *« Entre réforme fiscale et rayonnement culturel, je choisis le rayonnement culturel »*, lançait-il à un hémicycle perplexe. Mise aux voix, la solution du président de la commission des finances était cependant votée par assis et debout après un premier comptage à main levée incertain.

C. M. et J.-B. de M.

COMMENTAIRE

MÊLÉE CONFUSE

Le débat fiscal qui se mène à l'Assemblée nationale présente au moins un intérêt, celui de révéler l'ampleur des divisions – pour ne pas dire des aigreurs – qui minent la majorité. En d'autres circonstances, l'UDF se serait approprié la réforme de l'impôt sur le revenu, qui répond à la philosophie fiscale libérale qu'elle a toujours défendue, et elle ne se serait pas engluée dans une guérilla autour de quelques amendements symboliques. En d'autres circonstances aussi, après que le premier ministre eut reçu à Matignon une délégation de parlementaires et fait un geste de conciliation en leur direction, les députés du RPR, eux, ne se seraient pas empressés de voter massivement contre l'amendement officieusement accepté par celui qui est aussi le président de leur mouvement. Au risque de laisser entendre que le chef du gouvernement n'a aucune autorité sur ses troupes ou qu'il a joué double jeu.

Alors, pourquoi cette cacophonie autour des avantages fiscaux des DOM-TOM ? Indéniablement, Alain Juppé continue de récolter ce qu'il a semé. Après avoir promis de baisser les impôts, puis les avoir fortement relevés, est-il crédible, lui qui se présente, de nouveau, comme le champion du « moins d'impôts » ? Toutes sensibilités confondues, les députés de la majorité, qui se sont engagés dans une mêlée fiscale confuse, semblent les premiers à en douter.

« Trop d'impôt tue l'impôt », répétait inlassablement Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. Trop d'impôt... tue un vrai débat fiscal, serait-on tenté de lui répondre, avec le recul.

Laurent Mauduit

M. Chirac, devant des députés RPR, critique l'abus de « petites phrases »

LE HASARD fait parfois bien les choses. Lors de la réception, par le président de la République, du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, jeudi 17 octobre, c'est ensemble que Jacques Chirac et Edouard Balladur sont entrés dans la salle à manger de l'Elysée, où les attendaient une vingtaine de députés. Les deux hommes venaient de tomber l'un sur l'autre, dans les couloirs.

De l'avis de plusieurs participants, le président s'est montré particulièrement heureux de se retrouver *« parmi les siens »* à l'occasion de ce premier déjeuner avec les représentants d'un groupe de l'Assemblée – M. Chirac doit, en effet, renouveler cette opération avec l'UDF avant d'inviter l'ensemble des parlementaires, de la majorité comme de l'opposition. Le chef de l'Etat en a profité pour renouveler un message déjà envoyé avec fermeté, le 26 septembre, lors des journées parlementaires du mouvement néogaulliste au Havre : tout faire pour préserver l'union, et donc *« toute petite phrase, même légitime, fait plus de mal que de bien »*.

M. Chirac a ainsi ironisé sur le soutien que le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, ne manquera pas d'apporter, malgré son hostilité déclarée, au projet de loi dit « antiraciste » du ministre de la justice. Le président a également repoussé l'idée émise par l'élu de Haute-Savoie d'organiser un référendum sur la modernisation de la vie politique, au motif que celle-ci n'est *« pas la préoccupation première des Français »*.

Les membres du bureau du groupe RPR ont beaucoup insisté sur la difficulté à faire passer les réformes, d'abord dans l'opinion, puis au sein de l'administration. Celle du ministère de l'économie et des finances a été particulièrement mise en cause par plusieurs députés – Michel Bouvard (Savoie), Yvon Jacob (Ille-et-Vilaine), Arsène Lux (Meuse) et Patrick Ollier (Hautes-Alpes), notamment. Le président a répondu par un plaidoyer en faveur d'une véritable déconcentration de l'Etat : *« Les préfets ne feraient pas plus de bêtises que les administrations centrales »*, a-t-il assuré. En réponse à la proposition d'Henri Cuq (Yvelines) de *« faire une pause »* dans les réformes, le président de la République a estimé que c'était là *« une vraie question »*.

RESPECT DU CALENDRIER

A aucun moment, en revanche, les députés n'ont évoqué la grève de la journée dans la fonction publique, ni l'hypothèse d'un changement de gouvernement, ni celle d'une dissolution de l'Assemblée nationale. Un député balladurien, qui a trouvé l'ambiance *« confiante et réconfortante »*, est ressorti de l'Elysée avec le sentiment que *« le calendrier électoral sera respecté »*. Conscient des difficultés, le président a assuré, en effet, que les résultats de l'action entreprise finiront par se faire sentir et il a expliqué à ses hôtes que l'assainissement des finances publiques devait être mené à son terme.

Jean-Louis Saux

Lionel Jospin recadre le débat économique du PS

Le premier secrétaire du Parti socialiste souhaite un texte court centré autour de sept ou huit priorités

LORS de la première réunion, mercredi 16 octobre, de la commission d'élaboration du projet économique du Parti socialiste, Lionel Jospin, en harmonie avec Henri Emmanuelli, grand ordonnateur de la convention des 14 et 15 décembre à Noisy-le Grand (Seine-Saint-Denis), a recadré les travaux, souhaitant un texte court, clair, politique, centré autour de sept ou huit priorités. Il a souligné que le débat sur l'Europe et la monnaie unique devait être conçu comme *« un prolongement »* et non comme *« un préalable »* à la définition d'une politique économique alternative.

Outre le groupe « croissance et emploi », animé par Dominique Strauss-Kahn, Vincent Peillon et Marie-Noëlle Lienemann – qui s'est désolidarisée des conclusions –, les trois autres groupes de travail ont présenté leurs rapports (*Le Monde* du 16 octobre). Mené par Alain Richard, Christian Pierret et Véronique Neiertz, le groupe « prélèvements » affirme, dans un bref texte, que l'objectif est de *« stabiliser l'ensemble des prélèvements obligatoires au niveau qu'ils auront atteint en 1998 et de s'orienter peu à peu vers une réduction de leur poids (...), dès lors que la reprise économique le permettra »*. Il préconise un élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu, un prélèvement sur les revenus des placements financiers – à l'exception des livrets A –, une modernisation de l'impôt sur la fortune, *« en élargissant sa base aux œuvres d'art »*. Le mouvement de substitution de la contribution sociale généralisée (CSG), déductible du revenu imposable, aux cotisations sociales devrait être poursuivi.

Sous la houlette d'Elisabeth Guigou, Louis Mermaz et Jean Poperen, le groupe « cohésion sociale et solidarité territoriale » juge que la proposition de Michel Rocard d'alléger les cotisations sociales des entreprises qui réduisent la durée du travail *« pourrait dégager rapidement un excédent substantiel d'emplois, à condition (...) d'agir de manière extrêmement stricte non seulement sur la durée légale mais sur la durée réelle et maximale du travail et de repousser toute forme d'annualisation du dispositif »*. Cette réforme suppose le *« maintien intégral du salaire »*. Il suggère *« un contrat jeune »* conclu *« entre tout jeune qui le souhaite »* et *« une mission locale, pour une durée initiale d'un an, renouvelable jusqu'à vingt-cinq ans »*. Mme Guigou, MM. Mermaz et Poperen, mettent en avant l'égalité d'accès aux soins, avec la généralisation du tiers payant et la création d'un conseil supérieur de la santé, jouant *« un rôle central d'alerte sanitaire »*. Ils proposent *« un schéma national de reconstruction de logements sociaux et de rénovation des habitats précaires »* et *« une taxe d'inhabitation »* afin de remettre sur le marché des logements vacants.

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

Animé par Alain Bergounioux, Jean Glavany et Frédérique Bredin, le groupe « éducation, culture, communication et recherche » affirme que la priorité à ces secteurs devra se traduire par un effort budgétaire énergique, centré sur la lutte contre les inégalités. L'éducation nationale devrait accueillir les enfants dès deux ans et le service public assumer *« une mission particulière »* de formation pour des publics non solvables et des régions en difficulté. L'objectif de *« 100 % des jeunes qualifiés »* est présenté comme *« une priorité absolue »*.

Le groupe Partages, animé par d'ex-fabiusiens comme Régis Passerieux et Thierry Mandon, a déposé *« un texte de réorientation »* visant à *« rompre avec l'esprit de gestion qui a conduit à 1993 »*. Il estime que le PS, en cas de victoire en 1998, doit engager une négociation sur l'*« usage »* de la monnaie unique. Esquissant *« une nouvelle architecture sociale »*, il propose *« un contrat de société qui reliera chaque citoyen ayant l'âge, la capacité et la volonté d'être actif avec la société »*, englobant contrat de travail, garanties en cas de rupture et reconversion du salarié. Hostile à un nouveau basculement de cotisations sociales vers la CSG, Partages préconise *« un élargissement sensible de l'assiette et du produit de l'impôt sur le revenu »* et *« une super CSG »* sur les richesses : 60 milliards de francs seraient consacrés à des contrats à durée indéterminée pour 500 000 jeunes et chômeurs de longue durée.

Michel Noblecourt



هكذا من الأول



Les deux candidats en lice à Gardanne présentent l'élection comme un test national

Le Parti communiste et l'extrême droite ont organisé leurs derniers meetings

Le second tour de l'élection législative partielle provoquée, dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, met aux prises, dimanche 20 octobre, le candidat communiste, Roger Meï, maire de Gardanne, et celui du Front national, Damien Bariller, conseiller régional. Les deux camps ont organisé, jeudi, leurs ultimes réunions avant un scrutin qu'ils présentent l'un et l'autre comme un test national.

GARDANNE
de notre correspondant régional

Ça commence à 18 heures dans la vieille salle du conseil municipal d'Allauch : rideaux de velours, tableaux bucoliques et républicains accrochés aux murs, comme une illustration de *La République au village*, chère à l'historien Maurice Agulhon. Autour de Roland Povinelli, maire socialiste, ses élus. A sa droite, drapé dans sa timidité, Roger Meï ; à sa gauche Francis Pelissier, maire de La Bouilladisse, son suppléant.


CAMPAGNE

En face, gravée dans le marbre, la liste des maires du village, de Jean-François Dieudé, 1789, à Roland Povinelli, depuis 1975. Discours convenus. Le porte-parole du groupe communiste du conseil municipal d'Allauch remercie pour le soutien *« pas très officiel au premier tour, plutôt de manière souterraine, mais officiel pour le second et sur le terrain »*.

On descend, et le cortège se forme dans les petites rues de ce village perché dans la nuit tombante. Direction la salle municipale moderne, où attendent les amis, au nombre de deux cent cinquante. Le maire se lance, doigt tendu, verbe haut, dans un éloge vibrant de M. Meï. L'union de la gauche est en marche et, surtout, la bataille contre le Front national et ses théories racistes. *« Relisez* Mein Kampf *!*, lance M. Povinelli, *c'est exactement la même chose. »* Il décline les noms venus d'ailleurs, le sien pour commencer, et ceux des tirailleurs algériens qui sont morts pour libérer Allauch, sans oublier José Gonzales, suppléant du candidat du Front national, Damien Bariller, et conseiller municipal de son village.

VIRULENTE DIATRIBE

A l'autre bout de la circonscription, ils sont aussi deux cent cinquante dans la petite salle des Pennes-Mirabeau. M. Bariller entame une diatribe virulente contre le *« communisme ringard »* et rappelle ses vieux souvenirs de jeune militant, quand Bruno Mégret se présentait aux élections législatives de 1988. *« Je ne peux pas croire que les électeurs d'Hervé Fabre-Aubrespy manquent au rendez-vous quand il s'agit de battre le candidat d'extrême gauche soutenu par Arlette Laguiller ou Alain Krivine »*, conclut-il.

Manquent au rendez-vous, pourtant, les amis discrets du candidat villiériste, dont il annonçait qu'ils se dévoileraient ce soir. M. Mégret lui succède sur la petit scène pour une défense du chef du Front national. *« Si Jean-Marie Le Pen ne peut plus parler de l'inégalité entre les races, c'est tous les Français qui ne pourront plus rien dire s'ils ne sont plus dans la ligne du politiquement correct »*, affirme-t-il.

Restent, d'ici dimanche, quelques tournées de marché et de rues commerçantes. Les dés sont jetés de cette partielle singulière qui, grâce à un député déchu et à un candidat déçu, mais surtout aux choix inattendus de quarante mille électeurs, est présentée par les deux candidats du second tour comme un test national...

Michel Samson

Les députés de la majorité préfèrent ne pas choisir

NE LEUR PARLEZ PAS de Gardanne !... L'embarras des responsables de la majorité, manifesté au lendemain du premier tour de l'élection législative partielle de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, reflète celui des députés RPR et UDF, pas toujours enclins à donner leur sentiment sur un second tour qui se résume à un duel entre le communiste Roger Meï et le Front national Damien Bariller.

La direction des deux partis de la majorité prône l'abstention ou le vote blanc. Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, Renaud Muselier, son premier adjoint (RPR), Michel Péricard et Gilles de Robien, présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, ont manifesté leur préférence pour M. Meï. Certains députés esquivent la question, comme Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui irait voter s'il était électeur à Gardanne, mais puisque *« le vote est secret »*... D'autres ont l'ellipse plus éloquente. C'est le cas d'Hervé Novelli, député (UDF-PR) d'Indre-et-Loire et secrétaire général d'Idées-Action, le mouvement d'Alain Madelin. *« Ma position n'est pas forcément celle des deux autres »*, indique-t-il en écartant ainsi le « ni-ni » de l'UDF et la préférence de M. Gaudin pour M. Meï. Yves Rousset-Rouard, député (UDF-PPDF) du Vaucluse, lance : *« Que les électeurs choisissent eux-mêmes ! Il y a des hommes bien et des moins bien au Parti communiste comme au Front national. Et puis, n'évoquait-on pas récemment l'idée d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif, qui aurait permis l'entrée à l'Assemblée de députés FN ? »*

Dans ce contexte, l'abstention ou le vote blanc seraient choisis par de nombreux élus, comme Yvon Jacob, député (RPR) d'Ille-et-Vilaine, Jean-Jacques Guillet (RPR, Hauts-de-Seine), Christian Demuynck, sénateur (RPR) de Seine-Saint-Denis, pour qui *« les communistes et le FN, c'est la même chose »*, Jean Ueberschlag, député (RPR) du Haut-Rhin, ou Yves Bur (UDF-FD, Bas-Rhin).

Pour Arthur Paecht (UDF-PR, Var), c'est d'abord une *« question d'homme »*, puisque le choix ne peut se poser en termes *« idéologiques »* entre le PCF et le FN. *« Un député de plus au groupe PC ne changerait rien, tandis qu'un député Front national donnerait au FN une envergure nationale »*, observe cependant Germain Gengenwin (UDF-FD, Bas-Rhin).

Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes, hésite encore : *« Je voterai blanc. Ou alors, peut-être que je voterai communiste pour la première fois de ma vie. Mais c'est tout de même difficile. »*

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Faute de crédits, l'armée de l'air réduit ses activités

LE GÉNÉRAL JEAN RANNOU, chef d'état-major de l'armée de l'air, a informé, mercredi 16 octobre, les députés de la commission de la défense que, faute de crédits suffisants pour ses carburants, l'armée de l'air va devoir réduire, dès 1996, et probablement en 1997, son activité. Déjà, les pilotes de combat n'effectueront plus que 170 heures de vol par an, au lieu d'un minimum de 180 heures précédemment et d'une recommandation de 200 heures par l'OTAN. Cette baisse d'activité est due au fait que la dotation (771 millions de francs en 1997) prévue pour les carburants a été calculée sur un mètre cube à 1 010 francs, alors que le carburant, aujourd'hui, coûte déjà 1 350 francs. Si des compléments de crédits ne sont pas trouvés pour 1997, le général Rannou a d'ores et déjà prévu de diminuer les activités de l'armée de l'air, comme c'est le cas en 1996.

DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** s'est élevé, jeudi 17 octobre, devant la presse, contre les propos tenus le même jour par Claude Llabrés, ancien membre du comité central du parti (1977-1987), dans *Libération*. Le conseiller culturel de Dominique Baudis, maire (UDF-FD) de Toulouse, y explique comment le PCF blanchit l'argent des bureaux d'études Gifco. *« Claude Llabrès est un collaborateur politique du maire UDF de Toulouse. Il ment »*, a déclaré M. Hue.

■ **MÉDECINS : l'arrêté obligeant l'affichage des honoraires des médecins libéraux** doit entrer en vigueur, vendredi 18 octobre. Cet arrêté du 22 juin, faisant suite à un avis du conseil national de la consommation en faveur de davantage de transparence entre les médecins et les patients, prévoit que les médecins doivent afficher *« de manière lisible et visible dans leur salle d'attente »* des éléments sur leur situation (conventionnés ou non) et leurs tarifs (secteur 1 ou 2).

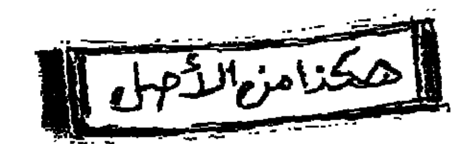
■ **RÉFORME : 180 responsables d'associations, de syndicats et de partis de gauche**, réunis au sein du club Mars (Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes sociales), viennent de lancer un appel en faveur d'*« une politique d'initiatives innovantes visant à la création et la redistribution de richesses nouvelles »*. Mars suggère un nouvel indice de croissance intégrant les effets de la pollution, du chômage et des *« temps perdus »* par les acteurs économiques et sociaux.

■ **PARIS : Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3e arrondissement** a écrit, mercredi 16 octobre, à Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, pour lui indiquer son refus de cautionner la composition de la commission de révision des listes électorales. Une longue polémique existe à ce sujet, la gauche reprochant à la majorité *« un système organisé de fausses inscriptions sur les listes électorales depuis 1987 »*.

PARLEMENT

■ **PERSONNES AGEES : le Sénat a adopté, jeudi 17 octobre, en première lecture,** la proposition de loi des sénateurs de la majorité, créant, le 1er janvier 1997, une *« prestation spécifique dépendance »* (4 300 francs maximum) en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Le RPR et l'UDF ont voté pour ce texte (221 voix), le PS et le PCF se sont prononcé contre (91 voix).

■ **PLAN COMPTABLE : le projet de loi sur la réforme de la réglementation comptable** et la publicité foncière a été adopté, en première lecture, jeudi 17 octobre, par les sénateurs. Pour Jean Arthuis, ministre de l'économie, ce texte contribuera *« à plus de transparence, de cohérence (...) en nous adaptant aux normes internationales »*, à propos de la réglementation comptable. La partie sur la publicité foncière *« permettra notamment de moderniser les services des hypothèques »*, a précisé M. Arthuis.



UNIVERSITÉS Les règles du jeu en matière de santé ont, cette rentrée, changé pour les 2 millions d'étudiants. Avec l'entrée en application de la « majorité sociale », ils sont désormais obligés de s'inscrire dès l'âge de dix-huit ans à la Sécurité sociale étudiante, alors qu'ils demeuraient auparavant jusqu'à vingt ans sur le régime de leurs parents. ● GESTIONNAIRES de la « Sécu » étudiante, les mutuelles voient ainsi arriver une nouvelle clientèle, estimée à au moins 200 000 personnes. La guerre commerciale fait donc rage, les organismes proposant une multitude de services complémentaires. ● CETTE RÉFORME ouvre aux jeunes la maîtrise de leurs soins dès dix-huit ans. Dans un centre de la MNEF, à Paris, un médecin se félicite de cette mesure, qui permet aux étudiants de se faire soigner *« sans demander autorisation ni argent à leurs parents »*.

Les mutuelles se disputent l'afflux d'une nouvelle clientèle étudiante

Les étudiants sont obligés cette année de s'affilier dès l'âge de dix-huit ans, contre vingt ans auparavant, au régime de Sécurité sociale, que gèrent la MNEF et les SMER. Ces organismes rivaux multiplient les promotions commerciales pour attirer ces 200 000 adhérents potentiels

LA CONCURRENCE acharnée que se livrent les mutuelles étudiantes a pris, cette année, des allures de foire d'empoigne. Rabatteurs aux portes des campus, profusion de panneaux dans les couloirs, débauche de tracts, surenchère de promotions commerciales... L'offensive des deux principaux organismes, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et les sociétés mutuelles étudiantes régionales (SMER), seuls autorisés à planter leurs tréteaux dans les facs, a laissé des traces au point d'exaspérer des présidents d'université. *« Ils assurent la publicité de sociétés commerciales et même d'établissements d'enseignement privé. Si ces débordements continuent, nous allons être obligés de prévoir des sanctions »*, s'insurge Jocelyne Perrard, présidente de l'université de Bourgogne, chargée des relations avec les organismes d'étudiants au sein de la conférence des présidents d'université (CPU).

Cette guerre a pris des proportions inhabituelles depuis qu'a été promulguée la *« majorité sociale »* pour les étudiants de dix-huit ans révolus (*lire ci-dessous*). Ceux-ci doivent désormais obligatoirement s'inscrire au régime spécifique de Sécurité sociale, qui est directement géré par les mutuelles, alors qu'ils demeuraient auparavant sur le régime de leurs parents jusqu'à l'âge de vingt ans. L'enjeu est donc considérable. Sur la base de 400 000 bacheliers, la MNEF évalue à un peu plus de 220 000 le nombre de nouveaux « clients ». Chiffre qui suffit amplement à justifier cette bataille commerciale.

DES « CADEAUX » D'ENTRÉE

Pour les mutuelles, ce n'est pas tant l'affiliation des étudiants au régime de « Sécu » qui compte – même si elles ont la gestion de ces dossiers – que leur adhésion aux formules complémentaires de soins, et aux services qui les accompagnent en matière de logement, d'assurances, de loisirs, de voyages... *« Le thème de la santé n'est guère vendeur auprès d'une population qui* a priori *se porte bien. L'étudiant pense d'abord au logement, aux loisirs, au financement de ses études et seulement après à la santé. Il est donc plus facile de l'attirer par des services »*, note Christian Doubrère, *directeur de la Smerep*, mutuelle régionale de Paris.

Sur ce terrain, le jeune bachelier n'a que l'embarras du choix. Les formules de remboursement des deux mutuelles étant assez proches, les *« cadeaux »* d'entrée peuvent faire la différence : carte jeunes, tickets-repas MacDonald, abonnement préférentiel à un complexe aquatique, prêts bancaires de la Société générale liée aux SMER ou de la Caisse d'épargne *« partenaire »* de la MNEF, accès à des services télématiques d'offres d'emploi et de stages...

« Les mutuelles engagent une bataille terrible pour gagner des parts de marché dérisoires. L'enjeu est tout autant économique que politique et affectif. » Observateur attentif de ce secteur, Guillaume Raguet, président de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) relativise les effets de cette lutte entre les deux mutuelles qui se partagent, à parts à peu près égales, la clientèle *« captive »* de 2,3 millions d'étudiants dont le régime de protection a été étendu jusqu'à l'âge de vingt-huit ans.

Mais l'affiliation obligatoire dès dix-huit ans pourrait remettre en question l'équilibre établi entre la MNEF et le pôle des neuf mutuelles régionales. Avec 52 % du marché et un budget de prestations de soins d'environ 1,17 milliard de francs, la première peut revendiquer 1 million *« d'adhérents »* : 446 000 affiliés au seul régime de Sécurité sociale, 265 000 bénéficiaires des prestations complémentaires, les autres étant *« usagers »* de services, carte jeunes, logement... Côté mutuelles régionales, la proportion entre « adhérents » et simples affiliés à la « Sécu » n'est pas très éloignée.

Sur ce point, les dirigeants des différents organismes font le même constat : le taux de mutualisation des étudiants a considérablement chuté. Outre la concurrence exercée par les mutuelles parentales, la précarisation inciterait bon nombre d'entre eux à se contenter d'une couverture minimale. Plus grave, les mutuelles étudiantes redoutent l'arrivée des compagnies d'assurances privées, françaises et européennes.

Demeuré secret, un avis du Conseil de la concurrence, rendu à la mi-1995, ouvre une brèche dans le monopole des mutuelles. Applicable en 1998, une directive européenne permettra la libre concurrence des groupes privés. Est-ce comme le redoute Christian Doubrère, de la Smerep, *« la mort à terme des mutuelles étudiantes qui devront se contenter de la gestion des gros risques ? »* Directeur du réseau des Mutuelles régionales (MER), regroupant les deux organismes du Sud-Ouest (Smeso) et de l'Est (MGEL), Pierre-Yves Le Dœuff admet que les *« mutuelles sont un peu chères. La baisse du taux de remboursement de la Sécurité sociale nous a contraint de relever nos cotisations »*.

La cotisation de base d'affiliation à la « Sécu » étudiante est de 975 francs, pour 1 800 francs de dépenses hors hospitalisation par an (2 500 francs avec). Ainsi, si l'étudiant contribue au financement de son régime spécifique, le régime général doit chaque année apporter une subvention d'équilibre de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Ce recours à la solidarité nationale tiendra-t-il indéfiniment ?

Le projet de réforme de la Sécurité sociale prévoyant l'instauration d'un régime unique a ajouté de nouvelles craintes. La mise en œuvre de la carte de santé à « puces » nécessitera des investissements technologiques considérables que, seuls, des organismes financièrement solides pourront supporter. Ces enjeux, autrement plus conséquents que la guerre des inscriptions, préfigurent-ils d'éventuels regroupements ou concentrations ? Les responsables des différentes mutuelles en sont conscients. Depuis peu, ils ont commencé à se rapprocher, y compris pour s'associer dans des projets communs.

« Si les mutuelles veulent justifier leur existence auprès des pouvoirs publics, elles doivent donner une autre image que celle de la concurrence effrénée », prévient Guillaume Raguet, de la FAGE. Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, est aussi convaincu de la nécessité de préserver l'avenir des mutuelles gérées par les étudiants pour répondre aux besoins formulés sur les campus.

La MNEF a commencé son *« recentrage »* sur sa mission première de protection sociale et de prévention de la santé. A l'inverse des mutuelles régionales qui s'appuient sur le réseau traditionnel de soins, ses dirigeants se sont lancés dans la construction de Maisons de jeunes et de la santé à Paris, Reims, Strasbourg, Montpellier, Marseille, Grenoble et Bordeaux, avec le projet d'en ouvrir d'autres à Aix, Créteil, Lille et Perpignan. L'investissement est coûteux (de l'ordre de 1,5 million de francs), tout autant que le fonctionnemment (environ 3 millions). La stratégie de la MNEF est d'en faire profiter l'ensemble des jeunes de 18-25 ans, à qui elle proposerait la totalité de ses services. A l'heure de l'harmonisation européenne, cette extension pourrait justifier le maintien de ce régime spécifique.

Michel Delberghe

TOUS À LA MUTUALITÉ !

LAQUELLE ?

PESSIN

Les aléas de la nouvelle Carte Jeunes

Unique mesure du plan Balladur retenue après la consultation nationale du printemps 1994, la nouvelle *Carte Jeunes* connaîtra-t-elle le même sort que la précédente, arrêtée au bout de quelques mois ? Lancée en mai 1995, cette carte à puce, qui doit servir de porte-monnaie électronique, offre des réductions dans les transports (dont la SNCF et Air France), les cinémas, ainsi que dans un grand nombre de magasins agréés. Elle a déjà été vendue à cinq cent mille exemplaires, au prix de 190 francs, essentiellement parmi les étudiants.

Financièrement, le succès est moins net. Pour sa première année d'exploitation, la société anonyme Cartes Jeunes, au capital de 15 millions de francs, a subi de lourdes pertes dues à des difficultés de conception et de fabrication. Actionnaire principal avec 39 % des parts, la MNEF se donne jusqu'à décembre pour se prononcer. Chef de file de certaines mutuelles régionales avec 21 % des actions, la Smerep mise, elle, sur les dix ans de la durée de concession.

La « majorité sociale », mode d'emploi

MAJEURS à dix-huit ans, les étudiants pouvaient-ils rester socialement mineurs, sous la responsabilité exclusive de leurs parents ? Il a fallu près de dix ans pour que la revendication *« du principe d'autonomie »*, formulée par les mutuelles étudiantes, avec le relais politique des syndicats, aboutisse au décret publié les 6 et 7 mai au *Journal officiel*.

Concrètement, cette mesure permet aux jeunes de gérer eux-mêmes leur santé et d'accéder au système de soins de leur choix. Cette évolution est de taille, notamment dans le domaine de la sexualité et de l'interruption volontaire de grossesse, souvent cités en référence pour justifier cette décision.

Techniquement complexe à mettre en œuvre, la *« majorité sociale »* suscite encore de nombreuses interrogations chez les intéressés. Sans attendre l'année de leurs vingt ans – ce qui était la procédure auparavant –, tous les nouveaux étudiants des universités, des classes préparatoires, des sections de techniciens supérieurs des lycées et des grandes écoles doivent s'affilier au régime de Sécurité sociale géré par l'une ou l'autre des mutuelles étudiantes. La prise en compte des droits n'intervient toutefois qu'à la date anniversaire des dix-huit ans. Ce jour-là seulement, les étudiants cessent de dépendre du régime parental et peuvent demander à leur centre mutualiste le remboursement des soins et le bénéfice du tiers-payant.

Jusqu'à la vingtième année, cette immatriculation est gratuite pour les enfants dont les parents relèvent du régime général salarié. Les charges sont alors prises en compte par la caisse d'origine de la famille.

Cette disposition ne s'applique pas aux enfants dont les parents exercent une activité libérale et indépendante (commerçants, artisans...). A l'exception des boursiers exonérés, ceux-là payaient déjà, dès dix-huit ans, la cotisation de base, fixée à 975 francs. Elle ne concerne pas non plus les enfants couverts par des régimes spéciaux, tels ceux de la marine marchande ou de la Banque de France, qui continuent d'assurer les étudiants jusqu'à vingt et un ans – et même jusqu'à vingt-huit ans pour la SNCF.

M. D.

Une liaison étroite avec les syndicats

ADMINISTRÉES par des élus étudiants, les mutuelles entretiennent avec leurs syndicats des liens de dépendance très étroits. Issue de la loi de 1948 inspirée alors par les dirigeants de l'UNEF, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a conservé de fortes attaches avec cette organisation, ou tout au moins sa branche non communiste.

L'histoire de la MNEF est jalonnée d'âpres batailles de tendances pour prendre le contrôle de cette institution financière pourvoyant largement au financement des activités de l'UNEF. A la fin des années 80, la MNEF a failli sombrer dans une grave crise financière disséquée dans un rapport resté secret de la Cour des comptes. Renflouée à hauteur de 80 millions de francs par la Caisse nationale d'assurance-maladie, la MNEF s'est efforcée depuis de remettre de l'ordre dans sa gestion.

ŒIL ATTENTIF

Le président de l'UNEF-ID est toujours, de droit, président d'honneur de cette mutuelle, qui continue à financer le fonctionnement général du syndicat. Son directeur général, Olivier Spithakis, suit d'un œil attentif l'évolution politique d'une organisation partie prenante de tous les mouvements d'étudiants. Preuve également de ce lien privilégié, la mutuelle n'a pas hésité à faciliter la reconversion d'anciens dirigeants syndicaux devenus des cadres de la maison.

Le changement de majorité politique et la montée en puissance de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), devenue la seconde organisation nationale, ont quelque peu modifié la situation. Affichant une *« neutralité politique »*, la FAGE est avant tout un puissant réseau d'associations locales, qui ne peut laisser indifférent les dirigeants de la MNEF. Historiquement pourtant, la création de la FAGE a été favorisée par le réseau des mutuelles régionales, notamment celle du Sud-Ouest, la Smeso, avec qui elle entretient de fidèles relations de partenariat financier.

A l'origine, le pôle des neuf mutuelles régionales, parmi lesquelles la Smerep à Paris, la Smerra en Rhône-Alpes et la MGEL dans l'Est, est issu d'une scission interne à la MNEF, conduite par les « corpos » de droit et de médecine essentiellement. Plutôt classé à droite, ce pôle a donné naissance à l'Union des sociétés mutualistes (USEM). Ce groupement n'a pas échappé à de sévères crises, la dernière en date, en 1993, aboutissant à la création des Mutuelles étudiantes régionales (MER). La stratégie suivie à l'égard des mouvements « indépendants » n'est pas étrangère à ces séparations. L'accession de Philippe Stoffel-Munck, président de la Mutuelle des étudiants de provence (MEP), membre de l'UNI (proche du RPR), à la tête de l'USEM n'en est qu'un des derniers aléas.

Toutefois, pour Christian Doubrère, président de la Smerep, *« le clivage droite-gauche est comme une vieille affiche qui se décolle. Les nouveaux étudiants se moquent de ces bagarres d'une autre époque »*. L'an dernier, la Smerep a été invitée aux états-généraux de l'UNEF-ID. Depuis peu, cette même mutuelle, contre l'avis des autres régionales, est associée à la MNEF dans le groupement « carte jeunes ». Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, ne craint pas d'affirmer que *« l'enjeu idéologique a disparu »*, surtout depuis que la Smerep a levé, cette année, son opposition à la prise en charge complémentaire de l'IVG.

L'avenir menacé de la mutualité étudiante aide à resserrer les rangs. Face à la menace des groupes privés, elles veulent pouvoir compter sur des relais politiques et syndicaux, du ministère aux conseils d'administration des universités.

M. D.

Boulevard Saint-Michel : « Nous voyons jusqu'à 250 personnes par jour »

ALEXANDRE VEITH parle français sans accent, mais répond à tout bout de champ *« exact »*, d'un ton bref, aux questions posées. Cet Autrichien de dix-neuf ans, étudiant en classe préparatoire de mathématiques au lycée Fénelon, se tient tout raide derrière le guichet du centre de santé de la MNEF, boulevard Saint-Michel à Paris. Pourquoi lui faudrait-il payer pour soigner une névralgie qui lui arrache un tic de douleur, alors qu'il a réglé les 1 690 francs de *« la garantie dite Optima, celle qui couvre même les soins dentaires à 125 % »* ? Il avait pourtant bien compris qu'au centre de santé les soins étaient gratuits. C'est *« exact »*, mais, mal informé, il a payé la mutuelle sans pour autant s'inscrire à la Sécurité sociale. On lui avait assuré que le formulaire E 111 le dispensait d'acquitter son « ticket d'entrée » à la Sécu – 975 francs – pourtant indispensable depuis qu'il a dix-huit ans. Seul à Paris, dans un studio, il reçoit quelque argent de ses parents, mais aujourd'hui il ne peut débourser 33 francs pour la consultation.

Des situations embrouillées, le personnel de ce centre de santé de la MNEF en voit tous les jours. En particulier pendant les mois d'octobre et novembre, alors que les garanties offertes par la mutuelle s'arrêtent au 30 septembre et que les étudiants n'ont pas encore reçu leur carte de Sécurité sociale. Deux mois « flottants » pendant lesquels *« se faire soigner devient une galère »*.

Bon an mal an, près de 70 000 étudiants passent chaque année dans ce centre, créé en 1952, et rebaptisé Maison des jeunes et de la santé. *« Nous voyons jusqu'à 250 jeunes par jour. C'est une vraie folie. Ils viennent nombreux parce que les soins sont gratuits et qu'ils restent entre eux »*, explique le docteur Jean-Baptiste Delmas, directeur médical de la MNEF. Pendant que le nombre global d'étudiants doublait, celui des « clients » du 22, boulevard Saint-Michel était multiplié par six. Un nouveau centre devrait bientôt ouvrir ses portes à Montparnasse, s'ajoutant aux quatre de la région parisienne et aux neuf de province, ouverts ou sur le point de l'être.

« USINE À GAZ ADMINISTRATIVE »

« Cette forte fréquentation s'explique aussi par le fait que nous sommes très orientés vers leurs besoins », souligne le docteur Delmas. Les jeunes viennent surtout pour la médecine générale, les soins dentaires et la gynécologie, fort peu pour les spécialistes. *« A dix-huit ou vingt ans, ils pensent qu'ils sont immortels. Nous avons aussi un important travail de prévention, qu'il s'agisse de la vaccination contre l'hépatite B ou de la simple veille, lorsque l'on constate qu'ils ont à la fois des troubles somatiques et une mauvaise qualité de sommeil »*, ajoute-t-il. Une petite déprime, une bronchite, un rhume des foins peuvent gâcher une année universitaire s'ils surviennent au moment des examens.

Le docteur Delmas se réjouit de l'abaissement de la majorité sociale à dix-huit ans, au lieu de vingt auparavant, qui permet aux jeunes de se faire soigner *« sans demander autorisation ni argent à leurs parents »*. *« Pour nous, c'est une véritable usine à gaz administrative »*, fait-il remarquer, car il incombe à la mutuelle de mettre en rapport les caisses de Sécurité sociale des parents (rattachées au domicile) et celles des étudiants (qui dépendent de l'endroit de scolarisation). Il ne désespère pas que, petit à petit, cette mesure, *« qui prend tout son sens si l'on facilite l'accès aux soins »*, se mette bien en place. Il est déjà certain qu'elle ne pourra que profiter aux jeunes filles, qui pourront dès dix-huit ans aller chez le gynécologue sans en parler à leur mère.

Dès janvier 1997, le docteur Delmas doit inaugurer un *« examen périodique de santé »* pour les 15-25 ans, une sorte de « check-up jeunes » qui lui permettra d'accueillir au centre des non-étudiants. *« Je sais que nous verrons des jeunes en difficulté, certainement avec d'autres problèmes que les étudiants : drogue, tuberculose, dents fichues... »*, prévoit-il. Dix autres projets sont en préparation. En attendant, il fonce pour deux jours en Finlande afin d'acheter des fauteuils dentaires : les siens sont *« complètement défoncés à force de tourner »*.

Béatrice Gurrey

Enquête préliminaire sur des salaires fictifs à Air France

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, début octobre, une enquête préliminaire visant la compagnie Air France, à propos de salaires fictifs versés à une série de personnalités. L'enquête sur les malversations reprochées à l'ex-PDG de la Française des jeux, Gérard Colé, avait mis en évidence le versement par Air France de salaires à plusieurs conseillers de l'Elysée sous François Mitterrand, parmi lesquels Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux, Michel Françaix et l'écrivain Paul Guimard. Interrogé par la police le 23 mai 1995, l'ancien directeur du cabinet du chef de l'Etat, Gilles Ménage, avait admis être intervenu à cette fin auprès de la compagnie nationale (*Le Monde* du 14 juin 1995). Figure également sur la liste des bénéficiaires de ces émoluments, fournie à la justice par les commissaires aux comptes d'Air France, le fils du maire de Paris, Dominique Tiberi, actuel chef du cabinet de Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 17 octobre, M. Tiberi a reconnu avoir été payé par Air France *« jusqu'en 1995 »* et n'avoir *« jamais touché deux salaires »*.

Procès de la Réunion : la défense plaide l'absence de corruption

AU PROCÈS DES « AFFAIRES » de Saint-Denis, les avocats de plusieurs filiales de la CGE ont contesté l'accusation de corruption. Mᵉ Mario Stasi, pour la CGEA, a reconnu que la société avait remis 750 000 francs, dont une *« part pour les élus »*, à un intermédiaire de la municipalité. Mais il a estimé que ses clients n'ont pas eux-mêmes donné l'ordre de cette rémunération. Avocat de la Sogea, Mᵉ François Balique a considéré que la société n'a *« jamais accepté les sollicitations »* de l'intermédiaire de la mairie et il a nié que les 466 000 francs versés à ce dernier aient émané de la Sogea. L'avocat de Louis Nicollin, Mᵉ Pierre-Marie Grappin, a demandé la relaxe de son client. Il a indiqué que le non-renouvellement du contrat entre la société Nicollin (traitement des ordures) et la ville constitue *« la preuve qu'il n'y avait pas de pacte de corruption »*. La somme de 1,4 million de francs versée au club de football de Saint-Denis par son client constituait un simple parrainage, selon lui.

DÉPÊCHES

■ **PRISON : six surveillants du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne)**, soupçonnés d'avoir imposé des relations sexuelles à des travestis détenus dans cet établissement, ont été mis en examen, jeudi 17 octobre, par un juge d'instruction d'Evry. Deux d'entre eux, les seuls à avoir reconnu devant le juge au moins une partie des faits, ont été écroués. Ils sont mis en examen pour *« viols aggravés, agressions sexuelles aggravées et harcèlement sexuel »*.

■ **RACISME : l'Académie des sciences morales et politiques** a indiqué dans un communiqué, jeudi 17 octobre, son hostilité au projet de loi sur le racisme adopté la veille en conseil des ministres, estimant notamment qu'il *« menace la liberté d'opinion, de recherche scientifique, historique et philosophique, d'expression »*. Pour l'Académie, ce texte proposé par le ministre de la justice, Jacques Toubon, est *« fondé sur des notions confuses et subjectives »* : *« toute loi pénale doit s'entendre de manière restrictive, sinon, on risque de s'en remettre à la discrétion du juge, ce qui ne répond pas au principe d'objectivité et d'égalité de tous devant la loi »*.

■ **IMMIGRATION : Amara Fofana, l'ancien gréviste de la faim malien**, décédé mercredi 16 octobre à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a succombé à un cancer du foie consécutif à une hépatite B, ont indiqué, jeudi 17 octobre, les autorités hospitalières. Agé de trente-cinq ans, il avait participé, en mai, à la première grève de la faim des « sans-papiers », à l'entrepôt SNCF de la rue Pajol, à Paris. Dans un communiqué, la préfecture de police a indiqué que M. Fofana, père de trois enfants, était *« en situation régulière »*, une carte de séjour d'un an venant de lui être délivré.

■ **UNIVERSITÉS : une centaine de nouvelles inscriptions seront accordées en Staps (filière sportive) en Aquitaine**, a fait savoir le recteur de Bordeaux, jeudi 17 octobre. Cent cinquante étudiants y avaient été admis, en juillet, par le système de sélection automatique du Minitel, très critiqué. L'inscription d'une trentaine d'autres avait été ordonnée par le tribunal administratif et cent cinquante cas devaient être révisés.

La Banque de France de Toulon victime de l'amour et du hasard

« On avait l'impression de vivre un film »

Devant la cour d'assises du Var, Hélène Renaux, secrétaire comptable à la Banque de France de Toulon au moment des faits, a expliqué comment elle a eu l'impression, en fournissant des détails pour organiser un casse dans les locaux de son employeur, de donner à son compagnon, Jean-Claude Lopiccolo, « une preuve d'amour ».

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

L'amour et le hasard aiment jouer ensemble pour créer des situations insolites. Et si leur alchimie permet toutes les audaces littéraires, la conjugaison des deux magies crée aussi parfois des réalités bien plus étonnantes. S'il faut en croire les débats qui se tiennent depuis le 14 octobre devant la cour d'assises du Var, le hold-up de la Banque de France de Toulon, commis le 13 décembre 1992 et portant sur la somme colossale de 146 millions de francs, ne serait que le résultat d'une incroyable conjonction de circonstances exceptionnelles. Et, pour ajouter au trouble, l'affaire apparaît aussi comme une sorte de rêve ou de jeu de rôles virtuel qu'un sorcier aurait brusquement solidifié pour le faire passer de l'autre côté du miroir, celui où la dure réalité ne permet plus de revenir en arrière.

PROCÈS

Quand Hélène Renaux, secrétaire comptable à la Banque de France de Toulon, a rencontré Jean-Claude Lopiccolo, sa profession n'avait aucune importance. Tout au plus avait-elle permis quelques plaisanteries faciles dans les repas entre amis. *« Elle doit nager dans les billets de banque toute la journée »*, disait René Bombace, un joueur professionnel qui avait eu quelques ennuis judiciaires.

Un jour, pourtant, la plaisanterie devint sérieuse. Bombace voulait des détails sur la disposition des locaux, sur l'importance des sommes contenues dans les coffres et sur les systèmes de sécurité. Lopiccolo a donc transmis la demande à sa compagne. *« Sur le coup, j'ai cru à un gag,* explique Hélène. *J'ai pas voulu. Après, j'étais entre deux eaux. Ça enjolivait un peu notre histoire d'amour, à Jean-Claude et à moi. J'avais l'impression de lui donner une preuve d'amour, de donner un cadeau énorme sans que ça aboutisse. »*

Jean-Claude, qui a toujours été honnête, aura une démarche semblable. Il a voulu sortir de son personnage d'homme trop calme en jouant au dur : *« Dans un premier temps,* raconte Lopiccolo, *je pense que j'ai voulu étoffer mon image, jouer un rôle, prendre une autre dimension. Hélène et moi, on avait l'impression de vivre un film. »* Et tout y était, y compris une rencontre surréaliste avec un professionnel du grand banditisme cagoulé, dans une chambre du Sofitel seulement éclairée par un écran de télévision.

> « Les agresseurs ont bénéficié de circonstances exceptionnelles qu'ils ne retrouveraient pas dans d'autres comptoirs »

Derrière un paravent, il y avait d'autres personnes qui chuchotaient et écoutaient pour jauger l'opération. Elle leur sembla si peu réalisable qu'ils ne donnèrent pas suite. Qui sont-ils ? Bombace le sait, mais il ne le dira pas. Il se contente de répondre : *« Je tiens à ma sécurité et à celle de ma famille. Vous ne voulez pas que je meure en prison, Monsieur le président ? »*

Pourtant, l'affaire intéressera d'autres malfaiteurs et, selon le parquet, une partie d'entre eux seraientt dans le box des accusés. Il n'y a pourtant pas de grandes pointures et, même si la dizaine d'hommes arrêtés manie le mensonge avec une gaucherie qui provoque souvent le fou rire, ce ne sont que ce que le milieu appelle des « misères ».

Le casse du siècle a-t-il été réalisé par des amateurs chanceux ou par des professionnels qui ont laissé derrière eux les plus maladroits en leur versant quelques miettes d'un butin dont la majeure partie n'a pas été retrouvée ? Cette dernière hypothèse est privilégiée par les enquêteurs. D'ailleurs, Emmanuel Demaimay, l'agent de sécurité pris en otage avec une bombe autour du ventre, décrit le chef de bande que les autres appelaient *« l'artificier »* comme *« un homme posé »*, en ajoutant : *« On aurait cru un militaire. »*

Mais le hasard a aussi jeté un sort sur la Banque de France de Toulon, victime d'une malchance qu'elle aurait pu éviter : *« C'est une succursale où malheureusement tout n'était pas en ordre,* souligne Jean-Claude Renault, inspecteur général de la Banque de France. *Il y a eu trois ans de travaux, et les agresseurs ont bénéficié de circonstances exceptionnelles qu'ils ne retrouveraient pas dans d'autres comptoirs. » « Nos salles fortes auraient dû être complètement bloquées »*, ajoute l'inspecteur général, sans cacher l'existence de graves négligences qui ont été sanctionnées par la mise à la retraite anticipée du directeur de l'agence. Enfin, selon M. Renault, c'est le contribuable qui a payé les 850 000 billets de banque volés. Cette circonstance tracasse l'un des avocats de la défense : *« Vous dites qu'il y a eu des négligences. On pouvait entrer dans cette banque comme dans un moulin à vent. J'aimerais savoir ce qu'en pense le contribuable. »*

Maurice Peyrot

Treize adolescents chinois pris dans le carcan du « consumérisme scolaire »

L'OBLIGATION de scolarité est-elle toujours en vigueur à Paris ? La volonté de certains députés de barrer l'accès à l'école aux enfants d'étrangers en situation irrégulière aurait-elle trouvé un champ d'expérimentation dans la capitale ? Ou n'est-ce que le climat général actuel, cette guerre menée contre l'immigration clandestine, qui fait oublier à certains fonctionnaires les principes fondamentaux de la République ? La mésaventure vécue, depuis trois mois, par treize adolescents chinois invite en tout cas à se poser sérieusement ces questions.

Le plus jeune a tout juste onze ans. Le plus âgé en aura bientôt seize. En arrivant en France, l'an passé, certains venaient rejoindre des parents déjà installés. D'autres immigraient en famille, convaincus que la clandestinité en France vaudrait toujours mieux que le respect de la loi en Chine. Mais tous partageaient une ferme intention : poursuivre leur scolarité. Depuis la rentrée scolaire, pourtant, c'est sur les bancs de l'Association d'assistance scolaire linguistique et culturelle (ASLC), une organisation d'aide aux devoirs travaillant avec la communauté chinoise, qu'ils tentent de ne pas perdre leurs acquis des années précédentes.

« LA PREUVE DE LA DOMICILIATION »

L'inspecteur d'académie refuse en effet obstinément de les inscrire au collège. Officiellement, cette position n'a rien à voir avec une quelconque question d'irrégularité. D'abord parce que les mineurs n'ont pas besoin de papiers. Ensuite, et surtout, parce que l'obligation scolaire s'applique à tous, Français ou étrangers, réguliers ou non. Tous les maires qui, dans le primaire, ont tenté de se soustraire à ce principe se sont vus contraints par le préfet d'appliquer la loi. Avec parfois à la clef une condamnation devant les tribunaux.

Aussi, c'est un tout autre motif qui anime officiellement l'inspecteur d'académie. *« L'affectation de tous les élèves dans l'académie de Paris ne peut s'effectuer que si la preuve de leur domiciliation dans cette ville peut être apportée »*, indique-t-il, le 1ᵉʳ octobre, dans un courrier à l'ASLC.

La règle est en effet générale : les établissements parisiens doivent accueillir tous les enfants parisiens... mais seulement ceux-là. Histoire de lutter plus sévèrement contre les contournements de la sectorisation, les autorités académiques ont même ajouté la nécessité de produire deux justificatifs de domicile. L'association tente d'expliquer que pour ces enfants le problème est tout autre. *« Les parents n'ont ni bail ni avis d'imposition,* précise son secrétaire général, Marc Paul. *Au mieux, une quittance EDF. Et, si on ne les scolarise pas, ils risquent de finir derrière une machine à coudre. »*

L'association propose donc de trouver des tuteurs, pratique en vigueur jusqu'à l'an dernier. L'inspection exige un *« tuteur légal »*... L'ASLC offre alors de domicilier elle-même les familles : *« Considérer comme tuteurs des personnes ou une association qui n'hébergent pas les enfants concernés constituerait un contresens et une facilité »*, tranche l'inspecteur. L'ASLC poursuit ses recherches, contacte la permanence sociale chargée de domicilier les enfants de sans-domicile-fixe : pas d'étrangers en situation irrégulière, lui répond-on.

Alors, le 11 octobre, l'association a saisi le tribunal administratif. Puis la presse. Contactée par *Le Monde* jeudi 17 octobre, la direction de l'académie de Paris a pris deux heures de réflexion. Avant d'expliquer que ces enfants avaient *« pâti de notre vigilance face au consumérisme scolaire... Ils seront tous scolarisés »*.

Nathaniel Herzberg



La Ligue contre le cancer pâtit du scandale de l'ARC

LA CHUTE des dons est vertigineuse. En un an, les ressources de la Ligue nationale contre le cancer ont baissé d'environ 25 %. L'association s'efforce pourtant de minimiser les retombées de l'affaire de l'ARC. *« Le scandale est venu s'inscrire dans une conjoncture qui n'était déjà pas favorable à l'évolution des dons »*, explique Jean Lambert, porte-parole de la Ligue. En 1995, le montant des dons à l'association s'est en effet élevé à 154 millions de francs, contre 173 millions en 1994.

Plusieurs sondages effectués par la Ligue au printemps ont mis en évidence deux facteurs d'explication annexes aux révélations sur les détournements de fonds réalisés à l'ARC, précise M. Lambert : d'une part, *« la morosité générale, psychologique et sociale »*, qui entraîne *« un repli des donateurs vers des causes de proximité, la plupart du temps familiales »* et, d'autre part, *« un scepticisme sur l'efficacité des associations caritatives d'une manière générale »*. Le scandale de l'ARC aurait donc seulement *« accéléré le mouvement »*. Les quelque trente mille bénévoles de la Ligue se font pourtant souvent éconduire *« parce qu'on les confond avec l'ARC »*, raconte encore le porte-parole.

Un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population française devait être rendu public, vendredi 18 octobre. 48 % des personnes interrogées estiment que *« ce qui s'est passé à l'ARC pourrait très bien arriver à la Ligue »* et que *« les deux associations se valent »*, tandis que 30 % les jugent *« très différentes »*. 8 % seulement des sondés déclarent avoir *« l'*[illegible]*ainement un don* [illegible]*e cancer »* et 52 [illegible]*ire un peu, pour voir comment les choses évoluent »*. Parmi ces donateurs potentiels, 38 % donneraient à la Ligue et 9 % à l'ARC. Ce même vendredi, TF 1, France 2, France 3, La Cinquième, M 6 et LCI devaient commencer à diffuser le spot télévisé de l'ARC, amputé de deux phrases qui risquaient, selon les chaînes de télévision, de porter atteinte au principe de la présomption d'innocence (*Le Monde* du 12 et daté 13-14 octobre).

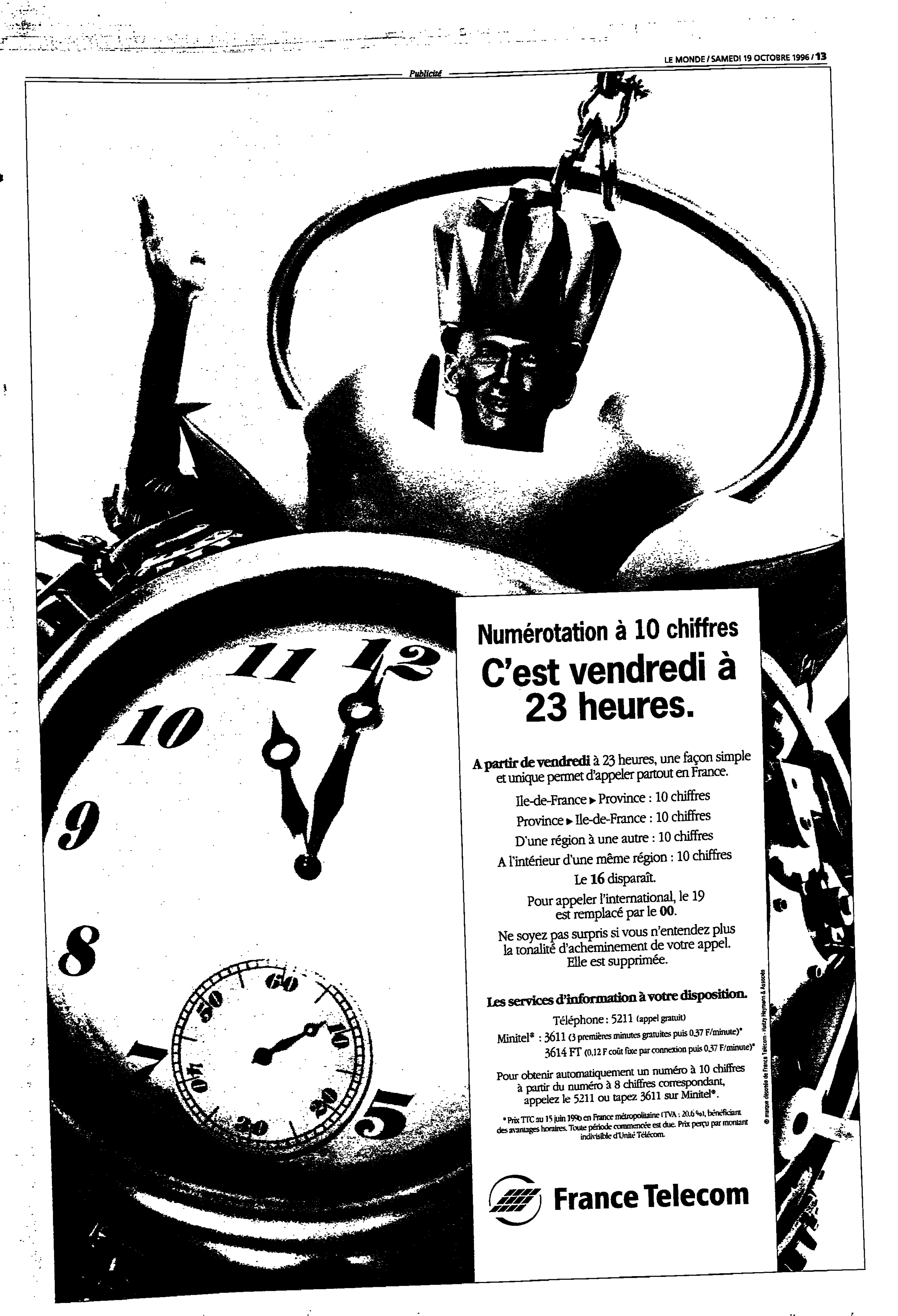
CONCURRENCE

La concurrence entre les deux associations reste d'actualité. Les donateurs ont beau avoir des *« profils extrêmement voisins »*, admet M. Lambert, ils ont tendance à *« donner à celui qui les sollicite le plus fortement »*. Le montant des sommes investies dans les campagnes de communication par les anciens dirigeants de l'ARC a sans aucun doute creusé l'écart, d'autant plus, ajoute Jean Lambert, que son mode de fonctionnement était *« très centralisé »* et permettait de *« faire passer le même message dans toute la France au même moment »*. Forte de cent comités départementaux, *« chacun d'entre eux étant responsable des appels de fonds »*, la Ligue se trouverait, de son propre aveu, *« handicapée par son statut de fédération »*.

Le nouveau président de l'ARC, Michel Lucas, a rencontré au moins une fois celui de la Ligue contre le cancer, Gabriel Pallez. Il aurait été question d'un éventuel *« rapprochement fonctionnel »*, d'*« un accord de complémentarité »*. Différents contacts avec les pouvoirs publics ont aussi été pris, visant, pour la énième fois, à harmoniser l'action des deux associations. La fusion est jugée *« prématurée »* en haut lieu, où l'on penche pour une complémentarité qui laisserait à l'ARC le financement de la recherche, tandis que la Ligue serait en charge de la prévention, du dépistage et des actions de terrain auprès des malades et de leurs proches. Le porte-parole de cette dernière n'est *« pas du tout d'accord »* avec cette hypothèse, qui reviendrait, selon lui, à entériner *« une infériorité de la Ligue »*. *« En dix ans,* plaide Jean Lambert, *nous avons donné plus à la recherche que l'ARC. »*

Laurence Folléa





Numérotation à 10 chiffres
C'est vendredi à 23 heures.
A partir de vendredi à 23 heures, une façon simple et unique permet d'appeler partout en France.
Ile-de-France ▸ Province : 10 chiffres
Province ▸ Ile-de-France : 10 chiffres
D'une région à une autre : 10 chiffres
A l'intérieur d'une même région : 10 chiffres
Le 16 disparaît.
Pour appeler l'international, le 19 est remplacé par le 00.
Ne soyez pas surpris si vous n'entendez plus la tonalité d'acheminement de votre appel. Elle est supprimée.
Les services d'information à votre disposition.
Téléphone : 5211 (appel gratuit)
Minitel® : 3611 (3 premières minutes gratuites puis 0,37 F/minute)*
3614 FT (0,12 F coût fixe par connexion puis 0,37 F/minute)*
Pour obtenir automatiquement un numéro à 10 chiffres à partir du numéro à 8 chiffres correspondant, appelez le 5211 ou tapez 3611 sur Minitel®.
* Prix TTC au 15 juin 1996 en France métropolitaine (TVA : 20,6 %), bénéficiant des avantages horaires. Toute période commencée est due. Prix perçu par montant indivisible d'Unité Télécom.
® marque déposée de France Télécom - Huntzy Heymann & Associés
France Telecom

AMÉNAGEMENT Le président du conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, a le projet d'installer, non loin de Clermont-Ferrand, un Centre européen du volcanisme. Le bâtiment de 14 000 mètres carrés serait construit au cœur de la chaîne des puys, dans le Parc naturel régional des Volcans. ● MUSÉE en même temps qu'espace ludique, d'ambition scientifique autant que touristique, Vulcania constituerait pour l'ancien chef de l'Etat le point d'orgue de son action régionale. ● CE PROJET permettrait, selon lui, d'attirer plusieurs dizaines de milliers de personnes et donnerait à la capitale auvergnate une renommée internationale. ● LE COÛT d'une telle réalisation et sa conception quelque peu somptuaire soulèvent cependant un grand scepticisme dans la région. Les défenseurs de l'environnement se mobilisent contre ce qu'ils appellent le « Giscardoscope ».

Le grand rêve auvergnat de Valéry Giscard d'Estaing

En projetant d'ériger, au cœur de la chaîne des Puys, un vaste Centre européen du volcanisme « didactique et ludique », le président de la région souhaite créer un pôle de notoriété internationale. Mais des voix s'élèvent contre la « démesure » du « Giscardoscope »

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Dans le contrejour de son bureau panoramique, au sommet du siège du conseil régional d'Auvergne, à Clermont-Ferrand, Valéry Giscard d'Estaing est plus olympien que jamais. Avec gourmandise, il détaille les profondeurs ombreuses d'un lieu magique, à la fois *« didactique et ludique »*, qui n'existe qu'à l'état de maquette.

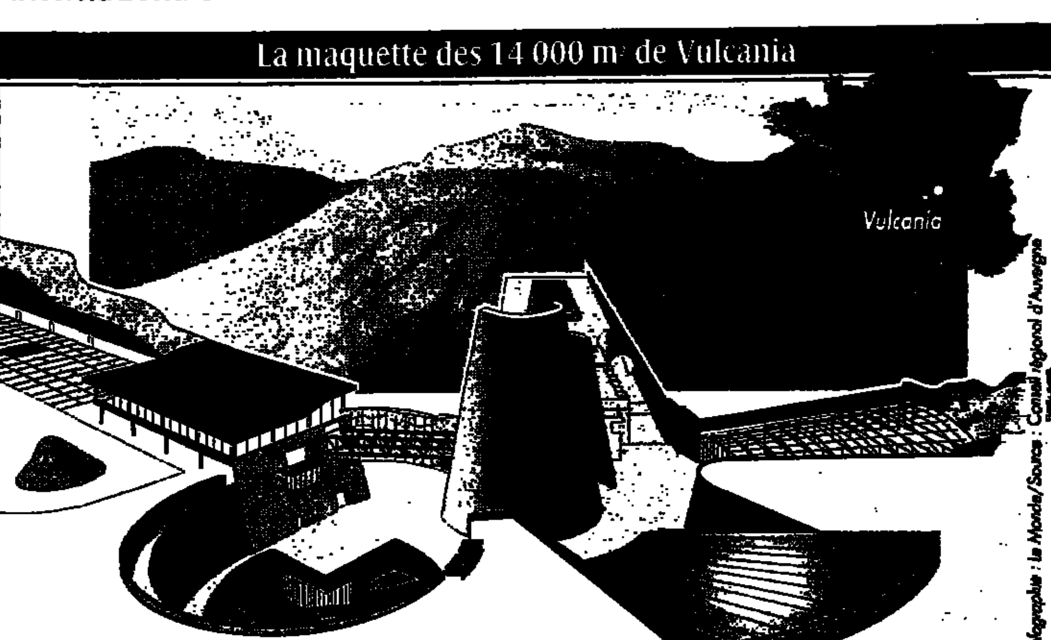
Dans l'opposition, on redoute qu'une telle infrastructure n'entraîne une urbanisation incontrôlée et un tourisme de masse dévastateur pour le paysage

Imaginons avec lui : un mur cyclopéen, une rampe spiroïdale, des vibrations, des bombes explosives, le magma et le soufre, sans oublier Pompéi sous les cendres, un grand jardin tropical, des cavernes et des grottes par lesquelles les gens vont pénétrer au centre de la Terre, communier avec les forces telluriques et les mystères enfouis de l'univers. C'est Vulcain qu'on revisite...

Vulcania est précisément le nom de baptême du Centre européen du volcanisme (CEV), dont l'idée, très « présidentielle », a été lancée en 1992. *« Nous avons le monopole du volcanisme en Europe de l'Ouest, à l'exception du sud de l'Italie »*, observe l'ancien président de la République, fier d'avoir rempli la moitié de son ambition régionale en désenclavant l'agglomération clermontoise à coups d'autoroutes mais qui veut aller plus loin en créant aujourd'hui un *« pôle de notoriété nationale, voire internationale »*, à travers un équipement à la fois *« culturel, scientifique et touristique »*. *« Un grand projet qui soit un symbole »* auquel l'implantation, au cœur du parc naturel régional des Volcans, doit donner une *« dimension émotionnelle particulièrement forte »*.

Le petit croquis initial – un Musée du volcanisme pour lequel l'unanimité (écologistes compris) s'était faite – est devenu grand dessein. A l'architecte Jean-Michel Wilmotte, qui avait été choisi sur concours par le jury, la commission permanente du conseil régional a préféré Hans Hollein, architecte, scénographe et muséographe autrichien, qui a notamment signé le Musée d'art moderne de Francfort. Subséquemment, le coût prévisionnel s'est envolé, passant de 200 à 360 puis à 400 millions de francs, et le président du conseil régional a même laissé entendre que *« ce coût continuera à évoluer car* (...) *ce serait une erreur fondamentale que de se priver de certaines innovations techniques ou artistiques... »*.

La maquette des 14 000 m² de Vulcania



Infographie : Le Monde/Source : Conseil régional d'Auvergne

L'ampleur du projet, ses « gadgets » – images satellitaires, bornes informatiques interactives, maquettes animées, écran géant, films en trois dimensions, simulations diverses – et le désir apparent de s'inspirer de la réussite du Futuroscope de Poitiers ont valu au CEV le surnom de « Giscardoscope ».

A près de 1 000 mètres d'altitude et à quelques encablures de Clermont-Ferrand, sur les 57 hectares d'un terrain racheté à l'armée, sur la commune de Saint-Ours-les-Roches, Vulcania veut proposer une approche du volcanisme dans une structure de 14 000 mètres carrés aux trois quarts enterrée, dont on a imaginé les lignes et les volumes (la cheminée de 24 mètres de hauteur a été finalement rabotée de 4 mètres) avant de penser le contenu.

Dans la région, tout le monde semble d'accord sur la pertinence d'un Musée du volcanisme. Mais beaucoup préféreraient qu'il soit implanté hors du parc – dont la charte privilégie *« les aménagements légers et diffus »* et bannit *« les grosses unités touristiques »* – et à proximité des voies de communication existantes. Dans la majorité, on soutient évidemment le projet du président, même si certains ne le font que du bout des lèvres. Dans l'opposition, on redoute ouvertement qu'une telle infrastructure ne provoque une course à la rentabilisation : urbanisation incontrôlée, tourisme de masse dévastateur pour le paysage et la flore. *« Giscard s'est déjà mis en tête d'illuminer trente-cinq sites architecturaux et naturels de la chaîne des Puys ! »*, grincent les associations écologistes.

Malgré l'assurance que toutes les précautions (coûteuses) seraient prises durant la phase délicate des travaux, les défenseurs de l'environnement dénoncent aussi le risque d'une pollution hydrogéologique qui pourrait atteindre les ressources en eau d'une centaine de communes. En promettant que toute la zone sera rendue inconstructible, qu'il n'y aura ni hôtels, ni commerces, ni services à proximité, et que l'accès se fera par la voirie existante, le CD 941 B, simplement aménagé, en précisant même qu'*« il n'est aucunement question de mettre en place une liaison par téléphérique depuis le puy de Dôme »*, le président ne convainc pas les opposants, qui ont engagé divers recours devant le tribunal administratif.

« Les promoteurs du Giscardoscope tiennent un double langage, accuse Carole Deveau, porte-parole du Comité de liaison pour la défense des volcans d'Auvergne (qui regroupe une dizaine d'associations dont France Nature environnement, WWF France, SOS-Volcans, le Club alpin français). *Tantôt, ils mettent en avant les cinq cent mille visiteurs attendus chaque année et les retombées économiques pour la région ; tantôt, ils insistent sur le peu d'incidence du centre sur l'environnement, en minimisant sa capacité d'attraction. »* Pour les anti-Vulcania, si l'on échappe à une catastrophe écologique, ce sera donc pour subir une faillite économique. *« Dans les deux cas,* disent-ils, *les contribuables paieront l'addition. »*

Le lancement des travaux, qui avait été prévu à l'automne 1995, est toujours différé. *« Nous n'avons pas l'idée de pousser les feux ; la qualité, ça prend du temps »*, annonce prudemment M. Giscard d'Estaing. Ceux qu'il qualifie de *« totalement minoritaires »* – il est vrai que la plupart des élus du secteur soutiennent officiellement son projet, même si la « communication » du conseil régional est, en la matière, des plus discrètes – pourront se compter, dimanche 27 octobre, lors d'une marche de protestation. Pour sa part, la vénérable Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont a, par la plume de M. Georges de Bussac, rejoint l'opposition en critiquant à la fois *« une architecture qui se cache honteusement »* et *« le gigantisme du projet »*, qui constituerait *« une erreur profondément regrettable »*. Profondément, c'est le mot.

Robert Belleret

Un contre-modèle modeste et efficace

Dans les senteurs mêlées de résine et de terre mouillée, Philippe Montel fait visiter son volcan à ciel ouvert, dans une carrière du puy de Lemptégy que son père et lui-même exploitent pour en tirer la pouzzolane, à 100 mètres du site prévu pour Vulcania. En suivant un parcours balisé dans le cœur du volcan partiellement arasé, on s'offre une leçon de choses *in situ*. L'histoire en tranches de plusieurs éruptions stromboliennes, cheminée, magma, empilement de bombes volcaniques, filons de lave... Sans subventions, avec beaucoup de modestie et de discernement, le concours et le relais d'un groupe d'universitaires et de spécialistes passionnés par le site, M. Montel, « M. Jourdain » de la vulgarisation rigoureuse, a réussi à créer, depuis trois ans, un centre du volcanisme rustique – la salle de projection est en bois brut, mais la vidéo est passionnante – qui a drainé soixante-dix mille visiteurs en 1995 ! Pourtant, les Montel ne sont pas encouragés : voilà trois ans qu'ils attendent d'être raccordés au réseau d'eau courante de la commune voisine, Saint-Ours-les-Roches...

A Rouen, la démocratie de quartier commence samedi

ROUEN
de notre correspondant

Vingt-cinq mille Rouennais sont appelés aux urnes samedi 19 octobre. Seize mois après avoir été de ceux qui ont élu un nouveau conseil municipal, ils sont invités à désigner les membres de cinq conseils de quartier, instance créée par la municipalité dirigée par le socialiste Yvon Robert.

Il s'agit pour l'instant d'une expérience. La ville de Rouen, 100 000 habitants, a été divisée en vingt-trois quartiers. Si l'évaluation, prévue en juin 1997, est positive sur les cinq quartiers, les vingt-trois seront dotés d'un conseil. C'était une promesse de la liste d'union de la gauche et des écologistes, qui l'a emporté au second tour des élections municipales en juin 1995. Elle répond à une volonté d'établir une consultation permanente de la population. Chaque conseil est composé de vingt-cinq membres issus de deux collèges : la population avec quinze membres, les associations avec dix membres. Le corps électoral du collège de la population comprend tous les habitants du quartier âgés de seize ans au moins, quelle que soit leur nationalité.

Jean-Paul Camberlin, conseiller municipal Vert chargé de ce scrutin, ne cache pas la difficulté de l'organisation. Les listes électorales seront constituées sur place, au moment du vote, chaque électeur devant se présenter avec un justificatif. Si des conflits peuvent apparaître ici ou là, ils ne viendront pas d'une trop forte participation : *« Nous espérons entre 5 et 10 % de votants »*, reconnaît l'élu.

CONSEILS CONSULTATIFS

Lorsque le principe de conseils de quartier a été lancé, il n'a rencontré que très peu d'écho dans la population. L'écueil d'une politisation a été évité par la prise en charge complète de l'information électorale par la mairie. Une réunion publique par quartier a été organisée pour présenter tous les candidats individuellement. Les noms ont été disposés sur les bulletins de vote par ordre alphabétique. Le premier acte du nouveau conseil sera d'élire son président et son secrétaire.

Quel rôle pourront jouer ces conseils, qui ne peuvent être, de par la loi, que consultatifs ? Toutes les questions relatives à la vie du quartier seront abordées à un rythme que choisira le conseil. Seule obligation : tenir une séance publique trois fois par an en présence du maire. *« Nous voulons établir un échange triangulaire vivant entre le quartier, l'administration municipale et les élus. Il ne faut surtout pas que la relation soit à sens unique »*, prévient Jean-Paul Camberlin.

Le profil des candidats est un indice précieux pour l'avenir des conseils. Une mauvaise surprise : quarante-six ans de moyenne d'âge et l'absence totale de la tranche des 16-25 ans. En revanche, avec 40 % de candidates, la représentation des femmes est bien meilleure que pour les élections politiques traditionnelles. Curieusement, on constate une faible motivation des commerçants et des comités de défense de quartier.

Seul opposant déclaré à ce scrutin, le Front national a appelé au boycottage. Pour sa part, la minorité UDF-RPR au conseil municipal s'est abstenue lors du vote instituant les conseils de quartier, estimant que les comités de quartier traditionnels suffisaient largement.

Etienne Banzet

La taxe d'habitation augmente de près de 10 % à Paris

LES CONTRIBUABLES parisiens, qui commencent à recevoir depuis quelques jours leurs avis d'imposition à la taxe d'habitation pour 1996, peuvent, à bon droit, être surpris : l'impôt qui leur est demandé a subi une hausse beaucoup plus forte que prévu. Alors que le maire de la capitale, Jean Tiberi, a fréquemment assuré que les impôts locaux n'augmenteraient pas de plus de 7 % cette année (*Le Monde* daté 24-25 mars), cette taxe devrait, en fait, accuser une progression de près de 10 %.

La cotisation d'impôt, telle qu'elle est calculée par les centres fiscaux, résulte de deux paramètres : d'une part, les taux d'imposition, d'autre part, les bases d'imposition. Si la taxe d'habitation progresse à Paris, c'est donc logiquement que les taux ont été fortement majorés. Le taux pour la part communale est ainsi passé de 8,2 % en 1995 à 8,68 % en 1996, celui pour la part départementale de 2,05 % à 2,17 % et celui pour la part régionale de 0,896 % à 1,04 %. Mécaniquement, ces trois progressions induisent donc une hausse moyenne du prélèvement de 7,74 %.

ÉLÉMENTS DE CONFORT

Mais ces taux s'appliquent à des bases d'imposition qui elles-mêmes évoluent, pour tenir compte à la fois de l'inflation (la révision des valeurs locatives cadastrales votée en 1990 n'étant toujours pas appliquée) et des décisions de reclassement que peuvent prendre les services fiscaux, quand certains immeubles bénéficient d'éléments de confort nouveaux. Pour certains contribuables, la hausse globale peut donc être spectaculaire et atteindre jusqu'à 45 %. Sans atteindre ces niveaux records, des hausses très supérieures à la moyenne sont en particulier observées cette année par des contribuables vivant dans des HLM qui bénéficient d'éléments de confort nouveaux. Ces hausses interviennent alors que certains locataires de ces HLM sont par ailleurs soumis au nouveau régime des sur-loyers.

En moyenne, toutefois, la progression des bases d'imposition devrait avoisiner 1,4 %, selon la Ville de Paris, soit 1 % au titre de la réévaluation prévue par la loi et 0,4 % au titre des mesures de reclassement. Selon d'autres experts, il n'est pas exclu que la progression moyenne soit plus proche de 3 %. En tout état de cause, avec l'augmentation de 7,74 % des taux, et cette majoration des bases, les contribuables sont donc bel et bien assujettis à une taxe d'habitation dont la progression devrait être comprise en moyenne entre 9 % et 11 %. Pour la part communale de la taxe, la Ville de Paris admet une progression moyenne globale de 8,7 %.

Les élus parisiens, aux échelons de la commune, du département et de la région, peuvent évidemment plaider partiellement non coupable, parce que, s'ils ont la haute main sur les taux d'imposition, l'évolution des bases d'imposition leur échappe.

PLAIDOYER PEU CONVAINCANT

Ce plaidoyer n'est cependant qu'à demi convaincant : connaissant l'évolution prévisible des bases, la Ville de Paris aurait pu moduler en conséquence la progression des taux. N'ayant pas eu ce souci, elle risque de brouiller un peu plus le message gouvernemental sur la baisse des impôts.

Les socialistes parisiens, eux, y puiseront un argument supplémentaire pour plaider en faveur d'un *« changement profond de politique fiscale »* dans la capitale, avec à la clé une baisse très forte de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, compensée par une majoration de la taxe foncière.

Laurent Mauduit



DISPARITIONS

Berthold Goldschmidt

Un grand compositeur longtemps oublié

LE COMPOSITEUR britannique d'origine allemande Berthold Goldschmidt est mort à Londres jeudi 17 octobre.

Berthold Goldschmidt était né le 18 janvier 1903 à Hambourg et aurait pu rejoindre la cohorte sinistre des musiciens juifs contraints au silence ou à la mort. Viktor Ullman, Erwin Schulhoff, Hans Krasa ont été assassinés en camp de concentration ; Erich Korngold, Hans Eisler et Kurt Weill ont fui aux Etats-Unis, y reconstruisant une carrière, voire un langage. Berthold Goldschmidt allait pour sa part se réfugier dès 1936 en Grande-Bretagne et prendre la nationalité britannique en 1947. Mais Londres n'est pas Hollywood : Goldschmidt n'y trouvera guère d'occasions d'y faire entendre sa musique. Son deuxième opéra, *Beatrice Cenci* (1951), d'après Shelley, ne marque guère les esprits. L'Ecosse accueille trois de ses *concertos* ; un peu de musique de scène lui est demandée ; un arrangement d'une pièce ancienne pour un recueil de piano : quelques simples pierres blanches dans une vie qui, pendant presque quarante ans, va plutôt faire figure de désert.

A la fin des années 50, Goldschmidt est las des combats esthétiques dont il est la victime et de l'indifférence générale envers son oeuvre. Lors du dernier entretien, inédit, qu'il avait accordé à la presse, le 10 septembre, Berthold Goldschmidt déclarait au *Monde* : *« J'ai été lassé par l'indifférence envers ma musique. Les Anglais n'ont pas voulu de mes* Chansons méditerranéennes *(1958). J'ai expédié en Allemagne un* Concerto pour violoncelle *qui m'a été renvoyé sans un mot. »* Même un Benjamin Britten, dont l'esthétique et les idées politiques auraient pu le rapprocher de Goldschmidt, devait rester à l'écart du musicien : *« Il avait l'art de briser les liens d'amitié. De surcroît, il était très jaloux des autres. J'ai bien eu quelques amis fidèles et enthousiastes, comme le compositeur Robert Simpson, mais cela n'a pas fait évoluer ma carrière de compositeur. »* Pourtant la production de Goldschmidt était celle d'un magnifique musicien, dirigé par les plus grands (Erich Kleiber a créé la *Passacaille op. 5*, en 1926), une voix, sinon une voie, dans la musique du XX[e] siècle. *« Je n'aime pas l'esthétique atonale et sérielle. Il y a certes des musiciens qui ont su créer un langage original par ce biais, mais ce que je reproche à Boulez et Stockhausen c'est d'avoir voulu la disparition des musiques qui n'entraient pas dans leurs canons. Alors, je me suis tu. »*

Et le miracle, si l'on peut dire, se produit au début des années 80. Quelques passionnés le sollicitent. David Drew, spécialiste de deux autres exilés, Kurt Weill et Roberto Gerhardt, est alors directeur artistique des prestigieuses Editions musicales Boosey & Hawkes. Il édite les pièces anciennes et suit Goldschmidt de près. Le compositeur sort du silence et écrit son *Quatuor avec clarinette* (1987), créé en Allemagne ; son *Deuxième quatuor à cordes* (1936) est joué, ainsi que la *Chaconne symphonique* (1936). L'opéra *Le Cocu magnifique* (1932), monté à Mannheim mais interdit de scène à Berlin (les nazis l'avaient inclu à leur sinistre liste des musiques dégénérées), est finalement repris à la Philharmonie de Berlin, en... décembre 1992.

Une petite marque de disques, Largo, s'intéresse à la musique de chambre de Goldschmidt (3 CD séparés Largo 5115, 5117 et 5128), tandis que Decca lance sa passionnante série *« Entartete Musik »* (musique dégénérée) et publie *Le Cocu magnifique* et les *Chansons méditerranéennes* (2 CD 440 850-2). Dans cette même collection paraissait, il y a quelques semaines, le *Goldschmidt Album* (1 CD Decca 452 599-2), anthologie retraçant chronologiquement un catalogue allant de la *Passacaille op. 4* (1925) au tout récent *Rondeau* (1995). Dans quelques mois, Decca publiera les concertos, dont celui pour violoncelle, joué par Yo Yo Ma. La discographie actuelle peut être complétée par l'opéra *Beatrice Cenci* (2 CD Sony classical S2K 66 836). L'auteur, qui fut un excellent chef et pianiste, y accompagne également quatre de ses lieder. Enfin, *Le Cocu magnifique* est programmé sur les scènes internationales. L'histoire et le monde musical réparent une infidélité de presque quarante années...

A Londres, nous faisions remarquer à ce très vieux monsieur si triste, si las, tapi dans un grand fauteuil de cuir, le chapeau vissé sur le crâne, la fraîcheur de ses toutes dernières pièces, *Les Petits Adieux* et le *Rondeau*. *« Cela doit être ce que l'on appelle la maturité... Aujourd'hui, je suis si fatigué, si vieux. Je pense ne plus écrire. Mais tout ce silence aura au moins amené cela, cette "fraîcheur" », comme vous dites... »* Le regard avait pétillé un instant pour s'éteindre, lointain et mélancolique...

Renaud Machart

Henri Nannen

Le fondateur du magazine allemand « Stern »

HENRI NANNEN, fondateur du magazine allemand *Stern*, est mort dimanche 13 octobre à Hanovre. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Son succès avait dépassé toutes les attentes. Tiré chaque semaine à plus de 1,5 million d'exemplaires, *Der Stern* attirait plus de 7,5 millions de lecteurs par ses reportages sensationnels, ses photos chocs et une orientation politique légèrement à gauche, qui en feront un défenseur avant l'heure de l'*Ostpolitik*. Peut-être l'amitié entre Nannen et le chef des sociaux-démocrates allemands Willy Brandt joua-t-elle un rôle. Nannen régnait en maître sur *Der Stern*, qu'il avait fondé en 1948 avec une licence accordée par les Britanniques. Le sensationnalisme a cependant ses limites : la publication en mai 1983 des *Carnets secrets de Hitler*, qui se révélèrent vite être un faux, porta au magazine un coup dont il ne se relèvera jamais tout à fait.

Henri Nannen avait débuté sa carrière journalistique entre les deux guerres dans des petites feuilles nazies, surtout spécialisées dans l'art. Il eut maille à partir avec la censure pour avoir vanté l'expressionnisme, et la critique d'un ouvrage d'un auteur juif mit fin à sa carrière. Henri Nannen fit la guerre dans l'armée de l'air. Contrairement à certains de ses contemporains, il ne nia jamais cette fréquentation de ce qu'il appelait la *« merde nazie »*. Au moment de la diffusion du film *Holocauste*, en Allemagne, il écrivit dans *Stern* : *« Nous aurions dû le savoir, si nous avions voulu le savoir. Pour celui qui a été soldat sur le front de l'Est, les assassinats de juifs, les fosses communes et, à l'heure de la retraite, les montagnes de corps amoncelés et incinérés ne pouvaient être cachés. Moi-même, je savais en tout cas qu'au nom du peuple allemand des gens sans défense étaient exterminés comme on détruit la vermine. (...) Oui, je le savais, et j'ai été trop lâche pour me révolter contre cela. »*

Henri Nannen passa ses dernières années dans sa ville natale d'Emden, en Frise orientale, à laquelle il avait offert un musée, avec des collections de l'expressionnisme allemand.

Daniel Vernet

■ **JEAN LEDUC**, réalisateur français, est mort samedi 12 octobre à Paris. Il était âgé de soixante-treize ans. Né le 27 décembre 1922 à Estrées-Saint-Denis (Oise), il avait fait partie de la première promotion de l'Idhec, en 1944, avant de devenir assistant, notamment, de Georges Lacombe, Roger Leenhardt, Pierre Cardinal et Alexandre Astruc. Après un passage au service cinématographique des armées (1947-1948), il tourne trois longs métrages « exotiques » (*Transit à Saïgon*, *Via Macao*, puis *Capitaine Singrid*, en 1967, dont le scénario est cosigné par Bertrand Tavernier) et une dramatique pour la télévision, *Taxi de nuit* (1973). Mais l'essentiel de son activité est très tôt devenu la réalisation de reportages ou de courts métrages pour le petit écran, dont un grand nombre au Vietnam et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est. En 1988, Jean Leduc avait réalisé un vidéodisque pour la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, *Lune de neige*.

NOMINATIONS

CONSEIL D'ETAT

Sur proposition du garde des sceaux, Jacques Toubon, le conseil des ministres du mercredi 16 octobre a nommé deux conseillers d'Etat en service extraordinaire. Il s'agit du général d'armée **Amédée Monchal**, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, ancien chef du cabinet militaire de Jean-Pierre Chevènement et de Pierre Joxe au ministère de la défense, et de **Jean-Marie Benech**, médecin-conseil à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 12 octobre est publié :

● **Paris** : un décret portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes.

Au *Journal officiel* daté lundi 14-mardi 15 octobre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de l'Equateur sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 7 septembre 1994 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Pérou sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 6 octobre 1993.

Au *Journal officiel* du mercredi 16 octobre sont publiés :

● **Assurances** : un décret portant approbation du statut des agents généraux d'assurances ;

– un décret modifiant le livre V du code des assurances.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 août 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claude et Pierre ALCHER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 11 octobre 1996.

– Paris. L'Isle-aux-Moines. Beyrouth. Ajaccio. Deir el Kamar. Versailles.

Au lendemain d'une éclipse de Soleil,

Luna

est née le 13 octobre 1996.

Laetitia PRAT
et
Grégoire GILLES
ont des étoiles plein la tête.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à

Papy Vincent,

en ce 19 octobre.

De la part de
Nastasya, Thomas et Sacha
et de toute la famille.

Décès

M[me] Francine BRÉGET,
née NGÔ THI HOA,

le 20 février 1930 à Liêñ Dê Nam Dinh (Vietnam),

veuve de

Roger BRÉGET
(† 1981),

a été inhumée le 29 septembre 1996, au cimetière de Thiais.

Merci à la famille de France et du Vietnam de se faire connaître par courrier à FRANCI, 10, rue Vandrezanne, 75015 Paris.

– Philippe et Paulette,
Jean-François et Denise,
Claire, Bernard et Catherine,
Denis et Line,
ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Ses neuf arrière-petits-enfants,
Berthe Ravaondrina,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Rachel DECRAENE,
née KITMACHER.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Louveciennes, après une messe de requiem à Saint-Pierre de Neuilly.

– Les familles Descatoire, Laforest, Chapoutot, Locufier, Barbet, Fardet et Suon,
Ses amis de Béthune, Clavans et Bourg-d'Oisans,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Suzette BARBET,
née LAFOREST,

survenu à Strasbourg, le 17 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une absoute aura lieu en l'église de Bourg-d'Oisans (Isère), le 22 octobre, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourg-d'Oisans, auprès de

André BARBET,

son époux.

Que le professeur Berthel et son équipe du pavillon Schutzenberger, à l'hôpital de la Robertsau, à Strasbourg, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Pierre Chapoutot,
95, rue de la Mairie,
73200 Gilly-sur-Isère.

– Louise Demartini,
son épouse,
Antoine et Dominique Demartini-Franzini,
Anne-Emmanuelle Demartini et Jérôme Bisgambiglia,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François DEMARTINI,
professeur agrégé d'arts plastiques, peintre et héraldiste,

survenu le 17 octobre 1996, à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Doazan en l'église Saint-Laurent de Peri, le samedi 19 octobre, à 16 heures. L'inhumation suivra au cimetière de Peri (Corse-du-Sud).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Colette Clèdes-Thierry,
Jean(†) et Josiane Thierry,
Marie-Claude et Patrick Autret,
Michèle et Bernard Trahan,
Annick(†) et Henri Papin,
Pierre-Yves et Delphine Juillot,
ses enfants,

Ses dix-neuf petits-enfants,
Ses dix-huit arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Marcelle GATINEAU,
née REGNIER,

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur à son domicile, le 16 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 octobre, à 15 heures, en l'église de LocMaria, à Quiberon, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Quiberon.

Le Manoir de Kermorvan,
2, place du Léry,
56170 Quiberon.
32, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

– Raymond et Janine Lévy-Bruhl,
Liliane et Pierre Lemoine,
ses enfants,
Alain et Patricia Lévy-Bruhl,
Daniel Lévy-Bruhl et Anita Fréhaut,
Viviane et Xavier Grillo,
Bruno Lemoine et Ada Ruata,
Jean-Marc et Danielle Lemoine,
Dorine et Philippe Gardin,
Damien et Elisabeth Lemoine,
Perrine et Pascal Dutronc,
ses petits-enfants,
et ses vingt et un arrière-petits-enfants,
Manuela Dos Santos,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 14 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

M[me] Jean LÉVY-BRUHL,
née Odette DREYFUS-SÉE,
présidente d'honneur
de l'Œuvre des Layettes.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés à l'Œuvre des Layettes, 42, avenue de Wagram, Paris-8[e].

12, rue Wilhem,
75016 Paris.
1, rue Raffet,
75016 Paris.

– Philippe Pécout,
son mari,
Fanny, Timothée et Benjamin,
ses enfants,
Yvonne Rossigneux
et Marcelle Pécout,
sa mère et sa belle-mère,
Xavier et Annick Rossigneux,
Monique et Philippe Wolfrom,
Jacqueline et Georges Bertier,
Chantal et André Bourgey,
Catherine Rossigneux
et Jacques Lereboullet,
Pierre et Edith Pécout,
Bernard et Brigitte Pécout,
Françoise et André Brunot,
Jacques et Elisabeth Pécout,
Petite Sœur Bernadette Marcelle,
Anne et Pierre Boulanger,
Henri et Jeanise Pécout,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Tous ses neveux et nièces,
font part de leur profond chagrin à la suite du départ brutal de

Annick
PÉCOUT-ROSSIGNEUX,

survenu le mercredi 16 octobre 1996.

La célébration religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le lundi 21 octobre, à 10 heures, en l'église de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni croix fleuries ni couronnes, car elle aimait les bouquets de roses et de fleurs champêtres.

54, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

Remerciements

– M. Jean Portemer,
profondément ému de la fidélité du souvenir des personnes présentes le 15 octobre 1996 en la chapelle des carmes et de celles qui se sont unies par la prière à la messe célébrée à la mémoire de

M[me] Madeleine
LAURAIN-PORTEMER

leur exprime du fond du cœur un très grand merci.

Anniversaires de décès

– Le 19 octobre 1995,

Evelyne GILLON,
née ZYZEK,

nous quittait, à la suite d'une longue maladie qu'elle avait affrontée avec un courage exemplaire.

Son sourire, sa force, son intelligence, sa douceur, l'intérêt qu'elle portait à tous ceux qui l'entouraient, manquent aujourd'hui infiniment à sa famille.

– *Cinq ans déjà... Le 18 octobre 1991,* disparaissait

Jean-Jacques HEUDE.

En nous souvenant, nous lui gardons vie.

Denise Burgos-Heude.
Sa famille.
Ses amis.

– Il y a dix ans, disparaissait

Alain TIMSIT.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Hommages

– Il y a trente ans, *mourait*

Miguel CHUECA CUARTERO
(1901-1966),

qui fut militant de la CNT, membre du conseil d'Aragon (1936-1937), et, sa vie durant, un homme juste et bon.

Conférences

***Comment mieux communiquer** à l'aide de la morphopsychologie ?*

Martine BOULART,
morphopsychologue

Conférence au Prime Hôtel Empire
3, rue de Montenotte, 75017 Paris
(métro Ternes).

Le jeudi 24 octobre 1996
de 18 h 30 à 20 h 30

Réservation : CNPG
10, rue Pergolèse
75116 Paris
Marie NICOLLAS
01-44-17-61-07
Participation 40 F

Débats

La FONDATION JEAN-JAURÈS
(président Pierre Mauroy) organise
une rencontre sur :

LES ENJEUX DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

avec
M[me] Nicole Bernheim,
journaliste, écrivain,
spécialiste des Etats-Unis,
et
M. Axel Queval,
conseiller du président
de l'Internationale socialiste.

Le mardi 22 octobre 1996,
à 18 h 30 (accueil à 18 heures)
à la Fédération nationale Léo-Lagrange,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle).
Modérateur : J.-M. Rosenfeld.

Veuillez vous inscrire en téléphonant au 01-40-72-21-21 (demander Corinne).

En cas d'affluence, nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes inscrites.

Préavis de colère

Pour beaucoup, la grève de jeudi ne restera pas sans lendemain. Révoltés ou déçus par les discours sur la rigueur, les manifestants, à Paris, semblaient prêts pour un nouveau mouvement social de plus grande ampleur

EUX, ils ont encore la fierté de l'an passé. *« Aujourd'hui, cette manif, c'est pour voir, mais faut pas trop nous pousser »*, avertit Marcel, le conducteur de train du dépôt de la gare de Lyon. *« On est le dos au mur, et le mur, on va finir par le casser »*, plaisante Christophe, un collègue âgé de vingt-cinq ans. Ils sont heureux d'être ici, sur le pavé parisien, entre République et Saint-Lazare. Un peu moins rayonnants qu'au plus fort du « mouvement » l'an dernier, un peu plus incertains aussi, ils chantent *« Un an déjà, coucou nous revoilà »*, sans nostalgie. Ils sifflent, se serrent les coudes, préparent novembre. *« On va faire plein d'AG, on va voir si ça reprend. »* Ils sont déterminés, comme s'ils n'étaient finalement pas pressés. *« Aujourd'hui, c'est un départ »*, expliquent-ils. Dans leur dépôt, les effectifs ont baissé de *« trente bonshommes »* pour la même charge de travail. Il faut donc recommencer : *« On a fait décembre, les patrons ont contourné ce qu'ils avaient promis. On ne nous écoute pas. »* Il n'y a aucune colère dans la voix. Seulement une certitude : il faut recommencer.

Emile, lui, le facteur de Roissy, est persuadé que novembre va enflammer La Poste. *« Que des petits fonctionnaires se battent pour garder leur boulot, c'est incroyable. Moi j'étais chômeur. Avant, j'étais mécanicien dans l'aéronavale. Je croyais être peinard en étant facteur, je me suis gouré. »* A trente-sept ans, Emile a laissé sa femme et ses deux enfants dans le Loiret. Il loge dans un foyer PTT, travaille six jours par semaine, gagne à peine 6 000 francs par mois. *« Comme je suis débutant, je me paume dans les cités. L'hiver dernier, j'étais comme un con sur mon vélo, je passais dix heures dans la neige parce que je ne maîtrisais pas les adresses. Je me faisais engueuler, menacer par le patron. Il pouvait me virer. »* Maintenant, il y a des contrats emploi-solidarité à La Poste à 3 000 francs par mois.

Son collègue, Gilles, s'abstient de vendre les calendriers de fin d'année dans les cités sensibles car *« la moitié des habitants sont RMIstes »*. Emile a découvert les appartements sans meubles quand il apporte des mandats. *« On voit la misère. »* Il raconte qu'au lendemain d'un jour de grève la tournée se passe plutôt mal dans « ses » cités : *« On est les seuls représentants du service public à aller chez eux, ils passent leur colère. »* Emile dit que *« le mec qui n'a pas de boulot, il est malheureux, le mec qui en a, il est malheureux »*.

La Poste va privatiser ses filiales rentables. *« Ce qui n'est pas rentable, ce sera pour nous et on nous montrera du doigt : "Regardez, ils sont fonctionnaires, ils sont pas rentables !" On développera davantage les contrats à durée déterminée, les emplois solidarité. »* Il répète *« solidarité »* et soupire : *« La solidarité à 3 000 francs par mois ! »* Il se demande si sa vie de famille va tenir. Il répète qu'il est *« perdant »*, ajoute : *« Quand je vois le bordel de maintenant, comment il va être le monde pour nos enfants ? »* Un autre collègue assure qu'au rythme où ça va *« les organisations syndicales vont être débordées, ça fait peur »*. Dans les cités où Emile fait ses tournées, il arrive qu'on lui demande de prêter un billet de 100 francs. Il donne aux gens en qui il a confiance. *« Ils me les rendent, alors je me sens obligé de donner. »* Il pense que novembre va *« s'enflammer »*.

Institutrices à Paris, Catherine, Annie, Lisa, ne sont pas si catégoriques sur le « remake » du grand hiver social. *« Il y a une sorte de ras-le-bol, mais il manque la colère. Les maîtres auxiliaires ont quand même trouvé de l'énergie pour défendre leur boulot, mais nous, on l'a notre boulot. On a nos revendications à nous : 25 élèves par classe. C'est un peu court. En même temps, si ça continue,* réfléchissent-elles en voyant le cortège défiler, *un grand mouvement peut redémarrer, on le sent. C'est flottant, c'est difficile de bien voir. »* Annie change de ton, s'énerve en cherchant ses mots : *« En ce moment, les gens qui vont vers Le Pen parce qu'ils ne savent plus où aller, ça me touche. Je pense à eux, j'imagine que ce sont des gens qui ne croient plus en la grève, en un mouvement collectif, en une solidarité. C'est terrible. C'est l'échec du mouvement social »*, analyse-t-elle. Ses collègues acquiescent : *« C'est sûr que quand t'as faim, t'as froid, quand tu sens que ça va t'arriver, tu n'écoutes plus. »*

Elles pensent qu'on a trop longtemps opposé les gens qui ont du travail à ceux qui n'en ont pas, que les porte-parole syndicaux *« sont des fois effrayants à entendre, installés dans leur fauteuil »*, que tout est *« bien ficelé »* maintenant : *« Nos patrons arrivent toujours à donner de bonnes raisons. Ils ont réussi à isoler les gens. Même chez nous, ils ont réussi à fermer, par exemple, les classes spécialisées. Qui a manifesté ? Seulement, les instits de ces classes-là. Autrefois, on allait plus souvent à des manifs qui ne nous concernaient pas directement. »*

> « Il n'y aura pas de grand soir, mais s'il faut recommencer décembre, on le fera. On se rend compte qu'il ne suffit plus de voter »

Dimitri, professeur d'histoire-géographie en Seine-et-Marne, pense pourtant que, depuis le mouvement de décembre, *« les gens sont arrivés à casser les logiques, les discours, dans lesquels on avait voulu les enfermer. Moi, par exemple, je me suis retrouvé, à ma grande surprise, à la manif de l'église Saint-Bernard, comme s'il fallait maintenant déplacer les choses. En décembre, ce n'était pas le plan Juppé qui nous faisait vraiment défiler. Pour la première fois, on défendait une spécificité française, on ne voulait pas rester dans le piège de l'économisme. Ça faisait treize ans qu'on nous disait : on n'a pas de marge de manœuvre. Il y a un déficit du politique. Dans mon lycée, on a supprimé trois classes. Une classe de première se retrouve avec trente-neuf élèves. Moi, on m'a mis cette année sur deux lycées à la fois. Parallèlement, des collègues doublent leur salaire en faisant des heures supplémentaires, alors qu'avec ce fric on pourrait créer des emplois. »* Dimitri pense qu'il n'y a pas le choix, il faut être *« sur le terrain »*, *« faut rien attendre du politique »*. Olivier, vingt-cinq ans, un autre professeur en banlieue, se dit déterminé *« à faire grève trois fois plus longtemps qu'en décembre dernier s'il le faut »*. *« En période de chômage, l'Etat, le plus gros employeur, licencie, c'est inadmissible. Les entreprises s'en mettent plein les poches, le peuple est taxé et nous, dans nos établissements en banlieue, on est le dernier maillon qui évite que ça explose. Mais, un jour, on ne pourra plus la contenir, la violence de nos gamins. »*

Dominique, cinquante ans, agent de maîtrise au dépôt SNCF de La Villette, annonce que son service va être supprimé l'année prochaine, il n'a aucune idée de l'endroit où il va être muté. Son fils de vingt-trois ans prépare une thèse de physique. Il voulait continuer la recherche et pouvoir vivre en faisant quelques vacations à l'université, mais c'est impossible, on vient de réduire des crédits.

CE cadre cheminot est persuadé que, malgré les promesses tenues après le mouvement de décembre, les pouvoirs publics veulent poursuivre le démantèlement de la SNCF et céderont à la déréglementation. Pour lui, le mouvement social n'est pas en pleine maturation *« mais ça vient »*. *« Il n'y aura pas de grand soir, mais s'il faut recommencer décembre pour que les choses soient clairement dites, on le fera. On se rend compte qu'il ne suffit plus de voter. Il faut faire comme autrefois, se mobiliser très rapidement, ne jamais lâcher la pression dans l'entreprise, on se rend compte qu'on a un rôle à jouer. »*

Les cheminots du dépôt de la gare de Lyon n'en reviennent pas encore du *« mec qui est mort à Créteil en posant une caténaire »*. Les règles de sécurité n'avaient pas été respectées. *« Il travaillait dans une boîte privée avec laquelle la SNCF faisait de la sous-traitance. Ça devait arriver, les mecs travaillent vite. »* Christophe, l'agent de conduite, ne sait pas comment *« la mayonnaise de la grève »* peut prendre, mais il sait depuis décembre que le chômage *« c'est pire, alors il faut recommencer »*. *« Les hommes politiques continuent de nous prendre pour des ignares comme si, aujourd'hui, on n'était pas renseigné. Ils ne se rendent pas compte que nous, on a envie de réfléchir, de participer à la vie de la nation,* poursuit le jeune cheminot. *Qu'on a envie de voir les chômeurs, les SDF, le privé à nos côtés. On ne veut plus payer des impôts qui servent à alléger des patrons qui continuent de licencier. »*

A côté, deux chercheurs du CNRS discutent. L'un d'eux, directeur de recherche en biologie, est effaré par les suppressions d'emplois programmées : *« C'est plutôt l'abattement que la révolte. On nous sucre quelques centaines de millions de francs, alors que Peyrelevade, patron du Crédit lyonnais, réclame 4 milliards et les obtient. Thomson fusionne avec Matra et l'Etat le recapitalise de 11 milliards. Et, chez nous, on massacre une génération de chercheurs qui ne pourront pas être embauchés alors qu'on a besoin de jeunes dans nos laboratoires. On a besoin de dynamisme, de curiosité, besoin d'élargir constamment nos champs de recherche. Qui aurait misé un sou sur la recherche sur le prion, il y a dix ans ? On dirait que les élites politiques ne savent pas ce que c'est que la réalité. Nous, quand une expérience ne marche pas, des fois on s'arrache les cheveux, on est confronté à un vrai problème, il faut savoir le résoudre, on ne procède pas par décret. On cherche la solution. C'est le monde réel. Eux, les gouvernants, ils ont un rapport au monde qui est de l'ordre du théorique. »* Grève, pas grève, des agents EDF pensent que le mouvement actuel cherche sa forme. *« Pour l'instant, on n'en est pas là,* explique l'un d'eux. *On sent que le mouvement se construit. En décembre, on avait du mal à ancrer des revendications précises à l'intérieur d'EDF. Aujourd'hui, c'est le contraire. Il y a quelque chose de profond sur l'emploi. Tout le monde a un ou plusieurs chômeurs dans sa famille. A EDF, on dégage des bénéfices, donc les gens sentent, ils veulent que ce soit possible. On dirait qu'ils veulent une action dure, qu'ils veulent être sûrs de gagner. »*

LES agents des impôts, eux, ont été surpris de voir leurs collègues de l'Aude débrayer trois jours uniquement pour soutenir les salariés d'une entreprise privée dans la défense de leur emploi.

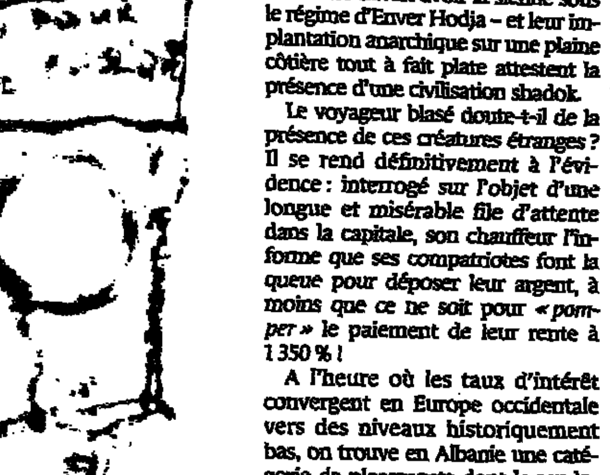
Au ministère des finances, la suppression de 1 400 postes a fait l'effet d'une douche froide. Des services considérés comme essentiels pour la santé économique du pays, tels que les structures d'assistance aux PME pour l'exportation à l'étranger (CFCE, Actim), perdent le quart de leurs effectifs. Les chambres des cours des comptes régionales souffrent aussi des coupes budgétaires, « alors que le besoin d'un contrôle de la vie publique n'a jamais été aussi grand », notent les agents. *« Nous, par notre position, nous sommes les premiers à scruter les inégalités,* racontent des militantes de la CFDT. *La richesse, on la touche du doigt mais aussi la désespérance de régions qui s'enfoncent, année après année. »*

« Il faut arrêter de dire que nous sommes dans une crise économique. Depuis 1974, la richesse nationale a énormément augmenté. Il y a une crise de la répartition, c'est tout. Les entreprises sont de plus en plus exonérées de l'impôt, ce qui ne les empêche pas de détruire l'emploi, disent ces inspectrices. *Maastricht ne sert qu'à appuyer une politique libérale. C'est un choix. On a fait croire que l'Europe allait engendrer un eldorado avec des créations de centaines de milliers d'emplois. Une monnaie unique, avec des Etats exsangues et des services publics qui vont se faire une concurrence sauvage, avec une perte de cohésion sociale, ça sert à quoi au juste ? »*

Une autre femme, haut fonctionnaire, assure que les agents des impôts sont écœurés : *« On les pressure, ils deviennent des machines, tout cela est justifié par une rigueur budgétaire qui n'est que le fruit d'une injustice fiscale dont ils sont les premiers témoins. »* L'appel de Genève des sept magistrats européens, spécialisés dans la lutte contre la corruption, a trouvé aussi un écho : *« Ça fait des années que nous demandons un droit de suite dans les autres pays, des années que nous voyons l'Europe se construire avec des paradis fiscaux partout. »* Les agents des impôts croient en la semaine des trente-deux heures, sans perte de salaire, créatrice d'emplois. *« C'est une question de répartition des richesses. Il faudrait adopter une loi-cadre qui prenne de court les entreprises. Elles n'auraient pas le temps de gagner en productivité, elles seraient obligées d'embaucher. Il faudra bien un jour établir un rapport de forces »*, s'impatiente une syndicaliste, elle aussi, « irréductible » du mouvement de décembre dernier.

Dominique Le Guilledoux
Dessins : d'Olce.





La martingale albanaise

par Hubert Balaguy

SI l'Albanie est le pays des aigles, c'est aussi la planète Shadok. Le trajet de l'aéroport à la capitale suffit à convaincre le visiteur candide : la multitude des casemates – chaque Albanais en âge de porter les armes devait avoir la sienne sous le régime d'Enver Hodja – et leur implantation anarchique sur une plaine côtière tout à fait plate attestent la présence d'une civilisation shadok.

Le voyageur blasé doute-t-il de la présence de ces créatures étranges ? Il se rend définitivement à l'évidence : interrogé sur l'objet d'une longue et misérable file d'attente dans la capitale, son chauffeur l'informe que ses compatriotes font la queue pour déposer leur argent, à moins que ce ne soit pour *« pomper »* le paiement de leur rente à 1 350 % !

A l'heure où les taux d'intérêt convergent en Europe occidentale vers des niveaux historiquement bas, on trouve en Albanie une catégorie de placements dont le rendement annuel, hors capitalisation, a pu atteindre 300 % (en termes « proportionnels », soit un taux mensuel de 23 %). En termes « actuariels », c'est-à-dire en supposant que ces placements fonctionnent sur le mode de la capitalisation – tel est le cas de certains dépôts –, ce rendement s'élève à 1 350 % ! La Vefa Holding, première entreprise privée du pays (150 millions de dollars de capital, fondée par Vehbi Alimucaj, le plus remarquable des nababs albanais), propose des dépôts à six mois rémunérés à 8 % mensuels, soit un taux annuel « proportionnel » de 96 % ou un taux « actuariel » de 152 %.

Les intérêts peuvent, dans ce cas, être perçus tous les deux mois. Vefa est la principale société proposant de tels placements (40 000 comptes ouverts). Elle bénéficie d'une grande confiance auprès de la population, ce qui l'autorise à servir des taux relativement bas en comparaison avec les autres sociétés. Cette entreprise de négoce, dont les activités sont incroyablement diversifiées – son propriétaire a créé cette année le premier supermarché de Tirana – n'a cependant rien d'une caisse d'épargne ou d'une banque.

Ces rendements mirobolants, que l'on ne trouve qu'auprès des sociétés privées – la rémunération annuelle servie par les trois banques d'Etat, en voie de privatisation, tourne autour de 19 % –, ne sont pas réservés à des privilégiés, non plus qu'à des « gogos » ou autres shadoks fatigués de pomper. Ils ne relèvent d'aucune farce et expriment une rémunération véritable. On estime entre 100 000 et 150 000 le nombre de ménages albanais qui détiendraient des dépôts à terme auprès d'entreprises commerciales, dans un pays qui compte 3,2 millions d'âmes.

Nombreux sont ceux qui ont vendu leur appartement acheté à prix modique à l'Etat – un logement ordinaire peut se vendre entre 10 000 et 20 000 dollars à Tirana – afin de se constituer une rente. Et nombreux sont ceux qui vivent des revenus attachés à cette rente, alors que le chômage frappe près de 20 % de la population active.

Fascinant contraste, vu du pays des Aigles – ou des Shadoks ? –, entre les opportunités d'investissement « misérables » offertes par les « vieilles » économies et celles, prodigieuses, que recèlent les « nouvelles »

Le mystère réside moins dans l'ampleur du phénomène que dans sa relative pérennité. Les Albanais bénéficient de ces conditions inouïes depuis deux à trois ans, de sorte que de nombreux ménages ont d'ores et déjà plus que doublé leur mise sous forme d'intérêts.

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale se sont émus des conditions de rémunération offertes sur les dépôts détenus par les ménages albanais, ainsi que de l'ampleur du phénomène à l'échelle de l'économie albanaise. L'impact social bénéfique de ce système de rente informel ne doit, certes, pas être sous-estimé. Il explique peut-être, en partie, le caractère tardif de l'intervention des autorités nationales et internationales.

Cependant, le système financier albanais apparaît dangereusement menacé, tandis qu'un fort effet d'éviction pourrait étrangler la croissance retrouvée de l'économie albanaise, les ménages cessant d'entreprendre, voire de consommer, pour s'établir durablement dans leur statut de rentiers. Aussi les autorités albanaises ont-elles été reçues à Washington pour évoquer les moyens de mettre un terme à cette anomalie. Le risque d'effondrement du système, avec son cortège de conséquences sociales et politiques, est apparemment pris au sérieux. Le ministre des finances du gouvernement albanais a adressé le 7 octobre à la population un message télévisé la mettant en garde contre les risques qui s'attachent aux rentes constituées auprès des sociétés commerciales privées, et renvoyant chaque ménage à ses propres responsabilités.

Le gouvernement n'entend pas garantir la sécurité de ces dépôts. Toutefois, il s'est engagé à examiner de près le fonctionnement des sociétés collectrices et à les soumettre à une procédure d'agrément bancaire, afin que la banque d'Albanie puisse exercer sur elles un contrôle aujourd'hui inexistant – aucun dépôt de garantie n'est constitué auprès de la Banque centrale. De leur côté, les sociétés ont annoncé une baisse prochaine des taux d'intérêt offerts. Vefa va ainsi créer sa propre banque, avec l'aide d'une des banques d'Etat et de conseillers suisses et britanniques. Après deux ou trois années de folle surenchère, le reflux des taux de rémunération pourrait donc prochainement s'amorcer.

Reste une énigme. Quelle activité économique rend-elle l'opération de collecte de dépôts profitable pour les sociétés commerciales ? En d'autres termes, quels investissements proposent-ils des taux de rentabilité supérieurs aux taux de rémunération offerts sur les dépôts ? Une première réponse consiste à nier la rentabilité immédiate d'une telle opération de collecte, en privilégiant la thèse de la fuite en avant. C'est la *« martingale »*, ce que le FMI et la Banque mondiale appellent le *« pyramidal scheme »*. Dans une telle hypothèse, les dépôts nouveaux permettent de rembourser les dépôts arrivés à échéance, après perception d'une marge par le collecteur.

Ce phénomène a été observé dans d'autres pays en développement – Pérou, Roumanie, Bulgarie... – où il a parfois débouché sur un effondrement brutal. Il mérite, à ce titre, d'être envisagé sérieusement. Une seconde réponse consiste à prendre acte du caractère apparemment profitable de l'opération de collecte. Cela revient à supposer qu'il existe, en Albanie, des opportunités d'investissement de nature à engendrer un rendement annuel supérieur, dans les cas extrêmes, à 1 350 % (si l'on retient le taux actuariel cité plus haut). De telles opportunités existent incontestablement en Albanie, pays économiquement arriéré, sorti au début des années 90 d'un isolement quasi total d'environ un demi-siècle, et ayant connu, de 1989 à 1992, une récession forte et continue (des baisses du PIB de 10 % en 1990, 28 % en 1991, 10 % en 1992). Tout reste à construire ou à reconstruire, dans un pays qui ne possède quasiment pas d'infrastructures. Les ménages étaient, il y a peu encore, dénués des équipements les plus élémentaires d'une société de consommation. Leur revenu est alimenté, en partie, par les transferts en provenance des expatriés résidant en Italie, en Grèce ou dans d'autres pays – environ 300 000 Albanais ont quitté le pays entre 1990 et 1994 – et, indirectement, par l'aide multilatérale.

Les commerces en tout genre ont donc pu se développer à une vitesse vertigineuse au cours des quatre dernières années, sur fond de frénésie de consommation de la part des ménages relativement solvables, de spéculation immobilière, voire de trafics avec les pays belligérants au cours de la guerre en ex-Yougoslavie – trafic d'essence, entre autres.

Si la martingale albanaise dissimule certains désordres sans lesquels aucun démarrage économique n'apparaît possible, elle atteste aussi, de manière éloquente, la force de la croissance économique dans un pays neuf. Elle fascine par le contraste qu'elle dessine entre les opportunités d'investissement « misérables » offertes par les « vieilles » économies d'Europe ou d'ailleurs, et celles, prodigieuses, que recèlent les « nouvelles » économies d'Europe ou d'ailleurs. Elle est peut-être la « cosmopompe » de 3 millions de shadoks-vapeur, grâce à laquelle les Shadoks pompent le combustible hyperpuissant, le fameux « Cosmogol 999 », destiné à la fusée interplanétaire qui doit les conduire vers une planète fonctionnant mieux : au sein de la constellation de l'Union européenne.

***Hubert Balaguy** est économiste de banque.*

Timor-Oriental : un plan pour la paix

par José Ramos-Horta

EN dépit de l'oppression et des souffrances qui règnent dans l'ancienne colonie portugaise de Timor-Oriental depuis l'invasion indonésienne, il y a vingt et un ans, les chefs du mouvement de résistance à l'occupation, dont moi-même, continuent de rechercher une solution pacifique. Nous avons essayé de convaincre le président indonésien Suharto que son intransigeance ne contribuerait qu'à prolonger le conflit et l'instabilité régionale.

Conscient des intérêts de Djakarta et de sa difficulté à mettre soudainement fin à cette occupation illégale, le Conseil national de la résistance maubere (CNRM), qui regroupe les forces pro-indépendantistes – et que je représente à l'étranger –, a proposé un plan de paix en trois étapes. Il vise à aider le secrétaire général des Nations unies, qui a pour mandat de trouver une solution au conflit de Timor-Oriental. Ce plan est en phase avec les déclarations de l'évêque catholique Carlos Belo, l'autre prix Nobel de la paix. Il pourrait aussi aider Djakarta à s'extirper de son bourbier timorais. Première étape (un à deux ans) : ouvrir des pourparlers entre l'Indonésie et le Portugal, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, et avec la participation de représentants de Timor-Oriental, afin d'aboutir à un cessez-le-feu ; libérer les prisonniers politiques ; réduire les effectifs militaires et administratifs indonésiens ; retirer les armements ; étendre les activités du Comité international de la Croix-Rouge ; organiser un recensement de la population ; autoriser les activités des agences des Nations unies spécialisées dans le développement, la santé publique et la protection de l'environnement ; rétablir les droits fondamentaux de l'homme ; lever les restrictions sur l'usage du portugais et du tetum, la langue locale ; créer une commission des droits de l'homme indépendante ; nommer un représentant du secrétaire général des Nations unies, résidant au Timor-Oriental. En retour, les forces de la résistance timoraise cesseraient toutes les hostilités contre l'Indonésie et tout acte visant à embarrasser Djakarta.

Deuxième étape (cinq ans après la fin de la première phase) : cette étape correspondrait à une phase transitoire d'autonomie pendant laquelle les Timorais se gouverneraient eux-mêmes démocratiquement à travers leurs institutions locales. Une Assemblée serait élue lors d'un scrutin supervisé par les Nations unies. Elle élirait un gouverneur du Timor-Oriental. Elle aurait, entre autres, le pouvoir de légiférer sur l'investissement, la propriété, l'immigration et le commerce extérieur.

Pendant cette deuxième phase, toutes les troupes indonésiennes, ainsi qu'un nouveau contingent de fonctionnaires indonésiens, se retireraient. Le territoire ne serait pas doté d'une armée propre, mais seulement d'une force de police organisée par les Nations unies et placée sous l'autorité du gouverneur. Cette étape pourrait être prolongée avec le consentement mutuel de l'Indonésie et de la population timoraise s'exprimant par référendum.

Nous avons tenté d'ouvrir un dialogue avec le gouvernement. Jusqu'à présent, on nous a ignorés

Troisième étape : dans un délai d'un an, un référendum d'autodétermination serait organisé sous la supervision des Nations unies. La population aurait à choisir entre la libre association avec l'Indonésie, l'intégration dans l'Indonésie ou l'indépendance.

J'ai écrit personnellement à M. Suharto en mars 1994 pour l'assurer que nous respecterions scrupuleusement le choix, quel qu'il soit, exprimé librement par la majorité de la population du Timor-Oriental. Nous avons tenté à de nombreuses reprises d'ouvrir un dialogue avec le gouvernement indonésien à propos de notre plan. Jusqu'à présent, on nous a ignorés. Néanmoins, nous restons ouverts à des négociations.

Il est temps pour l'Indonésie de faire preuve de courage et d'ouvrir un dialogue constructif et sincère pour résoudre le conflit du Timor-Oriental et corriger ainsi les erreurs du passé.

***José Ramos-Horta** est l'un des deux Prix Nobel de la paix 1996. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Langellier*

Les journalistes sont-ils des Français à part entière ?

par Olivier Darrason

N'Y A-T-IL pas quelques contradictions à se donner pour objectif la baisse des impôts pour tous les Français et décider dans le même temps que seules quelques dizaines de milliers d'entres eux verraient leurs impôts augmenter, où à tout le moins ne pas baisser ?

Car, quels que soient les exemples chiffrés donnés par les spécialistes, à régime fiscal constant, ces professions verront bien leurs impôts augmenter, et au mieux ne pas baisser, alors que tous les autres contribuables verront leurs impôts baisser.

Prenons l'exemple des journalistes : contrairement aux idées reçues, leurs salaires n'ont rien à voir avec ceux des animateurs de prime-time télévisuels qui ont alimenté l'actualité du printemps dernier.

En moyenne, et pour prendre un exemple très largement représentatif de la profession, un journaliste ayant treize années d'ancienneté et travaillant dans un quotidien régional perçoit un salaire qui n'est guère supérieur à 11 000 francs brut par mois sur treize mois. Et je ne parle pas là des photographes de presse, des cameramen ou des preneurs de son, dont la moyenne salariale est plutôt de l'ordre de 8 000 à 9 000 francs par mois.

Ces salaires sont largement inférieurs à ceux perçus par leurs collègues étrangers, notamment en Europe de l'Ouest. Ils sont aussi, reconnaissons-le, largement inférieurs à la moyenne des professions à responsabilité comparable, qu'il s'agisse des fonctionnaires de catégorie A ou des cadres de la plupart des entreprises de notre pays.

Comment expliquer cette distorsion ? Tout simplement parce que la presse française – et ce n'est pas là une découverte – ne va pas bien et qu'elle n'est pas en mesure de rémunérer normalement ses collaborateurs.

L'Etat en a d'ailleurs pleinement conscience, et on ne compte plus les subventions indispensables – souvent d'ailleurs insuffisantes – qui sont versées chaque année à cette profession.

En 1996, ces mesures ont représenté un peu plus de deux cent trente millions de francs, pris en charge bien sûr par le budget de la nation, c'est-à-dire par le contribuable. Cette aide est à mes yeux la condition indispensable à la pluralité de la presse, indissociable de la liberté d'opinion, et donc de notre conception de la démocratie.

Cette aide est-elle suffisante ? Non, bien sûr. La plupart des journaux sont déficitaires, et surtout dans l'incapacité de rémunérer normalement leurs collaborateurs. C'est la raison et la seule raison pour laquelle l'Etat, afin d'accroître son aide sans augmenter aucune de ses subventions, avait accepté de minorer l'impôt sur le revenu acquité par les journalistes titulaires d'une carte de presse.

Cette aide indirecte à la presse me paraît juste et intelligente. Et puisque la règle nouvelle – et que j'approuve – est celle de la transparence, posons-nous simplement trois questions.

L'Etat, dont l'ensemble des dotations à la presse est en baisse dans le projet de budget 1997, est-il en mesure de compenser financièrement et techniquement auprès des journalistes cette « perte fiscale », soit environ 300 millions de francs, qu'il ne pourrait dès lors que reverser aux organes de presse ?

Les organes de presse, auxquels il faudrait ajouter toutes les structures employant des journalistes, par exemple les mairies ou les départements, auraient-ils la possibilité – leur volonté ne saurait être mise en cause – de répercuter sans perte en ligne sur les salaires les compléments de subventions qui leur seraient attribués à cette fin ? Enfin, n'y avait-il pas quelque paradoxe à vouloir clarifier et simplifier en « défiscalisant » l'aide à la presse pour accroître sa budgétisation ?

***Olivier Darrason** est député (UDF) des Bouches-du-Rhône.*

Non aux privilèges Oui à la survie des entreprises de presse

par Dominique Gerbaud

PEU convaincus par les arguments de salubrité et d'équité fiscales qu'avance le gouvernement, les journalistes se sont mobilisés pour le maintien de l'abattement fiscal dont ils bénéficient depuis 1934. Ils y voient surtout une perte de pouvoir d'achat et ils ont beau jeu de rappeler que cet avantage fiscal a une justification et une explication.

Tout d'abord, il vient en compensation des frais multiples et spécifiques à une profession qui, par ailleurs, ne connaît pas ou peu le travail posté et les horaires. Depuis des années, cet abattement fiscal entrait *ipso facto* dans le salaire du journaliste et a été intégré comme l'une des aides de l'Etat à la presse.

Dans ces conditions, il est normal que la profession proteste contre la disparition brutale et sans compensation de cet avantage qui va mettre les entreprises de presse en difficulté. Après la baisse de la publicité et la forte hausse du prix du papier, la presse écrite aura du mal à faire face à cette situation nouvelle.

C'est bien le pouvoir d'achat des journalistes et la survie des entreprises de presse qu'il nous faut préserver, et non un privilège fiscal indéfendable. Se tromper de message, ce serait prendre le risque d'être incompris de l'opinion. D'aller droit à l'échec. Et, au moment où la crédibilité de notre profession s'effrite, nous n'avons pas le droit de nous tromper de combat.

Oui, il faut supprimer l'abattement de 30 % ! Mais à deux conditions. Que cette disparition soit très progressive et que l'on trouve un mécanisme de compensation pour que les bas et les moyens salaires ne perdent rien en pouvoir d'achat. Pour cela, il faut revoir l'ensemble des aides à la presse. Il est donc urgent d'attendre.

Il est normal que la profession proteste contre la disparition brutale et sans compensation de son abattement fiscal de 30 %

Il faut aussi que les journalistes ne se lancent pas dans une chasse aux parlementaires. Cette idée de boycottage et de censure des élus qui ont l'intention de voter la suppression de l'abattement est amorale et inconcevable pour un journaliste.

D'abord parce que le chantage est une arme inadmissible. Surtout à l'encontre d'élus de la nation, qui ont le devoir de voter selon leur conscience. Nous n'avons pas le droit de faire pression sur eux. Même si d'autres le font communément.

Ensuite parce que la rétention de l'information est extrêmement dangereuse. Le journaliste qui couperait une photo pour en retirer un élu visé par cette sanction ou qui omettrait de citer un élu dans le cadre de cette même sanction commettrait une faute professionnelle. Car il introduirait le doute auprès du lecteur, et rien n'est pire que de lire un journal en se demandant si ce qui y est dit est vrai ou mensonger. Ce serait une rupture dans la relation de confiance entre les lecteurs et leur journal.

Notre profession, qui se bat tous les jours contre les censeurs de tout poil, serait alors gravement prise en défaut. Enfin, parce que l'information est un bien public qui ne nous appartient pas. Pas plus aux journalistes qu'aux hommes politiques. Celui qui confisque ou qui truque l'information dans un intérêt personnel ou catégoriel se déshonore. C'était une spécialité des faussaires des régimes dictatoriaux. De grâce, épargnons-nous ces rapprochements. Pas ça ! Pas nous !

***Dominique Gerbaud,** président de l'Association de la presse présidentielle, est rédacteur en chef adjoint de « La Nouvelle République ».*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; *Gérard Courtois*, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : *cent ans à compter du 10 décembre 1994.*
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Israël-Palestine : la destruction du rêve d'Oslo

Suite de la première page

Il eût sans doute été préférable, plus prudent et plus courageux, de la part des dirigeants israéliens, qu'ils fixent une fois pour toutes leur frontière orientale, ordonnent la décolonisation des territoires occupés et reconnaissent l'entité palestinienne qui existe, quoi qu'ils *prétendent*, *à leurs côtés*, *y compris* à Jérusalem-Est. Pour des raisons à la fois politiques et stratégiques, Itzhak Rabin et Shimon Pérès ont préféré imposer à leur petit voisin un lent et périlleux processus de négociations qui, on s'en rend compte, n'a rien d'irréversible puisqu'il accumule au contraire tous les dangers.

« Oslo » n'est rien d'autre qu'une *voie*, *un tunnel sinueux*, périlleux, au bout duquel il était loisible, avec un peu d'optimisme, d'apercevoir une lueur de paix. Aujourd'hui, alors que de toutes parts et faute d'alternative crédible, la communauté internationale, dont Paris, pousse les deux parties à reprendre ce chemin, force est de constater que cette lueur au bout du tunnel est éteinte.

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, à Jérusalem, Benyamin Netanyahou a mis le feu aux poudres en ouvrant un tunnel, archéologique celui-là, au cœur du quartier musulman de la vieille ville. Ce fut, comme le dit Fayçal *Husseini*, *numéro un de l'OLP à Jérusalem-Est*, *« la paille qui rompit le dos du chameau »*. Les conseillers du premier ministre avaient sans doute oublié que ce ne fut rien d'autre qu'un banal accident de la route à Gaza qui déclencha, en décembre 1987, l'Intifada, ce sanglant soulèvement qui dura sept ans.

Car au-delà des circonlocutions programmatiques, la doctrine de la droite israélienne se résume en une phrase : les Arabes ne respectent que la force, montrons-leur qui est le maître. *« Je n'ai pas à consulter qui que ce soit quand il s'agit de mettre en œuvre la souveraineté exclusive d'Israël sur Jérusalem »*, *commenta*, *après coup*, *Benyamin* Netanyahou. Tout était dit.

La cause profonde de l'abyssale rupture intervenue il y a trois semaines entre Israéliens et Palestiniens n'est pas l'ouverture du tunnel de Jérusalem, c'est la fermeture du tunnel d'Oslo. Et celle-là s'est produite il y a quatre mois, avec l'arrivée au pouvoir du cartel des droites. Laïque ou religieuse, annexionniste ou colonisatrice, mesurée ou vociférante, celles-ci sont unies autour d'un programme minimal commun : foin des accords d'Oslo qui prévoient de négocier ensemble le statut définitif des territoires palestiniens conquis en 1967, Jérusalem-Est incluse.

La Ville sainte tout entière comme la Judée-Samarie, que les *goyim* (non-Juifs) s'évertuent à appeler Cisjordanie, sont à nous. Les *« bradeurs travaillistes »* ont donné aux Arabes sept enclaves autonomes d'où ils préparent leurs prochaines attaques contre Israël. Peut-être serons-nous finalement contraints de leur en donner une huitième – à Hébron –, mais ils n'auront pas un pouce territorial supplémentaire.

Ainsi, sur ce programme affiché, Benyamin Netanyahou s'employa-t-il, avant comme après son élection, à annihiler ce qui faisait la *force primordiale d'Oslo*, *cette* force que le jargon diplomatique nomme *« ambiguïté constructive »* et que Yasser Arafat traduisait par *« notre droit au rêve »*. Car si l'OLP a solennellement reconnu le droit souverain d'Israël sur les trois quarts de ce qu'on appelait jadis la Palestine mandataire, il n'est écrit nulle part dans les accords signés qu'à l'issue du *« processus intérimaire »* les Palestiniens exerceront leur souveraineté, ne serait-ce que sur une partie du dernier quart de ce territoire où l'histoire les a rassemblés.

Il n'est indiqué nulle part que les Palestiniens auront un jour droit à l'autodétermination et qu'ils ont payé assez cher leur faute historique de 1947, lorsqu'ils ont refusé le partage onusien de la Palestine avec l'Etat *sioniste naissant*. Il n'est mentionné nulle part que la partie orientale arabe de Jérusalem, conquise et annexée par Israël en 1967 et revendiquée par Yasser Arafat comme capitale de son futur et éventuel Etat, sera effectivement restituée dans le cadre d'un partage de souveraineté, sinon de territoire. Rien de tout cela n'était garanti.

INCERTITUDE

Simplement, Itzhak Rabin et Yasser Arafat avaient décidé que l'incertitude d'Oslo était meilleure, pour l'un et l'autre peuple, que la certitude d'un nouveau conflit armé. *L'interdiction*, *dictée par Rabin*, d'édifier de nouvelles colonies juives en Cisjordanie, son accord pour que la douloureuse question des trois millions de réfugiés Palestiniens de la diaspora soit négociée, pour que Jérusalem soit au moins discutée avec le *« partenaire de paix »* qu'était devenu Yasser Arafat, tout cela, conjugué à l'abrogation récente, par les travaillistes, de l'interdit qui pesait dans leur programme sur l'émergence d'un Etat palestinien, rendait le rêve possible et fortifiait, malgré tout, la dynamique de paix.

Beaucoup, de part et d'autre, y croyaient dur comme fer : la *dynamique d'Oslo conduirait tout droit*, si tout va bien, à l'édification d'un Etat palestinien à côté d'Israël. Depuis son retour au pouvoir, la droite a tout fait pour détruire le rêve. Relance de la colonisation, rejet du principe de l'échange de la paix contre les territoires arabes occupés – pas seulement avec les Palestiniens mais aussi avec les Syriens –, refus de négocier le statut définitif de Jérusalem, négation préalable de l'éventuel et futur Etat palestinien, le tout accompagné d'une multitude d'humiliations et de provocations gratuites.

Au total, en conditionnant la poursuite du processus de paix, *dont il a délibérément obstrué l'issue possible*, à la soumission complète de ses voisins, Benyamin Netanyahou a désintégré bien plus que les accords d'Oslo. Il a anéanti leur esprit, détruit leur dynamique naturelle et engendré le désespoir, donc l'affrontement.

Il n'est certes pas exclu que, sous une forte pression internationale, les négociations aboutissent à certains *arrangements pratiques* à court terme sur tel ou tel aspect de la relation quotidienne entre les deux parties. Mais, comme le dit le professeur Barry Rubin, de l'Institut d'études stratégiques BESA de Tel Aviv, *« même si cela arrange tout le monde de faire semblant d'y croire, il est inutile de se faire des illusions : il n'y a aucune chance pour que ce gouvernement et l'OLP s'entendent jamais sur les questions centrales du conflit israélo-palestinien »*.

Patrice Claude

RECTIFICATIF

PARTI COMMUNISTE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 16 octobre, c'est bien en tant que secrétaire national du Parti communiste – et non en tant qu'ancien président de l'Association nationale des élus communistes et républicains – que Robert Hue a été mis en examen pour recel de trafic d'influence dans l'affaire Sicopar-Générale des eaux.

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Chirac de Damas à Jérusalem

Pour la deuxième fois depuis le début de son mandat, Jacques Chirac s'en va au Proche-Orient. Au printemps, il s'était rendu au Liban et en Egypte. Il entame samedi un marathon qui le conduit en Syrie, en Israël, dans les territoires palestiniens, en Jordanie et, de nouveau, au Liban et en Egypte. Les méchantes langues diront que le président de la République fuit, en ce bel automne, un front intérieur ingrat, pour une région où il a acquis une réelle popularité. Le tropisme proche-oriental du chef de l'Etat est plus sérieusement fondé. Derrière cette attention prêtée au Proche-Orient, un projet politique existe. Certains peuvent *le juger démesurément ambitieux* – venant d'une moyenne puissance. Il n'en est pas moins pertinent.

La France se veut au Proche-Orient, plus largement au sud de la Méditerranée, l'instrument, le porte-parole d'une politique de présence européenne. Elle considère que la stabilité de cette région – du Maghreb au Machrek – tout comme son développement économique sont des enjeux fondamentaux pour l'Europe.

La France, trop mollement *suivie par* ses partenaires de l'Union européenne (UE), rencontre, sur le chemin de Damas à Jérusalem, en passant par Beyrouth et le Caire, *le colosse américain*. C'est un face-à-face conflictuel. La prétention française exaspère les Etats-Unis. Leur secrétaire d'Etat, Warren Christopher, avait, par lettre, début *octobre*, expressément demandé à *l'UE* de ne pas se mêler de la situation au Proche-Orient. Pour les Etats-Unis, la situation est simplissime : la région est une chasse gardée, un champ complexe d'intérêts économiques, pétroliers, politiques, militaires, où eux seuls auraient suffisamment investi en alliances croisées (côté arabe et *côté* israélien) pour être l'unique interlocuteur des parties en conflit. En principe, le processus de négociations israélo-palestiniennes est doublement parrainé, par Washington et par Moscou. Mais, au Proche-Orient, les Russes, depuis la dissolution de l'URSS, sont absents. Et les Européens ont fait leur apparition dans le rôle de bailleurs de fonds du processus de paix : l'UE contribue pour près de 80 % à l'assistance *fournie* aux *territoires* palestiniens autonomes. La France estime, avec raison, que cela donne droit à l'UE à être plus étroitement associée qu'elle ne l'est au processus de paix.

Pour fondée qu'elle soit, l'ambition française bute sur de sérieux obstacles. D'abord, Bonn et Londres ne souhaitent pas entamer le monopole américain au Proche-Orient. Ensuite, les Européens ont un problème de crédibilité. Ils ont leurs *lettres de crédit côté arabe* – et l'intransigeance dont Paris vient de faire preuve sur la question de Jérusalem ne peut que les renforcer. Mais il leur faut aussi gagner le minimum de confiance nécessaire *côté israélien* pour être acceptés comme interlocuteur à part entière. Sans céder sur les principes. C'est ce défi que doit relever M. Chirac.

L'Europe *par Ballesta*





DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'an passé, la gauche politique était restée prudente et discrète devant le mouvement social. Les grèves se produisaient quelques mois à peine après l'élection présidentielle. Robert Hue et Lionel Jospin *étaient* en train d'affermir leur autorité sur leurs partis respectifs. La protestation sociale arrivait trop tôt pour la gauche. Cette fois-ci, tout est différent. Nous sommes à moins d'un an et demi des élections législatives. L'horizon redevient électoral. La gauche a pansé ses plaies. Lionel Jospin fait figure de chef de file de l'opposition, Robert Hue a beaucoup gagné en popularité et en impact. La gauche politique a donc marqué sans complexe sa solidarité avec le mouvement social. La montée des mécontentements chez les salariés facilite la reconstitution progressive d'un *« peuple de gauche »*, sans illusion *mais sans passivité.*

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Sans atteindre d'emblée les sommets de l'année dernière, le mouvement social, fût-il réduit au public, continue de charrier les mêmes malaises, les mêmes colères et au final la même aspiration à ne plus redouter l'avenir que génère une économie dérégulée et qu'entretient un gouvernement autiste. Dans les sphères ministérielles, on sera peut-être soulagé, au terme de cette journée revendicative, que la France urbaine n'ait pas été paralysée. Quand les transports publics vont (même partiellement), rien n'est foutu, se dira-t-on, tant les grèves totales de la SNCF et de la RATP sont devenues le signe estampillé de la visibilité des crises sociales. De quoi alimenter la frustration de ceux qui ont le sentiment qu'ils ne peuvent être entendus *faute de pouvoir de nuisance.* De quoi aggraver encore davantage une autre forme de dérégulation : celle des relations sociales.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ Le 17 octobre restera pour au moins deux raisons majeures : ce n'est plus seulement le plan Juppé qui a mis en grève un nombre impressionnant d'hommes et de femmes, c'est tout un ensemble où se retrouvent l'emploi, les salaires, le service public, l'éducation, la santé, et cet ensemble a un nom, c'est une politique. S'il n'est pas encore général, le mouvement *s'élargit, qui rassemble l'instituteur*, le cheminot, le médecin libéral, l'ouvrière de Thomson, le policier, et cet élargissement pose à tous cette question : au nom de quels intérêts particuliers s'oppose-t-on à l'intérêt général de tous ces acteurs sociaux ? Autre fait marquant, dans la manifestation se sont retrouvés les secrétaires généraux de toutes les grandes centrales syndicales. Sans doute n'étaient-ils pas tous au coude à coude, pas tous sur la même *« ligne »*, mais le *« tous ensemble »* des confédérations a marqué des points.

Les métamorphoses de Lionel Jospin

LE 16 OCTOBRE 1995, Lionel Jospin, plébiscité l'avant-veille par les militants socialistes, inaugurait ses fonctions de premier secrétaire du PS. *La rue de Solférino ressemblait* au palais de la Belle au bois dormant. L'ancien candidat à l'élection présidentielle, fort de son bon score électoral, constituait une équipe resserrée et lançait la rénovation d'un parti encore exsangue. Hasard *du calendrier* : *un an plus tard*, le premier tour de l'élection législative partielle de Gardanne, sévère pour le candidat qu'il a soutenu, fait figure de bien piètre cadeau d'anniversaire. Pourtant, en un an, le PS a gagné sept sièges de députés et le conseiller général de Cintegabelle fait figure de patron incontesté de la maison socialiste.

Adepte du *« réalisme de gauche »*, *M. Jospin* a patiemment remis le PS en état de marche. Les commissions ont été réactivées ou reformées. L'extérieur s'est peu à peu intéressé de nouveau aux socialistes, des économistes aux syndicalistes et aux associations. Le président du CNPF est allé lui-même à « Solférino » prendre la température. Bienveillant mais soigneusement à distance lors du mouvement social de la fin 1995, M. Jospin n'a pas modifié d'un iota le calendrier des trois conventions de 1996 – Europe, démocratie et politique économique –, afin d'arrêter des orientations mais pas encore un programme de législature qui ne devrait être défini, *in extremis*, que lors du congrès national de novembre 1997.

Soucieux de ne s'engager que sur *ce qu'il pense être en mesure de* réaliser effectivement, M. Jospin ne s'est laissé bousculer ni par le mouvement social ni par la mort de François Mitterrand. Ce dernier événement a contribué à le « libérer » en le hissant dans une fonction de chef de l'opposition qu'il refuse de revendiquer et en poursuivant, plus discrètement, le *« droit d'inventaire »* des deux septennats.

> Au besoin, il sait qu'il est « le patron » et administre à ses amis un véritable discours sur la méthode

Du coup, le rythme apparaît lent. Il en est ainsi de la rénovation du projet, comme de la rénovation du parti, notabilisé lors de son passage au pouvoir et loin d'être redevenu militant sur le terrain. La tête marche mieux mais le corps ne suit pas encore. Seuls six premiers fédéraux ont changé et certaines fédérations opposent toujours une grande force d'inertie. *Le PS* affiche 12 000 adhérents de plus en un an mais le renouvellement des cadres est limité et les jeunes restent à l'écart.

M. Jospin prend aussi son temps dans sa démarche de rassemblement de la gauche. Il n'entend pas se lier dans un contrat de majorité ou un programme de gouvernement. Mais se voulant pragmatique, il se retrouve de fait, dans *Le Nouvel Observateur* (daté du 17 au 23 octobre), sur la même longueur d'onde que Laurent Fabius, en avançant l'idée d'un *« accord politique symbolique »* entre les partis de gauche et les écologistes autour d'un *« texte sur quelques grandes orientations »*. L'ancien premier ministre, *qui ne déteste pas donner* des leçons sur l'art de s'opposer à son camarade, avait suggéré, le 13 octobre devant ses amis, d'identifier quatre ou cinq thèmes sur lesquels la gauche pourrait se retrouver en 1997.

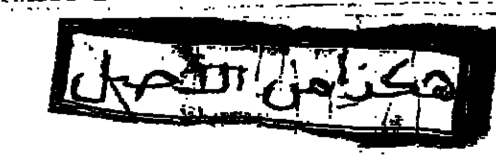
Pour autant, l'autorité de *M. Jospin* n'est nullement discutée. Au besoin, il sait rappeler qu'il est « le patron ». Le 22 novembre 1995, il « mouche » le rocardien Claude Evin, qui a trouvé des vertus au plan Juppé, et administre à ses amis un véritable discours de la méthode. Le 18 septembre, il distribue les blâmes à ceux qui parlent de la politique de l'immigration sans y être *autorisés ou à Henri* Emmanuelli, dont la demande d'interdiction du Front national est qualifiée d'*« erreur politique »*.

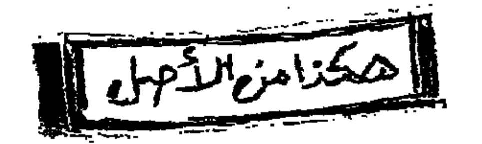
M. Jospin, qui a imposé l'objectif des 30 % de circonscriptions réservées à des femmes en 1998, bénéficie d'une situation unique, avec un parti globalement pacifié. Les courants restent actifs mais ils jouent le jeu. Les fabiusiens ont mis leurs ambitions entre parenthèses. *La* Gauche socialiste tient le rôle d'opposition de Sa Majesté tout en appartenant au secrétariat national. Partisan de la synthèse, M. Jospin ne veut pas de courant « jospiniste », au risque de voir ses lieutenants parfois en retrait et quitte à leur demander de trouver entre eux un *modus vivendi* – qu'il s'agisse de Pierre Moscovici ou de Daniel Vaillant, *voire de Martine Aubry*, en réserve d'une éventuelle relève en 1997.

Parallèlement, l'image du PS s'est redressée. Il n'est plus l'objet du rejet massif qui l'avait frappé en 1993 comme en 1994. Alors que les sondages, comme, à sa façon, l'élection *partielle de Gardanne*, soulignent le divorce entre les Français et la politique, une certaine attente de l'opinion recommence à émerger. Mais le reflux de la majorité ne se traduit pas en adhésion en sa faveur, ce qui explique le souci de M. Jospin de tuer l'idée d'une possible *alternative* à l'intérieur de la droite. Pour autant, aux yeux de l'opinion, le travail interne est invisible. Et le discours externe, qu'il exprime une opposition ou qu'il esquisse des propositions, n'est pas encore tout à fait audible. M. Jospin, *plus à* l'aise dans les réunions publiques qu'à la télévision, est convaincu que sa rénovation tranquille finira par porter ses fruits. La convention sur l'économie devrait permettre au PS de populariser certaines réformes. Le durcissement à l'égard du pouvoir, net depuis mai et accentué depuis septembre, devrait aller crescendo.

Jospin I, *candidat* à l'élection présidentielle, a réussi l'exploit de sortir la gauche de son *« champ de ruines »* et surfe encore sur son pactole électoral des 47 % du second tour. Jospin II, redevenu premier secrétaire, affiche un bilan interne globalement positif. Jospin III devra, dès 1997, faire ses preuves comme général de campagne. Ses amis, comme ceux qui se sont résignés à être ses alliés, attendent de voir s'il réussira une telle métamorphose qui passe par une posture de plus en plus ferme. Avant de se muer peut-être ensuite en premier ministre...

Michel Noblecourt





ACTIONNARIAT Les entreprises familiales ont le vent en poupe, comme en témoigne la reprise probable de l'équipementier automobile Valeo par les héritiers Wendel et l'attribution de Thomson au groupe de Jean-Luc Lagardère. ● DEPUIS LE DÉBUT de la décennie, les entreprises familiales ont progressé, selon la société de Bourse Oddo, de 73 % alors que la Bourse de Paris stagnait. ● LES ENTREPRISES familiales doivent souvent choisir entre la croissance externe, comme l'a fait Danone (ex-BSN), ou le maintien d'un contrôle familial, comme Pernod-Ricard. ● LES ENTREPRENEURS des années 80, comme Bernard Arnault ou François Pinault, ont fédéré des secteurs de l'économie, mais ils n'ont pas créé de secteur économique nouveau. ● LA FRANCE n'a pas de créateurs géniaux, comme l'Américain Bill Gates, patron de Microsoft.

Le capitalisme familial français a le vent en poupe

La victoire de Jean-Luc Lagardère dans la privatisation du groupe d'électronique Thomson est la dernière illustration d'un regain des entreprises familiales. Des réussites qui sont aussi un signe de faiblesse à l'heure de la mondialisation

LE CAPITALISME français sera-t-il sauvé par les familles et les héritiers ? La situation peut paraître paradoxale à l'heure de la mondialisation, qui force les entreprises à mobiliser d'énormes capitaux pour s'implanter dans tous les pays du monde, à l'image de Coca-Cola, Gillette, Danone ou l'Air liquide, et à dépenser des sommes considérables pour se maintenir dans la coûteuse course à l'innovation. Les marchés financiers paraissent seuls capables d'apporter les fonds nécessaires. L'avenir des entreprises semble dépendre davantage des fonds de pension anglo-saxons, qui investissent à long terme en Bourse les futures retraites des salariés, que de quelques familles.

En France, pays pauvre en capitaux, c'est l'inverse qui semble se produire. La CGIP, qui gère les intérêts des héritiers Wendel, ces anciens maîtres de forges dont l'âge d'or remonte au XIX[e] siècle, devrait racheter la participation de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti dans l'équipementier automobile Valeo. Aucun groupe français n'avait les moyens de racheter ce fleuron industriel. Au même moment, le gouvernement préfère confier l'avenir de Thomson, nationalisé en 1982, à un homme, Jean-Luc Lagardère, ayant tout pouvoir sur une entreprise protégée par son statut de commandite par actions et désirant voir son fils Arnaud lui succéder.

Dans un pays où les entreprises familiales ont souvent été vues comme une survivance du passé, celles-ci semblent mieux gérées que les autres. Les *success stories* actuelles s'appelent Brioche Pasquier, Carrefour, Sagem, Castorama ou Seb, dont le cours de Bourse a plus que triplé depuis le début de la décennie. Selon la société de Bourse Oddo, entre janvier 1990 et mai 1996, la valeur boursière des entreprises familiales françaises a progressé de 73 %, tandis que la Bourse de Paris ne gagnait que 8,8 % (de 24 % si on exclut les secteurs de la banque, l'assurance et l'immobilier).

Une bonne performance

1990 91 92 93 94 95 96

Depuis le début de la décennie, le cours de Bourse des sociétés familiales a progressé de 73 %. Cette performance serait due à la gestion patrimoniale de ces sociétés.

Source : Oddo

Parmi les actionnaires de ces sociétés familiales, on trouve les plus grosses fortunes de France. Liliane Bettencourt (L'Oréal), les Defforey et les Fournier (Carrefour), la famille Hermès (Hermès) ou Bernard Arnault (LVMH). Les boursiers en ont tiré la leçon : pour devenir riche, faites comme les riches. Oddo a créé une sicav qui n'investit que dans les valeurs familiales.

> Dans un pays où les entreprises familiales ont souvent été vues comme une survivance du passé, celles-ci semblent mieux gérées que les autres

Certaines de ces entreprises sont dirigées par leurs fondateurs, comme le fromager Bongrain, géré par Jean-Noël Bongrain. Dans d'autres, les héritiers ont pris le relais, à l'image de François Michelin chez Michelin. Enfin, de nombreuses familles ont passé le flambeau à des managers extérieurs, comme les Peugeot, qui ont fait appel à Jacques Calvet.

Pour expliquer la performance de ces entreprises, de nombreux observateurs jugent que les familles forcent les dirigeants à gérer l'entreprise à long terme dans l'intérêt patrimonial de l'actionnaire. « *Ce n'est pas l'argent des autres qu'elles dépensent, mais le leur* », explique un industriel. Elles ne se sont pas lancées, à la fin des années 80, dans de coûteuses acquisitions difficiles à rentabiliser comme Rhône-Poulenc (acquisition de Rorer et Fisons), Lyonnaise des eaux (Dumez), Pechiney (American Can) ou Elf Aquitaine (Texas Gulf).

Les entreprises familiales, à l'exception notable du groupe Lagardère, ne sont pas liées au pouvoir politique. « *L'indice Oddo est un indice non énarque* », lance en boutade un professionnel. Pas de restructuration étalée dans le temps comme celle de l'UAP pour ne pas gêner la BNP, pas d'argent distrait dans des noyaux durs, à l'image de Saint Gobain.

Tout n'est pas parfait dans les groupes familiaux. Si l'on retire du calcul d'Oddo le secteur de la grande distribution, qui a progressé de 131 % depuis 1990, la performance des entreprises familiales se réduit d'une dizaine de points. Ce secteur économique, né à la fin des années 60 et donc encore familial, est particulier : peu gourmands en capitaux, au moins jusqu'au milieu des années 80, les groupes de distribution ont connu une explosion « *anormale* », favorisée par la réglementation française sur les implantations de grandes surfaces.

Les entreprises sont d'ailleurs beaucoup plus présentes dans le secteur des services, qui nécessitent moins de capitaux. Elles ont, depuis longtemps, abandonné les métiers de la finance, la sidérurgie, la chimie, le pétrole, l'industrie lourde en général. Peugeot fait figure d'exception, tout comme Michelin, protégé par son statut de commandite par actions.

Surtout, les entreprises familiales connaissent des échecs, particulièrement lors des changements de génération. François et Marc Hériard-Dubreuil, directeurs généraux de Rémy-Cointreau, ont du mal à prendre le relais de leur père André. Ils n'envisagent pas de passer la main ni de vendre leur groupe, qui connaît des difficultés financières. « *Qu'est-ce que vous voudriez que je fasse ? Que je passe le restant de mes jours au bord de ma piscine ?* », confiait, en 1995, François Hériard-Dubreuil.

Les entreprises familiales sont parfois minées par des conflits internes, qui causent leur perte. Le couturier italien Gucci a été racheté par des investisseurs moyen-orientaux suite à des haines familiales. L'actionnariat de Docks de France s'est fissuré, lors de l'OPA hostile lancée par Auchan cet été, notamment à cause de conflits de pouvoir entre les familles propriétaires. Au-delà de la deuxième génération, les héritiers, souvent moins attachés sentimentalement à l'entreprise, veulent toucher leur pactole. Ils réclament en tout cas des dividendes pour acquitter leur impôt sur la fortune, comme c'est le cas chez les Wendel.

Même bien gérées, les entreprises familiales doivent souvent choisir entre la croissance et le repli. Antoine Riboud a développé BSN, devenu Danone, en multipliant les rachats d'entreprises agroalimentaires. Sa participation personnelle au capital a fini par tomber à moins de 1 %, mais il est parvenu à créer un groupe de taille européenne. Patrick Ricard, lui, veut conserver le contrôle de Pernod Ricard. Il se refuse à financer une éventuelle opération de croissance externe par augmentation de capital.

Le succès de certaines entreprises familiales est aussi la conséquence de l'échec de celles qui disparaissent, rachetées pour une bouchée de pain. Le succès de LVMH s'est construit sur la mort des entreprises familiales de luxe Vuitton, Guerlain ou Dior. Derrière la réussite de Carrefour, il y a la déconfiture des distributeurs Codec, Montlaur et Euromarché. La montée en force de M. Lagardère s'accompagne de la disparition à terme de M. Dassault.

Enfin et surtout, les entrepreneurs financiers des années 80, comme Bernard Arnault ou François Pinault, ont fédéré ou restructuré des secteurs économiques, mais ils n'ont rien inventé. Depuis les début des années 70, La France n'a pas eu de Steve Jobs, créateur d'Apple, ou de Bill Gates, fondateur de Microsoft. Il n'existe pas de vivier d'entreprises innovantes, capables de devenir de très grands groupes. Faute de capitaux et de fonds de pension, le capitalisme français n'a pas permis de financer à long terme les hautes technologies, comme l'ont fait les sociétés de capital-risque et les marchés boursiers américains en alimentant des centaines de sociétés par an.

La création du Nouveau Marché de la Bourse de Paris cherche à résoudre ce problème. Plus fondamentalement, les chercheurs français n'ont guère une mentalité d'entrepreneurs qui les pousse à créer leur entreprise. Les cadres de haut niveau français, sélectionnés par les grandes écoles, ne quittent pas les grands groupes pour rejoindre des PME innovantes.

Aux Etats-Unis, les entrepreneurs sont rarement des étudiants attardés comme Bill Gates. Ce sont des managers très diplômés, mais surtout expérimentés, qui quittent des groupes performants, comme jadis Fairchild et, aujourd'hui, Microsoft. Aucune famille ne les remplacera.

Arnaud Leparmentier

Les entreprises non cotées

Pour vivre heureux, vivons cachés. Tel pourrait être le slogan de quelques grands groupes familiaux qui ne se sont jamais introduits en Bourse. On retrouve les distributeurs Auchan et Cora, Besnier, l'inventeur du camembert, Doux, le roi du poulet, l'entreprise de luxe Chanel, les laboratoires Pierre Fabre, ou la Cristallerie d'Arques. Difficile de mesurer la performance de ces entreprises peu transparentes, qui cultivent le secret afin de ne pas donner d'informationd à la concurrence.

Ces groupes ne sont pas soumis aux soubresauts de la Bourse. Ils peuvent travailler à très long terme, privilégiant souvent la croissance à la rentabilité des capitaux investis, à l'image du volailler Bourgoin. Ils ne risquent pas d'être victime d'une OPA, ce qui ne les empêche pas de lancer à l'occasion un raid en Bourse, comme l'a fait cet été Auchan en attaquant Docks de France. Pour que l'entreprise perdure, le clan familial doit savoir sélectionner en son sein les bons managers. Et ne pas hésiter à se vendre en cas de difficultés insurmontables.

Le franc s'est apprécié face au deutschemark après la journée de grève des fonctionnaires

LE FRANC s'est inscrit en hausse, jeudi soir 17 octobre, face à la monnaie allemande, au terme de la journée de grève dans la fonction publique. Il s'échangeait à 3,3780 francs pour un deutschemark, soit un gain de près d'un centime par rapport à ses cours du début de la matinée. Parallèlement, les marchés d'actions et d'obligations ont progressé. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a progressé de 0,32 %, tandis que le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, repassait au-dessus de la barre des 126 points. Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, réuni dans la matinée, avait pourtant choisi de ne pas abaisser ses taux directeurs.

Les investisseurs étrangers – mais également français –, qui redoutaient une paralysie générale du pays, ont été rassurés par le faible taux de participation (35 % de grévistes contre 57 % au mois d'octobre 1995) à la journée d'action organisée par les syndicats de fonctionnaires. Tout au long de la journée, les gestionnaires de fonds britanniques et américains avaient tenu à s'informer directement, auprès des banques françaises, du degré de mobilisation que les opérateurs parisiens pouvaient eux-mêmes observer, s'enquérant notamment du niveau de perturbations enregistrées dans le métro parisien. A leurs yeux, le relatif échec de la journée du 17 octobre a réduit les risques sociaux, mais aussi politiques, en France.

De surcroît, la monnaie française a été soutenue, jeudi, par le rebond du dollar observé après le limogeage en Russie du général Lebed par Boris Eltsine. A l'annonce de cette nouvelle, le billet vert – retrouvant son rôle de valeur refuge – a vivement progressé face aux devises européennes, montant jusqu'à 1,5450 deutschemark et 5,2221 francs, ses cours les plus élevés depuis cinq mois. Les événements en Russie incitent les gestionnaires américains à rapatrier leurs capitaux aux Etats-Unis plutôt qu'à les laisser en Europe.

DÉCLARATIONS ALLEMANDES

Dans ce contexte, le deutschemark n'est même pas parvenu à tirer profit des déclarations d'Otmar Issing, premier économiste à la Bundesbank, qui a laissé entendre que la détente monétaire arrive à son terme en Allemagne. « *En pratiquant des baisses de taux contraires à la stabilité, une politique monétaire ne peut qu'éveiller des attentes inflationnistes et des incertitudes, sans pour autant créer des emplois à long terme* », a-t-il affirmé. Il a aussi mis en avant les signes de reprise de l'économie allemande et expliqué que la croissance de l'agrégat de monnaie M 3 a peu de chance de respecter cette année l'objectif que s'est fixé la Bundesbank (compris entre 4 % et 7 %).

Otmar Issing, enfin, a déclaré qu'« *il assistait avec inquiétude à des tentatives visant à modifier la situation budgétaire avant l'Union économique et monétaire* ». Deux autres membres du conseil de la Bundesbank ont également tenu, jeudi, des propos critiques à l'égard de la construction monétaire européenne. Reimut Jochimsen, après avoir dénoncé le caractère « *illégitime* » des méthodes utilisées par le gouvernement français pour réduire son déficit budgétaire, a estimé que le respect des critères l'emportait sur celui du calendrier. Guntram Palm, pour sa part, a jugé que les règles d'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM) devaient être observées « *sans subterfuges* ».

Ces déclarations s'opposent au discours pro-européen tenu, mercredi, dans nos colonnes, par le président de la banque centrale allemande (*Le Monde* daté 17 octobre). Hans Tietmeyer avait salué les efforts déployés par l'Italie, qui « *sera naturellement bienvenue dans la communauté de l'euro si elle remplit durablement les critères* », et il avait fait part de sa conviction selon laquelle l'euro verra le jour le 1[er] janvier 1999. Il avait enfin, pour la première fois, laissé entendre que les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht pourraient être examinés avec une certaine souplesse.

Selon certains experts, cette cacophonie montre qu'une bataille se livre aujourd'hui, au sein de la Bundesbank, entre partisans et adversaires de la construction monétaire européenne, ce qui a pour conséquence de nuire à la crédibilité de sa politique et de peser sur les cours du deutschemark.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Sénat américain accuse les banques suisses d'avoir redistribué l'argent des victimes de l'Holocauste

LA SUISSE fait face à une nouvelle vague d'accusations sur son comportement et celui de ses banques à l'issue de la seconde guerre mondiale. Selon la commission bancaire du Sénat américain, le gouvernement helvétique aurait reversé à ses citoyens les avoirs non réclamés des juifs d'Europe de l'Est en compensation des biens nationalisés par les régimes communistes au lendemain de la guerre.

L'administration suisse a démenti, jeudi 17 octobre, ces affirmations et s'est engagée dans le même temps à examiner tout nouvel élément mis au jour par la commission, dirigée par le sénateur républicain de New York Alfonso D'Amato. Cette dernière enquête sur le rôle financier de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale.

Lors d'une audition du Sénat américain, mercredi 16 octobre, M. D'Amato a déclaré que les Suisses avaient « *tiré profit de l'Holocauste* ». Les enquêteurs, a-t-il ajouté, ont récemment découvert qu'un accord secret avait été passé en 1949 entre la Suisse et la Pologne, et plus tard la Hongrie et la Tchécoslovaquie. A Varsovie, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a précisé, jeudi, que le gouvernement polonais disposait d'une copie de l'accord incriminé et qu'il avait commencé à l'étudier.

« *Nous avons passé des accords avec tous les pays après la guerre. Aucun* [de ces accords] *n'est secret. Nos archives sont ouvertes, et aucun accord n'a trait à ce dont M. D'Amato a parlé hier* », a déclaré un porte-parole du département fédéral (suisse) des affaires étrangères. Il a ajouté que toute contribution de la commission D'Amato serait la bienvenue, assurant de la détermination du gouvernement helvète à « *faire toute la lumière sur ce sujet* ».

OR NAZI

Dans la journée, les banques suisses ont demandé que du temps leur soit donné pour vérifier les accusations de M. D'Amato. L'Association suisse des banquiers (ASB) a assuré que les banques faisaient le maximum. Trois instances ont été créées à cette fin : un médiateur chargé d'assister les demandes individuelles, une commission indépendante constituée par l'ASB et le Congrès juif mondial – dirigée par l'ancien président de la Réserve fédérale, Paul Volcker – et une future commission d'experts qui sera autorisée à lever le secret bancaire après un vote en ce sens du Parlement suisse attendu en décembre. « *Les résultats des différents rapports pourraient être moins spectaculaires que ce que certains en attendent* », prévient-on à l'ASB.

Ce n'est apparemment pas le sentiment du Congrès juif mondial. Il a affirmé mercredi avoir trouvé les relevés bancaires de centaines de victimes de l'Holocauste dont les avoirs, déposés sur des comptes suisses pour échapper aux nazis, n'ont pas été restitués. Ces documents, qui comprennent « *des centaines de noms et numéros de comptes* », proviennent d'archives des services secrets américains. Selon le Congrès juif, 7 milliards de dollars (36 milliards de francs) ayant appartenu à des victimes de l'Holocauste dorment toujours dans des comptes suisses.

D'autre part, d'après un rapport rendu public le 10 septembre par le ministère britannique des affaires étrangères, les dépôts d'or nazi en Suisse se montaient à 200 millions de dollars de l'époque, selon les estimations alliées, mais un « *M. Hirs* » qui représentait la Banque nationale suisse aurait, selon ce document, « *laissé échapper (...) le chiffre de 500 millions de dollars* ». La presse britannique, à partir de ce chiffre, a calculé que les banques suisses pourraient, malgré des restitutions opérées en 1946 et 1952, détenir encore de 80 à 90 % du total, évalué à plus de 6 milliards de dollars actuels. Cet or pouvait provenir soit des réserves de la Reischbank, soit des stocks de pays occupés (Belgique notamment), soit du pillage de bijoux et de dents en or de juifs détenus dans les camps de la mort nazis et fondues en lingots.

Selon d'autres documents des services secrets américains récemment déclassifiés, les dépôts nazis en Suisse étaient compris, en mai 1945, entre 414 et 816 millions de dollars. L'an dernier, l'ASB estimait à 32 millions de dollars l'ensemble des avoirs appartenant aux victimes du nazisme que détiendraient encore les établissements helvétiques.

Eric Leser

Rivaud fait appel à Vincent Bolloré pour éteindre l'incendie Air Liberté

La banque est engagée pour plus de 500 millions de francs

Vincent Bolloré a été nommé président de la Banque Rivaud pour tenter de régler le dossier Air Liberté. Le patron du groupe Bolloré amorce ainsi sa prise de pouvoir dans la très secrète galaxie Rivaud, dont il est l'un des principaux actionnaires.

VINCENT BOLLORÉ a été nommé, jeudi 17 octobre, PDG de la Banque Rivaud et de deux holdings du groupe Rivaud : la Société industrielle et financière de l'Artois et la Financière Moncey. Cette arrivée est motivée par les graves difficultés engendrées par le dossier Air Liberté. La Financière Moncey et la Banque Rivaud sont respectivement actionnaire et créancier du transporteur aérien en redressement judiciaire. Les seuls engagements de la Banque Rivaud dans Air Liberté dépassent 500 millions de francs.

Troisième actionnaire, depuis six ans, de la très secrète « galaxie » Rivaud, après les familles fondatrices représentées par Edouard de Ribes et Jean de Beaumont, M. Bolloré avait tapé du poing sur la table, dès cet été, pour critiquer la manière dont le dossier Air Liberté avait été géré par la banque. Le directeur général, Bertrand de Buffévent, a été écarté.

A peine nommé PDG de la Banque Rivaud, Vincent Bolloré a, d'entrée, convoqué une assemblée générale extraordinaire pour faire adopter une structure de société à directoire – dont il prendra la présidence – et conseil de surveillance – présidé par Edouard de Ribes. L'AGE devra aussi entériner une augmentation de capital de 600 millions de francs *« que les actionnaires se sont d'ores et déjà engagés à garantir »*, en vue d'éponger les pertes occasionnées par Air Liberté.

M. Bolloré est le principal soutien du plan de continuation déposé, lundi 14 octobre, par Jacques Maillot, le patron de Nouvelles Frontières. Selon le montage imaginé, la Financière Moncey deviendrait majoritaire dans le nouveau tour de table auquel se joindraient la Générale des Eaux et le groupe des Sucreries de Bourbon. Jacques Maillot, avec 10 %, souhaite se contenter d'un rôle d'opérateur industriel.

La poursuite de l'activité d'Air Liberté nécessitera un apport immédiat de 400 à 500 millions de francs, avant même une éventuelle recapitalisation. Cette somme n'est pas hors de portée du groupe Rivaud, qui dispose d'une trésorerie de 2,5 milliards de francs. Les pouvoirs publics ont donné leur bénédiction à ce plan afin de barrer la route à British Airways.

Dans les milieux financiers, on s'interroge surtout sur les conséquences politiques de l'entrée de M. Bolloré, industriel proche d'Alain Madelin, dans le groupe Rivaud, connu pour ses liens anciens avec le RPR. Peu familier de la chose bancaire, M. Bolloré s'est adjoint les « services » de deux proches, banquiers de profession : Bernard Esambert, président de la Banque Arjil, banque du groupe Lagardère, et Jean-Philippe Hottinguer, patron de la banque du même nom.

M. Esambert n'aura pas de titre officiel au sein de la banque. Il se contentera de *« donner un coup de main à Vincent »*, selon ses propres termes. Mais s'il souhaite rester en retrait, son rôle n'en sera pas moins prépondérant. On prête à ces deux conseillers une mission à moyen terme : trouver un repreneur pour la banque. Un établissement autrichien serait déjà sur les rangs.

Pascal Galinier et Christophe Jakubyszyn

British Airways offre 440 millions pour sauver la compagnie française

Les Britanniques critiquent le plan de reprise de la société en redressement judiciaire Air Liberté proposé par Nouvelles Frontières et le groupe Rivaud

LA COMPAGNIE aérienne britannique British Airways, candidate au rachat d'Air Liberté, propose d'injecter 440 millions de francs de fonds propres dans la société placée en redressement judiciaire. La compagnie britannique s'était jusqu'à présent contentée d'indiquer qu'elle rachèterait les actifs d'Air Liberté pour 25 millions de francs, qu'elle reprendrait 1 250 salariés du groupe et qu'elle honorerait l'ensemble des billets émis par Air Liberté. Elle a révélé, jeudi 17 octobre, que la société *« Nouvelle Air Liberté »*, débarassée de l'ensemble du passif existant, bénéficierait immédiatement d'une augmentation de capital de 240 millions de francs, et de 200 millions de francs sous forme d'obligations convertibles.

Cet apport doit permettre de financer les trois premières années d'exploitation, pour lesquelles le plan stratégique de Marc Rochet, le président potentiel de Nouvelle Air Liberté, prévoit un déficit cumulé de 500 millions de francs. Selon British Airways, Air Liberté aurait enregistré une perte nette représentant la moitié de son chiffre d'affaires au cours des douze derniers mois, soit 900 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,9 milliard. La compagnie britannique estime que la croissance a été *« trop forte, mal maîtrisée, et surtout trop dispersée »*. Sur la France, la recette moyenne par passager était inférieure à 400 francs.

British Airways critique le plan de continuation d'Air Liberté proposé par Jacques Maillot, le président de Nouvelles Frontières, et les sociétés du groupe Rivaud. Marc Rochet met en doute leur volonté de consacrer plus de 400 millions de francs *« au passé et à l'apurement du passif »*. Selon lui, cette offre a pour seul but de barrer la route à celle de British Airways. Elle risque d'aboutir, au bout des deux mois réglementaires de surveillance, à la mise en liquidation d'Air Liberté et à la disparition de ses 1 400 emplois.

C. J.

Lufthansa inaugure Bordeaux-Marseille

La compagnie aérienne allemande Lufthansa a opté pour l'implantation directe en France. Elle va inaugurer, le 7 janvier 1997, sa première liaison sur le réseau intérieur français avec l'exploitation d'un vol Marseille-Bordeaux, six jours par semaine.

Prolongée vers Munich, cette liaison intérieure permettra à Lufthansa de doubler, dès le 28 octobre, le nombre de ses liaisons entre Marseille et Munich, avec treize vols par semaine. Tout en visant la clientèle d'affaires se rendant à Munich et les touristes *« désireux de découvrir les charmes de la Bavière »*, la compagnie allemande propose aux habitants de Marseille *« de profiter des atouts de la plaque-tournante de Lufthansa, qui permet de rejoindre 80 destinations dans le monde entier »*.

Un compromis se dessine à la tête de Daimler-Benz

COLOGNE
correspondance

Un compromis se dessine entre Jürgen Schrempp, le président du directoire de Daimler-Benz, et Helmut Werner, patron de son importante filiale Mercedes. Aucune décision n'est encore prise mais, dès l'année prochaine, Helmut Werner pourrait devenir l'adjoint de celui que l'on présente comme son rival, dans un directoire unique, à la tête d'un ensemble où les filiales DASA (aéronautique), Debis (services) et Mercedes seraient fondues. Les onze membres de ce directoire se partageraient la gestion des 25 pôles d'activité. Les dirigeants des autres filiales, Manfred Bischoff (DASA) et Klaus Mangold (Debis) sont favorables au projet de centraliser les décisions, et devraient figurer dans le nouvel organe de direction.

Jürgen Schrempp veut simplifier les processus de décision en bouleversant l'actuelle organisation. Pour Helmut Werner, Mercedes doit conserver son autonomie. La filiale réalise plus des trois quarts du chiffre d'affaires total (72 milliards de deutschemarks sur 103,5 milliards, en 1995) et ses résultats bénéficiaires ont permis l'an dernier de limiter les pertes de la maison mère (+ 2,3 milliards de deutschemarks contre moins 5,7 milliards).

Ce projet constitue un retour à la structure qui prévalait voici sept ans, avant qu'Edzard Reuter, l'ancien président du directoire, ne se lance dans la diversification de Daimler-Benz. Pour Jürgen Schrempp, la réforme survient après une année d'assainissement sans précédent. Les activités les moins rentables (comme le constructeur d'avions Fokker et la filiale AEG, entre autres) ont été abandonnées. DASA subit un programme d'économies important. Autant de gestes spectaculaires qui valent à M. Schrempp le surnom de « Rambo » : pour lui il s'agit maintenant d'asseoir son pouvoir à la tête du groupe.

Philippe Ricard

Jean Arthuis rappelle à l'ordre le président du CIC

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a violemment répondu sur LCI, le 17 octobre, aux propos tenus la veille par le président du groupe CIC, Bernard Yoncourt, sur la même chaîne de télévision. Ce dernier estimait que la reprise du CIC par la Société générale ou la BNP *« risque, sauf à être contredit par les faits ou des engagements forts, d'être la mort annoncée du CIC »*. Pour Jean Arthuis, *« de tels propos ne sont pas compatibles avec une phase de privatisation qui doit être conduite dans la sérénité, dans la confidentialité. Ceci n'est pas admissible de la part d'un président »*. *« J'en tirerai les conséquences »*, a-t-il conclu.

DÉPÊCHES

■ **CAP GEMINI : le groupe français de services informatiques** s'apprête à racheter les 51 % du capital de la société de conseil Bossard Consultants qu'il ne possède pas encore.

■ **CRÉDIT LOCAL DE FRANCE : l'agence américaine de notation financière** Moody's a abaissé, le 17 octobre, les notations à long terme du Crédit local de France (la dette senior passe de Aaa à Aa1) et confirmé celles du Crédit communal de Belgique (dette senior à Aa1). Cette évaluation fait suite à la fusion annoncée des deux sociétés.

■ **CHAMPAGNES LANSON ET MUMM : à l'appel de l'intersyndicale** CGT, FO et CFE-CGC, une centaine de salariés (sur 160) de la maison champenoise Lanson se sont mis en grève le 17 octobre, demandant des négociations sur la réduction du temps de travail à trente-sept heures. En outre, les 270 salariés de Mumm, encadrement exclu, poursuivaient leur grève entamée le 2 octobre contre le projet de cession de Heidsieck Monopole.

■ **FRAMATOME : l'intersyndicale du fabricant de chaudières nucléaires a décidé une journée d'action nationale** le jeudi 24 octobre pour déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale la pétition demandant l'ouverture d'un débat au Parlement sur l'avenir de la filière nucléaire française.

■ **SGS-THOMSON : le fabricant franco-italien de semi-conducteurs** a annoncé, le 17 octobre, un bénéfice net de 483,5 millions de dollars (2,4 milliards de francs) et un chiffre d'affaires de 3,06 milliards de dollars sur les neuf premiers mois de 1996, contre respectivement 358,5 millions de dollars et 2,57 milliards de dollars sur la même période de 1995.

La cession de Thomson Multimédia à Daewoo provoque un tollé

Les syndicats ne sont pas les seuls à s'émouvoir. Fournisseurs et concurrents craignent les conséquences de cette prise de contrôle. Dans les ministères, certains qualifient l'opération de cadeau financier et de bradage technologique

Les salariés de Thomson Multimédia à Angers, qui emploie plus de treize cents personnes, ont participé nombreux à la manifestation de la fonction publique jeudi 17 octobre. Le groupe Lagardère, désigné par le gouvernement comme repreneur de Thomson, a prévu de céder le fabricant de téléviseurs au sud-coréen Daewoo. C'est le volet le plus contesté de cette privatisation de gré à gré. Sur le plan social, les usines que possède Daewoo en Lorraine ne se mettent que très lentement à observer des règles sociales décentes. Sur le plan financier, la recapitalisation préalable de Thomson par l'Etat profitera notamment au repreneur de la filiale Multimédia, mais le groupe sud-coréen ne paiera que le franc symbolique pour en devenir propriétaire. Sur le plan technologique, cette cession est vécue comme un abandon, au moment même où Thomson Multimédia est reconnu comme l'un des leaders dans la télévision numérique.

« L'EXPÉRIENCE *va être intéressante à vivre, enrichissante sur le plan du management, du social, de la culture.* » L'optimisme – de façade ? – de ce cadre de Thomson Multimédia face à la prochaine vente de son entreprise au groupe sud-coréen Daewoo Electronics est loin d'être partagé. Cette opération interviendra après cession par l'Etat de Thomson SA, la maison-mère de Thomson Multimédia, au groupe Lagardère, intéressé uniquement par l'activité défense de Thomson-CSF. Elle provoque de sérieux remous parmi les intéressés.

C'est tout d'abord le volet financier qui a du mal à passer. Avant de céder Thomson SA, le gouvernement réinjectera 11 milliards de francs de capital dans l'entreprise. Une bonne partie de cette somme devrait contribuer à réduire l'endettement de Thomson Multimédia, évalué entre 14 et 16 milliards de francs. Soon Hoon-bae, le président de Daewoo Electronics, a indiqué le 17 octobre qu'il ne prendra à sa charge 4,8 milliards de francs de cette dette et que le rachat se fera pour le franc symbolique.

« *C'est un cadeau monstrueux* », dénonce un haut fonctionnaire. « *Pendant des années, on nous a dit que ce n'était pas possible* », s'indignent des représentants CFDT et CGT, pour qui « *en recapitalisant à la fin des années 80, après le rachat de l'américain RCA, on aurait pu régler le problème de l'endettement, qui depuis n'a fait que croître, expliquant pour une large part nos pertes* ».

« *Thomson Multimédia a payé des agios exorbitants parce que l'Etat a refusé de recapitaliser au moment où il fallait* », confirme Elie Cohen. Le directeur de recherche au CNRS, spécialiste de la politique industrielle française, qui s'est exprimé dans une tribune libre publiée dans *Le Monde* du 18 octobre, ajoute que « *le manque de ressources* » a aussi « *différé les restructurations* ».

« *L'Etat a voulu recapitaliser en 1991, mais Bruxelles s'y est opposé* », rappelle un familier du dossier au ministère de l'économie, selon qui, « *ici, la donne est différente puisqu'il s'agit d'une recapitalisation avant privatisation* ». « *Nous sommes allés à Bruxelles en 1995 et l'on nous a dit que personne n'a fait réellement de demande pour une recapitalisation* », rétorque la CFDT.

« *Avec ces 11 milliards, on va permettre de réduire les frais financiers et de revenir à l'équilibre* », note un élu CGC. M. Hoon-bae s'est engagé à rendre Thomson Multimédia rentable « *dès 1998* ». Thomson Multimédia (36,5 milliards de francs de chiffre d'affaires l'an dernier) a redressé ses comptes ces trois dernières années. Malgré tout, en 1995, le groupe affichait encore 1 milliard de francs de perte nette et, au terme du premier semestre 1996, le résultat d'exploitation était négatif de 1 milliard de francs et le résultat net (après provisions) de 3 milliards.

Les conséquences stratégiques et industrielles de la décision gouvernementale sont également vivement critiquées. « *On brade Thomson Multimédia* », considère un haut fonctionnaire, qui estime que « *même si l'entreprise n'est pas une perle, elle revient de loin, elle a remonté la pente et elle a des atouts pour le futur* ». Thomson Multimédia, numéro quatre mondial de l'électronique grand public, va apporter à Daewoo l'opportunité d'accéder à des parts de marché et à des marques de poids aux Etats-Unis et en Europe, mais aussi « *à des technologies de pointe comme celles des décodeurs numériques pour la télévision ou les écrans plats* », relève un élu CGC.

La Bourse s'enflamme

La décision prise par le gouvernement de confier la reprise de Thomson au groupe Lagardère a provoqué une vive réaction à la Bourse de Paris. L'action Lagardère a terminé la séance du jeudi 17 octobre sur un gain de 23,67 %, à 164,60 francs. Les transactions étaient importantes, et 5,93 millions de titres ont changé de mains pour 995 millions de francs.

La cotation des actions de Lagardère Groupe était impossible à l'ouverture, tant la demande était importante. Tous les quarts d'heure, les autorités de marché ont tenté de coter, en vain. Ce n'est que vers 11 heures qu'un premier cours a été affiché à 170 francs – représentant une hausse de 27,7 % par rapport au cours affiché mardi en clôture (le titre était suspendu mercredi). Plusieurs sociétés de Bourse ont relevé leurs recommandations. Exane est passé de « *renforcer* » à « *acheter* », tout comme Du Bouzet et EIFB. Considérant les termes de l'opération comme favorables, Cheuvreux de Virieu maintient sa recommandation à l'achat.

« *En 1996, Thomson Multimédia vendra deux millions de décodeurs pour la télévision numérique, plus que tous ses concurrents réunis* », indique un cadre du groupe. A l'heure de l'essor du multimédia et du réseau Internet, le groupe est engagé avec les américains Sun et Compaq dans des développements de terminaux mêlant techniques des téléviseurs et des ordinateurs personnels. « *Il ne faut pas oublier non plus le 1,3 milliard de francs de royalties sur brevets que Thomson Multimédia va récupérer en 1998 auprès de General Electric, l'ancienne maison-mère de RCA* », rappelle l'élu CGC.

« *Le choix du gouvernement semble vouloir dire qu'il ne voit pas l'intérêt stratégique des techniques sur lesquelles travaillent Thomson Multimédia* », déplore un élu CFDT. « *Où est la stratégie nationale de développement des sciences du futur ?* », interroge la CGT. « *On tire l'échelle au moment où la profitabilité se dessine, où l'explosion du multimédia est là et où l'on a la possibilité de jouer un rôle de premier plan* », renchérit un cadre du groupe.

« *En face de ça, on ne voit pas bien ce que Daewoo va apporter et en quoi ils vont renforcer notre compétitivité* », poursuit un élu CFDT. Pour Elie Cohen, on cède le contrôle du constructeur français à un groupe « *producteur bas de gamme, suiviste technologiquement, sans ressources en développement* ». « *M. Hoon-bae a indiqué que son objectif pour Thomson Multimédia est d'élargir les productions vers le bas de gamme et qu'il ne croit pas à la télévision numérique. Cela va être un gâchis abominable* », prévient un haut fonctionnaire.

« *Nous apporterons des volumes* », a indiqué à plusieurs reprises M. Hoon-bae, précisant que son groupe compte investir 13 milliards de francs et créer neuf mille emplois en Europe dans les cinq ans à venir, dont 7,5 milliards de francs et cinq mille emplois en France, y compris les deux mille déjà annoncés en Lorraine où Daewoo possède quatre usines. M. Hoon-bae veut accroître la production annuelle de téléviseurs du nouvel ensemble de 1,5 million d'unités (8 millions par an actuellement pour Thomson Multimédia, 6,5 millions pour Daewoo Electronics).

MAINTIEN DE L'EMPLOI

Daewoo entend réduire de 10 % les coûts de fabrication de Thomson Multimédia, estimés à 25 milliards de francs par an. S'il s'est engagé sur le maintien de l'emploi en France, M. Hoon-bae a indiqué que Thomson Multimédia devrait se retirer de son joint-venture avec le japonais Toshiba à Singapour (fabrication de magnétoscopes) et licencier dans son usine en Chine (assemblage de chaînes hi-fi).

« *Daewoo ne sait pas faire de marketing, et cela risque d'être un autre problème avec le rachat de Thomson Multimédia* », indique un familier du dossier, qui craint une « *dispersion* » des équipes commerciales aux Etats-Unis. « *Il y a un risque, car les Américains ont manifestement des difficultés avec les Coréens* », confirme un élu CGC, citant les déboires de LG (ex-Goldstar) avec Zenith dans l'électronique grand public ou de Samsung avec AST dans l'informatique. « *LG cherche d'ailleurs à revendre Zenith* », ajoute un cadre de Thomson Multimédia.

Le rachat de Thomson Multimédia par Daewoo risque également de provoquer de sérieux problèmes chez les autres constructeurs « *dans la mesure où ce groupe, qui va accéder à 20 % du marché américain et à 12 % du marché européen, ne sait faire que du dumping sur les prix* », explique un fonctionnaire. Le groupe néerlandais Philips, qui, avec Thomson Multimédia, était le seul européen de taille du secteur, risque notamment d'en souffrir.

Philippe Le Cœur

■ **FRANCK BOROTRA** : Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a publié, jeudi 17 octobre, un communiqué contestant certaines des informations données dans notre récit titré « La bataille perdue de Philippe Séguin et Franck Borotra contre le choix du président et du premier ministre », sur les conditions dans lesquelles le groupe Lagardère avait été choisi (*Le Monde* du 18 octobre). Il y était écrit que, favorable à la reprise du Thomson par Alcatel, le ministre de l'industrie avait menacé de démissioner du gouvernement. Dans son communiqué, M. Borotra « *dément formellement les informations les plus fantaisistes le concernant* » publiées dans cet article.

En Lorraine, le lent apprentissage social d'un sud-coréen

ANTICIPANT la reprise de Thomson Multimédia par le coréen Daewoo, la CFDT-Thomson s'était rendue fin septembre en Lorraine, pour rencontrer ses homologues sur les trois sites que le coréen exploite. A Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle), 300 salariés fabriquent des fours à micro-ondes, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), 600 salariés fabriquent des tubes cathodiques et, à Fameck (Moselle), 300 salariés assemblent des téléviseurs. Ce qu'ils ont vu ne les a guère rassurés : « *Le turn-over est très élevé, les cadres coréens ne parlent pas français, il faut un interprète pour que les comités d'entreprise puissent se tenir et les normes de sécurité ne sont pas respectées* », témoigne un des participants.

Maryline Quaglia, responsable de la métallurgie-CFDT à Longwy, est plus mesurée. Elle est à l'origine des sections syndicales que la CFDT a réussi à implanter chez Daewoo, ce qu'aucun autre syndicat n'est parvenu à réaliser. « *Les débuts ont été difficiles. Pour obtenir des primes, Daewoo n'a embauché que des jeunes en difficulté. Comme il ne les a pas formés et que les salaires étaient bas, le turn-over a été très important et la qualité s'en est ressentie.* » Mais la présence syndicale a fini par porter ses fruits : « *Au départ, à Villers-la Montagne, les salariés malades étaient licenciés, les consignes de sécurité étaient en coréen et il n'y avait pas d'œuvres sociales. Désormais ce n'est plus le cas. Le comité d'entreprise dispose d'un budget de 80 000 francs pour les œuvres sociales et, après trois jours de grève en 1995 et un aller-retour des dirigeants en Corée, nous avons obtenu un demi-treizième mois, ce qui n'est pas encore le cas dans les autres usines. Il faut à chaque fois tout reprendre à zéro* », témoigne-t-elle.

Un responsable de l'emploi dans la région le reconnaît : « *Au moment où JVC, qui apparaissait comme un fleuron de la réindustrialisation de la Lorraine, annonce son départ pour l'Ecosse, la reprise de Thomson Multimédia par Daewoo donne au moins la garantie que ce groupe ne va pas plier bagage. De plus, Daewoo compte prochainement ouvrir deux nouveaux sites, l'un à Mont-Saint-Martin, l'autre à Longwy ou Thionville.* »

Si l'embauche récente à l'usine de Mont-Saint-Martin d'un responsable social connu, venu d'Unimétal, rassure les Lorrains, le choc culturel risque d'être grand pour les salariés de Thomson. « *Les syndicats vont devoir s'adapter à un type de management qui n'a rien à voir. Par exemple, chez Daewoo, l'encadrement prend le relais des ouvriers sur les chaînes de montage pendant les pauses* », explique François Introvigne, un consultant basé à Metz.

Daewoo imposera-t-il sa culture chez Thomson Multimédia ? En attendant l'arrivée en France la semaine prochaine du président de Daewoo Electronics, les dirigeants coréens installés en France gardent, pour le moment, le silence le plus total sur leurs intentions.

Frédéric Lemaître

« Etre vendu pour un franc symbolique, ça fait mal »

NANTES
de notre correspondant

« *Vous tous, contribuables, vous allez mettre votre main à la poche pour donner 11 milliards de francs à Thomson. Ce que l'Etat n'est pas capable de faire tant que nous sommes nationalisés, il va le faire pour privatiser et revendre à Daewoo. Ce groupe ne s'intéresse qu'à nos parts de marché et à nos marques. Les cinq mille emplois promis, c'est du pipeau ! Qui peut nous faire croire qu'une entreprise privée coréenne a intérêt à faire fabriquer des téléviseurs en France ?* » Jeudi 17 octobre, à Angers, Odile Coquereau a été particulièrement applaudie lors de la manifestation des agents de la fonction publique. Les propos de la secrétaire du syndicat CGT de l'usine Thomson Multimédia reflétaient le sentiment de la plupart des 1 370 salariés de cet établissement, qui fabrique des téléviseurs Thomson, Telefunken, Saba, Brandt, Fergusen et Normende.

« *Les cadres et agents de maîtrise, qui étaient persuadés qu'Alcatel serait choisi, sont les plus marqués. Après avoir entendu la nouvelle à la radio, la direction a réuni un comité d'établissement pour nous dire qu'elle comprenait notre inquiétude* », raconte Jean-Luc, syndiqué CGT. Derrière la banderole « *Non à la privat'* », les salariés de Thomson venus rejoindre les fonctionnaires étaient sous le triple choc de la privatisation, de ses conditions financières et du choix de Daewoo. « *La privatisation de Thomson est idéologique. Elle est un but et non un moyen. Elle ne s'inscrit pas dans une politique industrielle* », juge Jean-Yves Tessier, secrétaire de l'union départementale CFDT du Maine-et-Loire, en rappelant qu'un emploi à l'usine Thomson génère un emploi dans le tissu des sous-traitants environnants.

« *Etre vendu pour un franc symbolique, ça fait mal* », dit Martine, déléguée CGT de l'établissement. L'amertume est d'autant plus grande que les trois semaines de grève de février dernier – une première dans l'histoire de l'usine – se sont soldées par une maigre augmentation de 180 F par mois. Connue pour être l'une des usines angevines qui paient le moins, Thomson Multimédia est encore au-dessus de l'usine Daewoo de Longwy, selon les militants CFDT d'Angers, qui ont rencontré leurs homologues de Lorraine il y a trois semaines. « *Quand on y est allés, il y avait quatorze procès aux prud'hommes. Les conditions de travail sont très difficiles. L'administration dit qu'il faut laisser le temps aux Coréens de s'adapter à la législation française.* »

A l'évidence, les ouvriers de Thomson Angers ne croient guère aux promesses du président de Daewoo, Soon Hoon-bae, de porter la production annuelle du site à trois millions de téléviseurs. « *Le potentiel de l'usine est de un million. Où ferait-on trois millions ? Cette année, on ne fera même pas les 750 000 prévus ! Daewoo a voulu rassurer les politiques. Mais son but, c'est de récupérer les parts de marché et la technologie de Thomson* », affirme Henri, militant CFDT.

Adrien Favereau

Des ambitions mondiales dans l'automobile

DAEWOO, le plus jeune des chaebols sud-coréens, est aussi le plus ambitieux. Réalisant un chiffre d'affaires de 285 milliards de francs en 1995, il est devenu en vingt-sept ans la 33e entreprise du monde, résultat du plan de développement « Vision 2000 » lancé au début de la décennie.

L'automobile est l'un des fers de lance de cette mondialisation. Daewoo Motor (25 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995) veut entrer dans les dix premiers constructeurs mondiaux en produisant 2 millions de véhicules au tournant du siècle, contre 700 000 prévus en 1996.

L'offensive a été soigneusement programmée. Daewoo Motor, à l'origine associé à 50/50 avec General Motors, a commencé par rompre cette alliance en 1992 pour voler de ses propres ailes. Daewoo Motor avait plongé dans le rouge en 1991, et n'en est sorti qu'en 1995, avec un profit quasi symbolique de 60 millions de francs. GM ayant obtenu un engagement du groupe coréen de ne pas venir le concurrencer sur ses marchés occidentaux jusqu'à la fin de 1994, Daewoo n'a débarqué en Europe qu'en 1995. Avec une gamme de voitures techniquement dépassées, mais vendues à des prix agressifs. L'an dernier, Daewoo a vendu 57 600 voitures en Europe et devrait atteindre les 100 000 en 1996.

CRÉDITS ILLIMITÉS

Daewoo Motor semble disposer de crédits illimités de la part de sa maison mère pour se développer. Son budget recherche et développement sur cinq ans s'élève à 27 milliards de francs. Sur le plan industriel, Daewoo Motor a racheté ou créé dix usines en Europe de l'Est et en Asie. Objectif : produire 1,5 million de véhicules à l'horizon 2002. Une troisième usine, d'une capacité de 300 000 véhicules, sera aussi construite en Corée. Ce programme d'investissements de plus de 26 milliards de francs permet au constructeur coréen de se voir dérouler le tapis rouge dans certains pays en quête d'investissements internationaux.

En Ouzbékistan – rebaptisé « Daewooistan » par le *Financial Times* –, Daewoo a obtenu que la production de son usine de 200 000 véhicules, qui coûtera 3,4 milliards de francs, soit protégée par des droits de douanes de 50 % sur les voitures importées. En Pologne, la firme coréenne a suspendu depuis la mi-septembre son projet de rachat, pour 5,5 milliards de francs, du constructeur local FSO après que son concurrent coréen Hyundai eut obtenu du gouvernement polonais l'autorisation de créer une usine de voitures. Daewoo est aussi présent en Roumanie, en République tchèque, et négocie en Ukraine pour reprendre Avtovaz, le constructeur des Lada, et son usine géante de Togliattigrad.

Daewoo Motor envisage maintenant de s'aventurer sur les terres de son ancien partenaire, le marché américain. Avec un objectif qualifié de « modeste » : 100 000 ventes par an. General Motors n'a qu'à bien se tenir...

Pascal Galinier

■ **LA BOURSE DE TOKYO a, pour la deuxième séance consécutive, terminé en hausse, le 18 octobre : l'indice Nikkei a gagné 188,56 points (0,88 %), à 21 612,30 points.**

■ **LE DOLLAR était ferme face aux autres devises vendredi en clôture à Tokyo, où il s'échangeait à 112,14 yens contre 111,20 yens jeudi soir à New York.**

■ **L'OR a ouvert en repli vendredi 18 octobre à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 380,45-380,75 dollars contre 380,60-380,90 dollars la veille.**

■ **WALL STREET a continué à s'aventurer au-delà des 6 000 points jeudi. L'indice Dow Jones a inscrit un nouveau record en gagnant 0,64 %, à 6 059,20 points.**

■ **LES RÉSERVES DE CHANGE de la Banque de France ont augmenté de 490 millions de francs dans la semaine du 3 au 10 octobre à 122,23 milliards de francs.**

LES PLACES BOURSIÈRES

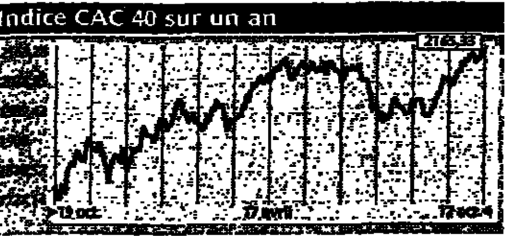
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

La Bourse de Paris au plus haut de l'année

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait à son plus haut niveau de l'année vendredi, l'indice CAC 40 cotant 2 182,99 points à la mi-journée, en hausse de 0,82 % sur la veille au soir. Le précédent record en séance avait été établi mardi à 2 176,45 points. En clôture, le record était de 2 168,34 points, également mardi. Paris reste cependant à environ 10 % de ses records historiques, qui datent du début 1994, alors que de nombreuses places étrangères (New York, Londres, Francfort) ont battu leurs records à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Selon un analyste, la Bourse de Paris profite de la bonne tenue de Wall Street jeudi soir (+ 0,64 %), du Matif (qui gagnait 56 centièmes à 126,46 pour le contrat notionnel) et du franc, toujours installé sous les 3,38 francs pour un deutschemark.

« *La politique de baisse des taux d'intérêt commence à porter ses fruits et la Bourse de Paris suit le Matif* », estimait un analyste. Un autre ajoutait que « *les manifestations étant pour le moment circonscrites, il est logique que la Bourse de Paris suive le Matif et Wall Street qui progressent* ».

Du coté des valeurs, Lagardère faisait l'objet de ventes bénéficiaires après sa vive progression de la veille. Le titre abandonnait 1,2 % à 162,70 francs.

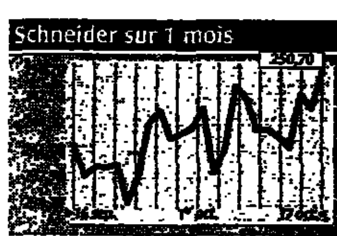


Indice CAC 40 sur un an

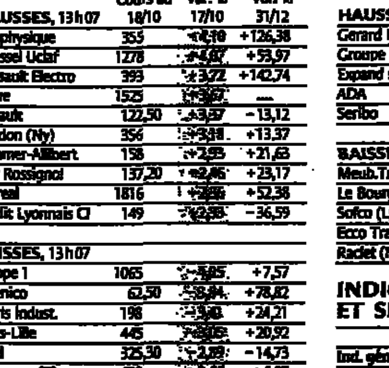
CAC 40 5 jours

Schneider, valeur du jour

SOUTENU par des rencontres avec des analystes et des gérants de portefeuille, le titre Schneider s'est sensiblement apprécié, jeudi 18 octobre, à la Bourse de Paris. En clôture, l'action a gagné 1,91 % à 250,70 francs. Les échanges ont été nourris portant sur 701 000 titres. En revanche, le groupe a démenti une rumeur qui faisait état de la vente de sa filiale BTP, Spie-Batignolles. Toutefois le groupe a confirmé être en négociation pour la cession de cette filiale d'ici à la fin de l'année. Depuis le début de l'année, Schneider affiche une progression de 49,76 %.

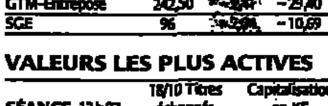


Schneider sur 1 mois



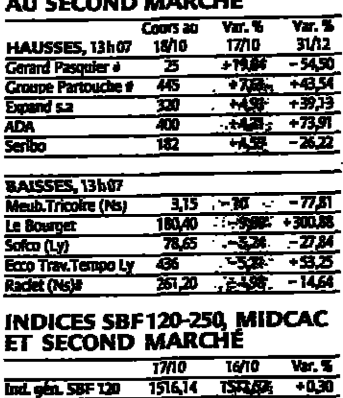
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 13h07	Cours au 18/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
Geophysique	355	+8,10	+126,38
Roussel Uclaf	1278	+4,07	+53,97
Dassault Electro	393	+3,72	+142,74
Pathe	1525	+3,67	—
Renault	122,50	+3,37	−13,12
Nordon (Ny)	356	+3,38	+13,37
Sommer-Allibert	158	+2,93	+21,63
Skis Rossignol	137,20	+2,46	+23,17
L'Oreal	1816	+2,36	+52,38
Credit Lyonnais CI	149	+2,33	−36,59
BAISSES, 13h07			
Europe 1	1065	−3,85	+7,57
Ingenico	62,50	−3,84	+78,82
Legris Indust.	198	−3,43	+24,21
Fives-Lille	445	−3,05	+20,92
Sidel	325,30	−2,89	−14,73
Gascogne (B)	438	−2,66	+6,05
DMC (Dollfus Mi)	155	−2,58	−22,46
Michelin	249,50	−2,50	+27,75
GTM-Entrepose	242,50	−2,41	−29,40
SGE	96	−2,04	−10,69



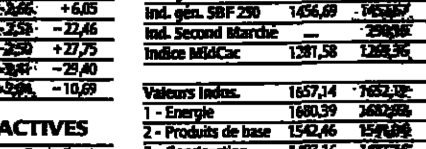
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 13h07	18/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	344932	143671070
Lagardère	737355	120326512,60
Alcatel Alsthom	253472	118414319,20
Rhone Poulenc A	794097	115128625,30
Michelin	425225	106403828,50
Eaux (Gle des)	140066	86546349
Danone	115684	85475712
L'Oreal	44931	80982261
Suez	320564	69965799
Thomson-CSF	439759	69776596,50



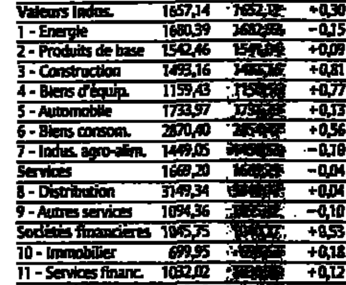
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

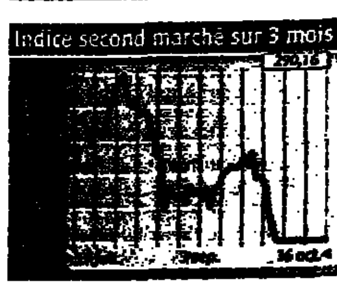
HAUSSES, 13h07	Cours au 18/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
Gerard Pasquier #	25	+19,04	−54,50
Groupe Partouche #	445	+7,08	+43,54
Expand s.a	320	+4,98	+39,13
ADA	400	+4,71	+73,91
Seribo	182	+4,58	−26,22
BAISSES, 13h07			
Meub.Tricoire (Ns)	3,15	−10	−77,81
Le Bourget	180,40	−5,92	+300,88
Sofco (Ly)	78,65	−5,24	−27,84
Ecco Trav.Tempo Ly	436	−5,20	+53,25
Radiet (Ns)#	261,20	−4,98	−14,64



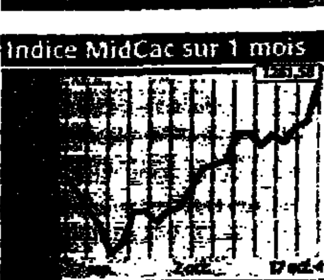
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/10	16/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1516,14	1511,62	+0,30
Ind. gén. SBF 250	1456,69	1452,67	+0,28
Ind. Second Marche	—	290,58	—
Indice MidCac	1281,58	1269,36	+0,96
Valeurs Indus.	1657,14	[illegible]	+0,30
1 - Energie	1680,39	[illegible]	−0,15
2 - Produits de base	1542,46	[illegible]	+0,09
3 - Construction	1493,16	[illegible]	+0,81
4 - Biens d'équip.	1159,43	[illegible]	+0,77
5 - Automobile	1733,97	[illegible]	+0,13
6 - Biens consom.	2870,40	[illegible]	+0,56
7 - Indus. agro-alim.	1449,05	[illegible]	−0,18
Services	1669,20	[illegible]	−0,04
8 - Distribution	3149,34	[illegible]	+0,04
9 - Autres services	1094,36	[illegible]	−0,10
Sociétés financières	1045,75	[illegible]	+0,53
10 - Immobilier	699,95	[illegible]	+0,18
11 - Services financ.	1032,02	[illegible]	+0,12
12 - Sociétés invest.	1343,10	[illegible]	+2,04




Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Wall Street bat un trentième record

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse vendredi 18 octobre dans un marché confiant après le nouveau record établi à Wall Street la veille et à deux jours des élections législatives, dont les opérateurs ont bon espoir qu'elles puissent donner naissance à un gouvernement stable. A la clôture, l'indice Nikkei affichait un gain de 188,56 points, soit 0,88 %, à 21 612,30 points.

La veille, Wall Street inscrivait son trentième record de l'année, dopée par des résultats de sociétés trimestriels enthousiasmants et par un marché obligataire qui se félicite des signes de modération que paraît montrer la croissance. L'indice Dow Jones a gagné 38,39 points, soit 0,64 %, à 6 059,20 points. L'indice S & P 500 s'est apprécié de 2,58 points (0,37 %), à 706,99, son troisième record de la semaine, et le Nyse Composite gagnait deux points à 376, dépassant son précédent record vieux de dix jours. En Europe, la Bourse de Londres a progressé, soutenue par Wall Street. L'indice Footsie a fini en hausse de 17,7 points, à 4 042,1 points, soit 0,43 %. La Bourse de Francfort a pour sa part gagné 0,05 %, l'indice DAX terminant à 2 716, 26 points.

INDICES MONDIAUX

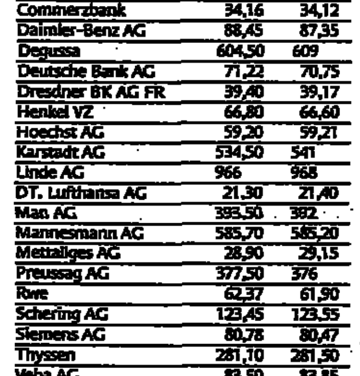
	Cours au 17/10	Cours au 16/10	Var. en %
Paris CAC 40	2165,33	2158,52	+0,31
New-York/DJ indus.	6045,78	6020,81	+0,41
Tokyo/Nikkei	21423,70	21397,20	+0,12
Londres/FT100	4037,90	4024,40	+0,33
Francfort/Dax 30	2716,26	2714,97	+0,05
Frankfort/Commer.	948,56	949,44	−0,09
Bruxelles/Bel 20	2145,46	2137,38	+0,39
Bruxelles/Général	1798,06	1791,14	+0,38
Milan/MIB 30	969	969	—
Amsterdam/Gé. Cbs	405,70	405,80	−0,02
Madrid/Ibex 35	375,03	374,77	+0,07
Stockholm/Affarsal	1678,04	1678,04	—
Londres FT30	2862,80	2881,50	−0,65
Hong Kong/Hang S.	12436,80	12396,28	+0,33
Singapour/Strait t	2068,72	2071,26	−0,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	17/10	16/10
Alcoa	59,87	58,75
American Express	47,25	47,37
Allied Signal	64,62	64,75
AT & T	39,75	39,87
Bethlehem	8,12	7,87
Boeing Co	98	97,25
Caterpillar Inc.	74,37	74,75
Chevron Corp.	66,87	66,87
Coca-Cola Co	49,25	48,50
Disney Corp.	64,87	65,62
Du Pont Nemours&Co	95,87	95,12
Eastman Kodak Co	78,62	78,62
Exxon Corp.	88,12	87,25
Gén. Motors Corp.H	53,25	52,75
Gén. Electric Co	95,12	95
Goodyear T & Rubbe	45,62	45,25
IBM	125,50	128,37
Intl Paper	42,12	42,25
J.P. Morgan Co	83,62	82,87
Mc Don Dougl	54	53,75
Merck & Co.Inc.	75	72
Minnesota Mng.&Mfg	72	72,12
Philip Moris	97,37	96,12
Procter & Gamble C	97,50	96
Sears Roebuck & Co	51,50	50,50
Texaco	102	100,50
Union Carb.	43,62	43,50
Utd Technol	125,50	124
Westingh. Electric	18,37	18,37
Woolworth	22	21,50

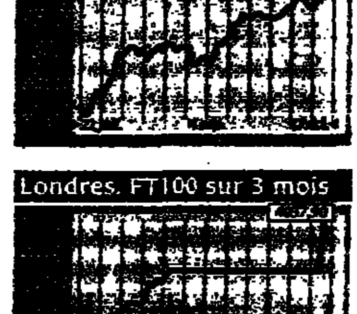
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/10	16/10
Allied Lyons	4,79	4,80
Barclays Bank	9,80	9,74
B.A.T. industries	4,37	4,44
British Aerospace	11,38	11,29
British Airways	5,86	5,81
British Gas	1,90	1,92
British Petroleum	6,76	6,75
British Telecom	3,47	3,49
B.T.R.	2,62	2,60
Cadbury Schweppes	5,21	5,23
Eurotunnel	0,93	0,91
Glaxo	9,95	9,84
Grand Metropolitan	4,86	4,87
Guinness	4,58	4,50
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,18	6,13
H.S.B.C.	12,55	12,38
Impérial Chemical	8,03	8,09
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,21	5,17
National Westminst	6,95	6,99
Peninsular Orienta	6,32	6,24
Reuters	7,83	7,73
Saatchi and Saatch	1,10	1,09
Shell Transport	10,37	10,32
Tate and Lyle	4,85	4,85
Univeler Ltd	13,51	13,45
Zeneca	17,26	16,87



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/10	16/10
Allianz Holding N	2682	2690
Basf AG	49,10	49,86
Bayer AG	58,73	58,82
Bay hyp&Wechselbk	44,60	44,79
Bayer Vereinsbank	56,10	55,95
BMW	902	902
Commerzbank	34,16	34,12
Daimler-Benz AG	88,45	87,35
Degussa	604,50	609
Deutsche Bank AG	71,22	70,75
Dresdner BK AG FR	39,40	39,17
Henkel VZ	66,80	66,60
Hoechst AG	59,20	59,21
Karstadt AG	534,50	541
Linde AG	966	968
DT. Lufthansa AG	21,30	21,40
Man AG	393,50	392
Mannesmann AG	585,70	585,20
Mettallges AG	28,90	29,15
Preussag AG	377,50	376
Rwe	62,37	61,90
Schering AG	123,45	123,55
Siemens AG	80,78	80,47
Thyssen	281,10	281,50
Veba AG	83,50	83,85
Viag	563,50	561


New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	→ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

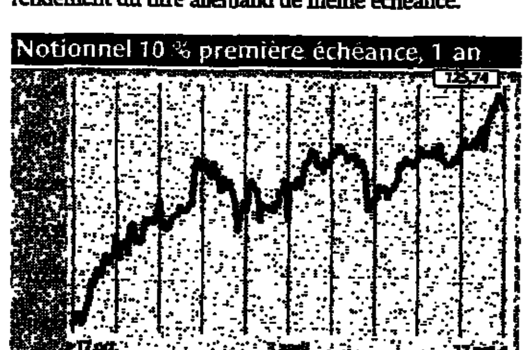
Vif raffermissement du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte hausse, vendredi 18 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre progressait de 40 centièmes, à 126,40 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,94 %, soit 0,06 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse, les investisseurs étant rassurés par l'annonce d'une baisse de 6 % des mises en chantier, qui a conforté le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était replié de 6,88 % à 6,81 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,38 %, le taux de l'argent au jour le jour.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,93	6,79	2,30
Allemagne	3	5,97	6,82	1,80
Grande-Bretagne	5,69	7,45	7,80	2,70
Italie	8,18	8,28	8,70	4,50
Japon	0,47	2,74	—	−0,20
Etats-Unis	5,38	6,56	6,85	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/10	Taux au 16/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,57	4,68	102,49
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,27	5,32	104,48
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,68	5,75	105,50
Fonds d'État 10 à 15 ans	6	6,07	105,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,62	6,69	108,03
Obligations françaises	6,05	6,10	105,69
Fonds d'État à TME	−2,10	−2,14	101,66
Fonds d'État à TRE	−1,72	−1,78	101,78
Obligat. franç. à TME	−1,88	−1,89	101,12
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,12	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 17/10	Vente 17/10	Achat 16/10	Vente 16/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,36	3,48	3,32	3,50
3 mois	3,40	3,52	3,39	3,52
6 mois	3,50	3,63	3,45	3,58
1 an	3,59	3,74	3,54	3,66
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 3 mois	3,5703	—	3,5625	—
Pibor Francs 6 mois	3,6641	—	3,6289	—
Pibor Francs 9 mois	3,7188	—	3,6758	—
Pibor Francs 12 mois	3,7500	—	3,6953	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2031	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2500	—	4,2344	—

MATIF

Échéances 17/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	220560	125,74	126,12	125,60	126
Mars 97	9642	125,76	126,08	125,72	126
Juin 97	2	124,66	124,66	124,66	124,86
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	40087	96,27	96,35	96,23	96,34
Mars 97	17575	96,29	96,33	96,22	96,32
Juin 97	9082	96,25	96,29	96,20	96,28
Sept. 97	5235	96,21	96,23	96,16	96,20
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1692	93,80	94	93,70	93,94
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	10227	[illegible]	2171	2158	2167
Nov. 96	131	2162	2175	2162	2172
Déc. 96	78	2167	2177	2167	2177
Mars 97	75	2191,50	2191,50	2191,50	2194,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 5,2075	↗ 1,5425	↗ 112,2300	↗ 3,3844	↗ 8,2695

Progression du dollar et du franc

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, vendredi matin 18 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5410 mark, 5,2065 francs et 112,20 yens. La veille, le billet vert, retrouvant son rôle de valeur refuge, avait fortement progressé, après l'annonce du limogeage du général Lebed par Boris Eltsine. Il était monté jusqu'à 1,5450 mark et 5,2221 francs, ses cours les plus élevés depuis cinq mois face à ces deux devises. Soutenu par le rebond du dollar, le franc avait également profité de la faible participation à la journée d'action organisée par les syndicats de fonctionnaires. Le franc s'était inscrit en clôture des marchés européens à 3,3780 francs pour un deutschemark, en hausse de un centime par rapport à ses cours d'ouverture. Vendredi matin, il restait ferme, cotant 3,3795 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/10	% 16/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4400	+0,04	326	350
Ecu	6,4925	−0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2075	−0,08	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4275	+0,03	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,6100	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3810	[illegible]	3,1600	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3300	[illegible]	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,3470	[illegible]	7,9300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,2695	[illegible]	7,7000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1625	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,3500	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	410,9200	+0,02	399	[illegible]
Norvège (100 k)	79,7700	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1020	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0155	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8466	[illegible]	3,5300	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6442	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	113,2600	[illegible]	106,5000	117,5000

PARITES DU DOLLAR

	18/10	17/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5425	1,5380	+0,29
TOKYO : USD/Yens	112,2300	112,2000	+0,03



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2160	[illegible]	5,1840	5,1830
Yen (100)	4,6509	[illegible]	4,6342	[illegible]
Deutschemark	3,3819	[illegible]	3,3860	3,3850
Franc Suisse	4,1068	[illegible]	4,1226	4,1209
Lire ital. (1000)	3,4045	[illegible]	3,4035	[illegible]
Livre sterling	8,2682	[illegible]	8,1996	[illegible]
Peseta (100)	4,0235	[illegible]	4,0263	[illegible]
Franc Belge	16,414	[illegible]	16,432	16,423

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,41	[illegible]	3,47
Eurodollar	5,28	[illegible]	5,59
Eurolivre	5,87	5,81	5,87
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,06

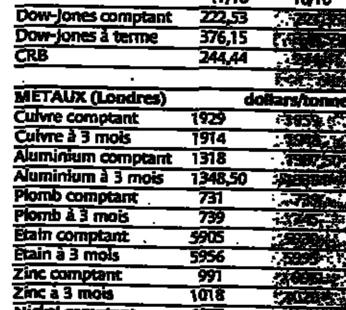
L'OR

	cours 17/10	cours 16/10
Or fin (k. barre)	63700	63600
Or fin (en lingot)	63950	63550
Once d'Or Londres	381,50	380,60
Pièce française(20f)	364	365
Pièce suisse (20f)	365	366
Pièce Union lat(20f)	365	363
Pièce 20 dollars us	2500	2550
Pièce 10 dollars us	1500	1500
Pièce 50 pesos mex.	2390	2385

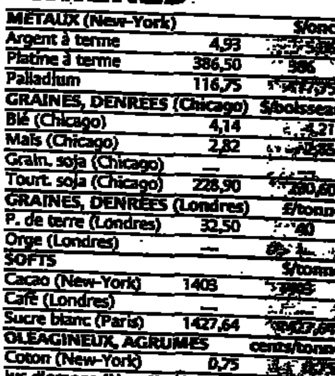
LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/10	cours 16/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	17/10	16/10
Dow-Jones comptant	222,53	[illegible]
Dow-Jones à terme	376,15	[illegible]
CRB	244,44	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1929	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1914	[illegible]
Aluminium comptant	1318	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1348,50	[illegible]
Plomb comptant	731	[illegible]
Plomb à 3 mois	739	[illegible]
Etain comptant	5905	[illegible]
Etain à 3 mois	5956	[illegible]
Zinc comptant	991	[illegible]
Zinc à 3 mois	1018	[illegible]
Nickel comptant	6975	[illegible]
Nickel à 3 mois	7088	[illegible]



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,93	[illegible]
Platine à terme	386,50	386
Palladium	116,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,14	4,21
Maïs (Chicago)	2,82	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	228,90	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	32,50	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1403	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,12	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 13 h 07

CAC 40 ↗ PARIS
+0,88 %
CAC 40 : 2184,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	905	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Renault (T.P.)	1665	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1810	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1189	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1037	[illegible]	—	[illegible]
Accor	644	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	156,30	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Air Liquide	789	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Alcatel Alsthom	462,50	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Axa	313,80	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Axime	486,10	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Bail Investis	780	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	515	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Bazar Hot. Ville	460	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bertrand Faure	179,50	[illegible]	− 0,83	[illegible]
BIC	763	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
BIS	552	[illegible]	− 0,36	[illegible]
B.N.P.	198,30	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Bollore Techno.	532	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Bongrain	2044	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Bouygues	512	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Canal +	1229	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Cap Gemini	236,20	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Carbone Lorraine	778	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Carrefour	2825	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Casino Guichard	230	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Casino Guich.ADP	156,10	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Castorama Dl (Li)	883	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
C.C.F.	236,90	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,50	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Cegid (Ly)	486	[illegible]	− 0,20	[illegible]
CEP Communication	381	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Cerus Europ.Reun	125	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Cetelem	1118	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
CGIP	1165	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Chargeurs Intl	217	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Christian Dior	630	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	176	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Cipe France Ly #	577	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Clarins	697	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Club Mediterranee	391	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Coflexip	231	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Colas	670	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,30	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2516	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
CPR	418	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Cred.Fon.France	69,20	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Credit Local Fce	441,40	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Credit Lyonnais CI	145,60	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Credit National	239,80	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	233,20	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Damart	4285	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Danone	751	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Dassault-Aviation	1045	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	378,90	[illegible]	+ 3,72	[illegible]
Dassault Systemes	216,50	[illegible]	− 0,36	[illegible]
De Dietrich	204	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Degremont	395	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,80	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	159	[illegible]	− 2,51	[illegible]
Docks France	1243	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Dynaction	132	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Eaux (Cie des)	614	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Eiffage	238	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Elf Aquitaine	413,50	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Eramet	262,50	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Eridania Beghin	799	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Essilor Intl	1398	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Essilor Intl ADP	1034	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Esso	530	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Eurafrance	2071	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Euro Disney	10,70	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Europe 1	1110	[illegible]	− 4,05	[illegible]
Eurotunnel	7,65	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Filipacchi Medias	1150	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Fimalac SA	490	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Finextel	81,15	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Fives-Lille	459	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Fromageries Bel	4515	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Galeries Lafayette	1809	[illegible]	− 0,22	[illegible]
GAN	120,10	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Gascogne (B)	450	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Gaumont #	400	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Gaz et Eaux	2062	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Geophysique	341	[illegible]	+ 4,10	[illegible]
G.F.C.	433	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Groupe Andre S.A.	374,90	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	105	[illegible]	− 1,04	[illegible]
GTM-Entrepose	248,50	[illegible]	− 2,41	[illegible]
Guilbert	829	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Guyenne Gascogne	1895	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Havas	343,90	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Havas Advertising	601	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Imetal	783	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Immeubl.France	320,20	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Ingenico	65	[illegible]	− 3,84	[illegible]
Interbail	219	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	654	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Jean Lefebvre	266	[illegible]	− 1,87	[illegible]
Klepierre	665	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	793	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Lafarge	307	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Lagardere	164,60	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Lapeyre	256	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Lebon	193	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	876	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Legrand ADP	549	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Legris Indust.	205	[illegible]	− 3,41	[illegible]
Locindus	712	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
L'Oreal	1774	[illegible]	+ 2,36	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1147	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Lyonnaise Eaux	469,50	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Marine Wendel	431	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Metaleurop	50,15	[illegible]	—	[illegible]
Metrologie Inter.	13,40	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	255,90	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Moulinex	96,50	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Nord-Est	127,50	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Nordon (Ny)	345	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
NRJ #	664	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
OLIPAR	88	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Paribas	329,30	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Pathe	1471	[illegible]	+ 3,67	[illegible]
Pechiney	219,40	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Pernod-Ricard	274,90	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Peugeot	570	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1920	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	460	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Primagaz	575	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Promodes	1449	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Publicis	442,90	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Remy Cointreau	130,40	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Renault	118,50	[illegible]	+ 3,37	[illegible]
Rexel	1429	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Rhone Poulenc A	144,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Rochette (La)	24,25	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Roussel Uclaf	1228	[illegible]	+ 4,07	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4550	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	182	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Sagem SA	3148	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Saint-Gobain	702	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Saint-Louis	1251	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Salomon (Ly) ●	488	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Salvepar (Ny)	396	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Sanofi	456,50	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Sat	1665	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Saupiquet (Ns)	740	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Schneider SA	250,70	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
SCOR	200,70	[illegible]	− 0,14	[illegible]
S.E.B.	1039	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Sefimeg	393,90	[illegible]	− 0,96	[illegible]
SEITA	202,10	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Selectibanque	69,05	[illegible]	− 0,07	[illegible]
SFIM	1101	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
SGE	98	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Sidel	335	[illegible]	− 2,89	[illegible]
Simco	455,70	[illegible]	− 0,92	[illegible]
S.I.T.A.	1063	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Skis Rossignol	133,90	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Sligos	539	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Societe Generale	572	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Sodexho	2580	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Sommer-Allibert	153,50	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Sophia	192,80	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Spir Communication	525	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Strafor Facom	391	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Suez	216	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Synthelabo	468	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Technip	461,10	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Thomson-CSF	158,30	[illegible]	—	[illegible]
Total	412	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
UAP	105,90	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
UFB Locabail	439	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
UGC DA (M)	244	[illegible]	− 2,04	[illegible]
UIC	41,50	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
UIF	429	425	− 0,95	100
UIS	164,90	164,90	—	25
Uniball	512	511	− 0,19	100
Union Assur.Fdal	600	600	—	10
Usinor Sacilor	80,05	79,25	− 0,99	20
Valeo	297	295,30	− 0,57	20
Vallourec	254,50	254	− 0,19	100
Via Banque	135,10	133	− 1,55	100
Worms & Cie	260	259,10	− 0,34	12
Zodiac ex.dt divid	1419	1420	+ 0,07	10
Elf Gabon	1161	1161	—	12

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	297,10	295	− 0,70	5
Adecco S.A.	1480	1486	+ 0,40	10
Adidas AG #	479	456	− 4,80	5
American Express	245	245,20	+ 0,08	—
Anglo American #	336	327	− 2,67	—
Amgold #	459,60	440,20	− 4,22	1
Arjo Wiggins App	13,75	13,55	− 1,45	—
A.T.T. #	203,20	208	+ 2,36	1
Banco Santander #	265	267	+ 0,75	750
Barrick Gold #	136,60	135,30	− 0,95	—
B.A.S.F. #	165,60	167,70	+ 1,26	5
Bayer #	198	200,60	+ 1,31	5
Blenheim Group	40,80	40,70	− 0,24	—
Cordiant PLC	9	9	—	—
Crown Cork ord.	250	258	+ 3,20	5
Crown Cork PF CV	240,40	246	+ 2,32	40
Daimler Benz #	299	301,90	+ 0,96	5
De Beers #	164,30	161,50	− 1,70	—
Deutsche Bank #	240,90	241,10	+ 0,08	5
Dresdner Bank #	134,20	134,40	+ 0,14	5
Driefontein #	61,70	61,20	− 0,81	—
Du Pont Nemours #	495	498	+ 0,60	—
Eastman Kodak #	409	408,10	− 0,22	2
East Rand #	2,51	2,50	− 0,39	1
Echo Bay Mines #	42,60	42,75	+ 0,35	—
Electrolux #	295	295,10	+ 0,03	25
Ericsson #	138,30	143,40	+ 3,68	[illegible]
Exxon Corp. #	453,90	457,50	+ 0,79	—
Ford Motor #	169,30	167,60	− 1	1
Freegold #	46,40	45,70	− 1,50	—
Gencor Limited #	19,20	18,75	− 2,34	—
General Elect. #	498	494,10	− 0,78	—
General Motors #	276	277,10	+ 0,39	1
Gle Belgique #	391,90	385	− 1,76	—
Grd Metropolitan	40	40,10	+ 0,25	—
Guinness Plc #	38	38	—	—
Hanson Plc	7,20	7,10	− 1,38	—
Harmony Gold #	42,05	41,20	− 2,02	—
Hitachi #	49,05	49,25	+ 0,40	50
Hoechst #	199,70	200,70	+ 0,50	5
I.B.M #	670	656	− 2,08	[illegible]
I.C.I #	65,05	—	—	1
Ito Yokado #	276,50	279,80	+ 1,19	50
Matsushita #	88	89,70	+ 1,93	50
Mc Donald's #	238	243,20	+ 2,18	—
Merck and Co #	386	392	+ 1,55	—
Mitsubishi Corp. #	62,50	—	—	50
Mobil Corporat. #	616	617	+ 0,16	2
Morgan J.P. #	431,50	432,70	+ 0,27	2
Nestle SA Nom. #	5780	5800	+ 0,34	10
Nipp. MeatPacker #	69,20	69,30	+ 0,14	50
Nokia A	240,10	247	+ 2,87	5
Norsk Hydro #	245,20	246	+ 0,32	20
Petrofina #	1603	1610	+ 0,43	—
Philip Morris #	501	510	+ 1,79	1
Philips N.V #	183,30	183,10	− 0,10	10
Placer Dome Inc #	125,10	125,50	+ 0,31	—
Procter Gamble #	505	507	+ 0,39	—
Quilmes	311	305	− 1,92	—
Randfontein #	31,50	30	− 4,76	—
Rhone Poul.Rorer #	375,60	380	+ 1,17	—
Royal Dutch #	859	862	+ 0,34	5
R T Z #	80	81	+ 1,25	—
Sega Enterprises	221	223,50	+ 1,13	50
Saint-Helena #	31,80	31,75	− 0,15	1
Schlumberger #	511	508	− 2,15	—
SGS Thomson Micro.	286,50	300,10	+ 4,74	13
Shell Transport #	86,35	86,45	+ 0,11	—
Siemens #	273	272,20	− 0,29	5
Sony Corp. #	330,20	330,60	+ 0,12	50
Sumitomo Bank #	92,30	93,15	+ 0,92	50
T.D.K #	320	320	—	50
Telefonica #	101	100,40	− 0,59	500
Toshiba #	35,35	35,10	− 0,70	50
Unilever #	813	815	+ 0,24	4
United Technol. #	644	652	+ 1,24	5
Vaal Reefs #	434	420	− 3,22	—
Volkswagen A.G #	1966	—	—	50
Volvo (act.B) #	108,30	106,60	− 1,56	5
Western Deep #	163,70	163,70	—	2
Yamanouchi #	106,90	109	+ 1,96	50
Zambia Copper	6,45	6,40	− 0,77	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 13 h 07

VENDREDI 18 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	108,16	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,27	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	128,25	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,96	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,56	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,64	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,50	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,59	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,80	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,32	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,49	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,21	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,65	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,40	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,69	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,52	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,85	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,13	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,71	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,23	[illegible]
OAT 9%85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,23	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,84	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,78	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,74	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,65	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,83	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,43	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,75	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,53	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	121,86	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,61	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	954	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	141	[illegible]
Bains C.Monaco	510	[illegible]
B.N.P.Intercont.	499	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	340	[illegible]
Champex (Ny)	18,50	18,50
CIC Un.Euro.CIP	340	340
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	1865
Concorde-Ass Risq	870	870
Darblay ◆	439	439
Didot Bottin	821	821
Eaux Bassin Vichy ◆	3410	3410
Ecia	680	676
Ent.Mag. Paris ◆	1115	1115
Fidei	30	30
Finalens	350	350
F.I.P.P.	109,50	109,60
Fonciere (Cie) ◆	510	510
Fonciere Euris ◆	225,10	225,10
Foncina #	421,50	427
France I.A.R.D. ◆	1006	1221 d
France S.A.	1260	1265
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	125	125
Gevelot ◆	950	950
G.T.I (Transport)	232	229,90
Immobail	101	101
Immobanque	595	601
Lucia	56	56,50
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye ◆	365,20	365,20
Mors #	6,40	6,40
Navigation (Nle) ◆	70,10	70,10
Paluel-Marmont ◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)	852	893
Parfinance ◆	217,90	217,90
Paris Orleans ◆	250	250
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	915	940
PSB Industries Ly	311	320
Rougier #	365	360
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	407	410
Silic	702	702
S.I.P.H. ◆	191	191
Sofal ◆	44	44
Sofragi	3910	3900
Sovabail ◆	230,60	230,60
Taittinger	1465	1490
Tour Eiffel	254,10	255
Vicat	400	410

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 13 h 07

VENDREDI 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51	[illegible]
AFE #	523	[illegible]
Aigle #	157	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	136	[illegible]
Altran Techno. #	1465	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	730	[illegible]
Assystem #	411	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	571	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	230	[illegible]
Bque Vernes ◆	150	[illegible]
Beneteau #	550	[illegible]
B I M P	61,60	[illegible]
Boiron (Ly) #	590	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252,90	[illegible]
But S.A.	328	[illegible]
Cardif SA	710	[illegible]
C.E.E #	219	[illegible]
CEGEP # ◆	250	[illegible]
Cermex # (Ly)	339,90	[illegible]
CFPI #	249,50	[illegible]
Change Bourse (M)	287	[illegible]
Christ.Dalloz #	1595	[illegible]
CNIM CA#	169	[illegible]
Codetour	298,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	400	[illegible]
Confiandey S.A.	246	[illegible]
C.A.Haute Normand.	344	[illegible]
C.A. Paris IDF	789	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	343,60	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	530	[illegible]
C.A. Oise CCI	270,10	[illegible]
Creeks	31	[illegible]
Devanlay	490	[illegible]
Devernois (Ly)	450	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	60	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	300	[illegible]
Europ Propulsion	485	[illegible]
Expand s.a	305	[illegible]
Factorem	655	[illegible]
Faiveley #	312	[illegible]
Finacor ◆	91	[illegible]
Fininfo	536	[illegible]
Fructivie	609	[illegible]
Gautier France #	265	[illegible]
Gel 2000 ◆	50	[illegible]
GFI Industries #	616	[illegible]
Girodet (Ly) #	30,10	[illegible]
GLM S.A.	332,60	[illegible]
Grandoptic.Photo #	788	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	147	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	270	[illegible]
Hermes internat.1#	1320	[illegible]
Hurel Dubois ◆	448	[illegible]
ICBT Groupe #	205,90	[illegible]
I.C.C.	129	[illegible]
Idianova	75,50	[illegible]
Int. Computer ◆	110,10	[illegible]
IPBM ◆	78,30	[illegible]
M6-Metropole TV	449	[illegible]
Manitou #	550	[illegible]
Marionnaud	400	[illegible]
Marie Brizard	880	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	193	[illegible]
Mecelec (Ly)	78	[illegible]
MGI Coutier	240	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	82,50	[illegible]
Naf-Naf #	47,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	655	[illegible]
Onet #	1100	[illegible]
Paul Predault #	166	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	85,50	[illegible]
Pochet ◆	819	819
Poujoulat Ets (Ns) ◆	230	230
Radiall #	540	540
Rallye(Cathiard)Ly	209,50	209,10
Reydel Indust.Li ◆	1030	1030
Robertet #	1065	1065
Rouleau-Guichard ◆	344	344
Securidev #	76	72
Smoby (Ly)#	546	534
Sofco (Ly)	83	78,68
Sofibus ◆	355	355
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	700	705
Sopra	314	310
Steph.Kelian # ◆	66,60	66,80
Sylea	592	600
Teisseire-France	180	178
TF1-1	565	576
Thermador Hold(Ly)	252	250
Trouvay Cauvin #	79,80	78
Unilog	501	519
Union Fin.France	620	615
Viel et Cie #	118,90	118,90
Vilmorin et Cie #	470	470
Virbac	545	551

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 13 h 07

VENDREDI 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	124	120
Coil	225	226
Electronique D2	487	484
FDM Pharma n.	193,90	190
Genset	280	284
High Co.	228,50	230
Infonie	116	120
Joliez-Regol	99	92,50
Mille Amis	102	102,50
Picogiga	159,80	159,90
Proxidis	51,90	51,50
Stelax	4,75	4,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 13 h 07

VENDREDI 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI ◆	708	708
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	89	89
Mumm ◆	1378	1378
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123,12	117,26
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2465,34	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9550,11	[illegible]
Arbitr. Première	9421,91	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17518,69	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	865530	[illegible]
Natio Court Terme	13904	13904
Natio Court Terme2	377582	377582
Natio Epargne	2227,62	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16221,46	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2432,32	[illegible]
Natio Ep. Obligations	222,76	[illegible]
Natio Epargne Retraite	139,67	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10902,55	[illegible]
Natio Epargne Valeur	573,05	[illegible]
Natio France Index	1165,16	[illegible]
Natio Immobilier	1237,37	[illegible]
Natio Inter	1923,29	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5389,69	[illegible]
Natio Opportunités	159,64	[illegible]
Natio Patrimoine	1545,58	[illegible]
Natio Perspectives	1283,34	[illegible]
Natio Placements C/D	77278,01	[illegible]
Natio Revenus	1113,59	[illegible]
Natio Sécurité	11713,25	[illegible]
Natio Valeurs	1084,98	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monéden	90401,57	[illegible]
Oblig. très caté.	245,10	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	670,73	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	896,21	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2259,79	[illegible]
Patrimoine Retraite C	303,71	[illegible]
Sicav Associations C	2384,57	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19230,08	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18736,47	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	219,10	[illegible]
Ecur. Capicourt C	226,33	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	235,15	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10387,91	[illegible]
Ecur. Expansion C	81107,49	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2958,99	[illegible]
Ecur. Investis. D	179,75	[illegible]
Ecur. Monépremière	11090,86	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12816,19	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	315,16	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2009,23	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	195,64	[illegible]
Géoptim C	12090,97	[illegible]
Géoptim D	11766,88	[illegible]
Horizon C	1783,27	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	101,84	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11597,46	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11682,11	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12457,56	[illegible]
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia o	117262,44	[illegible]
Atout Amérique	143,65	[illegible]
Atout Asie	100,57	[illegible]
Atout Futur C	619,50	[illegible]
Atout Futur D	590,95	[illegible]
Coexis	1883,17	[illegible]
Dieze	1994,77	[illegible]
Elicash o	929988,34	[illegible]
Epargne-Unie	172,37	[illegible]
Eurodyn	1935,26	[illegible]
Indicia ◆	1302,49	[illegible]
Moné.JC o	11726,71	[illegible]
Moné.JD o	11726,71	[illegible]
Oblifutur	515,96	[illegible]
Oraction	1742,84	[illegible]
Revenu-Vert	1225,59	[illegible]
Sévéa ◆	108,21	[illegible]
Synthésis	16829,08	[illegible]
Uni Foncier	1242,40	[illegible]
Uni France	685,14	[illegible]
Uni Garantie C	1787,37	[illegible]
Uni Garantie D	1453,25	[illegible]
Uni-Régions	1559,19	[illegible]
Univar C o	303,91	[illegible]
Univar D o	298,14	[illegible]
Univers Actions	191,41	[illegible]
Univers-Obligations	226,12	221,98
CIC BANQUES		
Francic	580,53	563,62
Francic Pierre	118,42	114,97
Francic Régions	1635,08	1582,46
CIC PARIS		
Cicamonde	1332,72	1293,90
Converticic	362,59	357,23
Ecocic	1472,88	1429,98
Oblicic Mondial ◆	3457,50	3406,40
Oblicic Régions	1172,70	1135,37
Rentacic ◆	168,40	165,91
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1354,78	1341,37
Lion 20000	16878,32	16878,32
Lion Association	11476,35	11476,35
Lion Plus	1476,01	1447,07
Lion Trésor	2429,70	2405,64
Oblilion	1898,87	1880,07
Sicav 5000	596,19	586,50
Slivafrance	1000,77	981,15
Slivam	494,84	485,34
Slivarente	234,98	230,37
Slivinter	615,87	603,79
Trilion	5275,15	5207,35
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2134,20	2052,35
Créd.Mut.Act.France	129,30	125,84
Créd.Mut.Ep.Cour.T	887,12	887,12
Créd.Mut.Ep.Ind.C	108,18	105,28
Créd.Mut.Ep.J	22556,61	22556,61
Créd.Mut.Ep.long.T	240,60	234,16
Créd.Mut.Ep.Monde	1280,68	1246,40
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1783	1748,04
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,61	1087,85
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	701,52	671,31
Saint-Honoré Capital ◆	18799,05	18251,50
St-Honoré March. Emer. ◆	650,13	622,13
St-Honoré Pacifique ◆	759,99	727,26
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1804,50	1804,50
Stratégie Actions	980,62	942,90
Stratégie Rendement	1850,52	1792,27
LA POSTE		
Amplitude Monde C	829,60	809,37
Amplitude Monde D	808,17	788,46
Amplitude Europe C/D	118,22	115,34
Elanciel D	137,36	134,01
Emergence Poste D	114,42	111,63
Géobilys C	635,16	625,77
Géobilys D	606,22	597,26
Intensys C	115,48	115,31
Intensys D	110,59	110,42
Latitude C	145,90	145,90
Latitude D	137,27	137,27
Oblitys D	601,35	592,46
Plénitude D	163,03	159,05
Poste Gestion C	43669,78	43669,78
Revenus Trimestr. D	5333,24	5280,44
Solstice D	2356,64	2330,76
Thésora C	942,57	933,24
Thésora D	857,95	849,46
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37316,21	37316,21
Actimonétaire D	31760,54	31760,54
Cadence 1 D	1069,96	1059,37
Cadence 2 D	1073,56	1062,93
Cadence 3 D	1061,07	1050,56
Capimonétaire C	403,81	403,81
Capimonétaire D	375,20	374,38
Sogeoblig C	8774,70	8687,82
Interoblig C	6692,29	6626,03
Intersélection France D	596,33	584,64
S.G. France opport. C	1708,10	1674,62
S.G. France opport. D	1647,19	1614,89
Sogenfrance C	1524,25	1494,36
Sogenfrance D	1406,71	1379,13
Sogépargne D	321,10	317,92
Soginter C	1844,88	1808,71
Fonds communs de placements		
Favor D	1205,96	1182,31
Sogefrance D	1661,30	1644,85
Sogenfrance Tempo D	149,53	149,53

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

COUPE DES COUPES Les deux clubs français engagés en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes ont connu la défaite, jeudi 17 octobre, en huitièmes de finale aller. ● NÎMES OLYMPIQUE a été lourdement défait à domicile par les Suédois de l'AIK Solna Stockholm (3-1). A moins d'un nouvel exploit au match retour, l'équipe de Pierre Mosca va retrouver l'anonymat du National 1 où elle végète en milieu de classement. ● *PARIS-SAINT-GERMAIN*, le tenant du titre, a souffert à Istanbul face au club de Galatasaray. Menés rapidement 2-0, et finalement battus 4-2, les Parisiens n'ont *jamais paru en mesure de s'opposer* au jeu turc, brillamment conduit par le Roumain Gheorghe Hagi, qui a retrouvé toutes ses qualités d'animateur sur les bords du Bosphore. Le PSG devra marquer au moins deux buts au match retour pour espérer se qualifier.

Nîmes n'ose pas rêver d'un nouvel exploit pour sauver son avenir européen

Battus à domicile par les Suédois de l'AIK Solna Stockholm (3-1), les joueurs gardois s'apprêtent à retrouver l'anonymat. Dans le championnat de National 1, ils vivent leur notoriété internationale comme un handicap

NÎMES
de notre envoyé spécial

Les Nîmois devront sans doute se contenter de la banlieue de Stockholm, un soir d'hiver, pour achever leur parcours en Coupe des coupes. Jeudi 17 octobre, les joueurs de National 1 ont lourdement *hypothéqué* leurs chances de qualification pour les quarts de finale en s'inclinant (3-1) au stade des Costières, face à l'équipe suédoise de l'AIK Solna.


FOOTBALL

Mais comment les Nîmois ne pourraient-ils pas croire encore un peu à leur chance, habitués qu'ils sont aux exploits impossibles ? Il y a un an, lors de la première apparition des Gardois en Coupe de France, l'équipe de Lunel, un voisin évoluant en division d'honneur, avait mené deux buts à zéro jusqu'à dix minutes de la fin du match. Miraculeusement rescapés de cette embuscade, les « Crocodiles » avaient ensuite ignoré les hiérarchies pour décrocher leur permis européen, en finale de l'épreuve face à Auxerre.

Pourtant, ces succès récréatifs n'ont jamais pu dissimuler la somme de tracas vécus l'an dernier. Relégué en National 2, puis repêché grâce au dépôt de bilan de Valenciennes, le club a surtout été miné par une crise interne sanctionnée par le départ de Pierre Barlaguet, son entraîneur chevronné.

Depuis le mois de juillet, Pierre Mosca cherche à imposer une nouvelle sérénité. Lassé par le football professionnel, l'ancien entraîneur de Montpellier avait fui, en 1992, vers le club de National 3 de Luçon. Revenu à Nîmes en 1995, en tant que directeur sportif, il s'est vite réacclimaté aux lois parfois cruelles qui régissent les coulisses du système. Pierre Barlaguet ne souhaitant pas partager son pouvoir sur l'équipe fanion, les relations entre les deux hommes se sont peu à peu envenimées, jusqu'à *l'élimination du premier par les dirigeants du club.*

Ces querelles intestines pourraient demeurer banales si elles ne semblaient constituer la raison récurrente de la disparition progressive des Nîmois de l'élite. En treize ans, le club a encensé, puis limogé, quatorze entraîneurs. René Girard, l'ancien international, fut le plus rapidement remercié, après deux mois au poste.

Président du club de 1982 à 1995, l'ancien maire (UDF) de Nîmes, Jean Bousquet, est souvent au cœur de ces psychodrames. Il a laissé le souvenir d'un président aux méthodes autocrates, désireux de conserver un droit de regard sur toute la vie du club. En 1994, les remous presque rocambolesques de l'intersaison ont *laissé aux supporteurs un goût particulièrement amer.*

A l'issue d'une saison moyenne, Jean Bousquet avait engagé à la hâte au poste d'entraîneur Josip Skoblar, le légendaire buteur yougoslave de l'Olympique de Marseille des années 70, ainsi que plusieurs joueurs de renom, dont Fabrice Henry, Christophe Galtier et le Brésilien Mario César. Après sept matches, dont cinq défaites, ces quatre hommes, annoncés comme des messies, ont été poussés sans ménagement vers la sortie.

RETOUR À L'OUBLI

La gestion du fondateur de Cacharel est aussi montrée du doigt par la nouvelle équipe dirigeante. *« A notre arrivée, le club accusait un passif de presque 10 millions de francs »*, raconte Bernard Finiel, adjoint aux sports à la mairie et président du conseil de surveillance de la société anonyme d'économie mixte à objet sportif (Saems) du Nîmes olympique. Souvent mise en cause, la construction du stade des Costières, en 1989, qui a coûté au total 250 millions de francs à ses différents « financiers », dont la ville. Depuis la folle épopée en Coupe de France, qui a rapporté près de 6 millions de francs, et le soutien de la nouvelle municipalité communiste, les comptes sont à nouveau équilibrés.

« Mais nous sommes obligés de penser dès maintenant au recrutement de la saison prochaine, explique le président du club, Aimé Landes, *surtout si nous ne rééditons pas un bon parcours en Coupe de France. »* Patron d'une filiale régionale du groupe Bouygues – *« Je connais certes quelques personnes à TF 1, mais vous savez, ils ne font pas de cadeaux en affaires »* –, Aimé Landes a convaincu Jean-Claude Darmon, le responsable du « pool télé » pour les retransmissions des rencontres de Coupes d'Europe, de doubler l'enveloppe prévue pour Nîmes, initialement fixée à 3 millions de francs pour les deux tours. *« Cela reste insuffisant, compte tenu de nos frais, et des difficultés à trouver des sponsors de poids »*, déplore Bernard Finiel.

En dépit de cette manne, Nîmes doit retrouver les ternes réalités du championnat de National 1. Classés neuvièmes, loin derrière Istres, les Gardois regrettent *« cette compétition western »* où les coups empêchent de s'exprimer. Samedi 12 octobre, l'arbitre de la rencontre entre Nîmes et Ajaccio a distribué douze cartons jaunes, un rouge et a interrompu la partie pendant huit minutes, à la suite des incidents entre les deux bancs. *« Après nos exploits, les adversaires veulent à tout prix nous battre. Il est temps qu'on nous oublie un peu »*, regrette presque Aimé Landes.

Fabrice Tassel

Le Paris-SG victime de la résurrection de Gheorghe Hagi

LES SUPPORTEURS de Galatasaray lui ont réservé leur plus belle ovation : ils ne voulaient pas laisser Gheorghe Hagi quitter le stade comme ça. Car, pour un soir, il était redevenu Hagi le magnifique, le génie fantasque que la presse roumaine avait surnommé, lorsqu'il jouait au pays sous les couleurs du Steaua Bucarest, le « Maradona des Carpates ». Dans ce Gheorghe, il y avait bel et bien du Diego. Et puis ce trop capricieux talent a connu des éclipses, les jours sans, ponctués de jours avec, toujours plus rares. Il a dû quitter Barcelone, où Johann Cruijff l'avait appelé, pour les rives du Bosphore.

Dans les beaux quartiers d'Istanbul, il s'est, paraît-il, trouvé une nouvelle jeunesse. Fathi Terim, l'entraîneur, ne jure que par lui. Il le cite en modèle de sérieux aux autres joueurs, ne néglige jamais de lui demander son avis. Le départ précipité vers l'Angleterre de la seconde vedette étrangère, le Néerlandais Van Gobbel, n'a fait que le confirmer dans ce statut d'oracle infaillible. Jeudi 17 octobre, sur la pelouse du stade Ali-Sami-Yen, le Paris-Saint-Germain, battu 4-2, a endossé le mauvais rôle de témoin nº 1 de cette résurrection.

Les défenseurs parisiens ont beaucoup couru après Hagi, ils ne l'ont pas souvent rattrapé. Le meneur de jeu roumain n'a pas marqué. Il a été à l'origine des actions les plus dangereuses, a offert d'une passe décisive le premier but (5e) à l'avant-centre Hakan Sukur, s'est chargé de tirer le corner qui a amené le troisième but (31e), avant de conclure sa soirée d'une belle et longue ouverture à destination d'Hakan Unsal, l'auteur du quatrième but turc (49e).

Gheorghe Hagi ne s'était fait discret que sur le deuxième but de son équipe (14e). Mais c'était le temps où ses passes et ses dribbles avaient déjà tourné la tête aux joueurs du Paris-SG et provoqué la fébrilité du jeune gardien de but Vincent Fernandez. Comment diable couper l'herbe sous les pieds de cet affoleur de défense ?

Le Paris-SG, exemple de rigueur depuis le coup d'envoi du championnat de France, n'a pas su s'y prendre avec lui. Pas plus qu'avec les ruées offensives d'Hakan Sukur, un grand costaud qui ne cesse de clamer son envie de venir jouer dans le championnat français.

Tenant de la Coupe des coupes, le Paris-SG, heureusement auteur de deux buts à Istanbul (19e, 20e), devra marquer au moins deux fois au Parc des Princes au match retour pour retrouver les quarts de finale.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

CYCLISME

Tour du Piémont
1. R. Virenque (Fr., Festina), 2. A. Tafi (It.) ; 3. M. Gianetti (Sui.), m. t. ; 4. F. Roscoli (It.), à 8 s ; 5. L. Leblanc (Fr.), à 31 s.

FOOTBALL

Coupe des coupes
Huitièmes de finale aller
Nîmes (Fr.)-AIK Stockholm (Suè.) 1-3 ; Galatasaray Istanbul (Tur.)-Paris SG (Fr.) 4-2 ; O Ljubljana (Slové.)-AEK Athènes (Grè.) 0-2 ; SK Brann Bergen (Nor.)-PSV Eindhoven (PB) 2-1 ; FC Sion (Sui.)-Liverpool FC (Angl.) 1-2 ; Fiorentina (It.)-Sparta Prague (Rép. tch.) 2-1 ; FC Barcelone (Esp.)-Etoile Rouge Belgrade (Youg.) 3-1 ; Benfica Lisbonne (Port.)-Lokomotiv Moscou (Rus.) 1-0. Les matches retour auront lieu le 31 octobre.

La vitesse de Pau-Orthez triomphe de la puissance du Virtus Bologne

PAU
de notre envoyé spécial

Le programmateur de la sono du Palais des sports de Pau avait vu juste. En anglais, sur un rythme disco, les haut-parleurs prévenaient le public que le spectacle offert, jeudi 17 octobre, en *prélude à la* rencontre opposant les basketteurs de l'Elan béarnais de Pau-Orthez à leurs adversaires de Bologne était *« juste une illusion »*.


BASKET

Sur le parquet, pourtant, les forces en présence pendant la séance d'échauffement n'étaient pas le produit d'un effet d'optique : les champions de France en titre rendaient plusieurs centimètres et davantage encore de kilos de muscles à leurs hôtes italiens. Les frères Thierry et Didier Gadou, longilignes, ou Antoine Rigaudeau, avec son air penché, avaient l'allure de jeunes premiers à côté des colosses du Virtus Bologne, redoutable association italo-yougoslave de déménageurs des parquets européens, installés en tête du groupe D de l'Euroligue.

Dans les tribunes, un supporteur palois, saisi par la disproportion des gabarits, ne donnait pas cher de ses héros : *« Ils vont prendre vingt points, ce soir ! »* Une telle mésaventure était pourtant fortement déconseillée aux joueurs de Jacques Monclar. La vingtième participation consécutive du club béarnais à une compétition européenne avait débuté par une décevante défaite à Moscou, suivie d'une autre, à Belgrade, et de deux succès à domicile, contre Séville et les Turcs d'Efes Pilsen.

Après les chamboulements de l'intersaison – changement de coach, de sponsor et arrivée de quatre nouveaux joueurs –, des voix s'élevaient déjà pour regretter le passé récent, ce titre de champion de France acquis par la « French Team ». Cette équipe 100 % française est née d'*« un concours de circonstances »*, rappelle Jacques Monclar, las d'entendre parler de *« l'héritage »*. L'acte de naissance de cette équipe qui fit la gloire de son prédécesseur, Michel Gomez, avait en effet été signé à la mi-temps d'un match de Coupe des champions, après la grave blessure de l'Américain Reggie Smith. L'adversaire s'appelait Bologne.

MATCH DE RÉFÉRENCE

Jeudi 17 octobre, le même opposant allait-il encore permettre au nouvel effectif palois de s'offrir le « match de référence » dont il avait besoin après un début de saison peu conquérant, de nouveau entravé par la blessure d'un Américain, Joseph Blair ? La proposition était engageante, mais elle se heurtait à dix gaillards bolognais avides de revanche. Or, surprise, on ne vit que les Blancs de l'Elan béarnais sous les panneaux. Ils étaient partout pour interdire l'accès de leur panier aux Italiens. Parfois à trois contre un, ils ont défendu leur pré carré pour mieux relancer des attaques souvent tranchantes.

Dix points d'avance (45-35) en faveur de Pau à la fin de la première période : l'illusion d'avant match n'était donc qu'un trompe-l'œil ? *« Mes joueurs ont joué la première mi-temps sur un nuage »*, nuancera le coach palois. Sur leur lancée, les champions de France réussiront un début de deuxième période époustouflant. L'immense Binelli tombera dans tous les traquenards défensifs, multipliera les fautes et Pau les interceptions. La fin de match sera plus délicate, les Palois plus hésitants, mais tout de même victorieux (89-83). Le nouveau « collectif », source de toutes les inquiétudes du côté de Pau, est sans doute arrivé à maturité. Et Pierre Seillant, qui en a vu d'autres en vingt-six ans de présidence, peut se lancer dans d'optimistes promesses : *« On va parler de nous, cette saison. »*

Eric Collier

Euroligue (premier tour)

RÉSULTATS DE LA CINQUIÈME JOURNÉE ALLER

GROUPE A	
CSKA Moscou (RUS) - CSP Limoges (FRA)	74 - 65
Ülker Istanbul (TUR) - Maccabi Tel-Aviv (ISR)	84 - 80
Stefanel Milan (ITA) - Panionios Athènes (GRE)	90 - 66
GROUPE B	
Cibona Zagreb (CRO) - Teamsystem Bologne (ITA)	64 - 72
Alba Berlin (ALL) - Charleroi (BEL)	84 - 73
Olympiakos Le Pirée (GRE) - Estudiantes Madrid (ESP)	110 - 78
GROUPE C	
FC Barcelone (ESP) - AS Lyon-Villeurbanne (FRA)	78 - 81
Leverkusen (ALL) - Panathinaikos Athènes (GRE)	67 - 78
Split (CRO) - Olimpia Ljubljana (SLO)	53 - 66
GROUPE D	
Dynamo Moscou (RUS) - Belgrade (YOU)	71 - 72
Efes Pilsen Istanbul (TUR) - Séville (ESP)	69 - 66
Pau-Orthez (FRA) - Virtus Bologne (ITA)	89 - 83

CLASSEMENT

GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D	
1 Milan	9 pts	1 Olympiakos	9 pts	1 Asvel	9 pts	1 Virtus Bologne	8 pts
2 Ülker	8 pts	Teamsystem	9 pts	2 Barcelone	8 pts	Efes Pilsen	8 pts
Tel-Aviv	8 pts	3 Cibona	8 pts	Ljubljana	8 pts	Pau-Orthez	8 pts
4 CSKA	7 pts	4 Berlin	7 pts	Panathinaikos	8 pts	Belgrade	8 pts
Panionios	7 pts	Estudiantes	7 pts	5 Split	7 pts	5 Séville	7 pts
6 Limoges	6 pts	6 Charleroi	5 pts	6 Leverkusen	5 pts	6 Dynamo	6 pts

Le sport s'interroge sur la manière de maîtriser l'influence de la télévision

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

L'actualité de ces dernières semaines a fourni deux exemples supplémentaires de l'ingérence croissante de la télévision dans les affaires intérieures du sport professionnel. Le Tournoi des cinq nations a failli disparaître à la manière des dinosaures, englouti avec le reste du rugby européen dans le maelström déclenché par un accord exclusif entre la Fédération anglaise et BSkyB, la chaîne à péage du magnat australo-américain de l'audiovisuel Rupert Murdoch. Plus récemment, l'annonce de la réforme de la Ligue des champions de football par l'UEFA pour la saison prochaine, qui favorise les clubs et les pays nantis, était l'aveu explicite de la soumission des critères sportifs aux intérêts économiques.

Dans le premier cas, les fédérations sportives exclues ont résisté, obtenant finalement leur part du gâteau (*Le Monde* du 11 septembre). Dans le second, l'organisateur de la compétition a anticipé une situation qu'il jugeait inéluctable, car voulue par les grands clubs et les chaînes de télévision. *« Il nous fallait mener à bien cette évolution si nous ne voulions pas qu'une autorité médiatique le fasse à notre place »*, a expliqué Gerhard Aigner, secrétaire général de l'UEFA, mercredi 16 octobre à Monte-Carlo, lors du Sportel, le septième rendez-vous international du sport et de la télévision, organisé dans la Principauté du 14 au 17 octobre.

Dès lors, les dirigeants sportifs et les professionnels de l'audiovisuel pouvaient légitimement s'interroger au cours d'un symposium sur le thème *« La télévision a-t-elle tous les droits ? »*. Y compris le droit de vie et de mort sur telle ou telle discipline en fonction de ses qualités télégéniques. Les organisateurs du débat ont ainsi expliqué que la disparition du 10 000 mètres dans le programme de la Coupe d'Europe d'athlétisme avait été inspirée à la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) par une chaîne de télévision. Secrétaire général de l'Union européenne de télévision (UER), le Suisse Jean-Bernard Munch a stigmatisé d'entrée les dangers d'une télévision *« qui n'est plus une affaire de gentlemen »*. Ce représentant des diffuseurs de service public maniait à l'adresse des responsables sportifs la métaphore provocatrice : *« Mesdames, veillez à vos filles, les souteneurs sont à vos portes ! »* Mais, pour Jean-Claude Dassier, directeur des opérations spéciales de TF 1, *« il faut cesser de diaboliser l'argent et l'influence de la télévision dans le sport. Nous vivons au contraire un âge d'or qui se prolongera par le numérique »*. Toutefois, si le puissant football peut espérer négocier d'égal à égal, la loi du marché est rude pour les petits sports, privés d'écran et donc de retombées financières.

ARGENT FACILE

Ceux qui croient pouvoir profiter de l'argent facile des télés risquent même de s'y brûler gravement les ailes, à l'instar de la Fédération française des sports de glace qui, pour s'être liée, pieds et poings, à TF 1, se retrouve en ruine aujourd'hui que le patinage est passé de mode sur les écrans français. Pour lutter contre les disparités, le ministère français de la jeunesse et des sports prépare un projet de loi destiné à organiser la solidarité entre les sports, c'est-à-dire la mutualisation des droits de télévision. Cette énième tentative ne semble pas convaincre les plus intéressés : *« C'est moins l'argent qui nous intéresse que l'audience »*, dit Pierre Durand, président de la Fédération française d'équitation. Il est rejoint par Jean-Luc Rougé, directeur de la Fédération de judo, qui plaide pour *« l'accès à l'image »* de son sport. Tous deux regrettent *« la faiblesse dont ont fait preuve certains dirigeants sportifs »*. L'influence de Rupert Murdoch dans le rugby de l'hémisphère Sud a été longuement dénoncée : modification de certaines règles et surtout multiplication des compétitions pour les joueurs. *« Dans quel état laissera-t-on le sportif à la fin de sa carrière ? »*, s'est emporté Daniel Herrero. On sait que la télévision a imposé le tie-break en tennis, qu'elle détermine les arrêts du jeu dans le base-ball américain et que, aux Etats-Unis comme en France, la boxe professionnelle est sous la tutelle de chaînes à péage.

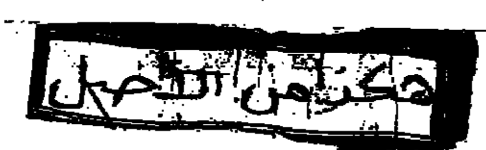
La télé a-t-elle réellement tous les droits ? Seulement ceux qu'on veut bien lui accorder, a fait remarquer Geoffrey Mason, un producteur américain pour qui *« c'est le sport qui détient les cartes »*. *« C'est au détenteur des droits d'être exigeant sur la nature du partenariat »*, confirme Jean Réveillon, directeur des services des sports de France Télévision.

Bref, le sport doit se vendre au mieux-disant plutôt qu'au plus offrant. *« Nous aurions pu vendre Roland-Garros plus cher qu'à France Télévision, mais au risque d'en perdre le contrôle »*, a confié Jean-Paul Loth, de la Fédération française de tennis. Wimbledon, avec ses droits exorbitants, a ainsi déserté les écrans.

La surenchère des chaînes payantes, l'arrivée des bouquets numériques et du *pay per view* ainsi que la perspective de nouvelles chaînes sportives ont été brandies comme autant de menaces pour le patrimoine sportif national : *« On ne peut accepter que certains événements ne soient pas accessibles gratuitement »*, a déclaré Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision. Gare à l'exclusion du grand public pour des profits à court terme, prévient Jean-Bernard Munch, qui exhorte à des actions de partenariat tripartites entre organisateurs d'événements, sponsors et diffuseurs.

Reste à convaincre de ces bonnes intentions les agences de marketing qui commercialisent sans états d'âme les événements sportifs. Aucune d'entre elles n'était représentée au débat monégasque. Toutes avaient préféré rester fidèles à leurs stands, situés à quelque mètres de là, car le Sportel est avant tout un marché, les programmes sportifs sont des produits, et les clients sont rois.

Jean-Jacques Bozonnet



هكذا من الأصل

Selon deux astronomes français, le Soleil subit un aplatissement, minime mais variable, aux pôles

Les causes de cette déformation demeurent inconnues

Longtemps considéré comme une sphère parfaite, le Soleil n'est, en réalité, pas rond. Jean-Pierre Rozelot et Jean Rösch, grâce à des observations minutieuses, ont pu montrer que la différence entre le rayon équatorial et le rayon polaire de l'étoile varie de 8 à 16 kilomètres. Pour valider leurs calculs, les chercheurs recommandent l'envoi d'un nouvel instrument de mesure lors d'une prochaine mission spatiale.

« LA TERRE *est bleue comme une orange* », disait le poète Paul Eluard. « *Elle est plutôt bleue comme une pomme de terre* », rétorquent les scientifiques, qui, grâce aux satellites de mesure géodésique, ont pu calculer les irrégularités les plus minimes de notre globe.

Et le Soleil ? C'est une sphère parfaite, affirment depuis un siècle les théoriciens, qui estiment que cette boule de gaz, effectuant une révolution en 27 jours, subit tout au plus un aplatissement minime aux pôles, du fait du mouvement de rotation différentiel entre les pôles et l'équateur. Un peu comme une baudruche emplie d'eau que l'on ferait tourner sur elle-même.

Ce postulat avait été mis en cause par des astronomes américains, à la fin des années 60, mais ils n'avaient pu étayer leur argumentation faute d'observation réellement concluante. De nouvelles mesures, effectuées depuis 1993, semblent indiquer que le Soleil subit un aplatissement aux pôles, certes minime, mais variable en fonction des cycles d'activité du Soleil, qui s'étend sur onze ans.

A l'aide de l'héliomètre à balayage du pic du Midi, Jean-Pierre Rozelot, de l'observatoire de la Côte d'Azur, et Jean Rösch, de l'observatoire Midi-Pyrénées, ont en effet pu montrer que la différence entre le rayon équatorial et le rayon polaire du Soleil varie de 8 à 16 kilomètres, selon la période d'activité solaire. L'aplatissement est le plus grand lorsque l'activité solaire est maximale, précisent les deux astronomes dans un compte rendu à l'Académie des sciences intitulé *Le Soleil change-t-il de forme ?* (CR Acad. Sc. Paris, t. 322, S. II, p. 637).

La mesure de cet aplatissement est une affaire très délicate. Discerner une différence d'une dizaine de kilomètres sur le rayon solaire correspond à mettre en évidence « *des variations de 100 mètres sur le rayon de la Terre* », souligne Jean-Pierre Rozelot.

FAIBLE DIFFÉRENCE

Si bien qu'on considère généralement que le rayon du Soleil est de 695 997 kilomètres, en admettant que la différence entre le rayon équatorial et le rayon polaire est de 5,65 kilomètres, avec une marge d'erreur de 3 kilomètres. Cette valeur théorique s'accorde tout à fait avec la relativité générale, et avec les petites irrégularités de la mécanique céleste au sein du système solaire.

Mais, en 1967, Robert Dicke, de l'université de Princeton (New Jersey), a lancé un pavé dans la mare en soutenant que l'aplatissement serait en fait de l'ordre de 30 kilomètres. Une hypothèse qui bousculait la théorie de la relativité générale et remettait en selle sa propre vision cosmologique des choses. La controverse sera rude. En 1987, Dicke doit revoir ses chiffres à la baisse, mais avance quand même la possibilité d'un couplage entre ces déformations et l'activité du Soleil.

Cette hypothèse semble aujourd'hui consolidée. Reste à trouver la cause de cet aplatissement qui dépasse la valeur théorique, mais reste dans la fourchette prévue par la théorie de la relativité générale. « *L'interprétation reste encore très spéculative* », précisent, prudents, Rozelot et Rösch. Une explication physique renvoie à la structure du noyau du Soleil, qui ne serait pas homogène, et serait soumise à des mouvements oscillatoires qui se répercutent à sa surface, phénomènes qui commencent tout juste à être explorés par les héliosismologues.

Les conséquences éventuelles de l'aplatissement peuvent, à rebours, offrir un moyen de valider les mesures de Rozelot et Rösch. Si le phénomène est bien réel, il devrait infléchir la course des astres satellites du Soleil. Le champ gravitationnel de celui-ci est en effet directement lié à un paramètre noté « J2 » – désigné par les astronomes sous le nom de « au moment quadripolaire solaire » –, qui dépend de la géométrie de notre étoile.

L'ÉTUDE DE MERCURE

Ainsi, ces modifications de « J2 » pourraient être responsables de ces petits mouvements oscillatoires de la Lune (librations), qui est soumise à de légères variations dans sa course autour du globe. Malheureusement, si cet effet existe, il sera difficile de le distinguer de l'influence plus directe qu'exerce la Terre sur son satellite, même si les mesures effectuées par des lasers permettent de mesurer la distance Terre-Lune à moins de 1 centimètre près.

Un autre indice pourrait être apporté par l'étude de Mercure. Lorsqu'elle décrit son orbite excentrée, cette planète a tendance à s'emballer. Elle atteint son périhélie – le point le plus proche du Soleil – avec une avance supplémentaire de l'ordre de 574 secondes par siècle, dont une partie (532 secondes par siècle) est due aux effets gravitationnels newtoniens. Le solde s'explique par la relativité générale d'Einstein.

Cette avance remarquable est elle aussi connue, et compatible avec l'aplatissement théorique. « *Les prédictions de la relativité générale collent à l'observation à moins de 1 seconde près par siècle* », explique Pierre Bretagnon, astronome au Bureau des longitudes. Pour espérer détecter l'effet d'une variation de « J2 », il faudrait envoyer un satellite sur Mercure, ou, mieux encore, une sonde sur son sol, que l'on pourrait viser pour améliorer la précision des mesures de distance. Mais un tel programme spatial n'est pas à l'ordre du jour.

Dans la mesure où une petite cause n'est pas ici synonyme de grands effets, la meilleure façon d'évaluer la validité des estimations de Rösch et Rozelot est sans doute de multiplier les mesures directes du Soleil. Le satellite de la mission américano-européenne Sobo pourrait s'en charger en 1997 ou 1998. Jean-Pierre Rozelot a pour sa part proposé de mettre en orbite un instrument d'une cinquantaine de kilogrammes, et de faible puissance, qui, estime-t-il, pourrait parfaitement s'intégrer dans une future mission de l'Agence spatiale européenne.

Hervé Morin

Netscape, spécialiste de la navigation sur Internet, veut séduire les entreprises

Les réseaux internes « Intranet » se multiplient

LONDRES
de notre envoyé spécial

Lors de sa première conférence de presse internationale, organisée, mardi 14 octobre, à Londres et à New York, les dirigeants de Netscape ont clairement affiché leur ambition d'attaquer le marché des réseaux internes d'entreprise. Le spécialiste américain du navigateur, ce logiciel qui sert à explorer la toile d'Internet, reconnaît que la bataille commerciale s'est déplacée de l'utilisateur grand public vers l'entreprise.

Ce secteur lui apporte déjà 80 % de ses revenus, selon Didier Benchimol, vice-président des ventes en Europe. « *Le navigateur n'est qu'un début* », déclare Jim Barksdale, président et directeur exécutif de Netscape. L'entreprise revendique aujourd'hui 45 millions d'unités de son logiciel *Navigator*, dont la version 3 0 a été lancée en mai. Cela représenterait 80 % d'un marché que Microsoft a décidé d'attaquer en force en offrant gratuitement *Explorer*, un logiciel de navigation très proche de celui de Netscape, vendu 200 francs après trois mois d'essais gratuits.

Au moment où sa position se fragilise dans le domaine qui a fait sa renommée, l'entreprise créée en avril 1994 par Jim Clark et Marc Andreesen amorce un virage stratégique. Après l'explosion de la toile d'Internet en 1995, l'entrée d'Internet dans les entreprises en 1996, Jim Barksdale estime que 1997 verra le développement du courrier électronique et du travail en groupe fondé sur la technologie de la Toile.

Pour preuve, le président de Netscape observe le succès de l'introduction de la fonction courrier dans la version 2 0 du *Navigator*. « *Entre février et septembre 1996, nous sommes passés de zéro à onze millions d'utilisateurs du courrier électronique avec notre logiciel* », indique-t-il.

Pour autant, l'entreprise n'a pas encore résorbé l'extraordinaire différentiel qui existe entre son chiffre d'affaires et sa capitalisation boursière. Cette dernière atteignait 3,7 milliards de dollars (plus de 19 milliards de francs) le 14 octobre. Les ventes, elles, sont passées de 20 millions de dollars (plus de 100 millions de francs) pour le premier semestre 1995 à 131 millions de dollars (plus de 700 millions de francs) sur les six premiers mois de 1996, avec, à la clé, les premiers bénéfices. C'est dire la confiance que la Bourse de Wall Street continue à accorder à cet emblème d'Internet.

Mais une telle situation ne peut durer. D'où la décision de Netscape, à peine plus de deux ans après sa création, de se tourner vers le marché prometteur de l'Intranet, c'est-à-dire de l'application des outils d'Internet aux réseaux internes des entreprises. Selon le cabinet d'études Forrester Research, ce marché pourrait représenter 10 milliards de dollars (plus de 50 milliards de francs) en l'an 2000. Pour International Data Corporation (IDC), le marché des produits (logiciels et matériels) associés à Internet représenterait 12 milliards de dollars (environ 60 milliards de francs) entre 1996 et l'an 2000.

Quel que soit le montant atteint, Netscape « couve » cet énorme gâteau dont il voudrait plus de 50 %. Il semble clair aujourd'hui que la quasi-totalité de ses ventes sera réalisée auprès des entreprises.

RENTABILITÉ

Forrester Research estime que 64 % des 1000 premières sociétés du classement établi par le magasine *Fortune* disposent déjà d'un Intranet et que 32 % d'entre elles prévoient d'en créer un. IDC est moins optimiste : 51 % seulement de l'ensemble des entreprises en disposent déjà ou sont en train d'en construire un.

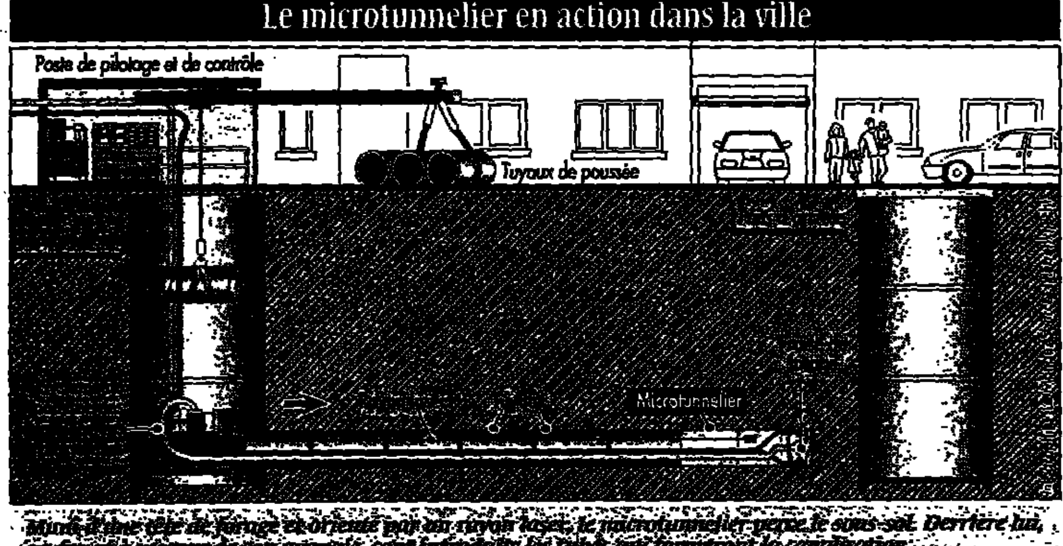
Pour mesurer la vitesse de développement de ce type de réseau, il faut considérer qu'il y a à peine un an, la très grande majorité des sociétés ignorait tout de l'Intranet... Un tel ralliement s'explique, selon Netscape, par l'exceptionnelle rentabilité de ces produits qui aiguisent aussi l'appétit du géant IBM.

Aussi Netscape lance-t-il une gamme d'outils logiciels destinés à rendre plus efficace et plus sûr le travail sur cet Internet domestique. Sous le nom de *Netscape Communicator*, cinq applications sont regroupées autour du navigateur : le courrier électronique (Messenger), le groupe de discussion (Collabra), l'éditeur de documents (Composer), l'agenda (Calendar) et le système de conférence. Ces fonctions, alliées à la richesse du multimédia, composent un outil de communication qui semble paré de toutes les vertus. D'autant que les sécurités nécessaires à l'utilisation professionnelle sont intégrées.

Si donc Intranet tient ses promesses, il provoquera une profonde révolution dans les méthodes de travail en augmentant considérablement la vitesse et l'efficacité des échanges entres les salariés d'une société. Mais il ne s'arrêtera pas là. Son extension aux relations inter-entreprises, baptisée Extranet, est déjà prévue. Quant à celle qui concerne les clients grand public, elle existe déjà. Elle s'appelle Internet.

Michel Alberganti

Microtunneliers ou forages dirigés : comment creuser des conduites sans ouvrir de tranchées



Muni d'une tête de forage et orienté par un rayon laser, le microtunnelier perce le sous-sol. Derrière lui, au fur et à mesure de son avancée, sont introduits les tubes qui formeront la canalisation.

QUI N'A PROTESTÉ contre les nuisances provoquées dans les villes par les travaux d'utilité publique. Bruits de marteaux piqueurs, tranchées à ciel ouvert, rues barrées, transforment la vie des citadins en cauchemar. Les moyens d'y remédier existent, et toute une gamme de machines et de techniques est disponible pour introduire ou réparer des conduits souterrains de différents diamètres sans éventrer le sol.

Cela va des microtunneliers, héritiers des grands tunneliers qui ont ouvert la voie au tunnel sous la Manche, aux systèmes à forages dirigés ou aux techniques de réhabilitation de tuyaux qu'une récente exposition, organisée par le Comité français pour les travaux sans tranchées, a présentés à Bonneuil-en-France (Val-d'Oise).

C'est un microtunnelier qu'a choisi la Société française des tuyaux Bonna pour passer en novembre, à 6 mètres de profondeur sous la ville de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), une conduite destinée à évacuer les eaux usées de la cité vers la station d'épuration. L'utilisation de cet engin a été rendue nécessaire par la présence en sous-sol d'une voirie et d'un cours d'eau.

Passer en profondeur pour contourner des obstacles comme une autoroute, une voie de chemin de fer ou un canal, ou pour éviter les difficultés d'un terrain compliqué, telle est la tâche des microtunneliers. C'est d'ailleurs pour faire passer un tuyau d'assainissement sous la voie RER de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne) qu'a été réalisé en France, en 1989, le premier chantier de ce type.

LA FRANCE EN RETRAIT

Dans tous les cas de figure, la longueur de la percée n'excède pas 100 à 150 mètres, pour un conduit de diamètre compris entre 30 et 120 centimètres. Le scénario est le suivant : les techniciens creusent deux puits, un d'attaque et un de sortie.

Dans le premier, ils introduisent le microtunnelier, un tube long de 2 mètres muni à l'avant d'une tête de forage, qui se fraie un chemin en broyant le terrain qu'il rencontre. Au fur et à mesure que le système avance, des tubes sont installés dans le tunnel ainsi formé et poussés les uns derrière les autres. La trajectoire de l'engin, rectiligne, guidée par un faisceau laser, est pilotée depuis la surface.

Malgré leurs capacités, les microtunneliers n'ont pas effectué une vraie percée en France, car au prix de 5 000 à 15 000 francs le mètre linéaire de tunnel, ils restent chers par rapport aux moyens classiques. Ils deviennent cependant compétitifs à partir de 5 mètres de profondeur, et permettent, chaque année, l'installation en France de 4 à 5 kilomètres de conduits, soit un chiffre d'affaires de 30 millions de francs.

Dans ce domaine, la France n'est pas absente. Mais elle est loin derrière l'Allemagne, dont le marché est cinq à dix fois plus important, et derrière le Japon, « *hors concours* », qui consacre à ce type d'activités des sommes cent fois plus importantes.

Un millier de ces engins sont actuellement en service au Japon. Le premier a été conçu en 1972 et il a été utilisé pour la première fois sur un chantier en 1977. Les raisons de cette avance japonaise tiennent notamment au manque de place chronique dont souffrent les grandes cités nippones et aussi à la grande homogénéité du sous-sol souvent sableux.

Premier utilisateur, le Japon est aussi premier constructeur mondial. La firme Iseki et une vingtaine d'autres fabricants produisent environ 200 microtunneliers chaque année. Ils sont suivis des sociétés allemande (Herrenknecht et Soltau) et britannique (Markham), qui construit sous licence japonaise. Il n'existe pas de constructeur français.

RÉPARER LES TUYAUX

Si l'utilisation des microtunneliers piétine en France, une technique concurrente de travaux sans tranchées, celle des forages dirigés, est en pleine expansion dans notre pays. Elle consiste à effectuer une « percée » suivant une trajectoire en arc de cercle à l'aide d'un tube pilote muni d'un broyeur. La conduite définitive, d'un diamètre compris entre 10 et 80 centimètres, est ensuite introduite en sens inverse, à partir du point de sortie.

Le coût de ces forages souples est de 500 à 1 000 francs le mètre, et les machines utilisées, toutes de fabrication étrangère, permettent l'installation en France de 100 kilomètres de tuyaux par an représentant une activité d'environ 300 millions de francs, soit dix fois plus que celle des microtunneliers.

Ces techniques sophistiquées ne sont pas toujours nécessaires. Il suffit parfois de réparer plutôt que de refaire à neuf ou de créer. Les diagnostics sont « posés » à l'aide d'engins télécommandés munis de caméras et de robots spécialisés, et les réhabilitations partielles se font par « chemisage » ou par la « technique de l'éclatement ». Moins chères que les travaux traditionnels, ces techniques connaissent un certain succès.

L'utilisation des microtunneliers étant faible en France, les ministères responsables de l'équipement et de la recherche ont lancé, en 1994, l'opération « Microtunnels », destinée à stimuler la profession. Doté d'un budget total de 24 millions de francs sur quatre ans, ce programme comprend plusieurs thèmes de recherche : expériences sur tuyaux, instrumentations de chantier, problèmes techniques, stabilisation des terrains. Mais il a été récemment réorienté pour prendre davantage en compte la technique concurrente des forages dirigés.

Christiane Galus

Le Monde INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Le Conseil Régional de Haute-Normandie
recrute selon conditions statutaires

UN CADRE A

rattaché au service Habitat et Aménagement Urbain au sein de la Direction de la Qualité de la Vie, Culture et Environnement.

Vous assurerez le suivi de la politique régionale en matière de logement.

Vos tâches principales consisteront à instruire les dossiers de demande de subventions, à les présenter devant la commission compétente composée d'élus régionaux et de professionnels, à préparer les rapports pour la Commission Permanente et l'Assemblée régionale.

Ce poste, également très relationnel, engendre de nombreux contacts avec les professionnels du secteur, bailleurs publics ou privés, etc.

Une attention très grande devra être portée à la relation entre le logement et le milieu dans lequel il s'intègre.

Vos atouts :
- formation Bac + 4 minimum,
- *bonne connaissance du sujet,*
- expérience en collectivité souhaitable,
- sens relationnel et des contacts.

Disponibilité immédiate.

**Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à :
M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie,
Service des Ressources Humaines,
25 bd Gambetta,
BP 1129,
76174 Rouen cedex.
sous réf. LM 15
Date limite de dépôt des candidatures :
avant le 15 novembre 1996.**



safari



Le conseil aux Collectivités Territoriales

Implantés dans les principales métropoles régionales depuis plus de dix ans, nous aidons les Collectivités Territoriales à optimiser leur organisation, leur gestion, leurs moyens d'action et leurs finances. Participer à notre fort développement dans ce secteur, c'est l'une des ouvertures que vous offre Ernst & Young.

Consultant en organisation

NANTES

■ A 30/35 ans environ, diplômé d'une grande école avec un 3ème cycle de spécialisation en administration des Collectivités Territoriales ou équivalent, vous justifiez d'une double expérience en Collectivités Territoriales et en Cabinet de Conseil. Vous avez déjà exercé des responsabilités opérationnelles de secrétariat général, de direction des Ressources Humaines ou de direction de services administratifs dans une collectivité. Vous êtes d'ores et déjà fortement impliqué dans la mise en place de structures nouvelles et d'outils performants de pilotage.

■ Dynamique et entreprenant, vous avez le goût de la performance et des contacts humains ainsi qu'un réel sens du développement d'affaires et du service dans un secteur dont vous connaissez bien l'environnement réglementaire.

■ Nous vous offrons d'enrichir votre expérience et de développer vos qualités professionnelles et personnelles, en réalisant et développant des missions variées de conseil en organisation, gestion, finances... au sein d'équipes pluridisciplinaires, dynamiques et motivées bénéficiant des méthodologies d'Ernst & Young.

Très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young. Merci d'adresser votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous la référence EYCT/LM à Françoise BARREAU - ERNST & YOUNG COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - 10, rue du Président Herriot 44000 Nantes.

Austin Knight - Photo FOTOGRAM-STONE

ERNST & YOUNG
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



(Haute Savoie)
recrute son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
(Attaché/Directeur territorial)

A la tête d'une équipe de 7 agents que vous dirigez et animez, vous assurez également :
- la gestion administrative du personnel (500 agents), des carrières, de la formation et de la paie ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, de la mobilité interne ;
- la prévision et le suivi des dépenses de personnel ;
- la participation au développement de la communication interne en liaison avec le service communication.

Vos atouts :
- expérience dans la fonction ressources humaines dans une collectivité territoriale
- maîtrise du statut de la F.P.T.
- bonne connaissance de l'outil informatique
- sens du dialogue et de la concertation
- disponibilité et dynamisme.

Recrutement statutaire dans le cadre d'emplois des attachés et directeurs territoriaux.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.

Poste à pourvoir le 1er mars 1997.

Merci d'adresser candidature manuscrite, CV détaillé *et photo avant le 18 novembre 1996, à Monsieur le* Maire, BP 517, 74203 Thonon les Bains Cedex.

safari

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA REUNION

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL DE REDACTEUR-CHEF

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Réunion organise un examen professionnel d'accès au grade de rédacteur-chef.

Les fiches d'inscription sont à retirer au :

CENTRE DE GESTION DE LA REUNION
29, rue Evariste De Parny - 97420 LE PORT
Avant le 18 DECEMBRE 1996

La fiche d'inscription dûment complétée et signée sera à retourner à l'adresse ci-dessus avant :
le 18 DECEMBRE 1996, cachet de la poste faisant foi

Les épreuves se dérouleront dans le Département de la Réunion dans le courant du mois de **JANVIER 1997.**

Agence de l'Eau Adour Garonne

Depuis 30 ans, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, forte de 200 spécialistes, met en oeuvre *une politique innovante de gestion et* de protection des ressources en eau du Sud-Ouest de notre pays. En application des orientations définies par le Comité de Bassin, elle fixe, dans le cadre d'un programme quinquennal, les objectifs d'aménagement des eaux et de lutte contre leur pollution. Pour satisfaire à ses impératifs de qualité, l'Agence crée le poste de

Responsable des Programmes
Toulouse

Rattaché à notre Directeur, vous préparez, actualisez et suivez l'état d'exécution des programmes de l'Agence en liaison avec l'ensemble des services. A ce titre, vous supervisez notre équipe de contrôle de gestion/audit (3 personnes) et analysez les tableaux de bord de suivi. Vous assurez la liaison entre les autorités de tutelle et les partenaires de l'Agence, vous participez à des groupes de travail transversaux et êtes le garant de la mise en forme des programmes (rapports écrits, notes de synthèse...). A 35 ans minimum, vous êtes fonctionnaire, contractuel, ou occupez un poste similaire dans une entreprise en relation avec les services publics. De *formation Bac + 5 (type ecole d'ingénieur* et/ou de gestion), vous possédez une expérience dans le domaine de la prévision et de la planification. Votre connaissance des rouages administratifs, vos capacités d'analyse et de synthèse alliées à vos qualités rédactionnelles et votre sens du management vous permettront d'évoluer au sein de notre Etablissement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 503/MI à notre Conseil : **PSYNERGIE** - Marie-José POMES - Le Pré Catelan - 78, allées Jean Jaurès - 31 000 TOULOUSE.



EUROSCOPE - OPQCM Membre de Syntec

La ville de Belfort (52 000 habitants), située entre Vosges et Jura, à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, dotée d'universités et d'une vie culturelle et sociale intense, recrute son Directeur des affaires financières et du budget.

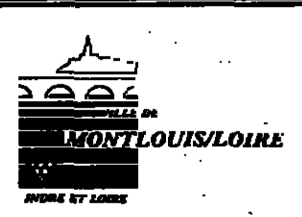
Directeur des affaires financières et du budget

En relation directe avec l'élu chargé du secteur et le Secrétaire Général, vous serez chargé notamment :
- *de l'élaboration et du suivi* des documents budgétaires
- de la gestion de la dette
- de la gestion de la trésorerie
- des relations avec les partenaires financiers de la Ville (trésorerie municipale, banques, autres collectivités...)
- du suivi des procédures financières internes à la Ville.

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée d'un CV détaillé, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Direction des Ressources Humaines, Place d'Armes, 90020 Belfort Cedex, avant le vendredi 25 octobre 1996.

BELFORT

MEDIA SYSTEM



LA VILLE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE
9 400 habitants - 8 kms de Tours
Recrute selon conditions statutaires

LE RESPONSABLE BÂTIMENTS SERVICES GÉNÉRAUX
Cadre d'emploi des techniciens territoriaux (h/f)

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, ***il aura pour missions :***
- les travaux neufs, suivi des projets et entreprises

Il organisera et travaillera en équipe à :
- *l'entretien des bâtiments communaux :* nettoyage et petits travaux
- la préparation des manifestations communales
- l'entretien et le suivi du matériel du parc motorisé.

Profil :
- Expérience confirmée en travaux bâtiments et gestion du patrimoine
- Capacité d'encadrement et d'organisation du travail
- *Connaissances en marchés public*
- Notions informatiques appréciées

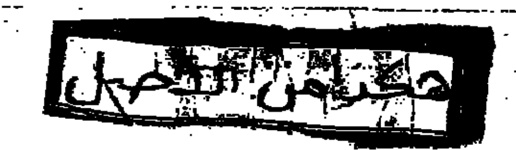
UN TECHNICIEN TERRITORIAL (h/f)

Sous l'autorité du responsable du Service Urbanisme et Environnement, ***il sera chargé :***
- du suivi des opérations en voirie, infrastructures et environnement
- de la conduite des projets dans le domaine de la voirie
- de la planification et de la coordination des interventions des équipes : grands espaces, voirie, éclairage, fleurissement.

Profil :
- Compétence en gestion de l'environnement et de la voirie
- Capacité d'encadrement et d'organisation du travail
- Expériences de planification des tâches et évaluation des équipes
- Notions informatiques appréciées.

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae et photo à : Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, Place François Mitterrand, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

MOTS CROISÉS

N° 938

HORIZONTALEMENT

I. Trouve son bien dans son petit *Monde*. – II. Pour les mains. Suit le jéjunum. – III. Aubette. Il manque sur la liste. – IV. Dément. Intervint haineusement. – V. En Bretagne. C'est de l'homme qu'il s'agit. – VI. Pronom. Artère. Jamais positif. – VII. S'abandonnent à leur passion. Domine le lac. – VIII. Viennent d'arriver. Fait changer d'élément. – IX. Baie ou ville. Donne du goût au parler et au manger. – X. Abîma ou alors va voter. Oiseau d'Amérique. – XI. Se font aux visites.

VERTICALEMENT

1. On peut y compter les astres artificiels. – 2. Gare à la routine ! Pronom. – 3. Au Piémont. Tient une très grande place sur terre. – 4. Servant. Vieux protecteurs. – 5. Ordonné, naturellement. A pris le bouddha chinois pour modèle. – 6. Bourreau quotidien. – 7. Pas très fraîche. A doubler en famille. – 8. Mesure. On le passera à la casserole. Dans le secret. – 9. Gardien des foyers. Au plus près. – 10. Mît en terre. Construction locale. – 11. Pronom. Furieux chez Baudelaire. En laine. – 12. Ne doivent rien à la lumière artificielle.

SOLUTION DU N° 937

Horizontalement

I. Grand Meaulnes. – II. Oiseaux. Prote. – III. Répétitif. Coq. – IV. Gué. Aden. Velu. – V. Oscar. Nolisée. – VI. Nets. Asdic. SS. – VII. Scolioses. – VIII. Oc. Enivré. Par. – IX. Lest. Bée. Boxe. – X. Appétissantes.

Verticalement

1. Gorgonzola. – 2. Rieuse. Cep. – 3. Aspects. SP. – 4. Née. Ascète. – 5. Datar. On. – 6. Muid. Alibi. – 7. Extensives. – 8. Inodores. – 9. UPF. Lise. – 10. LR. Vice. BN. – 11. Noces. Spot. – 12. Etoles. Axe. – 13. Séquestrés.

■ *Une erreur dans la reproduction de la grille des mots croisés numéro 937 (Le Monde du 12 octobre) a placé une case noire à un mauvais endroit (IX-4 au lieu de IX-5). Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.*

François Dorlet

ANACROISÉS (R)

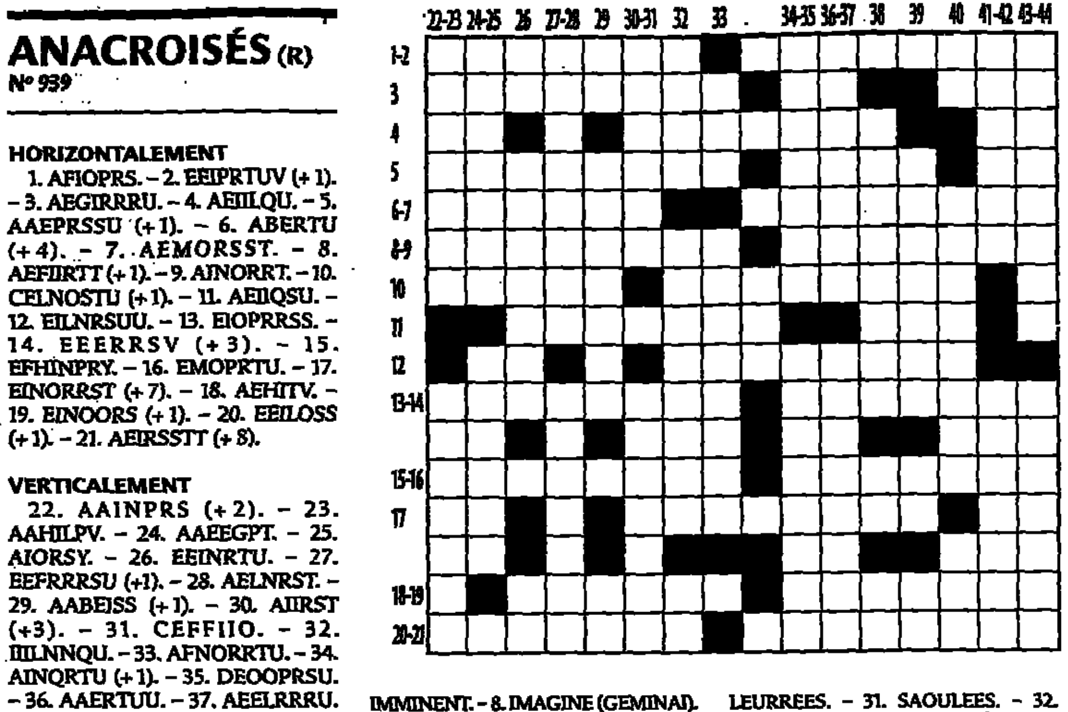
N° 939

HORIZONTALEMENT

1. AFIOPRS. – 2. EEIPRTUV (+ 1). – 3. AEGIRRRU. – 4. AEIILQU. – 5. AAEPRSSU (+1). – 6. ABERTU (+ 4). – 7. AEMORSST. – 8. AEFIIRTT (+ 1). – 9. AINORRT. – 10. CEILNOSTU (+ 1). – 11. AEIIQSU. – 12. EILNRSUU. – 13. EIOPRRSS. – 14. EEERRSV (+ 3). – 15. EFHINPRY. – 16. EMOPRTU. – 17. EINORRST (+ 7). – 18. AEHITV. – 19. EINOORS (+ 1). – 20. EEILOSS (+ 1). – 21. AEIRSSTT (+ 8).

VERTICALEMENT

22. AAINPRS (+ 2). – 23. AAHILPV. – 24. AAEEGPT. – 25. AIORSY. – 26. EEINRTU. – 27. EEFRRRSU (+1). – 28. AELNRST. – 29. AABEISS (+ 1). – 30. AIIRST (+3). – 31. CEFFIIO. – 32. IIILNNQU. – 33. AFNORRTU. – 34. AINQRTU (+ 1). – 35. DEOOPRSU. – 36. AAERTUU. – 37. AEELRRRU. – 38. AEIILNSS (+ 2). – 39. EEENNRT. – 40. EEIORRSS (+1). – 41. NNOORR. – 42. EGOOTUV. – 43. EEEIPSST. – 44. EENNNOT (+ 1).



SOLUTION DU N° 938

1. *KOLINSKI*, fourrure de loutre. – 2. ABBESSE. – 3. IKEBANA. – 4. OURALIEN (ENROULAI). – 5. AUCUNES. – 6. RABATTU. – 7. IMMINENT. – 8. IMAGINE (GEMINAI). – 9. *ESQUISSE*. – 10. *SUETTES*. – 11. AREAGE (AERAGE). – 12. CLOISON. – 13. BANLIEUE. – 14. CIVILES. – 15. USAGERE (GUEERAS...). – 16. BRETTELE, rayé. – 17. *BAGARRER*. – 18. ITEREES (ETIREES). – 19. ENONCEES. – 20. CRANTAS (SACRANT). – 21. SIESTES (TISSEES). – 22. TESTON (*TETONS TONTES*). – 23. *KINOISE*. – 24. EBAUBIRA. – 25. OKOUMES. – 26. ENRAGEES. – 27. IBERIQUE. – 28. INCINERE. – 29. SNOBEES. – 30. LEURREES. – 31. SAOULEES. – 32. ATTIEDIE. – 33. AUCUBAS, arbustes. – 34. OCARINA. – 35. IGUANIDE (ENDIGUAI). – 36. BANANIER. – 37. VOTANTE. – 38. ELEGANTE (*GANTELEE*). – 39. *ETABLEE* (BATELEE). – 40. EGUEULEE. – 41. ENCAISSE (CASEINES). – 42. STETSON, chapeau texan (TESTONS *TOSSENT*).

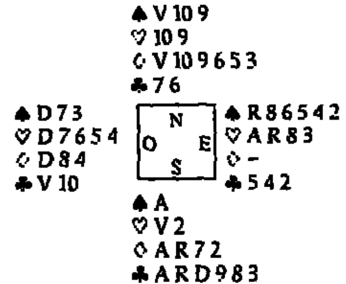
Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE

N° 1707

LE BLUFF DU NORVÉGIEN

Un des bluffs les plus audacieux de l'histoire du bridge est sans doute celui utilisé par Sven Olai Hoyland au cours du championnat de Norvège.



♠ V 10 9
♡ 10 9
◇ V 10 9 6 5 3
♣ 7 6

♠ D 7 3
♡ D 7 6 5 4
◇ D 8 4
♣ V 10

♠ R 8 6 5 4 2
♡ A R 8 3
◇ –
♣ 5 4 2

♠ A
♡ V 2
◇ A R 7 2
♣ A R D 9 8 3

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Helness	X...	Y...	Hoyland
passe	passe	1 ♠	contre
2 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
passe	passe	passe	

Ouest (Helness) a entamé le 3 de Pique pour le 9 et le 4. Sud a fait la levée avec l'As et a tiré A R D d'atout (Ouest défaussant un Cœur). *Grâce à quel stratagème* Hoyland a-t-il gagné le contrat de CINQ TRÈFLES qui était théoriquement infaisable ?

Réponse

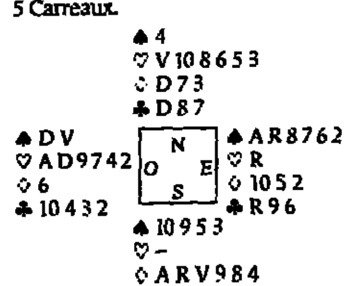
Est a bondi à 4 Piques avec trois Trèfles perdants et seulement six Piques sans l'As (et peut-être sans la Dame). Or, même avec une grande force à Cœur, il n'aurait pas pris ce risque vulnérable s'il avait eu aussi un Carreau perdant. Conclusion : *Est a chicane à Carreau*, et la Dame de Carreau est forcément troisième en Ouest et, par conséquent, imprenable. Imprenable ? Sauf si l'on fait croire à Ouest que le partenaire a un gros honneur à Carreau.

Le déclarant a donc pris le risque de jouer *le... 2 de Carreau* sous As Roi quatrièmes !

Helness n'a pu imaginer un pareil bluff, et *il a fourni le 4 de Carreau*. On devine sa stupeur quand il a vu le 9 de Carreau faire la levée. Mais il s'est vite consolé, car seul un débutant aurait été capable de fournir la Dame de Carreau !

LES PRÉCÉDENTES OLYMPIADES

Les Olympiades, véritable championnat du monde entre tous les pays qui ont une fédération, ont été remportées trois fois par la France : en 1960 (Ires Olympiades), en 1980 (VIes Olympiades) et enfin en 1992 (IXes Olympiades) ; les Français y avaient battu les Américains en finale et aussi dans les éliminatoires, où Hervé Mouiel avait brillamment réussi cette manche à 5 Carreaux.



♠ 4
♡ V 10 8 6 5 3
◇ D 7 3
♣ D 8 7

♠ D V
♡ A D 9 7 4 2
◇ 6
♣ 10 4 3 2

♠ A R 8 7 6 2
♡ R
◇ 10 5 2
♣ R 9 6

♠ 10 9 5 3
♡ –
◇ A R V 9 8 4
♣ A V 5

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Levy	Wolff	Mouiel
passe	passe	1 ♠	2 ◇
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	3 ◇	passe	4 ♣
passe	5 ◇	passe	passe...

Ouest entama la Dame de Pique restée maîtresse et contre-attaqua le 6 de Carreau. *Comment Mouiel, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 4 Trèfles » dans une nouvelle couleur invitait à déclarer la manche à Carreau s'il y avait un soutien convenable à l'atout, une force à Trèfle et une coupe à Pique. C'était bien le cas, et pour cette raison Levy a sauté à « 5 Carreaux ».

COURRIER DES LECTEURS

Un mort ne renonce pas

« On m'a compté une renonce, raconte Nicolas Baciu, parce que j'ai coupé un Carreau avec un atout du mort alors qu'il y avait un Carreau qui était caché. J'ai trouvé cette pénalité anormale. »

Et vous avez raison, car les quatre joueurs sont responsables de toutes les cartes du mort. C'est logique, et l'article 64 précise : « *Il n'y a pas de pénalité si la renonce a été faite faute d'avoir joué une carte appartenant à une main étalée sur la table.* »

Philippe Brugnon

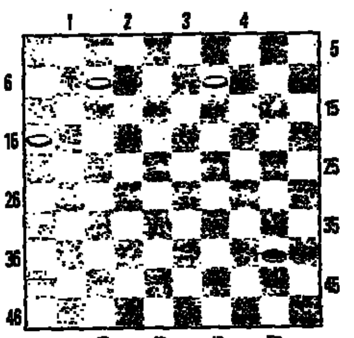
DAMES

N° 542

CAP SUR LA TECHNIQUE
Où damer et avec quel pion ?

Dans ce dixième exemple, toujours très simple, de trois pions blancs face à un fantassin, il faut, en priorité, s'attacher à éliminer les fausses solutions.

En voici une seule : 7-1 (40-45), etc., =.



Les Blancs jouent et gagnent.

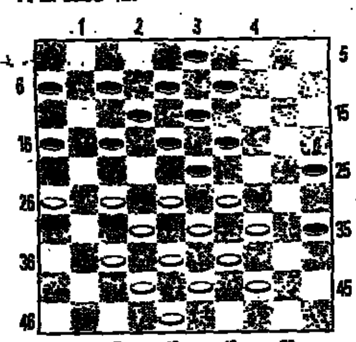
SOLUTION : 9-4 ! (40-44) 4-22 (44-50, forcé) 22-6 (50-45) 7-1, +.

Ainsi prend fin cette série de quelques illustrations de gains de trois pions face à un pion quand il s'agit de damer sur la case juste et avec le bon pion.

A partir de la prochaine chronique commencera une série d'exemples sur le thème « Gains avec une dame contre trois pions ».

L'UNIVERS MAGIQUE

Au championnat de Yougoslavie, en 1974, M. Fratera, avec les Blancs, plaça un coup de dame classique, élaboré et spectaculaire. *A la case 4...*



B + comme suit : 29-24 ! (19 × 30) 28 × 19 (13 × 24) 27-22 ! (18 × 27, forcé) 32 × 21 (16 × 27) 44-40 (35 × 44) 39 × 50 (30 × 28) 37-32 (28 × 37) 42 × 4 !, +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 541
C. BLANKENAAR

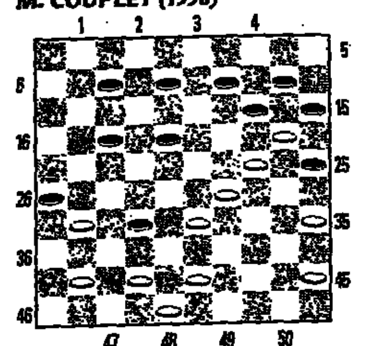
Blancs : pions à 48, dames à 1, 4 et 13.

Noirs : pions à 44, dame à 38.

1-40 !! [les sensationnelles trouvailles d'un maître chorégraphe] (44 × 35) 48-42 !! [fantastique Blankenaar !] (38 × 47) 4-15 !! [mais oui, trois extases en seulement trois temps !], et si :

a) (35-40) 13-24, etc., +.
b) (47-36) 15-4, etc., +.
c) (47-41) 13-30, etc., +.

PROBLÈME N° 542
M. COUPLET (1996)



Les Blancs jouent et gagnent.

Après une absence forcée de plus de trois ans, ce maître problémiste revient, pour les lecteurs du *Monde*, au sommet de l'art avec ce problème où se succèdent mécanisme de rappel, temps de repos, envoi à la dame, collage, final au millimètre.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

N° 1711

COUPE D'EUROPE (Berlin, 1996)
Blancs : Gelfand.
Noirs : Kramnik.
Défense slave.

1. d4	d5	16. Fd2 (h)	f5! (i)
2. ç4	ç6	17. 0-0-0	ç5!
3. Cç3	Cf6	18. Rb1	b5! (j)
4. Cf3	é6	19. Dxb5	Ta-b8
5. é3	Cb-d7	20. Da5 (k)	Tb8
6. Dç2 (a)	Fd6	21. Ra2	Tf-b8
7. g4 (b)	Fb4 (c)	22. Tb1	é5!
8. Fd2	Dé7	23. Th-ç1	Dé6!! (l)
9. a3	Fxç3	24. Ra1	éxd4
10. Fxç3	b6! (d)	25. Txç5 (m)	Cxç5
11. Fd3	Fa6	26. Dxç5 (n)	Cç3!! (o)
12. Da4 (e)	dxç4	27. Cxd4 (p)	Txb2!!
13. Dxa6	çxd3	28. Txb2 (q)	Da2+!!
14. Dxd3	0-0 (f)	29. abandon (r)	
15. g5	Cd5 (g)		

NOTES

a) Evitant la variante de Méran après 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5 ; 8. Fd3, a6 ; 9. é4, ç5.

b) Une idée agressive de Shabalov, reprise depuis cinq ans par Chirov, Gelfand, Dreev et autres jeunes grands maîtres. A cet assaut direct sur l'aile-R noire, qui n'est pas sans inconvénient pour les Blancs sur le plan positionnel, on peut préférer la poursuite du développement par 7. Fd2, 7. h3, 7. é4, 7. b3 ou 7. Fé2 (le plus courant), 0-0 ; 8. 0-0.

c) Une bonne réponse qui conserve le contrôle de la case é4. Après 7..., 0-0 ; 8. g5, Ch5 ; 9. Fd2 suivi de 0-0-0 et de é4, les Blancs s'emparent de l'initiative. 7..., h6 semble bien modeste. 7..., dxç4 a été joué par Kasparov contre Adams, à Dortmund, en 1992 : 8. é4 (8. Fxç4 est meilleur), é5 ; 9. g5, éxd4 ; 10. Cxd4, Cg4! et les Noirs gagnèrent au vingt-deuxième coup. Quant à l'acceptation du sacrifice, elle donne lieu à des combats difficiles : 7..., Cxg4 ; 8. Tg1, Ch6 (ou 8..., Cxh2 ; 9. Cxh2, Fxh2 ; 10. Txg7, Cf8! ; 11. Tg2, Fd6 ; 12. Fd2) ; 9. é4, dxé4 ; 10. Cxé4, Fb4+ ; 11. Fd2, Fxd2+ ; 12. Dxd2, Cf5 ; 13. 0-0-0, Cf6 ; 14. Fd3, 0-0 ; 15. Tg2, Cxé4 ; 16. Fxé4, Df6 ; 17. Cé5, Td8 ; 18. Cg4!, Dé7 ; 19. Fxf5, éxf5 ; 20. Ch6+, Rh8 ; 21. Txg7!!, Rxg7 ; 22. Tg1+, Rh8 ; 23. Dé2!!, abandon (Krasenkov-Sveshnikov, Moscou, 1992).

d) Une bonne idée qui s'oppose au plan des Blancs (11. Fd3 ; 12. g5 et 13. é4).

e) 12. çxd5, éxd5 laisse aux Noirs la case é4. Si 12. g5, dxç4 ; 13. gxf6, çxd3 ; 14. Da4, Dxf6 ; 15. Dxa6, Dxf3 avec gain.

f) Menace 15..., Cxg4.

g) L'avantage positionnel des Noirs est clair.

h) Si 16. é4, Cxç3 ; 17. bxç3, é5 et le R blanc n'a plus d'abri ni sur l'aile-R ni sur l'aile-D.

i) Très fort. Les Noirs contrôlent la case é4 (si 16. gxf6?, Dxf6) ; le Cd5 ne peut être chassé.

j) Les Noirs se sont emparés de l'attaque sur le R ennemi, contrairement au plan initial de leur adversaire (7. g4), et menacent de déferler par ç4 et a5.

k) Si 20. Db3, ç4! ; 21. Dxç4, Dxa3.

l) Visant de loin le Ra2 par Cç3+ et Txb2++.

m) Si 25. éxd4?, Txf3.

n) Au prix d'une qualité, les Blancs, qui menacent 27. Cxd4, semblent retrouver une certaine capacité défensive.

o) Mais la conclusion est de toute beauté.

p) Si 27. Fxç3, dxç3 ; 28. Cd4, cxb2+ ; 29. Txb2 (ou 29. Ra2, Txa3+!! ; 30. Rxa3, Da6+ suivi du mat), Txb2 ; 30. Cxé6, Tb1+ ; 31. Ra2, Tb8-b2 mat.

q) Si 28. Cxé6, Txb1 ou Ta2 mat.

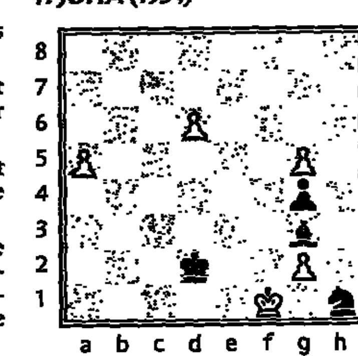
r) Si 29. Txa2, Tb1 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1710
P. PERKONOJA (1971)

(Blancs : Ré3, Cd5, Ph5 et h6. Noirs : Rh8, Pç4 et d3).

1. Cé7!, Rh7 ; 2. Cf5, Rg8 ; 3. Cd6!, Rh7 ; 4. Cf7!, Rg8 ; 5. Cé5!, Rh7 ; 6. Cg4!, Rh8! ; 7. Rd2, Rh7 ; 8. Rç3!, Rg8 ; 9. Cf6+, Rh8 (f7) ; 10. h7!, Rg7 ; 11. h8=D+, Rxh8 ; 12. h6, d2 ; 13. Rxd2, ç3+ ; 14. Rç1!, ç2 ; 15. Cg4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1711
P. JOITA (1954)



Blancs (5) : Rf1, Pa5, d6, g2 et g5.
Noirs (4) : Rd2, Fg3, Ch1, Pg4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Nuages et pluie au nord-est

APRÈS le passage pluvieux de vendredi sur la plupart des régions, les pressions s'orientent à la hausse. La situation va s'améliorer pour cette fin de semaine, surtout dans la moitié sud du pays. Les régions du nord et de l'est verront passer beaucoup de nuages samedi et subiront quelques pluies.

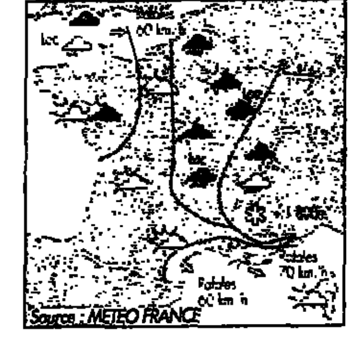
De la Normandie au Pas-de-Calais, en passant par la région parisienne et la Champagne, la journée de samedi s'annonce encore assez nuageuse. Des averses se déclencheront çà et là, en particulier en bord de Manche. Ces nuages s'épaissiront en fin de journée du Cotentin à la frontière belge et donneront des petites pluies continues en soirée. La Bretagne et les Pays de Loire connaîtront une journée assez clémente. Les éclaircies perdront du terrain à la mi-journée au nord de la Bretagne, mais le soleil parviendra à se maintenir tant bien que mal près des côtes atlantiques. De l'Aquitaine au sud du Massif Central et du Midi toulousain à la Méditerrannée, le soleil s'imposera rapidement. Il chassera les bancs de nuages bas présents le matin au pied des Pyrénées.

Plus au nord, de la Touraine à l'Auvergne, le temps sera mitigé. la journée débutera sous la pluie de la Lorraine à la Bourgogne et au nord des Alpes. Au fil de la matinée, on retrouvera quelques éclaircies de la frontière luxembourgeoise au Nivernais, mais des averses pourront encore se déclencher jusqu'en milieu d'après-midi. Les pluies s'attarderont plus longtemps des reliefs de Franche-Comté aux Alpes du Nord, où il neigera faiblement à partir de 1 600 mètres.

Les températures s'étageront le matin de 6 à 10 degrés sur la plupart des régions, entre 12 et 15 degrés autour de la Méditerranée. L'après-midi, elles se limiteront entre 12 et 15 degrés entre les frontières belge et allemande et le Massif Central. Elles atteindront 17 à 20 degrés du sud de la Bretagne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

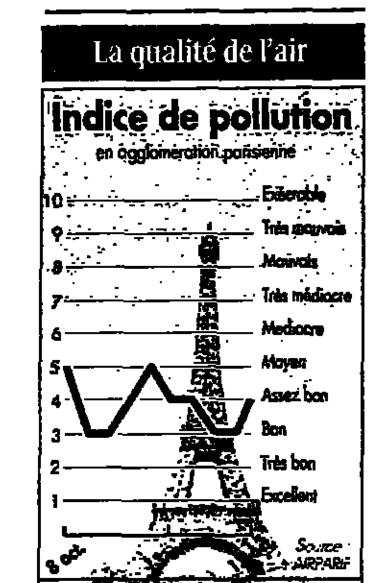
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

Le mouvement de grève des fonctionnaires de Météo-France nous empêche de publier les deux cartes de prévisions isobariques. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

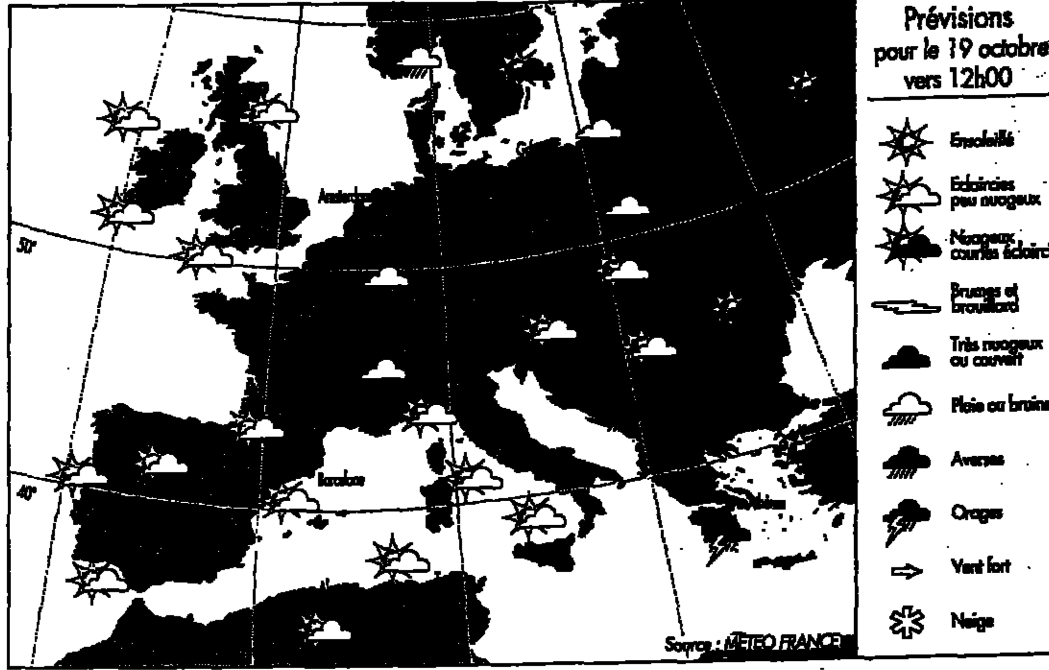


Prévisions pour le 19 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

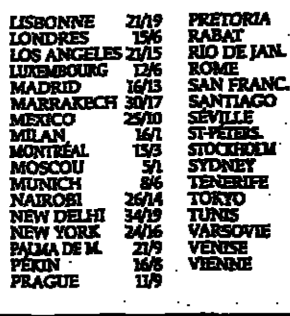


Tendance pour le 18 octobre : Assez bien



TEMPÉRATURES du 17 octobre maxima/minima





FRANCE		GRENOBLE	14/3	TOURS	14/4	CHICAGO	22/8	LISBONNE	21/19	PRETORIA	20/16
AJACCIO	19/11	LILLE	11/6	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	12/4	LONDRES	15/6	RABAT	23/15
BIARRITZ	19/10	LIMOGES	13/2	ALGER	24/14	DAKAR	30/24	LOS ANGELES	21/15	RIO DE JAN.	29/22
BORDEAUX	18/7	LYON	15/2	AMSTERDAM	15/4	DUBAI	34/25	LUXEMBOURG	12/6	ROME	18/11
BOURGES	13/2	MARSEILLE	18/9	ATHÈNES	23/15	DUBLIN	14/9	MADRID	16/13	SAN FRANC.	16/9
BREST	15/10	NANCY	14/6	BANGKOK	36/29	FRANCFORT	11/7	MARRAKECH	30/17	SANTIAGO	21/10
CAEN	15/4	NANTES	16/5	BARCELONE	21/6	GENÈVE	12/2	MEXICO	25/10	SÉVILLE	23/17
CHERBOURG	15/3	NICE	20/11	BELGRADE	23/13	HANOÏ	32/25	MILAN	16/1	ST-PÉTERS.	6/0
CLERMONT-F.	15/2	PARIS	12/5	BERLIN	13/9	HELSINKI	2/1	MONTRÉAL	15/3	STOCKHOLM	12/10
DIJON	12/3	PAU	18/8	BOMBAY	36/22	HONGKONG	28/23	MOSCOU	5/1	SYDNEY	18/16
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	20/6	BRASILIA	29/23	ISTANBUL	22/15	MUNICH	8/6	TENERIFE	28/19
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	15/6	DJAKARTA	32/26	NAIROBI	26/14	TOKYO	22/14
		RENNES	16/7	BUCAREST	22/9	JÉRUSALEM	32/26	NEW DELHI	34/19	TUNIS	23/14
		ST-DENIS-RÉUNION	26/18	BUDAPEST	18/10	KIEV	14/8	NEW YORK	24/16	VARSOVIE	18/10
		ST-ÉTIENNE	14/0	BUENOS AIRES	21/13	KINSHASA	33/23	PALMA DE M.	21/9	VENISE	19/12
		STRASBOURG	13/6	CARACAS	32/21	LE CAIRE	32/18	PÉKIN	16/8	VIENNE	16/10
		TOULOUSE	16/5			LIMA	20/16	PRAGUE	11/9		

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PRAGUE.** Le trafic a été interrompu lundi 14 octobre pour cause de fumée dans un tunnel de la ligne A du métro de Prague, l'*une des plus anciennes du réseau*, en service depuis la fin des années 70. L'incident n'a fait aucun blessé. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** La compagnie aérienne sud-africaine South African Airways a retrouvé un trafic quasi normal, lundi 14 octobre, après une grève du zèle de onze jours du personnel technique, suivie d'un lock-out de la direction. Quelques vols internationaux ont toutefois dû être annulés pour des raisons pratiques, notamment le vol Johannesburg-Kinshasa-Accra. Certaines liaisons intérieures ont, d'autre part, subi des retards. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine USAir envisage d'acheter *quelque* 120 *avions de* ligne aux trois principaux constructeurs mondiaux, dont une vingtaine d'appareils long-courrier pour renforcer *sa flotte transatlantique.* – *(AFP.)*

■ **RABAT.** Une nouvelle partie du périphérique autoroutier contournant Rabat a été ouverte à la circulation lundi 14 octobre. Environ 16 kilomètres sur les 24 kilomètres prévus sont déjà achevés, et le périphérique devrait être totalement opérationnel à la fin de 1996. L'objectif est de décongestionner la circulation dans le centre de la ville et de relier directement les axes autoroutiers Rabat-Casablanca, Rabat-Kénitra et Rabat-Fès. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Les quelque 5 000 chauffeurs de taxis praguois, pourtant accusés d'escroquer leurs clients, et particulièrement les touristes, vont pouvoir fixer eux-mêmes le tarif de leurs courses. Jusqu'à maintenant ils ne devaient pas prendre plus de douze couronnes (un peu plus de 2 francs) par kilomètre parcouru. – *(AP.)*

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Hamlet » au Théâtre Marigny

MES PREMIERS souvenirs d'*Hamlet* remontent à Mounet, qui le vocalisait d'un gosier magicien, et coupait les vers affreux de la traduction Dumas-Meurice d'enrouements qui forçaient mes larmes. Hélas ! Le cher Mounet comprenait le rôle en gros, et faisait semblant de penser.

Avec Jean-Louis Barrault, qui, entre tous mes Hamlet, est le plus cérébral, donc le plus parfait, on a l'impression contraire, d'une pensée qui ne se repose point ; qui éclaire phrase à phrase le texte admirable de Gide d'une lumière infaillible. A ce compte le rôle perd peut-être en mystère. Il gagne en intérêt. Pas une intonation, un regard, qui n'impose à l'intelligence du spectateur le sens le plus sûr, et humain.

A la Comédie-Française, pendant la guerre, j'avais admiré Barrault. Il a multiplié les progrès. La silhouette nerveuse, le masque fin, où les émotions et les pensées se sculptent à l'instant, la diction miraculeuse de netteté et de vérité, certaines poses, régal de l'oeil, dignes des renaissants italiens.

Ces éloges jetés de grand coeur, en pleine sincérité, je peux faire quelques réserves. Non sur les décors, qui dans l'ensemble forment un camaïeu, du gris au noir, d'une distinction exquise, mais pas très shakespearien. Sous le règne d'Elizabeth le goût était à l'éclat ; presque au clinquant. Il y a là une espèce de jansénisme décoratif un peu prématuré. Enfin, c'est beau. Mais deux ou trois costumes m'ont torturé. Et je plaignais le cher Pierre Renoir de son affreux chapeau-couronne, par exemple.

Répétons que la traduction d'André Gide est belle. Nette et solide comme une machine d'acier. Soirée fameuse !

Robert Kemp
(19 octobre 1946.)

PHILATÉLIE

Le Conseil économique et social

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 28 octobre, un timbre à 3 F à l'occasion du 50e anniversaire du Conseil économique et social. *Cet organisme reçoit une* consécration constitutionnelle en 1946, tandis que la Constitution de 1958 définit ainsi sa mission : *« Le Conseil économique et social, saisi par le gouvernement, donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumises. Il peut être également consulté par le gouvernement sur tout problème de caractère économique et social intéressant la République ou la communauté. »* Aujourd'hui présidé par Jean Mattéoli, le Conseil économique et social, dont Léon Jouhaux fut le premier président (timbre émis en 1979), est constitué de 231 membres.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Michel Durand-Mégret, gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les 26 et 27 octobre, au bureau de poste temporaire « premier jour » au Conseil économique et social, 1, avenue d'Iéna, 16e. Séance de dédicaces dans la matinée du 26.

EN FILIGRANE

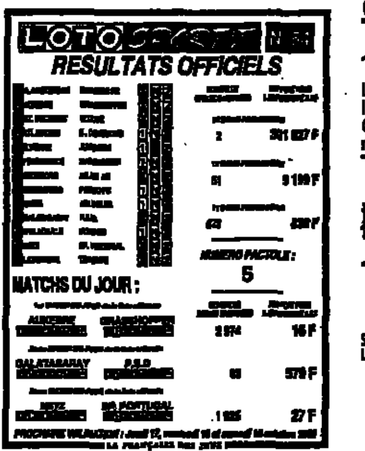
■ **Nomination.** Antoine Di Maggio est nommé à la tête du Service national des timbres-poste à compter du 1er novembre. Il succède à Guy Lormand, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Né le *28 juillet* 1941 à Tunis, Antoine Di Maggio a débuté comme agent d'exploitation. En 1981, il est conseiller financier du ministre des *PTT* de Côte-d'Ivoire. De 1984 à 1989, il est directeur départemental de La Poste dans le Var, puis passe à la direction du courrier, puis de la messagerie.

■ **Timbre « vivant ».** En juin, lors de la Fête fédérale de gymnastique, près de onze mille gymnastes se sont rassemblés au stade du Wankdorf, à Berne, pour reconstituer le motif d'un timbre-poste d'usage courant. Cette représentation record du *« plus grand timbre-poste vivant du monde »* figurera dans la prochaine édition du *Livre Guinness des records.* Le timbre, d'une valeur de 90 c, imprimé d'après la photo aérienne de la chorégraphie, est en vente en Suisse jusqu'au 31 décembre.

■ **Ventes.** Vente sur offres Sinais (Paris, tél. : 01-48-78-29-80) clôturée le 25 octobre. Plus de 10 000 lots, *dont la collection de timbres-monnaie* de Pierre Broustine.

Vente aux enchères Willy Balasse (45 a, rue du Midi, 1 000 Bruxelles, Belgique) les *19, 22, 25* et *26* octobre. Près de 2 000 lots.

JEUX



PARIS EN VISITE

Dimanche 20 octobre

■ **SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAIVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (45 F), 10 h 15, place Colette devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 23, quai de Conti (Institut culturel de Paris).

■ **LA SEINE**, port fluvial (50 F), 10 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **AUTOUR DE LA PRISON DE LA SANTÉ** (60 F), 11 heures, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F), 14 h 30, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

■ **LE JARDIN DES PLANTES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Paris capitale historique).

■ **MONTPARNASSE** (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : mystérieuse symbolique (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ **L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE** (40 F), 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE MONTMARTRE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16-18, rue Antoine-Bourdelle (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

■ **LA RUE DE LA ROQUETTE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **LE VILLAGE DE PASSY** (45 F), 15 heures, sortie du métro Passy (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

Lundi 21 octobre

■ **DES HALLES AU SENTIER** et à la cour des Miracles (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sur les marches de l'église Saint-Eustache (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le mobilier royal, 11 h 30 ; *Sainte Irène soignant saint Sébastien*, de La Tour, 12 h 30 ; Charles V et ses frères, mécènes et collectionneurs, 14 h 30 ; la peinture française de David à Delacroix, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER**, 11 h 30 (40 F + prix d'entrée), dans le hall devant la statue de Haendel (Approche de l'art) ; 14 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 15, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ **L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE** (55 F), 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Gaîté côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT PASTEUR** (60 F), 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Isabelle Hauller).

■ **MONTPARNASSE** : cours et ateliers d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-des-Champs (Mme Cazes).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LA CITÉ UNIVERSITAIRE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Cité-Universitaire (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la caisse de l'exposition (Approche de l'art).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Gaîté côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER PLAISANCE**, à travers les réussites du postmodernisme (60 F), 15 heures, sortie du métro Plaisance côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http://www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 19 OCTOBRE 1996

MODE Après Londres, la plus créative, Milan, la plus commerciale, et avant New York, la plus efficace, Paris a présenté, du 7 au 16 octobre, ses collections de prêt-à-porter féminin de l'été 1997. Cette saison de transition, aux allures de répétition générale, magnifie, dans l'intimisme, une sensibilité retrouvée pour la haute couture. ● EN JANVIER 1997, les Anglais Alexander McQueen, chez Givenchy, et John Galliano, chez Dior, poulains de l'écurie Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH), présenteront leur collection de haute couture. C'est aussi le cas de Thierry Mugler, Azzedine Alaïa, Jean-Paul Gaultier, renouant avec la tradition du sur-mesure. Yamamoto, a choisi de rendre hommage à Gabrielle Chanel. ● MARTIN MARGIELA, créateur anversois qui réalise ses collections à Paris depuis 1989, se livre, dans le secret de son atelier au-dessus de Barbès, à des études de coupe et de drapés.

Le prêt-à-porter de l'été 1997 renoue avec le savoir-faire de la couture

Trois mois avant les défilés de haute couture, les créateurs ont présenté leurs collections. La capitale française en profite pour réaffirmer sa différence par rapport aux autres métropoles de la mode

« LOVE is in the air » (l'amour est dans l'air), a-t-on pu lire dans le *Women's Wear Daily*, la bible de la mode américaine, à la faveur des collections de prêt-à-porter de l'été 1997, présentées à Paris du 7 au 16 octobre. Dans un flot de robes faites essentiellement pour boire du champagne, Paris a joué le seul air que l'Amérique lui envie : la différence charmeuse.

Face à l'offensive de Milan et de New York, la capitale française joue les Cendrillon et revêt ses plus belles robes pour aller danser. Chacun cherche son « jeune ». On chuchote l'arrivée de Jean-Charles de Castelbajac chez Balmain. Balenciaga aurait fait des propositions à la créatrice madrilène Sybilla. Marc Jacobs serait attendu chez Louis Vuitton pour créer une ligne de prêt-à-porter de luxe ; après l'arrivée des poulains de Louis Vuitton-Moët-Hennessy – Alexander McQueen chez Givenchy et John Galliano chez Dior –, l'avenir dira si le triple pari de LVMH correspond à une prise de conscience tardive mais réelle de la nécessité du renouvellement ou à un simple coup médiatique.

Janvier s'annonce plus faste que jamais avec la célébration du cinquantenaire du new-look chez Dior, mais aussi des premières présentations « couture » signées Alaïa, Thierry Mugler, Jean-Paul Gaultier. Dans une ambiance de répétition générale, un esprit se dégage, en harmonie avec un goût retrouvé pour la séduction et le luxe.

Yohji Yamamoto fait resurgir d'une malle d'avant 1920 des portraits d'élégantes, d'amazones et de suffragettes, autant d'émouvantes esquisses de soie noire. Dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, le créateur japonais a rendu un hommage très applaudi à Gabrielle Chanel. *« Dans les années 80, l'important c'était d'aller contre ce qui brillait trop, ce qui me semblait trop superficiel. J'ai caché le corps. Je pensais en noir,* nous confiait récemment le créateur à Tokyo. *J'ai voulu montrer la beauté dans l'imperfection. Aujourd'hui, je ne veux pas revenir en arrière. Le sport est entré dans la vie quotidienne. Une conscience nouvelle du corps appelle d'autres vêtements, plus sensuels, à l'aube d'un nouveau classicisme, d'une nouvelle haute couture. »* Yamamoto affirme avoir été contacté par plusieurs maisons parisiennes : *« Franchement, je ne suis pas très intéressé. Paris est un château fort. A l'intérieur, je me ferais tuer. Il est peut-être plus intéressant de rester à l'extérieur, et d'essayer de bouger les choses. »*

Vivienne Westwood, dont le nom avait circulé pendant l'été (pour Dior), investit un eldorado couture, placé sous le signe du fruit défendu de la toilette. Jean-Paul Gaultier ouvre son défilé avec des silhouettes en villégiature qui le posent naturellement comme l'héritier de Patou, ou de Chanel : marinières, pantalons-pyjamas, vestes souples, harmonies marine et caramel. Partout ou presque, on épure, on enlève, on reformule les classiques dans le sens de la coupe, des matières à fleur de peau, du tombé.

Chez Yves Saint Laurent, le style Rive gauche, né en 1966, est réaffirmé, non sans redéfinitions : l'*autocoat* est en toile de bâche, la nouvelle saharienne en soie lavée, le *jumpsuit* a des allures de « mécano du soir ». La maille est beige (Angelo Tarlazzi), la petite robe forcément noire : éternel retour auquel le Printemps consacre une exposition, exercice de style privilégié de l'été 1997.

Jugé antisocial dans une France sinistrée, le luxe revient sans s'afficher, « invisible » comme l'exigent désormais les clientes

Si la mode européenne réaffirme ses lignes, l'Asie choisit sa propre voie, retrouve une identité culturelle, en célébrant le calme, l'espace entre le corps et le vêtement – bouddhiste, chez Issey Miyake ; coréenne, avec les manteaux de nuages aux couleurs d'eau et de brume tissées (Lee Young Hee) ou avec les gazes de lin et les percales blanches qui filtrent la lumière (Jintéok).

Jugé antisocial dans une France sinistrée, le luxe revient sans s'afficher, « invisible » comme l'exigent désormais les clientes. Créateur de pulls en cachemire « mousseux comme du champagne » qu'il vend à l'Amérique frileuse, Lucien Pellat-Finet réussit à doubler son chiffre d'affaires. Dominique Sirop, transfuge de chez Hanae Mori, ouvre sa maison de couture.

Le luxe revient à la demande de New York et de Hongkong, via Londres, où les nouvelles années folles célèbrent transparences, robes-lingeries, influence de John Galliano oblige. Même Jean-Charles de Castelbajac renonce à ses coupes cruciformes et, pour la première fois en vingt ans, avoue *« dessiner des tailles »*. A cette finesse de l'allure s'ajoute un sens particulier de l'éphémère et de la beauté : cette manière qu'ont les maquilleurs, comme Linda Cantello, de recréer un « teint matinal » et les coiffeurs de poser un souffle de mica translucide sur une chevelure.

Préférant des présentations plus intimistes, les créateurs de mode ont recréé les décors et les atmosphères d'une ville où font escale de jolies étrangères désaxées, sur les traces de Natalie Barney ou de Zelda Fitzgerald. Elles seront une fois encore plus réelles en photo que dans la vie. Elles ne mangent pas, ne parlent pas, avancent, cheveux tirés, regard fixe. Leur bouche est pâle, leur peau transparente, comme celle de Guniver, de Georgina, d'Emy Wesson, dix-neuf ans à peine, papillons sous les spots, nouvelles amantes au corps d'enfant.

Pour elles, des robes évaporées couleur de lune et d'opale, effleurant délicatement une peau soyeuse (Lanvin), des ondées de soie aux couleurs céladons et de nénuphars (Martine Sitbon), des toiles d'araignées de mousseline (Galliano), et d'autres, toutes noires, comme dessinées à la plume de roseau, avec des bretelles réduites à deux fils, des transparences aériennes (Rifat Ozbek).

Le jeu des fentes, des décolletés « goutte d'eau », magnifie la nuque, les épaules et la chute des reins. Douceur voilée des mauves et des jaunes naissants (Ocimar Versolato) ; robe kimono en soie ruban, beige bois de rose, jade, entre « blouse volante » et imprimés « aurore délavée » (Christian Lacroix). Bertrand Maréchal libère toute la magie de ces robes à porter sans rien en dessous, mais avec quelques gouttes de parfum au creux de Vénus et un bijou. Il sait comme nul autre, en dix modèles seulement, dessiner une attitude, subversive, câline, effleurée par une dentelle noire, un crêpe violet, des oranges et des rouges, posés comme des fards sur la peau nue.

Ancien assistant d'Hubert de Givenchy, Bertrand Maréchal assure d'une manière contemporaine le passage entre un monde et un autre, retrouvant dans les règles d'hier le secret de leur transgression. D'autres, en voulant narguer le puritanisme, finissent par s'étouffer dans les filets de leurs bas résille. Certains créateurs, vampirisés par le « marketing italo-américain » et les succès de Prada, Gucci, Calvin Klein, Donna Karan, finissent par devenir leur première victime. Dans l'arrogance, ils forcent le trait ou la couleur, jusqu'à l'excès, comme on se barricade.

Entre le minimalisme triomphant beige-blanc-noir (Helmut Lang) et la chair triste sur fond de back-room (Jean-Paul Gaultier), une génération est là, qui pousse et rend à la mode son optimisme, célébrant d'imprimés zigzag en pantalons karting les muses du Studio 54 – Bianca Jagger – et les filles d'aujourd'hui. Ils s'appellent Stefan Schneider (Anvers), Ignacio et Clements Ribeiro (Londres), Christophe Lemaire, Jérôme Lhuillier, Eric Bergère, Véronique Leroy, Xuly Bët (Paris) qui, sans amertume, retrouvent avec humour l'âge d'or du prêt-à-porter des années 70, ses robes Mykonos, ses gitanes et ses panthères Saint Laurent.

Refusant « package » standardisé et effets de scène, ils misent sur l'intelligence d'une époque qu'ils célèbrent par des allers-retours cosmopolites, tactiles, techno-pop, comme Oh ? Ya !, ex-accessoiriste d'Issey Miyake, dont les vêtements changent de couleur avec l'humeur. Enthousiasme souvent noirci par l'ombre maudite d'un monstre indéfini, par la psychose du viol, de la douleur, défilés marqués par les yeux rouges et les mèches brûlées : maille-filet comme une peau distendue, robes aux pans remontés sur des corps amaigris (Ann Demeulemester).

Fred Sathal et Jean Colonna racontent leurs peurs d'enfant dans le monde des adultes, ici, dans un blanc anémique, là, dans le noir d'une rue sans joie, témoins d'une génération *no present* qui, entre spleen et rêves de beauté, cherche une issue de secours. Sous les voiles, la déchirure.

Laurence Benaïm



PHOTOGRAPHIE RONALD STOOPS

Gilet à la manière d'un mannequin d'essayage et étude de drapé par Martin Margiela, collection printemps-été 1997.

Les manifestes de Rei Kawakubo et Martin Margiela

CERTAINS n'hésitent pas à jouer les médecins de la ligne. Deux créateurs posent leurs marques avec des collections manifestes, loin de toute nostalgie : la Japonaise Rei Kawakubo (Comme des garçons) et l'Anversois Martin Margiela.

La première, en provoquant des questions, au-delà du laid, du beau, de la normalité, de la folie. Une bosse ici, un repose-main là, et pourquoi pas, semble dire, cette femme qui remet à plat le corps de la robe, *invente des creux et des bosses, cherchant*, de volumes en papier en robes collantes aux coussinets amovibles, des formes en devenir. Au Musée des arts africains et océaniens, ses mannequins ont défilé en silence, affrontant les ricanements et les regards choqués par tant de déformations volontaires. On dirait qu'elle montre dans ses robes tout ce que les autres cherchent à dissimuler.

Martin Margiela, encore plus silencieux car invisible, a renoncé cette saison au défilé. A la presse et aux acheteurs, son équipe, en blouse d'infirmier, présente dans son atelier-hangar, fleuri de tournesols artificiels, une collection à prendre à la lettre, ou à laisser : ici, le corps d'un mannequin Stockman, utilisé *dans tous les ateliers de couture, devient vêtement*, armure de toile à porter avec un jean « indélavable » et à laquelle s'épinglent des éléments de travaux d'atelier : épaulettes, rubans de bolduc, études de drapés, enseignés par une ancienne première d'atelier *de Givenchy. La plus couture* des leçons d'anatomie. Loin des exploits visuels, il entre ainsi, de manière concrète, dans le vif du sujet, avec des robes « création de Paris », qui offrent, sous leur aspect non fini, une définition du métier : le sens des lignes, le travail de la main, et les secrets d'une exigence, au millimètre près. Depuis son arrivée à Paris, en 1989, c'est sans doute, l'une de ses collections les plus radicales.

L. B.

Alexander McQueen chez Givenchy, John Galliano chez Dior

Deux Britanniques à la conquête du triangle d'or

ALEXANDER McQUEEN chez Givenchy ; John Galliano chez Dior : la double nouvelle a été officiellement confirmée le 13 octobre. Avis de coup de vent sous les lambris. *« John, c'est l'enthousiasme, il me rappelle Christian* (Lacroix) *à ses débuts »*, affirme le parurier-brodeur François Lesage, qui a réalisé le final du défilé de John Galliano le 9 octobre. Dédiée à une gipsy de luxe, on y a vu un cheval d'or – trois cents heures de broderie – sur une robe de mousseline rose emplumée. Dès janvier, Alexander McQueen comme John Galliano signeront la haute couture et le prêt-à-porter de luxe de ces temples, tout en continuant à signer des collections sous leur propre nom.

Indépendance sous influence puisque François Beaufumé, président de Dior, est également responsable de la société Galliano, dans laquelle LVMH a pris des parts. Son mot d'ordre : *« On vous donne du fric, faites beau. »* Ces choix ont à l'évidence été influencés par la presse américaine (*Vogue USA, Harper's Bazaar*), laquelle, pour applaudir les tendances du prêt-à-porter à Milan (*Gucci*, Prada, Armani et aujourd'hui Missoni...) et à New York (Donna Karan, Calvin Klein, Ralph Lauren), cantonne Paris dans son rôle de maîtresse entretenue et capricieuse, priée de faire son cirque à l'intérieur d'un périmètre balisé.

LE « FLOU » ET LE « TAILLEUR »

Ainsi, chez Dior, l'arrivée du créateur britannique aux dreadlocks blond platine semble passer pour une preuve d'ouverture, voire de tolérance : *« Nous accueillons les gens quelles que soient leur race, leur religion, leurs pratiques sexuelles. Paris accueille les talents d'où qu'ils viennent et en fait des bons Français »*, affirme François Beaufumé.

Alexander McQueen, fils d'un chauffeur de taxi à la retraite, cadet d'une famille de sept enfants, commence une nouvelle vie. Après Yves Saint Laurent chez Dior, arrivé à vingt et un ans en 1957, c'est le plus jeune directeur artistique jamais engagé dans une maison de couture française. Alexander McQueen, qui, après deux ans de création, a déjà droit à une rétrospective au Barbican Center de Londres, entend bien continuer à « casser les règles » dans ses propres collections. Il admire Balenciaga.

Autodidacte, il a fait ses débuts dans la vie à l'âge de seize ans, travaillant à Londres comme coupeur chez Anderson and Shepherd : dans les doublures des vestes destinées au prince Charles, il lui est arrivé de glisser *« McQueen was ere »* (sans h, à prononcer avec l'accent cockney), un slogan écrit en lettres de paillettes sur les T-shirts de sa collection de l'été 1997.

Opposant le « flou » de Galliano à sa technique « tailleur » apprise à Savile Row, Alexander McQueen déclare : *« John est plus romantique. J'aime les lignes plus aiguisées, plus pointues. John, c'est le* "Queen-Elizabeth", *moi je serais plus du genre Concorde. »* Il devra désormais signer trois cent cinquante modèles par an chez Givenchy.

Face à ces bouleversements, Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, ne cache pas son agacement : *« La mode est souvent faite de génie, de talent, d'intelligence... Mais aucune de ces qualités ne doit faire oublier que la mode est avant tout destinée à habiller des femmes. »* Parlant de « *costumes* », il déplore, à propos des deux créateurs britanniques, que *« tous ces fantasmes apportent de l'eau au moulin du Front national de la pensée. Ces gens se prennent pour Duchamp. Mais Duchamp était un grand artiste »*.

L. B.

Berlin, future capitale, se métamorphose

Une exposition à la Grande Arche de la Défense met en scène une centaine de maquettes des chantiers de la nouvelle ville

BERLIN, UNE CAPITALE EN PERSPECTIVE. Toit de la Grande Arche, esplanade de la Défense (Hauts-de-Seine). RER ligne A, La Défense. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. 40 F. Jusqu'au 5 janvier 1997. Renseignements, tél. : 01-49-07-27-27.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Roman Herzog, président de la République fédérale allemande, Klaus Töpfer, ministre fédéral de l'aménagement du territoire, et Eberhard Diepgen, maire de Berlin, ont inauguré, jeudi 17 octobre, l'exposition « Berlin, une capitale en perspective » dans les salles du Toit de la Grande Arche, à la Défense.

Peu à peu Berlin retrouve sa réalité, celle d'une ville d'eau, de lacs, de parcs entrelardés par les manifestations étonnamment variées d'un urbanisme polymorphe. On peut désormais s'en faire une idée, sur le mode vénitien, en suivant en bateau les méandres de la Spree et du Landwehr Canal. Alors apparaît l'enchevêtrement d'un habitat qui, au cœur même de de la cité, laisse se succéder les simples maisons et les blocs « haussmanniens » ; ailleurs, des bureaux au style massif et renfrogné ; ailleurs encore, les merveilles de briques ou de fer du patrimoine industriel. Image d'épinal ? Non, il s'agit d'un choix délibéré qui devrait garantir pour l'avenir une véritable mixité des usages. Derrière ce choix, il y a celui, désormais irrévocable, de refaire de Berlin la capitale de l'Allemagne réunifiée d'ici l'an 2000. Tout cela a un coût.

Trente milliards de deutschemarks par an, soit 120 milliards de francs : tel est le montant qui serait investi chaque année pour cette seule métropole, selon Volker Hassemer, naguère sénateur chargé de la reconstruction, aujourd'hui gérant de Partenaires pour Berlin, version privatisée de son ancien rôle public. Un chiffre contesté à Bonn par le député Peter Conradi (SPD), qui estime à 20 milliards de marks « seulement » les investissements prévisibles sur dix ans, soit 2 milliards par an. Trente milliards de marks, ni même seulement 2, ne sont pas si faciles à trouver, ni les investisseurs à convaincre. D'où sans doute l'opération séduction organisée à la Défense.

UNE FORÊT DE GRUES

A Berlin même, il est vrai, le paysage fait la part belle au fouilli. Un fouilli inhérent à tout chantier, mais d'autant plus difficile à déchiffrer qu'il repose sur un projet urbain immense, et d'autant plus déconcertant que ce projet, qu'on l'apprécie ou non, se veut fortement organisé, charpenté. Archétype d'ambition berlinoise, l'ancienne Potsdamer Platz, cœur du Berlin d'avant-guerre, réduit à l'état de ruines, puis de friche, puis traversée par un mur dont on continue aujourd'hui de vendre des fragments, est devenue une formidable forêt de grues d'où émergent, sans logique perceptible, d'imposants édifices.

Pour s'y retrouver, les Allemands ont construit un bâtiment provisoire qui occupe un coin dans le tracé toujours fantôme de la place de Leipzig. Baptisé Info Box, ce gros bloc rouge abrite une présentation astucieuse du projet multiforme de Berlin, et permet de se faire une image mentale du désordre extérieur, peut-être plus cohérente que celle de l'exposition parisienne... L'Info Box est surmontée d'une terrasse qui n'apporte pour l'heure que des clés en nombre limité : l'étendue du projet, 48 hectares d'un terrain dont il reste impossible de cerner les contours, se dévoile au moins dans ses grandes largeurs. On distingue nettement aussi la part considérable que prennent les infrastructures de transport. Moins nettement, bien qu'elle soit omniprésente, affleurant partout près du sol, on perçoit l'eau, qui, une fois l'ensemble achevé, se pliera à la rigueur des lacs artificiels ou des canaux. Les lauréats du plan d'urbanisme pour l'ensemble du secteur, Hilmer et Sattler, venus de Munich, ont fait leur travail, reprenant à l'identique l'octogone de la place Leipzig, mais laissant une belle marge de manœuvre côté Potsdam. Daimler-Benz (Debis) a ainsi pu imposer sa propre vision pour son secteur, repensé par l'architecte Renzo Piano. Les deux bâtiments du « fond » de cette place, une tour de Piano et Kohlbecker qui abritera une partie des bureaux de Debis et un édifice commercial plus bas du Japonais Isozaki, sont en voie d'achèvement.

Avec le Reichstag attenant repensé par le Britannique Foster, le quartier des institutions de la future capitale, dans la boucle de la Spree (Spreebogen), est un autre morceau de choix pour l'exposition parisienne. Sur place à Berlin, on ne voit actuellement que le détournement provisoire de la Spree, que traverse cependant déjà un nouveau pont, moyennement expressif, de l'Espagnol Calatrava. « Moyennement expressif », tel semble être en effet le maître mot des décisions concernant ces travaux millénaristes, fruits de longues discussions entre les divinités de la modernité, les dieux sauvages de la promotion et les elfes du puissant mouvement écologique, conviés à se rencontrer régulièrement au Forum de la ville (Stadtforum). Une institution exemplaire, même si l'on pouvait en redouter la recherche de concensus mous. Faut-il lui reprocher d'avoir imposé le gabarit berlinois aux projets de la Friedrichstrasse ? Bon gré mal gré, et avec une intelligence diverse pour se sortir d'un tel guêpier, Nouvel, Peï et Cobb, Ungers ou Kleihues, par exemple, sont rentrés dans la norme.

A l'Ouest, il n'y a guère que le nouveau Musée juif en cours d'achèvement, qui relève d'une rupture brutale tant avec l'histoire architecturale qu'avec la quiétude du quartier. Détaillé dans l'exposition parisienne, ce coup de tonnerre de Libeskind, au sens propre, car l'édifice suit la trace d'un éclair, est en tout cas la seule entreprise déconstructiviste dans cette ville en reconstruction. Même à l'Est, où la ville désagrégée aurait pu laisser place à davantage de fantaisie, une forme de rigueur l'a emporté, si novateur, malgré tout, que soit le plus important des projets en cours : le stade et la piscine du Français Dominique Perrault. Près d'anciens abattoirs, il a enfoui sous terre ses installations, d'ores et déjà recouvertes de leur manteau d'acier tressé. Vu d'avion, le stade prend l'allure exacte, brillante, d'un disque compact.

Frédéric Edelmann

A l'horizon de l'an 2000

L'exposition de l'Arche de la Défense, financée par le ministère allemand de l'aménagement du territoire, révèle un projet bien réel, un prodigieux chantier, le plus vaste d'Europe – il ne faut pas oublier, en effet, les concurrents colossaux représentés par les métropoles du Sud-Est asiatique. Ce chantier est évoqué à Paris par une mise en scène généreuse en échafaudages, en bâches colorées, en coffrages, où prennent place des dizaines de maquettes de toutes tailles ainsi que quelques montages audiovisuels, appelés à la rescousse pour aider le visiteur à passer de ces modèles un peu techniques à une réalité bien sûr enchanteresse. Berlin n'a pas eu les Jeux olympiques, elle ne tient pour autant pas à rater le passage de l'an 2000 quand elle deviendra capitale de l'Allemagne réunifiée. Rassemblées avec autant de passion que de hâte, plus d'une centaine de maquettes (où l'on remarque tout de même l'absence des Galeries Lafayette de Jean Nouvel) donne une belle impression de désordre, mais aussi d'aventure.

Les bonnes et mauvaises fortunes des petits-bourgeois de Marivaux

Jean-Pierre Miquel met en scène « Les Fausses Confidences » à la Comédie-Française

Jean-Pierre Miquel, administrateur général de la Comédie-Française, après un galop d'essai au Vieux-Colombier en compagnie, déjà, de Marivaux, se lance aujourd'hui sur la scène de la salle Richelieu avec « Les Fausses Confidences », pièce pour laquelle il a conçu un décor traversé d'une arbre immense, omniprésent. Comme l'intrusion d'une nature irréelle dans les activités perverses d'une bourgeoisie toute à ses calculs.

LES FAUSSES CONFIDENCES, de Marivaux. Mise en scène : Jean-Pierre Miquel. Avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau... COMÉDIE-FRANÇAISE, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les 19, 20 et 21, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 1 h 40. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 3 mai.

Les notes d'un piano, signées François Tusques. Tant mieux pour lui mais Thelonious Monk est passé par là, son amertume acide, sa négritude en réserve, les brèves gouttes d'eau claire qui tombent dans sa nuit, ses brisures de rythme du méditatif à la danse presque enfantine. Il place d'emblée Marivaux tout près de nous. Le décor apparaît : un grand intérieur ; les hauts murs plaqués d'un bois foncé. Les lignes de l'architecture, rappellent assez 1930, l'Art déco. Peu de meubles, d'un temps plus ancien, tapissés d'un noir intense. Presque tout le fond est une très longue baie donnant sur le vide du ciel. L'espace est traversé par les branches horizontales d'un arbre étrange, aux membres souples, d'un beige très clair, avec des feuilles sombres, épaisses, en très petit nombre. Tout a été ici conçu pour que cet arbre, qui ne peut pas être d'ici, mais d'une Afrique ou d'un Japon imaginaires, occupe résolument notre esprit.

En retrait des calculs, des manoeuvres, des *« batteries »* comme dit Marivaux, et des trafics de très gros sous plus présents ici que dans aucune autre pièce de l'auteur, cet arbre obsessionnel, en réalité le protagoniste le plus immuable de l'histoire, impose la conscience de ce qui n'est pas là, qui n'est pas dit : la nature, oui, le naturel, le monde réel si lointain que lorsque nous entendons tout à coup une phrase aussi simple que *« un de vos fermiers est venu tantôt »*, nous croyons nous réveiller. Une société irréelle, du seul fait des règles que pose Marivaux : Miquel a raison de rappeler que dans ce théâtre *« n'apparaît jamais un couple marié »*. En contrepartie de ces antithèses, un arbre et ses feuilles sur fond de ciel pur. Mais toute la « perversion » de Miquel est là : un arbre inimaginable.

Inimaginables aussi, les costumes des acteurs : c'est comme le décor, Marivaux n'a pas d'âge, trois siècles de gilets de soie brochée et de surplus américains sont au rendez-vous. Des pans incongrus de substance indiscernable sont même cousus çà et là. Personne ne semble déguisé : un exploit du couturier, Renato Bianchi – le décor est l'oeuvre de Miquel. *« Je suis fâchée de voir d'honnêtes gens sans fortune, tandis qu'une infinité de gens de rien et sans mérite en ont une éclatante »*, dit le premier rôle de la pièce, la jeune Araminte, *« veuve d'un mari qui avait une grande charge dans les finances »* (elle dispose d'un revenu mensuel de 300 000 francs d'aujourd'hui) : rien que cela rappelle les données de ces célèbres *Fausses Confidences*.

La mise en scène de Jean-Pierre Miquel, son choix très personnel de la musique, du décor, des costumes contribuent à une présentation de premier ordre, ferme, directe, aussi évidente qu'inhabituelle. Les comédiens accomplissent sans défaut la réanimation qu'a dirigée Miquel : Gérard Giroudon dans le rôle du valet grand manitou Dubois et Michel Robin dans celui d'un entremetteur plus naïf se détachent d'une équipe un peu pâlichonne, où la doyenne du Français, la merveilleuse Catherine Samie, s'offre un numéro de clown, seulement un petit peu trop corsé.

Michel Cournot

Les sorcelleries d'un « Macbeth » cubain

EL MACBETH, mis en scène par Claudine Hunault avec Tito Junco Martinez (Macbeth), Hilda Oates Williams (Lady Macbeth), Mario Federico Balmaseda (Duncan, Macduff), Assenneh Rodriguez Lizama et Maria Cela (les sorcières). Festival de Bayonne (19 octobre), Huesca (25 octobre), Festival de Vitoria (16 novembre), Montauban (22 novembre).

Trois metteurs en scène se sont emparés presque en même temps de l'une des pièces les plus sombres du répertoire shakespearien, *Macbeth*. Un général victorieux, poussé par la prophétie de trois sorcières et l'ambition de sa femme, assassine son roi puis son compagnon d'armes avant de s'en prendre à ses proches et d'être tué à son tour. C'est une tragédie de démence, de peur et de nuit, lourde de superstition et poisseuse de sang. Pour l'Italien Carmelo Bene, le texte de Shakespeare est prétexte à des variations flamboyantes s'appuyant sur *« les espaces creux et vides de la pièce »*. Pour Marc François, *Macbeth* annonce *Dom Juan* : *« Quand il assassine le roi, c'est à Dieu qu'il s'attaque »* (*Le Monde* du 14 septembre). Claudine Hunault est allée chercher ses acteurs à Cuba. La langue parlée sur scène est donc l'espagnol. Veut-elle privilégier la lutte pour le pouvoir, ce qui, dans le contexte politique de l'île, donnerait à la pièce une résonance toute particulière ? On ne trouve, ici, aucun rapprochement entre le personnage de Macbeth et le Lider Maximo ! En revanche, les comédiens – dont l'excellent Tito Junco – ont tous la peau sombre. Est-ce du côté des religions d'origine africaine (*santeria, palo-monte, vaudou*) qu'il faut chercher un fil conducteur ? Guère plus. Claudine Hunault, en dépit de son goût revendiqué pour l'ésotérisme, a gommé cet aspect-là. Les chants, les danses et les percussions qui devaient accompagner la mise en scène ont totalement disparu lors des représentations à La Havane.

Ils font leur réapparition lors de la tournée européenne, pour rythmer la marche du monde extérieur à Macbeth. Tito Junco, fantôme décharné et gris, porte presque seul le poids d'un drame totalement intériorisé. Shakespeare est ici *visiblement revisité par Freud*. Claudine Hunault montre subtilement comment la tragédie de Macbeth est aussi celle de la connaissance. Connaissance par les gouffres – la violence et le sang, comme chez Sade. Connaissance de la mort, dont la découverte est une aventure aussi bouleversante que celle du désir, comme chez Céline – *« On est puceau de l'horreur comme on l'est de la volupté »*. La rencontre de Macbeth avec les sorcières est un rendez-vous avec ses propres fantasmes. Et si la folie de Macbeth se développe dans le champ du pouvoir, c'est que le pouvoir est sa destinée. Son grand combat, c'est celui qu'il livre avec les forces obscures qui sont en lui, et avec la mort. Les effets sont parfois un peu appuyés, mais, avec ses (fausses) naïvetés de petite fille et sa *roublardise de vieille sorcière de* la Mayenne, Claudine Hunault se range résolument du côté du théâtre de la cruauté.

Emmanuel de Roux

Sylvie Vartan, rockeuse, s'amuse avec sa jeunesse

SYLVIE VARTAN, spectacle mis en scène par Walter Painter. OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Jusqu'au 27 octobre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F. Puis *tournée française*.

A l'âge de cinquante-deux ans, celle qui fut l'héroïne du film *Chercher l'idole*, de Michel Boisrond, ne craint pas d'utiliser ces images de jeunesse. En 1963, Bruno Coquatrix pousse Sylvie Vartan, *fétu de blondeur, sur la scène* de son music-hall, alors temple des yéyés. Elle donne la réplique à Frankie Jordan tombé en panne d'essence. Trente-quatre ans plus tard, l'ex-« collégienne du twist » fait son entrée en scène sur *La plus belle pour aller danser* (Charles Aznavour/Georges Garvarentz), quand sur un écran géant, le beau brun avoue qu'il a un bidon dans la malle arrière.

Son image de star n'inquiète pas Sylvie Vartan, image indéfectible depuis qu'Yves Saint Laurent lui a dessiné ses costumes de scène, qu'elle s'est mariée avec *une star* (Johnny Hallyday, en 1965), puis avec un prince de Las Vegas (Tony Scotti, en 1985).

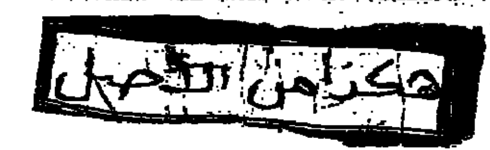
Ce qui la turlupine, c'est la tête, un domaine où le déficit d'image lui a été le plus cruel. Est-elle une chanteuse à messages ? Elle dément. Mais le symbole d'une génération chahuteuse, oui. Elle fustige une époque bien-pensante à l'excès, citant *L'Echo de la Bourse*, qui écrivait en 1964, après un concert à Bruxelles : *« Pauvre gosse ! On ne sait comment décrire ce récital érotique et vulgaire...* [où] *une gamine à cheveux blonds* [tient] *un micro devant la bouche tel un sucre d'orge. »*

Sylvie Vartan s'en amuse. Comme de ces moqueries sur la faiblesse de son propos : *« Que nous dit cette chanteuse ? : "Yéyé, yéyé, yéyé", "Woo loo loo", "Da doo ron ron", "Sha la la la". »* Elle n'a pourtant pas à rougir de ces exercices de diction à l'américaine. Elle demeure un modèle de *groove* local dans *Est-ce que tu le sais* (du Ray Charles francisé). Vartan est une rockeuse, elle aurait peut-être dû confier la production de son dernier album, le passe-partout *Toutes les femmes ont un secret*, aux Garçons Bouchers plutôt qu'à Philippe Delettrez. Elle est en forme Vartan. Volontaire, taille manequin façonnée au body-building et à l'eau de source, elle twiste, balance ferme. Elle panache les chansons fétiches, la période disco, *Le Locomotion* et *Qu'est-ce qui fait pleurer les blondes ?* avec les nouveautés, tel ce *Back To L.A.*, élaboré par Yves Simon. Un danseur, quatre choristes, une batterie carrée, des arrangements : c'est la méthode Las Vegas appliquée au music-hall parisien, façon Lido – *girls* et argent de la production en moins.

Pour les textes et les mélodies (on exceptera *La Maritza* de Pierre Delanoë ou *Comme un garçon* de Jean-Jacques Debout), l'évolution n'a pas été celle escomptée. Exemple : *« J'ai vu le soleil tomber derrière le Fujiyama... Je croyais qu'un bateau suffisait pour laisser au quai un garçon que j'ai aimé. »* La salle cherche Johnny des yeux. Sylvie Vartan n'en perd pas son air mutin. Elle est d'une gentillesse parfois mélancolique, le plus souvent enjouée, que ceux qui ont écrit pour elle ces temps-ci (Jean-Louis Murat, Etienne Daho, Yves Simon) n'ont pas réussi à percer.

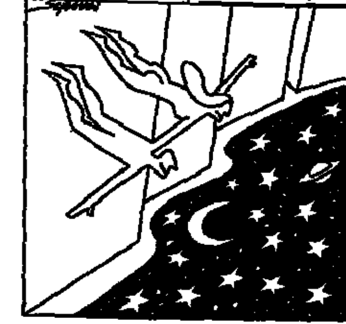
Véronique Mortaigne





Pour ne pas en finir avec Gabily

Le groupe T'Chan'G crée « Dom Juan » et « Chimère »



L'ÉCRIVAIN, comédien et metteur en scène Didier-Georges Gabily est mort le 19 août, à l'âge de quarante et un ans. Il préparait un spectacle à deux entrées : *Dom Juan, ou Le Festin de pierre*, de Molière, et *Chimère et autres bestioles* – la dernière pièce qu'il ait écrite. A son habitude, Didier-Georges Gabily travaillait avec le Groupe T'Chan'G, une équipe soudée par la volonté de mettre au jour un théâtre radical, indispensable, comme ils le firent avec *Enfonçures* ou *Gibiers du temps*. Ils ont décidé de poursuivre, pour ne pas en finir avec Gabily. *Dom Juan* et *Chimère*, ou la rencontre d'une comédie classique et d'une « féerie » qui prolonge le dialogue entre Sganarelle et son maître. Qu'en est-il du mythe, trois siècles après Molière ?

★ Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35008 Nantes. *Dom Juan*, le 22, à 20 h 30 ; le 23, à *19 h 30 ; les 19 et 26, à 16 heures* ; intégrale, les 19 et 26, à 16 heures. *Chimère*, les 18, 19 et 24, à 20 h30 ; intégrale, les 25 et 26, à 20 h30 ; relâche dimanche 20 et lundi 21. Tél. : 02-99-31-12-31. De 65 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Janos Starker (violoncelle)
György Sebök (piano)
Les deux musiciens d'origine hongroise enseignent depuis des décennies la musique de chambre et leur instrument aux étudiants de l'université d'Indianapolis. Ils formèrent l'un des duos les plus marquants de la fin des années 50. Le Théâtre de la Ville a eu la bonne idée de les inviter ensemble.
Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38*. Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano*. Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 19. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

L'Orchestre de Fès
Sous la direction de Mohamed Briouel, l'Orchestre de Fès perpétue la musique classique arabo-andalouse, dont les racines remontent au IXe siècle et à l'Espagne multi-raciale des royaumes de Grenade ou de Cordoue. *Chanteurs, joueurs de vièle rebab*, de luth, de violon ou d'alto mènent un train d'enfer à ces *noubas* fondatrices d'une culture croisée.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Dominique Pifarely, Carlos Zingaro
Deux violonistes parmi les mieux intentionnés en matière d'improvisation sur le fil, le Français Dominique Pifarély et le Portuguais Carlo Zingaro. Ils succèdent à Guillaume Orti et précèdent Système Friche sur un projet de disque en trois parties enregistré en concert. A suivre *in situ*.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-87-25-91.

Rockers Hi-Fi, Meat Beat Manifesto
Deux des groupuscules les plus inventifs de la musique de danse. Rockers Hi-Fi prouve, en mélangeant dub et techno, que les DJ *d'aujourd'hui doivent* beaucoup à leurs ancêtres jamaïcains. Meat Beat Manifesto malaxe une multitude de matières sonores pour en tirer des rythmes envoûtants et un jeu de scène théâtral.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 19. Tél. : 01-53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BOGUS
Film américain de Norman Jewison, avec Whoopi Goldberg, Gérard Depardieu, Haley Joel Osment, Denis Mercier, Nancy Travis, Ute Lemper (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
Film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DRAGON BALL Z 2
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Yoshihiro Ueda (1 h 40).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
Film américain de Steve Buscemi, avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
Film franco-slovaque de Martin Sulik, avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
Film franco-arménien-tchèque de Mikael Doviatian, avec Serge Avedikian, Frounze Doviatian, Karen Djanibekian, Nora Armani, Mikael Doviatian, Manana Melkonian (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE LIVRE DE CRISTAL
Film suisse de Patricia Plattner, avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, Gamini Fonseka, John Arnold, Swarna Malawarachchi (1 h 50).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA PROMESSE
Film belge de Jean-Pierre, Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS DE CINÉMA
Film italien de Piero Natoli, avec Piero Natoli, Joanna Chatton, Carlotta Natoli, Vera Gemma, Valerio Mastandrea, Neri Marcore (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AIX-EN-PROVENCE
Orchestre philharmonique de Montpellier
Schumann : *La Fiancée de Messine*, *Symphonie nº 4*. Brahms : *Concerto pour violon et orchestre*. Vadim Repin (violon), Friedemann Layer (direction).
Théâtre du Jeu de Paume, rue de l'Opéra, 13 Aix-en-Provence. 17 heures, le 20. Tél. : 04-42-38-44-71.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Haydn : *Symphonie nº 82 « L'Ours »*. Lutoslawski : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Ravel : *Valses nobles et sentimentales*, *La Valse*. Gary Hoffmann (violoncelle), Pascal Verrot (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 110 F.

COMPIÈGNE
Médée
de Cherubini. Michèle Command, Francine Bergé (Médée), Jacques Noël, Claude Giraud (Jason), Inva Mula, Barbara Kelsch (Circé), Jean-Philippe Courtis, Jacques Dacqmine (Créon), Chœur du Théâtre français de la musique, Ensemble orchestral Harmonia Nova, Michel Swierczewski (direction), Pierre Jourdan (mise en scène).
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 17 h 30, le 20. Tél. : 05-03-13-46. De 100 F à 550 F.

LYON
Carmen
de Bizet. Martine Olmeda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo (don José), Norah Amsellem (Micaela), Ludovic Tézier (Escamillo), Maîtrise, chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Louis Erlo (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 heures, les 25, 29 et 31 ; 17 heures, le 27 octobre et le 3 novembre ; 19 h 30, le 5 novembre. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.

MONTPELLIER
L'Epouse injustement soupçonnée
de Stephan. Edwige Bourdy, Gaële Le Roy (dame Vu), André Cognet, Philippe Fourcade (Chuong Sin), Ensemble instrumental, Graham M. Lilly (direction), Jacques Nichet (mise en scène).
Théâtre de Grammont, rue Albert-Einstein, 34 Montpellier. 20 h 45, les 22, 25 et 26 ; 19 heures, les 23 et 24. Tél. : 04-67-60-19-99. 110 F.

NICE
Boris Godounov
de Moussorgski. Ruggero Raimondi (Boris Godounov), Vitali Taraschenko (Dimitri), Kenneth Riegel (Schouiski), Jasha Rosenberg (Varlaam), Jeanne Piland (Marina), Vladimir Vaneev (Pimène), Vsevolod Grivnov (l'innocent), Yuri Vedeneev (Rangoni), Chœur de l'Opéra de Nice, Chœur bulgare, Orchestre philharmonique de Nice, Vladimir Fedoseyev (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 14 h 30, le 20 ; 19 heures, les 23 et 26. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

ROUEN
Camerata Academica de Salzbourg
Schubert : *Danses allemandes*. Webern : *Variations pour orchestre op. 30*, *Mouvements pour quatuor à cordes*, *Symphonie op. 21*. Haydn : *Symphonie nº 44 « Funèbre »*. Oswald Sallaberger (direction).
Chapelle du lycée Corneille, rue Bourg-l'Abbé, 76 Rouen. 11 heures, le 20. Tél. : 02-35-70-04-07. 100 F.
Orchestre de Südwestfunk Baden-Baden
Stravinsky : *Octuor à vent*. Xenakis : *Ioolkos, création*. Hosokawa : *Landscape III, création*. Mozart : *Divertissement à cordes KV 334*. Irvine Arditti (violon), Oswald Sallaberger (direction).
Chapelle du lycée Corneille, rue Bourg-l'Abbé, 76 Rouen. 20 heures, le 23. Tél. : 02-35-70-04-07. De 90 F à 160 F.

STRASBOURG
Owen Wingrave
de Britten. Philippe Le Chevalier, Jacques-François Loiseleur des Longchamps (Owen Wingrave), Christian Tréguier (Spencer Coyle), Jean-Francis Monvoisin (Lechmere), Dominique Gless (Miss Wingrave), Raphaëlle Farman, Caroline Fèvre (Mrs. Coyle), Maîtrise de garçons de Colmar, Orchestre symphonique de Mulhouse, Scott Sandmeier (direction), Pierre Barrat (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 25, 29 et 30 ; 15 heures, le 27. Tél. : 03-88-75-48-23.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre op. 15*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Gerhard Oppitz (piano), Yutaka Sado (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 24. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

DANSE

ALBERTVILLE
AMIENS
Béjart Ballet Lausanne
Messe pour le temps présent.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 22. Tél. : 03-22-97-79-77. 180 F.

AUBUSSON/LIMOGES/LYON
Compagnie Ea Sola
Sécheresse et pluie.
– Théâtre Jean-Lurçat, 23 Aubusson. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-55-83-86-87. 100 F.
– Centre Jean-Moulin, 87 Limoges. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-55-83-86-87.
– Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 19. Tél. : 04-78-75-88-88. De 110 F à 140 F.

AVIGNON
Ballet Cristina Hoyos
Arsa y Toma.
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 14 h 30, le 20. Tél. : 04-90-82-23-44. De 50 F à 200 F.

BÉZIERS
Jean-Claude Gallotta
Docteur Labus.
Théâtre municipal, allée Paul-Riquet, 34 Béziers. 20 h 45, le 22. Tél. : 04-67-28-40-75. De 50 F à 140 F.

CHERBOURG
Josef Nadj
Le Cri du caméléon.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 h 45, les 22, 25 et 26 ; 19 h 30, les 23 et 24. Tél. : 02-33-88-55-55. 95 F.

LYON
Alvin Ailey American Dance Theatre
(1) Judith Jamison : *Riverside*. Jawole Willa Jo Zollar : *Shelter*. Alvin Ailey : *Revelations*.
(2) Ulysses Dove : *Vespers*. Lar Lubovitch : *Fandango*. George Faison : *Suite Otis*.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. (1) 20 h 30, les 22, 25 et 26 ; 17 heures, le 27. (2) 19 h 30, le 23 ; 20 h 30, le 24 ; 15 heures, le 26. Tél. : 04-78-75-88-88. De 200 F à 250 F.

RENNES
Catherine Diverrès
Fruits.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 02-99-31-12-31. De 110 F à 130 F.

STRASBOURG
Nederlands Dans Theatre 2
Jiri Kylian : *Lurch*.
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 19. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 230 F.

THÉÂTRE

ALÈS
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 20 h 30, le 22 ; 19 heures, le 23. Tél. : 04-66-52-52-64. Durée : 1 h 30. De 60 F à 90 F.*

ANGERS
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, le 19. Tél. : 02-41-87-80-80. Durée : 0 h 55. 85 F et 110 F.*

ANNECY
Exécuteur 14
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain.
Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 h 30, le 24. Tél. : 04-50-33-44-11. Durée : 1 h 25. 95 F.

BELFORT
Le Bagne
de Jean Genet, mise en scène de François Wastiaux, avec Agnès Sourdillon, Bruno Pesenti, Barnabé Perrotey, François Wastiaux, Michel Baudinat, Laurent Gerstenkorn et Gianfranco Poddighe.
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, fbg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 03-84-58-67-67. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Dernières.*

BÉTHUNE
Clavigo
de Goethe, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Jean-Louis Cassarino, Xavier Helly, Peter King, Renaud Lille, Florence Masure, Isabelle Mentré, Alexandre Migliore, Vincent Nemeth et Jean-Michel Vovk.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. 20 h 30, les 19, 22, 26, 29 ; 17 heures, les 20 et 27 ; 19 heures, les 23, 24, 30, 31 ; 14 heures et 20 h 30, le 25. Tél. : 03-21-56-96-95. Durée : 1 h 50. De 40 F à 110 F.*

BÉZIERS
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Mathias Agral, Jean Alibert, Fabrice Bénard, Cécile Bouillot, Isabelle Cagnat, Arnaud Carbonnier, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Magali Léris, Sava Lolov et Mikhaël Dontchev.
Théâtre, allées Paul-Riquet, 34 Béziers. 20 h 45, les 25 et 26. Tél. : 04-67-28-40-75. Durée : 2 heures. 40 F et 110 F.*

BOURGES
Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, Andre Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Gilles David, Michel Didym, Valérie de Dietrich, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua et Dominique Valadié.
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. 20 h 45, le 22 ; 19 h 30, le 23. Tél. : 02-48-67-06-07. Durée : 3 heures. De 50 F à 130 F.*

DIJON
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Jean-Marc Bory, Frédéric Constant, Nadia Fabrizio, Anne-Cécile Moser, Robert Pagès, Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Emilien Tessier et Alain Trétout.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, le 19. Tél. : 03-80-30-12-12. Durée: 2 h 30. De 35 F à 130 F. Dernière.*

DREUX
Christmas Pudding
de Nicolas Peskine, mise en scène de l'auteur, avec Karim Azougach, Frédéric Baudimant, Sylvie Caillaud, Annie Chaplin, Bénédicte Flatet, Florence Imbaud, Adeline Letourneau, Danièle Marty, Nicolas Peskine, Robert Santiago, Slaveyko Tchenichev et Dominique Voisin.
Théâtre mobile, quartier des Bâtes, 28 Dreux. 18 heures, le 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 02-37-46-03-56. Durée : 1 h 45. De 15 F à 50 F.*

LILLE
Les Dramuscules
de Thomas Bernhard, mise en scène de Dominique Surmais, avec Nadine Jadin-Pouilly et Sophie Robin.
La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, les 19, 23, 25, 26 ; 11 heures, le 20 ; 18 h 30, le 21 ; 22 heures, le 24. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 130 F.*

LORIENT
Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Odile Bougeard, Donatien Guillot et Alice Varenne.
Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau, 56 Lorient. 20 h 30, les 19, 22, 23, 24 ; 16 heures, le 20. Tél. : 02-97-83-51-51. Durée : 1 h 45. De 60 F à 120 F.*

MÂCON
Belle du Seigneur
de et par Elizabeth Macocco et Laurent Vercelletto, d'après Albert Cohen.
Le Théâtre, 1511, avenue Charles-de-Gaulle, 71 Mâcon. 19 heures, le 22. Tél. : 03-85-38-50-63. Durée : 1 h 30. 30 F et 50 F.*

MULHOUSE et OULLINS
Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Patrice Bornand, Anne Klippstiehl, Gérard Hardy, Alain Enjary et Nicolas Fleury.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 23 et 25 ; 19 heures, le 24. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 4 heures. De 40 F à 130 F.*
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69 Oullins. 19 h 30, le 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 04-72-39-74-91. Durée : 4 heures. De 60 F à 100 F.*

NICE
La Faim
de Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 21 heures, le 19. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 30. 120 F.

REIMS
Fille du ciel et de la terre
d'après Joseph Delteil, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Camille Grandville.
La Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 20 h 30, les 19, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 31 octobre, 5 novembre. Tél. : 03-26-48-49-00. Durée : 1 h 15. De 30 F à 120 F. Jusqu'au 9 novembre.*

RENNES
Chant pour la Volga
de Rezo Gabriadze, mise en scène de l'auteur, avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova, Anna Victorova, Vladislav Lobanov, Taïssia Kalinitchenko et Alexandre Khotchinski.
Théâtre de la Parcheminerie, 23, rue de la Parcheminerie, 35 Rennes. 19 h 30, les 19, 22, 23, 24, 25, 26. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 1 h 15. 90 F.

STRASBOURG
Lève-toi et marche
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Sandrine Attard, Gauthier Baillot, Anne Caillère, Anne Cantineau, Jean-Pol Dubois, David Gouhier, Jérémie Oler, Isabelle Olive, Arnaud Simon et Christèle Tual.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 19, 22, 23, 24, 25 ; 15 heures, le 20. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 1 h 30. De 50 F à 125 F.*

TOULOUSE
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Jean-Marc Bory, Frédéric Constant, Nadia Fabrizio, Anne-Cécile Moser, Robert Pagès, Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Emilien Tessier et Alain Trétout.
Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 19 h 30, le 23 ; 20 h 30, du 24 au 26 ; 16 heures, le 27. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 2 h 30. De 60 F à 110 F.*

ART

CAEN
Tom Drahos : solitudes, fragments, apparences
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 02-31-93-09. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

CALAIS
Del Marle, la polychromie dans l'espace, 1945-1952
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, 62 Calais. Tél. : 02-21-46-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er décembre. 14 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

DIJON
Donald Judd, Lili Van der Stokker
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-31-67. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.
Daan Van Golden
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

LOCMINÉ
Eugène Leroy : peintures 1964-1996
Centre d'Art contemporain, domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 novembre. 25 F.

NANTES
Paul-Armand Gette : in natura rerum
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 19 octobre au 27 janvier 1997. 20 F.

NICE
Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier 1997. 25 F.

RENNES
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.
Eugène Leroy, peintures 1953-1964 et dessins
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 novembre. 20 F.

SAINT-ETIENNE
Philippe Favier
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 1er décembre. 27 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. 25 F.





Rupert Murdoch perd la première manche dans la bataille de la télévision câblée à New York

Une lutte sans merci oppose le magnat australo-américain à Ted Turner, vice-président de Time Warner

WASHINGTON
de notre correspondant

Ted Turner avait lancé cet avertissement à celui qu'il qualifie de *« Führer »* : *« J'écraserai Rupert comme un insecte ! »* Si l'image est forte, l'objectif est loin d'être atteint. Mais le numéro deux, et principal actionnaire, de Time Warner a remporté une manche contre le patron de News Corporation et de Fox Television. Rupert Murdoch vient en effet de subir un camouflet de la part d'un juge fédéral de New York, qui a décidé – temporairement – que le maire de la ville, Rudolph Giuliani, ne pouvait allouer de son propre chef à M. Murdoch l'une des cinq chaînes télévisées de Crosswalks, le réseau câblé que contrôle la municipalité.

M. Giuliani a certes la responsabilité des chaînes 71 à 75 (reçues dans environ 1,4 million de foyers), mais il ne l'exerce que grâce à une franchise accordée par les deux câblo-opérateurs que sont Time Warner et Cablevision Systems, le premier jouissant dans les faits d'un quasi-monopole.

Après la rupture des négociations avec Time Warner, il s'agit d'une seconde défaite pour Rupert Murdoch, dont la stratégie vise à imposer sa nouvelle chaîne télévisée d'information en continu, Fox News Channel (FNC), face à la puissante CNN, fleuron de Time Warner et enfant chéri de Ted Turner.

Le magnat de la presse anglo-saxonne a lancé sa chaîne concurrente le 7 octobre, sans avoir pu obtenir de garantie de diffusion à Manhattan (centre de New York), un marché essentiel pour le succès commercial de son entreprise. FNC affirme être reçue dans quelque 17 millions de foyers, même si les spécialistes estiment que 10 millions est un chiffre plus réaliste, contre 65 millions pour CNN et 22 millions pour MSNBC, la chaîne d'information en continu lancée il y a quatre mois, à la suite de l'alliance entre la chaîne NBC et Microsoft, le géant des logiciels pour micro-ordinateurs.

> Dans ce véritable combat de titans, tous les coups sont permis, y compris sur le plan politique

Cette audience est théorique, puisqu'elle représente un taux de pénétration et non pas le nombre de téléspectateurs, et elle est en outre bien inférieure à celle des grands networks que sont NBC, ABC et CBS . Mais le « bouquet » de 75 chaînes du réseau câblé de New York, que Time Warner transmet à 1,1 million d'abonnés, n'en constitue pas moins un marché lucratif. M. Murdoch n'a donc pas lésiné pour arriver à ses fins, investissant plus de 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs) dans le lancement de Fox News Channel.

Lors des négociations avec Time Warner, il avait offert de dédommager le numéro un mondial de la communication en payant plus de 15 dollars pour chaque téléspectateur, soit un pactole de 236 millions de dollars ! Or la transaction, pourtant bien engagée par Gerald Levin, le président de Time Warner, a capoté, à cause de... Ted Turner, qui dispose d'une influence déterminante au sein de Time Warner. M. Murdoch a longtemps espéré que l'équipe Levin-Turner accepterait d'« héberger » FNC, mais « Ted » n'a pas laissé passer cette occasion de saper les ambitions de son rival.

Conformément aux directives de la Commission fédérale sur le commerce, Time Warner a cependant accepté de partager son empire câblé avec un concurrent, et a choisi MSNBC. Dans ce véritable combat de titans, tous les coups sont permis, y compris sur le plan politique. Rupert Murdoch a mobilisé le banc et l'arrière-banc des soutiens dont il dispose au sein du Parti républicain : le maire, Rudolph Giuliani, le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, le puissant sénateur Alfonse D'Amato, et enfin le ministre de la justice de l'Etat, Dennis Vacco, sont successivement intervenus pour faire plier Time Warner. En vain.

Le groupe de Gerald Levin et Ted Turner a dénoncé une *« offensive publique au vitriol »*, et rappelé certains faits : Rudolph Giuliani est activement soutenu par le *New York Post*, journal dont le propriétaire n'est autre que News Corp., la société australienne de M. Murdoch. De surcroît, l'épouse du maire est, incidemment, journaliste à Fox News, dont le directeur n'est autre que Roger Ailes, ancien consultant politique de M. Giuliani...

Enfin, le Grand Old Party ne peut oublier que le « papivore » anglo-saxon est un homme généreux : en 1994, il a versé une contribution de 100 000 dollars (environ 500 000 francs) à l'antenne locale du Parti républicain.

Les amis de M. Murdoch ont répliqué sur le même ton, brocardant la libérale CNN comme le *« Clinton News Network »*, et le maire a affirmé que les 1 400 emplois de Fox Television à New York sont sa principale préoccupation. Les relations entre les dirigeants des deux groupes sont désormais franchement mauvaises, ce qui ne sert les intérêts de personne. Fox Television, rappelait récemment le magazine *Business Week*, achète des programmes de Time Warner qui, via sa filiale HBO, achète des films (comme *Independence Day*) produits par les studios de la Twentieth Century Fox, laquelle fait partie de l'empire Murdoch...

Le magnat anglo-saxon vient de perdre une bataille, mais l'issue de la guerre est incertaine : avec la télévision numérique et le réseau satellitaire, le nombre de chaînes câblées devrait connaître dans quelques années un important essor. Ce qui ne saurait satisfaire les ambitions immédiates de Rupert Murdoch.

Laurent Zecchini

Projet de loi sur l'audiovisuel : l'avis du CSA est rendu public

L'AVIS du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur le projet de loi sur l'audiovisuel qui doit être examiné par le conseil des ministres du 30 octobre, a été publié au *Journal officiel* du vendredi 18 octobre, à la demande du secrétariat général du gouvernement. Sous la signature de son président, Hervé Bourges, le CSA se félicite de voir renforcées ses compétences en matière de *« déontologie et d'éthique »* des programmes, de pluralisme de l'information, de protection de l'enfance et des consommateurs, comme en matière de respect de la vie privée ou de développement de la concurrence, toutes demandes formulées par l'organisme de régulation. Il adhère aussi à la volonté du projet d'améliorer son *« pouvoir de sanction »* en réduisant à un mois la durée entre l'infraction et sa sanction. L'avis du CSA entérine aussi le fait d'être *« systématiquement »* consulté sur tout projet de loi.
Si les « sages » indiquent qu'ils sont *« favorables »* à l'alignement des télévisions satellitaires sur le câble et à leur conventionnement par le CSA, ils posent le problème des éditeurs indépendants, auxquels serait réservé *« 20 % de la ressource »* des télévisions satellitaires, du pluralisme et *« de l'autorité chargée de le mettre en œuvre. »* Enfin, le CSA demande à être associé à la rédaction du cahier des charges des télévisions publiques, ainsi qu'aux négociations internationales.

La direction de Radio-France met fin à la revue de presse d'Ivan Levaï

APRÈS avoir été écarté, le 29 mars dernier, de son poste de directeur de l'information de Radio-France, Ivan Levaï perd aujourd'hui la « Revue de presse » qu'il assurait sur France-Inter depuis avril 1990. Dans une lettre adressée au journaliste, Michel Boyon, président de Radio-France, a fait savoir à Ivan Levaï que ses nouvelles fonctions de directeur de l'information au quotidien *La Tribune Desfossés* (*Le Monde* du 4 octobre 1996) étaient incompatibles avec cette revue de presse. La plupart des rédacteurs de France-Inter considèrent que le motif du départ d'Ivan Levaï est incontestable, même si certains jugent que le critère déontologique évoqué par la direction n'est qu'un prétexte.

■ **AUDIOVISUEL** : une nouvelle offre de reprise de la SFP (Société française de production) associant le groupe Havas et la Générale des Eaux serait à l'étude au sein du gouvernement, comme l'a indiqué le quotidien *Les Echos* du 17 octobre. Les trois candidats à la privatisation de la SFP ne font pas l'unanimité. Walter Butler est en butte à l'hostilité des syndicats ; les chances de Jean Cressant, ancien directeur commercial de la SFP, sont jugées faibles ; et la société belge LBO, associé jusque là à une filiale d'Havas, ITI Télé-Images, qui faisait figure de favori, révèle une situation financière incertaine.

VENDREDI 18 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton [2/2]. Le rideau tombe.
15.30 Hôtel. Série. La chute d'une idole.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Terroir à domicile.
18.10 Le Rebelle. Série. Les voleurs de bétail.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Sardou, Céline Dion, France Gall, Khaled, le Chœur de l'Armée française, Kassis, Félix Gray, Fiesta Mora, Serge Lama (125 min). 83436692

22.55

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invitée : Nicole Calfan. Les mythomanes ; La vente forcée (110 min). 730857
0.45 Très chasse, très pêche. Documentaire. Des grands moments de chasse, de Claude Cailloux (55 min). 6481987
1.40 Journal, Météo.
1.55 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 2.50 et 3.30, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 3.00 et 3.40, 4.25, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.10 et 17.20, 22.33 Un livre, des livres.
12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les ballons.
19.24 et 1.20 Studio Gabriel. Invité : Serge Lama.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. La patience de Maigret, d'Andrzej Kostenko (85 min). 2846437
Le commissaire soupçonne un truand d'être le commanditaire de vols de bijoux.
22.20 Flash info, Bourse, Météo.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Des hommes et des femmes dans la guerre. Invités : Philippe Dagen (*Le Silence des peintres et la Guerre*) ; Christophe Malavoy (*Parmi tant d'autres*) ; Jeanine Matillon (*Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*) ; Bertrand Tavernier (75 min). 9856760
23.50 Touchez pas au grisbi ■ ■ ■ Film de Jacques Becker avec Jean Gabin (1954, N., 94 min). 3841418
1.55 Envoyé spécial (rediff.). 3.55 Frontières. Brasiers : Turquie, Iran, Irak. 5.00 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Femmes en blanc. Téléfilm [2/2], de Jerry London, avec Susan Flannery (100 min). 5952215
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Estampillé Moscou*, de Sigismund Krzyzanowski.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Escale à Nantucket : le pays de Moby Dick. Côte Est ; la dame grise des mer ; l'Ère baleinière, Nantucket ; chers paniers ; l'Ère baleinière, New Bedford ; marine lab ; la côte vagabonde ; Vanessa's Paradise (70 min). 144876

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Sandrine Kiberlain. Chine : Shaolin, la ville des moines soldats, de Régis Michel et Yvon Bodin ; France : foire franche, de Frédéric Dézert, Laurent Cheval et Michel Marion ; Maroc : les serviteurs de Fès, de Julien Meije et Jean-Jacques Révérend (65 min). 2488079
23.05 Journal, Météo.
23.30 Nimbus. Magazine. Les transformations du vivant (60 min). 64505
0.30 When the Lion Roars. Documentaire [6/8] (v.o., 45 min). 1141164
1.15 Musique Graffiti. Danse. *Pas de deux*, de Tchaïkovski, avec Eva Petters et Thomas Solymosi (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. Le tabac. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau. La réserve de Ho Ke Go. 13.30 Demain les métiers. La récup. 14.00 L'Afrique australe. 15.00 Budapest 1956, défaite et victoire. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. La langue de la diplomatie [6/10]. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Bunratty. 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. Les trésors de Montézuma. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. [3/3] Voyage sur les traces de Humboldt, de Wolfgang Brög. Au pays des Incas (60 min). 2166
20.00 Reportage. Labourer sans cesse, d'Ursula Scheicher et Wilfried Saur (30 min). 8741
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm. [3/4] 1927-1940, de Michel Favart (90 min). 429383
Les Alsaciens sont déçus par la France et son administration. Un mouvement autonomiste se crée, infiltré par des éléments pro-allemands. Ce formidable téléfilm vient d'être primé au Festival d'Amsterdam.

22.10

GRAND FORMAT : THE CHAIR
Documentaire de Robert Drew (v.o., 80 min). 7447418
Juillet 1962. Les cinq derniers jours de Paul Crump, condamné à mort pour le meurtre d'un vigile, qui doit être électrocuté dans une prison de la "cité des vents". Deux juristes vont tenter de faire commuer la peine avec un argument inédit. Grand Prix Eurovision au Festival de Cannes 1963.
23.30 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).
23.40 Profil : Au nom de Pestalozzi. Documentaire de Tobias Wyss (55 min). 183227
0.35 Music Planet. Magazine. World Collection. Salif Keita, citoyen ambassadeur, de Jean-Pierre Limosin (rediff., 50 min). 3404513 1.25 Versailles rive gauche. Moyen métrage de Bruno Podalydès, avec Isabelle Candelier, Denis Podalydès (rediff., 47 min). 7935669 2.10 Court-circuit. Deus ex machina, court métrage français de Vincent Mayrand, avec Patrick Paroux, Géraldine Cotte (1993, rediff., 18 min). 1928616

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le diable et Jonathan. Série.
13.25 Visions de choc. Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Barbara Eden (87 min). 5134760 *Une psychologue aide un inspecteur dans son enquête sur le meurtre de son coéquipier.*
15.05 Drôles de dames. Double jeu. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 Hit Machine.
18.00 Space 2063. Série. [2/2] Le cheval de Troie.
18.55 Highlander. Série. Témoin à charge.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

POLICE DES BERMUDES
Téléfilm de Mark Sobel, avec William Sadler (89 min). 694321
L'enquête sur la mort d'une jeune femme à Philadelphie entraîne un inspecteur jusqu'aux Bermudes.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les enfants du Führer (55 min). 3927401
Jim Phelps doit faire échec à des terroristes qui projettent de prendre le contrôle du gouvernement en utilisant des enfants.
23.30 Le Virus du mal. Téléfilm de Jerrold Freedman, avec Christina Haag (90 min). 68944
1.05 Best of Groove. Musique. 2.10 Jazz 6. Magazine (55 min). 3.00 E = M 6. Magazine. 3.25 Fréquenstar. Magazine. *Patrick Dupond.* 4.10 *La Saga de la chanson française.* Documentaire. Charles Trenet (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Pulp Fiction ■ ■ Film de Quentin Tarantino avec John Travolta, Bruce Willis (1994, 148 min). 6738091
16.00 et 2.55 Surprises.
16.15 Le Journal du cinéma (rediff.). Magazine.
16.20 Timemaster. Film de James Glickenhaus avec Jesse Cameron-Glickenhaus (1994, 96 min). 949383
17.55 ▶ Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Bernard Lama, Stéphane Peyron, le groupe Israël Vibrations.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BALADE EN VILLE
Téléfilm de Marc Angelo, avec Jean Yanne (85 min). 394983
Un policier psychologique.
22.00 La Belle et la Bête. Le léopard et le phacochère, de Richard Goss (50 min). 13760
22.50 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.

23.00

FORREST GUMP ■ ■
Film de Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright (1994, 137 min). 3985302
Un homme jeune, assis sur un banc, raconte à des gens attendant le bus sa drôle de vie. Tom Hanks, remarquable.
1.15 Les Aventuriers du Mékong. Film de Jean Bastia (1957, 98 min). 6052513
3.35 Mother's Boys ■ Film de Yves Simoneau (1994, v.o., 93 min). 1546987
5.10 The New Age. Film de Michael Tolkin (1994, v.o., 108 min). 1320854

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Tristan Tzara, 1896-1963. A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (3).
21.32 Musique : Black and Blue. Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le jazz-funky (3).
22.40 Nuits magnétiques. Vietnamiens, Cambodgiens : l'exil ou l'autre côté du miroir.
0.05 Du jour au lendemain. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 30 et 31 mars 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert Franco-Allemand. Concert d'ouverture du Festival. Donné en direct de Donaueschingen et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Sarrebruck, Baden-Baden et Francfort, par l'Orchestre national de France, dir. Lothar Zagrosek : Concerto pour guitare et orchestre avec improvisation vocale du compositeur (création), de Dun ; To Marylin Sixpack pour orchestre (création), de Huber ; Concerto pour violon et orchestre (création), de Dalbavie.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Norgard, Hofstede.
23.07 Miroir du siècle. Du côté des vents. Œuvre de Désenclos, Ibert, Tisné.
0.00 Jazz-club. Concert donné en direct du New Morning, à Paris : Carmen Lundy (chant). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alexandre Pouchkine. Ouverture des Noces de Figaro, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Mravinski ; Variations sur un thème de Mozart, de Glinka ; Mélodies, de Glinka ; Skazka op.29, de Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. Svletanov ; Boris Godounov, de Moussorgsky, par la Chorale et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Abaddo ; Mazappa, Bataille de la Poltava et Danse cosaque, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Simon ; Chant triste nº 3, d'Arensky ; Aleko, de Rachmaninov, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Järvi ; Mélodies, de Cui ; Musiques pour Eugène Onéguine et Boris Godounov, de Prokofiev, par l'Orchestre National d'Ecosse, dir. Järvi.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvre de Haydn, Mozart, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 12/10/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Maurane ; autres invités : Pascal Obispo, Michel Fugain, Harry Connick Jr (France 2 du 8/10/96).
23.50 Ça cartonne. Invité : Joël Cantona.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).
1.30 La Marche du siècle. Invités : Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances ; Alain Madelin, son prédécesseur, président de l'association «Idées Action» ; Denis Kessler, vice-président du CNPF ; Georges Chavannes, maire d'Angoulême (90 min).

Planète

20.35 Bébé génération plus.
21.25 Schliemann, une aventure avec les dieux.
22.20 Du ketchup dans le curry.
23.15 Togo : un intello à la primature.
23.40 Chapare.

Paris Première

21.00 Marlon Brando. De Donatella Baglivo. The Wild One.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Luisa Miller. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi Enregistré à l'Opéra de Lyon en 1988 (155 min). 79896128

France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Elsa.
21.50 Rallye.
22.50 Caroline Roussel, peintre-brodeur. D'Alain Tamas.
23.50 Ecran large.
0.20 Première escale.
1.10 Motocyclisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Destins ■ Film de Richard Pottier (1946, N., 100 min) 8989186
22.10 L'Ange des maudits (Badman's Territory) ■ Film de Tim Whelan (1946, N., v.o., 95 min) 97380692
23.45 Doll Face ■ Film de Lewis Seiler (1945, N., v.o., 80 min) 60108925

Ciné Cinémas

21.00 D.O.A. : Mort à l'arrivée ■ ■ Film de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988, 90 min) 5411875
22.30 Gladiateurs ■ Film de Rowdy Herrington (1991, v.o., 100 min) 12933627
0.10 La Mouche ■ ■ Film de David Cronenberg (1986, 95 min) 68837242

Série Club

20.45 Commando Garrison. Le traité.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. René.
22.30 Sherlock Holmes. Le bébé mène l'enquête.
23.00 Les Anges de la ville. Haine aveugle.
23.50 Quincy. Une nuit d'épouvante.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Planète des illusions.
21.20 The New Statesman. Fatale extraction.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. On revient toujours à ses amours.
22.50 Seinfeld. Maestro.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

18.00 Tennis. En direct de Zurich (Suisse). Tournoi féminin : 5e jour (180 min) 53043186
21.00 Offroad.
22.00 Sumo.
23.00 Golf.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Les Sous-doués. Film de Claude Zidi (1980, 95 min). Avec Maria Pacôme, Hubert Deschamps, Daniel Auteuil. Comédie.

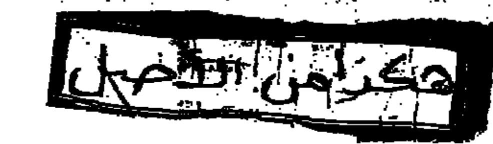
RTL 9

0.40 La Guerre des polices. Film de Robin Davis (1979, 105 min). Avec Claude Brasseur. Policier.

TSR

20.05 Chienne de vie. Téléfilm de Bernard Uzan (1996) avec Jacques Weber.
21.45 Les Accusés. Film de Jonathan Kaplan (1988, 110 min). Avec Kelly McGillis. Drame.
23.45 Engrenages. Film de David Mamet (1987, 100 min). Avec Lindsay Crouse. Suspense.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le rire est-il soluble dans un tube cathodique ?

Canal Plus décline dimanche sa quatrième « Journée de la télé ». Il faut savoir zapper dans ce kaléidoscope de l'humour

« SI VOUS VOULEZ étudier un homme, regardez le plutôt quand il rit », écrivait Dostoievski. Fort de ce conseil, Canal Plus, qui a été la chaîne la plus novatrice dans le domaine du rire à la télévision, avec *notament Coluche*, Karl Zéro, Les Nuls et Les Guignols de l'Info, a donné carte blanche à une trentaine de producteurs pour proposer leurs libres réflexions sur le sujet tout au long de l'après-midi de dimanche.

« La télévision nous fait rire » : la forme affirmative a, semble-t-il, troublé plusieurs auteurs. Certains se sont même coulés un peu excessivement dans le moule sans trop se poser de questions. La forme interrogative aurait *été* plus apropriée, vu le résultat des petits films de cinq à treize minutes, qui laissent parfois un sentiment d'inachevé, l'humeur fasant plutôt place à l'humour.



« UN CHOIX SUBJECTIF »

« Nous avons reçu près de cent cinquante projets, et nous en avons sélectionné une trentaine », explique Philippe Dana, le coordinateur de la journée, qui, comme chaque année, ira rencontrer dimanche les abonnés de la chaîne dans plusieurs villes de France en compagnie d'autres animateurs. *« C'est forcément un choix subjectif, mais la qualité générale est bonne et le résultat me semble assez représentatif de la tendance du moment. »*

Ce choix subjectif entraîne un regard du même ordre. A moins de considérer le désespoir comme une forme supérieure de la franche rigolade, on fera mieux de zapper sur certaines fictions comme *Le Plein de souvenirs*, d'Arnaud Vincenti, avec les deux ex-animateurs de Canal Plus, Yvan le Bolloc'h et Bruno Solo, ou *L'Homme au bras d'or*, de Pierre Gaffié, qui narre les vicissitudes d'un chef applaudisseur... victime d'une fracture du bras.

On passera également aimablement, sans rien dire, sur *BTV, l'info à tout prix*, de Christophe Janin, avec Jean-Luc Delarue devenu pour la *circonstance* animateur-producteur-acteur.

Mais on regardera par contre avec délice quelques petites perles. Comme *Les Voisins*, d'Artus de Penguern filmant un jeu entre des locataires qui se détestent, *Rions un peu...*, de François Rollin en directeur de l'Institut national du rire ou *L'Amérique selon Joe*, d'Alexandre Valenti, qui dresse le portrait de Joe Sedelmaier, génial réalisateur de spots de publicité.

Dans la même veine, on se délectera avec le portrait de Pierre Dac réalisé par Pierre Philippe et Philippe Gavi. Intitulé sans ambages *Pierre Dac : respect !*, ce film *est sûrement* le plus intéressant de cet ensemble. Outre un hommage au résistant, voix de Radio-Londres et fondateur du Parti d'en rire, les auteurs plongent aux racines mêmes du rire à travers l'humour juif, les cabarets, la radio et la télévision.

RIRE DE TOUT ?

« On peut rire de tout, mais pas au nom de rien », semble dire comme en écho Karl Zéro dans *J'avoue, j'ai fait rire*, de Sandrine Roustan et Frédéric Cebron, qui ont passé à la question plusieurs professionnels de l'humour audiovisuel (Jean-Christophe Averty, Jacques Martin, Luis Rêgo ou les auteurs des Guignols), victimes en leur temps de la censure. Un constat sobre, grinçant et très instructif.

Dans ce kaléidoscope du rire, les télévisions étrangères n'ont pas été oubliées. Les téléspectateurs français auront l'occasion de découvrir le magazine « Blob », qui, chaque soir, sur la troisième chaîne de la télévision publique italienne (RAI 3) réconcilie les Italiens avec leur poste à travers un humour ravageur. Ils suivront avec intérêt *Algerian TV Show*, de Malek Bensmaïl, qui, sous forme d'un conte, montre que la télévision et l'humour occupent, malgré tout, une place importante dans le quotidien des Algériens.

Daniel Psenny

★ « La Journée de la télé », Canal Plus, dimanche 20 octobre de 14 h 05 à 20 h 15 (en clair, de 14 h 05 à 15 h 05, de 17 heures à 18 heures, de 19 h 35 à 20 h 15).

« Comme un parfum... »

par Agathe Logeart

24 NOVEMBRE 1995 : dans une petite rue parallèle aux boulevards où se déroulait la manifestation qui donna le signal du grand mouvement social qui mit plusieurs semaines durant les Français sur les rotules, une femme s'engouffrait dans une voiture pourchassée par des hommes en colère. Coups de pied contre la carrosserie, injures, gestes menaçants, Nicole Notat fuyait la colère de sa base. Personne n'a oublié cette image peu glorieuse de lynchage avorté.

17 octobre 1996 : Nicole Notat, toujours. Presque au même endroit, mais au milieu du cortège cette fois, entourée de solides gaillards qui forment autour d'elle comme un pack de rugby, la « tsarine » de la CFDT vacille sous la pression de la foule et des insultes. *« Juppé-Notat, même combat... Notat, vendue... »*. Hors d'elle, la foule conspue, crache, siffle. Elle a la vilaine mine des tricoteuses. Elle veut voir une tête au bout de sa pique, haineuse, forte de sa puissance. Au micro qui se tend vers elle, la responsable syndicale dit les mots attendus : *« La CFDT dérange, parce qu'elle veut agir sur le cours des choses, parce qu'elle refuse cette société où se développent le chômage et l'exclusion... »* Elle meuble, parle fort pour tenter de couvrir les grondements de la foule. L'image suivante, on ne l'a pas vue sur toutes les chaînes, la plupart s'étant curieusement contentées de dire, plutôt que de montrer. La suite, c'est un projectile de nature et d'origine indéterminées – caillou, canette de bière ? – qui atteint Nicole Notat au visage.

Etrange sentiment de déjà vu : l'histoire sociale serait-elle en train de bégayer ? L'automne 96 sera-t-il le jumeau de l'automne 95, maniant d'entrée de jeu les mêmes symboles, avec cette colère des manifestants dirigée contre la responsable syndicale perçue, à tort ou à raison, comme la traîtresse trop proche d'un gouvernement honni et qui se brûle les ailes à force de complicités supposées ? Elles en disent long, en tout cas, ces images fugitives, sur les colères mal éteintes qui rougeoient au moindre souffle du vent d'automne. A Marseille, nous dit le correspondant de TF 1, on distribua un tract joliment intitulé :

« Comme un parfum de décembre... » Munis de leurs calculettes – nombre de grévistes, nombre de manifestants, je pose deux et je retiens trois – et de leurs boules de cristal, les observateurs prudents et perplexes tentent de lire l'avenir. Les paris sont ouverts, pour deviner si chaque année, désormais, décembre succédera à octobre.

Plasticage après plasticage, il y en a qui, eux, ne chôment pas : ce sont les terroristes corses, pour qui, de palais de justice en centre des impôts, il n'y a pas de grève qui vaille. On apprend que le parquet de Paris vient d'ouvrir une information judiciaire après la spectaculaire conférence de presse qui s'était déroulée au mois de janvier, dans le maquis, du côté de Tralonca. Avec neuf mois de retard. Pour que l'on soit sûr de comprendre, il faudra nous expliquer soigneusement la logique de l'histoire.

SAMEDI 19 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo.
13.30 Reportages. A quoi rêvent les jeunes filles ?, de Jean-Michel Chappes et Hélène Delebecque.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série. Haut vol.
15.00 Mac Gyver. Série. Grand prix à Westwood.
16.00 Melrose Place. Série. *La voie de la guérison.*
16.50 Hercule. Série. Le labyrinthe du Minotaure [1/2].
17.45 Trente millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Berverly Hills. Série. Sans haine.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

LA FEMME DE LA FORÊT
Téléfilm [2/2] d'Arnaud Sélignac, avec Sophie Duez, Jacques Weber (105 min). 101155
Clara doit faire face à de nouveaux problèmes : la fugue de son fils et la grève des bûcherons.

22.35

LES ANNÉES PUB
Divertissement présenté par Julien Courbet (110 min). 9883093
Les meilleures publicités en compagnie d'acteurs, de chanteurs et de top-models qui ont tourné au moins une fois dans leur vie un spot.

0.25 Formule foot. 13e journée du Championnat de D1.
1.00 Journal, Météo.

1.10 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.35, 3.40, 4.05 TF1 nuit. 1.45 et 2.45, 3.50, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.45 Point route.
12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.45 Savoir plus santé. Vive la cinquantaine.
14.40 *La Vie à tout prix.* La jument et le tueur obèse. Série.
15.30 Samedi sport. 15.35, Tiercé ; 16.00, Rugby : Coupe d'Europe, Toulouse-Cardiff ; 17.40, Cyclisme : Tour de Lombardie (215 min). 33918451
19.05 JAG. Frères d'armes. Série.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement.
Avec Gustav Parking, Tony Barthe, Shazz Karich, Bunny Godillot, Jérôme Le Bannère, Alexandra Kamp.
Au profit de l'association « le Rire médecin » (105 min). 109797

22.35

BOXE
En direct de Berck-sur-Mer. Championnat d'Europe des poids moyens : Hassine Cherifi (France) - Alexander Zaitsev (Russie, 70 min). 9822703

23.45 Journal, Météo.
0.00 La 25e Heure. Magazine. L'Afrique : entre la faim et la mort. Attendre ; *Soleil dans la nuit* (60 min). 73486
Au Soudan, dans un pays coupé en deux par la guerre civile, la famine frappe toujours.

1.00 Bouillon de culture (rediff.). 2.05 Eurocops. Les aveux. Série. 3.00 L'Erythrée, trente ans de solitude. 4.25 Nomades à la verticale. 4.55 Taratata (rediff.).

France 3

11.44 Flash d'information.
11.48 et 13.05, 15.05 Télévision régionale.
12.32 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Les Quatre Dromadaires.
17.40 Montagne. Les visiteurs de la Clarée.
18.10 Expression directe. UDF.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Histoire des sapeurs-pompiers français*, de Patrick Dalmaz.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES CHIENS NE FONT PAS DES CHATS
Téléfilm d'Ariel Zeitoun, avec Christian Charmetant (95 min). 298635
Après onze ans de silence, un célibataire endurci retrouve l'une de ses anciennes amies.

22.25

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine de Patrick Rotman. Pompidou, Chaban et la nouvelle société : 1969-1972 (60 min). 6968426
Une explication, grâce à des images d'archives et des témoignages de Jacques Delors et Michel Jobert, des relations tumultueuses entre gaullistes de progrès et gaullistes de conservation.

23.25 Journal, Météo.
23.50 Pierre Vassiliu en concert.

0.45 Capitaine Furillo. Série. Montaigus et Capulets. 1.35 Musique Graffiti. *Suite pour violoncelle seul*, de Cassado, par Gary Hoffmann (20 min).

La Cinquième

12.00 Les Habitants du tunnel. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. Le secret de la Licorne. 14.00 Fête des bébés. 14.30 Les Baleines avec Christopher Reeves. 15.30 Qui vive ! Santé et travail. 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 Chypre. Documentaire. 18.00 Droit d'auteurs. Présenté par Frédéric Ferney. Invités : Jacques Attali (*Chemins de la sagesse*) ; Jean-Marc Aubert (*Bambou*) ; Elie Cohen (*De la souveraineté*).

Arte

19.00 French & Saunders. Série [7/7] de John Birkin, avec Dawn French, Jennifer Saunders (v.o., 30 min). 2819
19.30 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. Semaine du 19 octobre 1946 : la création de l'Union française. Invité : Georges Gorse (45 min). 40136
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [3/3] L'Algérie déchirée.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm. [4/4] 1943-1953, de Michel Favart, avec Serge Dupire, Catherine Aymerie (90 min). 770819

22.15 Métropolis. Magazine. Barcelone, ville du modernisme ; livre : Taxi Driver Wisdom ; essai : les cinéastes irlandais ; l'agenda des métropoles (60 min). 4521906

23.15

▶ MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. *Le Taraf de Haïdouks, les bandits justiciers*, de Guy Demoy (55 min). 8688884
De son village de Roumanie (Clejani) aux tournées à travers l'Europe, la vie d'un orchestre tzigane où tous les musiciens, quel que soit leur âge, sont des virtuoses.

0.10 Le Bout du monde. Téléfilm de Joao Mario Grilo, avec Jose Viana, Carlos Daniel (v.o., 62 min). 7779136
Après avoir purgé sa peine de prison pour le meurtre accidentel d'une vieille femme, un homme regagne sa maison d'un petit village portugais. Mais vendue en son absence par son neveu, celle-ci est occupée par ses propriétaires anglais...

1.10 Moi et l'impératrice ■ Film de Friedrich Hollaender (1932, N., v. o., rediff., 82 min). 8617136

M 6

12.55 55 pour Vatoo. Jeu.
13.30 *Le Magicien.* Série. Le hogi et la commissaire.
14.25 Raven. Série. *L'ennemi invisible.*
15.20 Les Têtes brûlées. Hutch. Série.
16.15 L'Aventurier. Série. Les icônes sont éternelles.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Dans sept jours, le déluge.
18.15 Le Saint. Série. *Ultra secret.*
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme.
20.35 Plus vite que la musique.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson, David Duchovny.
L'épave. *Un navire de recherche français retrouve, dans l'océan Pacifique, l'épave d'un avion disparu pendant la deuxième guerre mondiale. De retour à terre, les membres de l'équipage meurent gravement irradiés, sauf le plongeur.*
La règle du jeu. *Mulder et Scully enquêtent sur un restaurant où se déroule dans l'arrière-boutique un jeu étrange dans lequel les parieurs ont bien plus à perdre que leurs mises...*

23.35 La Maison sur la falaise. Téléfilm de John Korty, avec Jane Seymour, Gerard McRaney (91 min). 1945548
Un couple vient d'emménager dans une superbe maison. Alors que la femme se retrouve délaissée par son mari, elle est la victime de phénomènes étranges...
1.10 La Nuit des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.20 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Basket-ball. Antibes-Cholet.
15.55 Golf.
▶ En clair jusqu'à 20.33
17.27 Intermezzo.
17.30 Décode pas Bunny.
18.25 Maxi-poison *pour mini-grenouilles.* Documentaire d'Emma Peddie (23 min). 2058068
18.50 Flash d'information.
19.00 TV plus. Magazine.
20.00 ▶ Les Muppets.
20.25 Pas si vite. Magazine.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

L'AMOUR EN CAGE
Téléfilm de Graeme Campbell (93 min). 358155

22.10 Flash d'information.
22.15 *Jour de foot.* 13e journée de D 1 (45 min). 6296364

23.00

KILLING ZOE ■
Film de Roger Avary avec Eric Stoltz, Julie Delpy (1993, 95 min). 5000567
Jeu quelque peu intellectuel sur les clichés du film policier. Mise en scène efficace. Interdit aux moins de seize ans.

0.35 L'Arne des guerriers ■ ■ Film de Lee Tamahori (1995, 99 min). 8602862
2.10 On Tour Groove.
3.05 Surprises.
3.25 Pulp Fiction ■ ■ Film de Quentin Tarantino (1994, ♦, 148 min). 25905759

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. *Fletch et les femmes mortes*, de Gregory Mc Donald ; 21.53, *Dodge, d'Emmanuel* Tronquart.
22.35 *Musique : Opus.* Musica 96. Invité : Gérard Grisey.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles de Monique Jouvancy : J'aime bien voyager de nuit ; Temps perdu ; Sur le banc en face d'eux. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Alain Borer ; 1.59, Gérard Philipe ; 3.20, Erik Orsenne et Bernard Matussière ; 3.57, Les Esséniens ; 5.21, Antonio Tabucchi ; 6.07, La Petite Fabrique du bonheur.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné par le Chœur de la *Radio de Berlin et l'Orchestre* symphonique allemand, dir. *Lothar Zagrosek : Die Vögel* (les Oiseaux) Fantaisie lyrique *op. 30 d'après Aristophane*, de Braunfels, Hellen Kwon (*Rossignol*), *Endrik Wottrich* (Bonespoir), Michaël Kraus (Fidélami), Marita Posselt (Roitelet), Wolfgang Holzmair (Huppe), Iris Vermillion (1re grive), Brigitte Wohlfarth (2e grive), Matthias Görne (Prométhée), Johann-Werner Prein (Aigle/Zeus), Martin Petzold (Flamant), Dirk Schmidt (Corbeau), Christiane Hossfeld (1re hirondelle), Romelia Lichtenstein (2e hirondelle), Uta Schwabe (3e hirondelle), Ricarda Vollprecht et Uta Schwabe (deux mésanges)...
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Actualité. - Portrait de notre temps. Concert donné le 21 septembre, à l'Abbaye de Royaumont, par l'Ensemble Itinéraire, dir. I Ming Huang : Œuvres de Hurel, Xenakis, Leroux, Levinas.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Truls Mörk. *Concerto nº 1*, de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Norvège, dir. Brown ; 7 Gesänge (tr. Mörk), de Brahms, Lagerspetz, piano ; Œuvres de R. Schumann, Chostakovitch, Miaskovski.

22.35 Da Capo. Œuvres de Ravel, *Liszt, Chopin, Mozart. 0.00 Les Nuits* de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Julie Lescaut. La Fiancée assassinée.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 *Model '96.* (France 3 du 1/10/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Paul Eluard à Grenade.
21.30 La Femme aux serpents.
21.55 L'Indre couleur nature.
22.45 Bébé génération plus.
23.35 Schliemann, une aventure avec les dieux (55 min).

Paris Première

20.30 Cyclisme (185 min). 33880859
23.35 Nova.
0.30 Concert : Prince *& The New Power* Generation (45 min). 80104402
1.15 Le J.T.S (35 min).

France Supervision

20.30 Théâtre : La Seconde Surprise de l'amour. *Pièce en trois actes de Pierre de Marivaux. Avec Raphaëline Goupilleau (90 min).* 81542884
22.00 Cap'tain Café. Invitée : Sapho.

0.10 World Collection. *De Tony Gatlif. I Muvrini.*
0.25 Concert : Georgie Fame. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (55 min). 32439391

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Bertrand Tavernier.
22.05 Gilles Grangier, 50 ans de cinéma. De Maurice Delbez [2/2].
23.00 Franc jeu ■ ■ Film de Jack Conway (1941, N., v.o., 105 min) 40245548

Ciné Cinémas

20.35 Au bout de l'impasse. Téléfilm de John Korty (90 min) 4568871
22.05 Festival de Deauville 1996.
23.00 Histoire de garçons et de filles ■ ■ Film de Pupi Avati (1989, v.o., 90 min) 8490155

Série Club

20.45 Collection aventures. *Aventures dans la vallée.*
22.10 Jake Cutter. Matuka.
23.00 Code Quantum. Un seul être vous manque.
23.50 Panique aux Caraïbes. Cassandra.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. *Restriction d'eau.*
21.50 Friends. Celui qui avait viré de bord.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invitée : Yasmina Reza.
23.15 Le Fugitif. Cauchemar à Northoak.

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct du Mans. Championnat de Pro A (7e journée) : Le Mans- Dijon. A la mi-temps, cyclisme en direct du POPB : Open des Nations.
21.30 Cyclisme. En direct du POPB. Open des nations (90 min). 788426
23.00 Golf.
0.00 Cyclisme. (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 L'Arme fatale 3. Film de Richard Donner (1992, 115 min). Avec Mel Gibson. *Policier.* 0.50 Frankenstein et le monstre de l'enfer. Film de Terence Fisher (1973, 95 min). Avec Peter Cushing. *Fantastique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Icône d'Epinal

par Pierre Georges

CE FUT une mâle parole, probablement accompagnée d'un mouvement du menton, qu'il a particulièrement carré. *« Un chat qu'on pousse au coin devient un tigre. »* Le limogé de Moscou, somme toute assez content de l'être, Alexandre Lebed, a fait, jeudi, dans la métaphore animalière. De la pensée Lebed comme il y eut des aphorismes Mao.

Le général chat-tigre a donc été écarté du pouvoir. Pour mieux sauter et croquer ? La suite le dira. Mais le plus impressionnant dans cet épisode de guerre des chefs au Kremlin fut moins la sérénité du limogé – *« mon chien a réagi avec une indifférence totale ! »* – que la décrépitude du limogeur.

Les images venues de Moscou avaient, en effet, quelque chose d'effarant. On vit Boris Eltsine, comme momifié, pétrifié, une sorte d'automate médicalisé, signer, avec d'extrêmes difficultés, le décret mettant fin aux activités et à l'activisme du vorace secrétaire du Conseil de sécurité. Les régimes peuvent changer à Moscou, les habitudes restent. Ce fut une scène d'un autre temps. Le paraphe d'un homme semblant avoir perdu jusqu'à la mémoire même de sa propre signature. Un acte de pouvoir annonçant, presque physiquement, la vacance à venir du pouvoir.

Sans doute les images peuvent-elles être trompeuses. Mais à ce point-là ? Ce fut comme un limogeage d'outre-tombe, l'ultime disgrâce. A moins qu'il ne se soit agi du dernier service avant succession. On pouvait se poser des questions sur la santé de Boris Eltsine. Opérable, non opérable ? On ne s'en pose plus trop. Il est apparut président-en-activité comme l'on dit d'un mort-vivant.

Il y a donc toute chance pour que, selon le mot de Lebed, *« l'automne soit très chaud »* en Russie. Tout à son bestiaire, quoique traité lui-même *« d'oiseau à plumes »* par le président, Alexandre Lebed, qui décidément aime les métaphores, les a multipliées : *« Quand ai-je été le mouton noir du troupeau ? »* ; *« je suis le corbeau blanc dans le vol gouvernemental »*. Tout cela serait un peu lassant, à la manière d'un fabuliste de garnison, n'était cette volonté, au delà, de signifier, de façon populiste, une différence, sa différence : Alexandre Lebed lave plus russe, comme d'autres plus blanc. C'est un chat-tigre aux aguets qui vous le dit.

Permanente auto-édification d'une icône d'Epinal, entre boulangisme et bonapartisme. *« Je n'ai pas l'âme d'un fonctionnaire. Je ne sais pas m'incliner. »* Ainsi sortit Lebed. Avec tambour et trompette de cavalerie. Dans le fond, l'histoire serait assez plaisante, une manière de théâtre costumé aux armées et russes avec rebondissements, limogeage par la sortie des artistes et retour possible sur un grand cheval blanc, s'il ne s'agissait tout de même de l'Histoire d'une grande nation.

Un automne très chaud à Moscou peut le devenir ailleurs. Et toute cette affaire de danse du pouvoir autour d'un pouvoir alité, qui a commencé comme un roman-policier, *Du Rififi au Kremlin*, et pourrait se finir en coup de force, montre bien en quelle fragilité vit la démocratie russe. Si elle existe.

Le FLNC-canal historique menace le pouvoir d'une nouvelle escalade

Une information judiciaire est ouverte pour le rassemblement armé de Tralonca en janvier

LA TENSION est encore montée entre le gouvernement et le FLNC-canal historique, jeudi 17 octobre. Après la revendication par ce mouvement clandestin corse des deux attentats commis à Nîmes (*Le Monde* du 18 octobre), la section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie de l'enquête et Alain Juppé a réuni les ministres de l'intérieur, de la justice et de la défense. Le ministère de la justice a annoncé l'ouverture par la section antiterroriste du parquet de Paris d'une information judiciaire sur le rassemblement dans le maquis, à Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996, de quelque 600 militants cagoulés et fortement armés du FLNC-canal historique.

La chancellerie indique que *« l'enquête préliminaire (...) a dégagé des éléments qui ont servi de base à l'ouverture, le 16 octobre (...) d'une information »*. Cette information contre X vise les chefs d'infraction à la législation sur les armes, d'association de malfaiteurs et de reconstitution de ligue dissoute. La conférence de presse, au cours de laquelle le bras armé de A Cuncolta naziunalista avait annoncé une trêve, précédait de quelques heures la visite en Corse du ministre de l'intérieur. Police et gendarmerie n'avaient pas tenté d'empêcher cette démonstration. Les gendarmes auraient relevé les numéros des plaques minéralogiques de voitures se rendant au rassemblement. Selon toute probabilités, les pouvoirs publics savaient que cette conférence de presse devait avoir lieu, mais ne pensaient pas qu'elle donnerait lieu à un tel étalage de forces.

Quoi qu'il en soit, le FLNC-canal historique a publié, jeudi, un communiqué authentifié où il met Alain Juppé en garde *« contre toute tentative d'élimination physique »*, en assurant que *« la riposte serait d'une ampleur insoupçonnée »*. Le communiqué ajoute : *« Suite aux menaces d'arrestations pour la conférence de presse de Tralonca, déclarons à l'émissaire de l'Elysée ainsi qu'au premier ministre Juppé que notre organisation est disposée à participer à la manifestation de la vérité en donnant les explications nécessaires sur les conditions d'organisation de cette conférence de presse et de la réponse qui y a été faite. »*

Par ailleurs, *l'Evénement du jeudi* publie un sondage Ifop (réalisé le 12 octobre par téléphone auprès de 500 personnes de la population corse) qui indique que 61 % des personnes interrogées ne font *« pas confiance »* à Alain Juppé pour *« trouver des solutions durables pour la Corse »* ; 74 % approuve *« l'attitude de fermeté du gouvernement »* après le récent attentat contre la mairie de Bordeaux ; seules 18 % *« désapprouvent »* cette attitude. Mais à la question : *« Avez-vous été choqué ou pas choqué par l'attentat ? »*, 34 % des personnes interrogées se déclarent *« pas choquées »*.

Le sondage semble indiquer que les jeunes et les forces vives sont les moins choquées : 52 % des 18-24 ans et 44 % des 25-34 ans n'ont pas été choqués. Dans la plupart des catégories socioprofessionnelles, 40 % ou plus n'ont pas été choquées. La palme va aux agriculteurs avec 67 %... Les plus choqués sont les ouvriers (61 %) les retraités (72 %) et les inactifs (82 %).

Enfin, 91 % des personnes interrogées se déclarent contre l'indépendance (qui ne figure plus dans les revendications des différents groupes nationalistes). L'hebdomadaire *Paris-Match* publie une interview présentée comme un entretien avec un responsable du FLNC-canal historique, qui réaffirme la revendication d'un statut de territoire d'outre-mer et ajoute : *« Ensuite, le peuple corse décidera s'il considère ce statut comme une fin en soi ou une étape vers une indépendance plus large. »*

Jean-Louis Andreani

Le mémorial d'Izieu sans sa « Dame »

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

La « Dame d'Izieu » est partie, laissant le musée-mémorial d'Izieu à la solitude forcée de lendemains difficiles. Sabine Zlatin, disparue le 21 septembre, avait veillé sur sa naissance puis sur ses premiers pas, comme seule une mère intransigeante sait le faire. Pour la mémoire des quarante-quatre enfants juifs et de leurs éducateurs raflés le 6 avril 1944 par Klaus Barbie, puis déportés et martyrisés à Auschwitz par les nazis.

Nul plus que cette solide paysanne polonaise au regard perçant et clair n'avait voulu la création de ce musée accessible par une petite route en lacets entre rocailles et garrigue, niché sur le site même de l'ancienne colonie de vacances, dans ce cadre idyllique devenu soudain lieu d'horreur absolue. Il était son œuvre, destiné à conserver le message de ces petits disparus qui ne reviendraient plus lire et compter dans la classe du deuxième étage.

Désormais orphelin de sa fondatrice, le musée-mémorial n'en oublie pas pour autant son *« devoir de vigilance »*. Il organise, les 19 et 20 octobre, à Izieu et à Lyon, un séminaire sur l'origine, l'évolution et l'avenir de la notion juridique du « crime contre l'humanité ». Il poursuit avec la population scolaire et les enfants le travail de fond engagé depuis son ouverture, le 26 avril 1994, par François Mitterrand. Plus de la moitié des 50 000 visiteurs reçus sont des jeunes. Les écoles, collèges et lycées représentent plus du tiers de la fréquentation, avec une forte présence des classes de troisième, dont le programme d'histoire aborde la seconde guerre mondiale.

Pour la plupart, les scolaires viennent de l'Ain et des départements limitrophes. Des enseignants ont été détachés pour assurer la responsabilité pédagogique de l'accueil. Il a fallu mettre au point des outils pédagogiques ainsi que des stages thématiques et des sections de formation pour les enseignants. Après la visite des lieux, les groupes ont la possibilité de dialoguer avec des témoins de l'époque (résistants et déportés) et de travailler en ateliers (productions d'écrits, d'illustration et de dessins). En bas de la route solitaire et tourmentée, la maison des Isles du Rhône, à Brégnier-Cordon (Ain), peut héberger cinquante-huit jeunes et enseignants.

Laurent Guigon

La chambre des comptes critique la gestion des Hauts-de-Seine

LE RAPPORT de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France que Charles Pasqua (RPR), président du conseil général des Hauts-de-Seine, devra rendre public le 25 octobre, met en évidence des pratiques bien particulières : qu'il s'agisse de la gestion de la dette, des avantages indemnitaires accordés aux fonctionnaires départementaux, des montages financiers réalisés par la société d'économie mixte du département (la SEM 92), l'ancien ministre de l'intérieur s'est souvent affranchi, selon les magistrats financiers, des règles applicables aux collectivités locales.

Le rapport porte sur les années 1988 à 1992, période marquée par *« une certaine aisance »* jusqu'en 1992, puis par des difficultés. L'endettement a été réduit de 1988 à 1991, mais *« dans des conditions criticables »*, estime la chambre, qui mentionne *« l'illégalité »* de certains placements, le *« manque de rigueur dans la budgétisation de certaines charges »* et des *« prêts et avances consentis irrégulièrement »*.

Cette dernière observation porte sur les intérêts versés par la SEM 92 au département (plus de 30 millions de francs de 1990 à 1992) sans qu'aucune délibération n'en fasse état. Au plus fort de la spéculation immobilière, la SEM 92 pouvait verser ces intérêts. L'effondrement du marché immobilier a révélé les difficultés de la SEM et des communes pour faire face à leurs engagements. Le rapport affirme que *« le système de prêts et d'avances consentis à titre onéreux est irrégulier »* et que le département n'aurait pas dû se comporter comme un banquier.

La SEM 92 réapparaît dans le chapitre consacré au pôle universitaire Léonard-de-Vinci. Le coût d'investissement global de 1 200 millions de francs, initialement voté par le conseil général, a été porté à 1 369 millions de francs de dépenses engagées ou dépensées par le département de 1991 à 1995. La chambre *« observe que cet important investissement a été engagé sans que les objectifs poursuivis par le département aient été explicitement inscrits dans le cadre des lois en vigueur »*.

Les rapports entre le département et ses partenaires – Association pour le développement de l'emploi et de l'enseignement supérieur dans les Hauts-de-Seine, Association Léonard-de-Vinci, société d'économie mixte de gestion – étaient tellement flous au moment où la chambre a clos son contrôle, début 1995, qu'elle conseille à M. Pasqua *« de mettre fin dès que possible à ces diverses incertitudes, de manière à ce que le pôle Léonard-de-Vinci puisse acquérir dans le respect du droit une utilité à la mesure de son coût »*.

Enfin, la SEM 92 est épinglée, à propos du projet Muse (Maille urbaine souterraine express) dont elle était chargée, pour avoir engager plus de 185 millions de francs de crédits départementaux en études et prestations diverses (confiées notamment au groupe Bouygues) et, même, signé une convention de concession sans s'être assurée de l'accord du Syndicat des transports parisiens (STP), seule autorité organisatrice des transports en Ile-de-France.

Pascale Sauvage

Tecni SA et le marché du chauffage des collèges

Le rapport de la chambre régionale des comptes critique les conditions avantageuses accordées par le département des Hauts-de-Seine à une filiale de la Générale des eaux, la société Tecni SA, bénéficiaire du marché de chauffage des collèges. En sept ans, cette société, grâce à diverses clauses d'intéressement aux économies d'énergie, a *« dégagé des disponibilités à hauteur de 4,6 millions de francs »*. Or, souligne le document, *« cela est essentiellement dû à la politique de travaux de rénovation des chaufferies conduite par le département »*. En résumé, le département finance des travaux et permet ainsi à cette entreprise d'empocher une partie des économies réalisées par l'installation de matériels performants. Le PDG de Tecni SA, Henri Antona, maire (RPR) de Coti-Chiavari (Corse-du-Sud), a été mis en examen pour abus de biens sociaux, le 19 janvier 1995 pour avoir salarié pendant huit ans la secrétaire du promoteur Jean-Claude Méry, lui-même en examen depuis septembre 1994.

■ *JUSTICE : L'Affaire Francis Blake*, bande dessinée de Jean Van Hamme et Ted Benoît, d'après les personnages créés par Edgar P. Jacobs, devra être retirée de la vente en Belgique sous peine d'une astreinte de 1 800 francs par exemplaire vendu. Le tribunal de Bruxelles a ainsi fait droit, jeudi 17 octobre, à une requête présentée en référé par la Fondation Jacobs, dépositaire des droits moraux d'Edgar P. Jacobs, à l'encontre des éditions Blake et Mortimer (filiale de Dargaud). *L'Affaire Francis Blake* a été vendue à près de cinq cent mille exemplaires en Belgique et en France depuis sa sortie, il y a deux semaines.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

Cours relevés le vendredi 18 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21423,70	+0,12	+8,77
Honk Kong index	12436,80	+0,33	+24,39

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/10	Var. en % 16/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2165,33	+0,32	+15,67
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+17,82
Milan MIB 30	—	—	+12,78
Francfort Dax 30	2713,10	−0,07	+20,37
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,22
Madrid Ibex 35	—	—	+17,09
Amsterdam CBS	—	—	+26,22

Tirage du *Monde* daté vendredi 18 octobre : 505 325 exemplaires